LE

PARFAIT INFÉRIEUR

OU

L'ART D'OBÉIR

TOME I



F. Aureau. — Imprimerie de Lagny

LE PARFAIT INFÉRIEUR

OU

L'ART D'OBÉIR

PAR

LE R. P. MODESTE DE SAINT-AMABLE

RELIGIEUX CARME DÉCHAUSSÉ

Portio mea, Domine, dixi custodire legem tuam. (*Ps.* 1. 8.)

TOME PREMIER



LIBRAIRIE VICTOR LECOFFRE

PARIS
90, RUE BONAPARTE, 90

LYON
2, RUE BELLECOUR, 2

1881

A

LA PLUS OBÉISSANTE
DE TOUTES LES CRÉATURES,
L'AUGUSTE MARIE,
MÈRE DE DIEU.

Si les grands s'attirent tout par l'élévation de leur rang, ils ont encore des attraits plus puissants sur tout ce qui leur est inférieur, par l'éminence de leur perfection; car tout ce qui est au-dessous d'eux, n'étant qu'un écoulement ou qu'une copie de ce qu'ils ont en eux-mêmes, devient par le même effet leur tributaire. Si le soleil, comme le plus élevé des astres, oblige la terre à lui rendre hommage de ses exhalaisons et de ses vapeurs, il engage encore plus à ce devoir tout ce qu'il y a de lumineux en ce monde, parce qu'il est la principale source de la lumière dont les autres corps empruntent leurs clartés. Il n'est point de soldat qui ne doive rapporter à son capitaine tout le succès de la guerre, par cette raison que celui-ci est le chef de la milice; mais si sa valeur répond à sa dignité, il lui doit encore plus cette déférence, cette générosité ayant été celle dont il aura tiré tout ce qu'il en aura fait paraître dans le combat. Ne voyons-nous pas que dans les justes toutes les vertus font quelque espèce d'hommage à la charité, non-seulement à cause de la prééminence qu'elle a sur toutes les autres, mais bien plus parce qu'elle est la plus parfaite et le principe de toutes, et que les autres empruntent d'elle ce qu'elles ont de plus brillant et de plus fort auprès de Dieu? Ce serait donc, ô Sainte Vierge, faire un renversement étrange, et commettre une injustice trop criminelle contre votre mérite, que de ne pas vous

présenter cet ouvrage d'obéissance, puisqu'il vous est acquis par l'éminence du rang que vous tenez sur toutes les autres créatures, et encore plus par la souveraine perfection avec laquelle vous avez possédé cette excellente vertu, qui vous rend redevable tout ce qui la concerne.

Où est-ce, je vous prie, qu'on trouvera l'obéissance avec de si beaux ornements que dans vous ? Où la verra-t-on dans sa plénitude si ce n'est dans vous ? Et où paraîtra-t-elle dans un plus haut point d'élévation que dans vous ? Car s'il est vrai que sa hauteur consiste à unir plus étroitement notre volonté à celle de Dieu, peut-on trouver une union plus intime que celle de la vôtre avec la sienne, puisque jamais elle ne s'en est séparée d'un seul moment, quelque affliction, quelque misère, ou quelque traverse qui l'ait accueillie ?

Notre abaissement paraît nous soumettre à ceux qui sont au-dessous de nous en mérite ou en qualité, c'est ce que tous les siècles ont admiré en vous, lorsque, votre dignité de Mère de Dieu et votre perfection incomparable vous élevant au-dessus des hommes et des Anges, vous vous soumîtes à la conduite de S. Joseph et de S. Jean l'Évangéliste, et ne dédaignâtes pas de suivre les ordres de Ste. Élisabeth, quand elle vous arrêta dans sa maison durant trois mois, contre toute l'inclination que vous aviez de demeurer dans la vôtre, cachée aux yeux de tous les hommes ; ou, si cet anéantissement éclate dans l'exécution des commandements les plus humiliants, en fut-il de plus grande humiliation que celui qui vous assujettit à la loi de la purification ? Car pouvait-il y avoir rien de plus outrageant pour une Sainteté immaculée telle qu'était la vôtre, que de prendre publiquement le caractère d'une pécheresse ? c'est néanmoins la figure honteuse que vous faisiez dans cette cérémonie légale, et vous ne voulûtes pas l'omettre

pour ne pas manquer de remplir toutes les parties d'une parfaite obéissance.

Si la force de cette vertu se fait voir dans la soumission et l'exécution des commandements qui ont le plus de contradiction et d'impossibilité en apparence, c'est encore dans ces héroïques rencontres que s'est signalée la vôtre : fut-il jamais de commandement qui parût plus impossible que de demander à une Vierge son consentement d'être mère ? et ce fut néanmoins, ô divine Marie, celui que la très-sainte Trinité vous fit par un Ange, dont vous fûtes d'abord tellement surprise, qu'il vous jeta dans une sainte émotion, ne pouvant comprendre comment vous le pourriez exécuter sans blesser la virginité que vous aviez vouée à Dieu et que vous aimiez si passionnément; mais, enfin, ayant considéré que Dieu l'ordonnait ainsi, vous fûtes d'une soumission si aveugle et si prompte, que vous répondîtes soudain à cet ambassadeur divin qu'il pouvait porter au ciel, de votre part, cette parole, que vous étiez parfaitement soumise à tout ce que Dieu voudrait faire de vous, si impossible qu'il parût à votre esprit. Et quant à la contradiction dans les commandements, combien en avez-vous exécutés qui semblaient ne pouvoir jamais se concilier ensemble ? N'était-il pas bien opposé à l'ordre que vous aviez reçu de l'Ange de nommer votre Fils Jésus, que de vous commander qu'on transportât ce même Fils en Égypte pour éviter la persécution d'Hérode, qui le cherchait pour le faire mourir ? Car, s'il était Sauveur du monde, comment avait-il besoin du secours des autres pour se sauver, et s'il était dans cette nécessité, comment était-il Sauveur ? Et pourtant, ô Sainte Vierge, vous n'eûtes pas plus tôt reçu cet ordre si plein de contradictions, que vous vous disposâtes sans répliquer à faire ce voyage, si long et si difficile, tant à cause de la saison qu'à cause du dénûment de toutes les choses qui étaient nécessaires à

votre soulagement et à celui de votre Fils infiniment aimable.

Que si l'obéissance trouve son plus bel éclat dans la plus grande violence qu'on fait à ses inclinations, n'avons-nous pas sujet de dire qu'elle a rencontré dans vous tout son plus grand lustre, puisqu'on n'a jamais vu faire de contrainte à son humeur pareille à la vôtre lorsqu'il a été question d'obéir? Quel désir plus violent et plus échauffé peut-on s'imaginer, que celui que vous aviez de jouir de la présence de votre Fils? Vous le vouliez toujours près de vous; vous ne le pouviez perdre de vue; vos regards n'étaient pas moins collés sur sa divine face que votre cœur l'était sur le sien; et néanmoins, ce Fils si aimable vous ayant signifié une fois, quand vous vous plaignîtes de son absence, lorsqu'il s'arrêta dans le temple pour enseigner les docteurs, qu'il était de la volonté de son Père que vous préférassiez ses intérêts à votre satisfaction, vous fîtes céder à ce commandement toutes vos inclinations, qui vous semblaient si justes; et votre résignation fut si parfaite, qu'à quelque éloignement qu'il fût depuis de vous, soit dans la longue retraite qu'il fit dans son désert, soit dans les nombreux voyages qui l'obligeaient de s'en écarter pour aller prêcher aux peuples, jamais vous n'eûtes plus la moindre pensée de vous plaindre, ni de témoigner du ressentiment de son absence, bien qu'elle vous fût si sensible.

Enfin, si l'on met le plus grand et le plus glorieux effort de l'obéissance à accomplir les commandements les plus pénibles et les plus douloureux, est-il de créature pure qui puisse comparer ses peines à celles que vous avez souffertes pour faire la volonté de Dieu? Car, sans parler d'une infinité de travaux que vous avez essuyés durant toute votre vie pour obéir, quel tourment n'endurâtes-vous pas au pied de la croix pour consommer avec votre Fils, par l'ordre du ciel,

ce sacrifice d'obéissance qui devait terminer l'ouvrage de notre rédemption (1)?

Après cela, s'étonnera-t-on que les saints Pères nous disent que c'est l'obéissance qui vous a enrichie, ô Sainte Vierge! de ces immenses trésors de grâce dont vous avez été avantagée sur tous les hommes et sur tous les Anges; que par un seul de ses actes, vous avez plus mérité que tous les Saints ensemble par leurs travaux et leurs actions les plus héroïques; que c'est elle qui vous a rendue heureuse plus que la conception de votre Fils (2), et que c'est à elle que vous devez rapporter la part que vous avez eue à notre rédemption, puisque vous avez porté le mérite de cette vertu au plus haut point d'honneur où elle pouvait aspirer, et que vous l'avez fait voir dans le monde avec le lustre le plus pompeux et les ornements les plus magnifiques dont elle pût être embellie (3)? Ce qui fait qu'on a plus de sujet d'appliquer à votre obéissance ce que S. Bernard a dit de toutes les vertus, qu'elles vous devaient plus que vous ne leur étiez redevable; oui, l'obéissance vous doit quelque chose de plus, vu que, lui ayant donné vos plus tendres affections, vous lui avez donné plus d'élévation et de beauté qu'à toutes les autres.

Cela étant, pourrais-je, ô Marie, qui êtes toute la gloire de l'obéissance, ne vous pas présenter cet ouvrage qui est tout formé de cette vertu, puisque avant qu'il fut mon ouvrage, il était le vôtre par le droit que vous vous êtes acquis sur tout ce qui touche à cette ex-

(1) Eva inobediens meruit pœnam, Maria obediendo consecuta est gratiam. *S. Aug. de 5. hæres. c. 5. S. Bernardinus S. de Annuntiatione B. Virg.*

(2) Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi. *S. Aug. l. de S. Virginitate. c. 3.*

(3) O felix obedientia! ô insignis gratia! quæ dum fidem humiliter dedit, cœli in se opificem corporavit. *Idem S. de Sanctis.*

cellente vertu, vous l'étant rendue propre par l'usage incomparable que vous en avez fait ; et n'a-t-il pas été le mien que parce qu'il a été le vôtre, puisque c'est de vous, et sur vous, comme sur un modèle parfait d'obéissance, que j'en ai tiré les plus beaux traits qui l'enrichissent ? Agréez-le donc, ou pour mieux dire, agréez la restitution d'un bien qui vous appartient en tant de manières, car il est votre bien par là même que vous êtes particulièrement la Mère de cette religion que j'ai l'honneur de professer, les papes et vous-même ayant affecté plus noblement à ceux qui l'embrassent qu'à tous les autres l'auguste qualité d'être de vos enfants. Il est vôtre, puisque je vous suis redevable de tous mes travaux par la profusion amoureuse des faveurs que j'ai reçues sans cesse de votre bonté, qui ne se lasse jamais de faire du bien, même à ceux qui s'en rendent, comme moi, les plus indignes par le mauvais usage qu'ils en font. Enfin, il est vôtre, puisque vous êtes une souveraine, et le modèle le plus achevé d'obéissance, et qu'on ne travaille jamais dans ce fonds, qu'on ne doive vous en rapporter tous les fruits. Cet heureux engagement, joint aux inclinations de mon âme, qui se portait à ce devoir avec une pente incroyable, m'a donné la hardiesse d'approcher de votre trône pour vous offrir ce qui vous était déjà dû, et m'a fait espérer que vous ne dédaignerez pas ce petit témoignage des justes reconnaissances de celui qui vous est obligé en tant de façons, et qui n'a de passion plus forte que celle de vous faire voir qu'il est, avec toute la sincérité et le respect imaginables,

Votre très-humble et très-fidèle sujet,
et votre enfant très-affectionné,

Frère MODESTE DE SAINT-AMABLE,
Carme Déchaussé très-indigne.

PRÉFACE
AUX RELIGIEUX.

Mes Frères,

Ce n'est pas sans sujet que j'ai mis à la tête de cet ouvrage que l'obéissance est la portion que le père de famille nous a laissée en partage dans la division de ses biens; car l'obéissance étant le sort des favoris de Dieu, n'y avez-vous pas par même effet un droit que personne ne saurait vous contester? L'on ne doute point, après les témoignages que nous en donne l'Écriture sainte, que le peuple d'Israël n'ait été le plus chéri de Dieu dans les siècles passés, et que la plus éclatante preuve qu'il lui ait donnée de son amitié, fût de l'introduire dans la terre de promission; et néanmoins ces mêmes oracles de vérité nous assurent qu'il n'eut d'autre dessein, en lui faisant cette grande grâce, que de l'engager plus étroitement à obéir. (1) « Je vous » ai introduits, dit-il, dans la terre où coulent » le miel et le lait, afin que ma loi soit toujours » dans votre bouche, et que de ma bouche elle » passe au cœur pour lui rendre ses soumis- » sions. » (2) Dans la plénitude des temps, y a-t-il eu quelqu'un de plus chéri de cette Majesté infinie que l'Homme-Dieu, puisqu'il est appelé l'objet de ses complaisances? mais aussi y en a-t-il eu aucun dont on ait exigé plus d'obéissance que de cet Homme-Dieu? Il ne faut que le faire parler, car il ne se peut rien ajouter

(1) Notas fecit Filiis Israel voluntates suas. *Ps.* 102.
(2) *Exod.* 13.

à l'expression qu'il en a faite. « Vous n'avez point
» voulu, dit-il à son Père, accepter pour la
» rançon des hommes ces anciens sacrifices
» qu'on offrait incessamment sur vos autels,
» vous ne les avez pas jugés d'une valeur suffi-
» sante pour satisfaire à un crime aussi énorme
» qu'était celui d'Adam. Vous m'avez donné un
» corps pour faire cette satisfaction à la rigueur;
» je l'ai pris, et en même temps que vous m'a-
» vez écrit le premier de tous vos élus dans
» votre livre de vie, vous m'avez obligé à vous
» rendre plus d'obéissance, car c'est le comble
» de faveur que vous fassiez à vos amis. (1) »
Je laisse tous les autres exemples des Saints que je pourrais produire à foule, pour confirmer cette importante vérité, que plus ils ont été favorisés du ciel, plus il ont eu de part à cette portion de l'obéissance.

Cela étant, mes Frères, pouvais-je sans injustice ne pas vous affecter l'obéissance comme votre apanage particulier de cette grande hérédité que le père de famille divise entre ses enfants, puisque entre tous vous êtes des mieux aimés de ce sage et amoureux Père? C'est la louange que vous atribue S. Bernard (2), louange, sans contredit, la plus noble et la plus à estimer de toutes celles dont l'éloquence la plus ingénieuse et la mieux étudiée pourrait flatter le cœur le plus vain. Voici la manière dont il vous parle : Vous êtes les délices du Seigneur, c'est avec vous qu'il prend plaisir de converser en ce monde,

(1) Ingrediens in mundum dicit, hostiam et oblationem noluisti, corpus autem aptasti mihi, holocaustomata pro peccato non tibi placuerunt, tunc dixi : Ecce venio : In capite libri scriptum est de me, ut faciam, Deus, voluntatem tuam. *Ad Hebr. c.* 10.

(2) *Bern. Ep.* 109. *et* 341.

et avec qui il goûte tant de douceur, que nous pouvons dire que s'il a une Jérusalem céleste, dans laquelle il trouve toutes ses consolations en la compagnie des bienheureux, vous êtes sa Jérusalem terrestre, dans laquelle il rencontre une satisfaction si douce, qu'elle l'oblige de converser avec les hommes malgré la malice du siècle. C'était avec ces puissantes considérations que cet excellent abbé tâchait de sécher les larmes des parents de Gaufrid et d'Hugon, et de vaincre la résistance qu'ils faisaient à leur entrée dans la religion, et qu'il affermissait en même temps ces jeunes hommes dans leur résolution. Prenez bien garde, représentait-il aux premiers, au tort que vous faites à vos enfants de vouloir leur ravir ce précieux avantage d'être les plus chéris de Dieu, en les privant de l'honneur qu'ils acquerront dans la religion d'être ses enfants d'élite; car souvenez-vous, ou apprenez-le si vous ne l'avez jamais su, qu'en perdant un père de la terre, ils en acquièrent un dans le ciel qui leur fera infiniment plus de caresses et de grâces que ne sauraient faire tous les pères du siècle. Et aux seconds, il remontrait qu'ils ne devaient avoir nul égard à ce qu'ils laissaient, parce que les biens qu'ils venaient chercher dans la religion étaient incomparablement au-dessus de ceux qu'ils abandonnaient, et qu'ils ne devaient pas écouter cet amour de la nature qui les pourrait faire pencher vers leurs parents, vu que, dès l'entrée au cloître, on leur donnait Jésus-Christ pour père, qui les traiterait avec plus de cordialité que tous leurs parents charnels, et dont l'amitié était préférable à tout ce qu'on saurait s'imaginer ici-bas de plus noble et de plus délicieux.

Vous avez encore, mes Frères, un autre droit particulier à cette part de l'obéissance, parce qu'elle est l'unique, ou pour le moins la plus sûre défense des religions. Comme chacun est naturellement intéressé à sa conservation, il recherche avec justice tout ce qui peut le garantir contre ses ennemis; c'est pour cela que l'Auteur de l'univers, en créant les animaux, leur a donné en même temps toutes les armes défensives dont ils pourraient avoir besoin pour repousser la violence de leurs adversaires, et qu'il a avantagé l'homme de la raison, pour l'instruire de tous les moyens qui lui seraient nécessaires pour se défendre contre ses agresseurs. Or, l'obéissance est la souveraine défense des religieux. Je ne sais, s'écrie S. Bernard (1), d'après l'heureuse expérience qu'il en avait faite, comment est-ce qu'en religion on pourrait être ferme et subsister en sûreté s'il n'y avait pas d'obéissance; on a tant d'ennemis à combattre, on a tant de chemins à traverser, tant de périls à éviter, que si l'obéissance ne venait à notre secours pour nous soutenir et nous garder, c'en serait fait de nous, et nous ne pourrions attendre qu'une chute irréparable. C'est ce que justifie au long le troisième livre de cet ouvrage, et c'est ce qu'a prononcé hautement le Sage dans cette belle sentence qu'il nous a laissée, qu'il n'y a que celui qui obéit simplement, qui marche avec assurance dans la religion (2).

Je pourrais ajouter, pour établir encore plus le droit que vous avez à ce noble héritage, que, votre vie étant la copie la plus achevée

(1) *Bernard. Serm. ad Fratres de monte Dei. c. 7.*
(2) *Proverb. c. 10.*

de celle des Apôtres, au dire du même abbé, qui ne feint pas de la nommer positivement une vie apostolique (1), il est juste que vous ayez les apanages de cette admirable vie, qui ne sont autres, à entendre parler Jésus-Christ et les Apôtres, que l'obéissance. *Si vous voulez être parfaits*, dit ce divin Maître à ses premiers disciples, *suivez-moi*, et ces grands hommes lui répondent dans sa pensée : nous avons tout abandonné pour vous suivre, c'est-à-dire, dans le langage de S. Augustin, pour vous obéir.

Mais, après tout, ce qui vous rend incontestablement cet héritage légitime, c'est qu'il fait la différence essentielle de votre état, et en renferme toute la nature ; car la condition d'un religieux est un état de sujétion, et un état qui n'est pas encore dans la perfection, mais qui y tend incessamment : est-il rien qui nous assujettisse plus que l'obéissance puisqu'elle nous met au-dessous de tous pour faire leur volonté ? Et qu'est-ce qui nous achemine plus à la perfection qu'elle, puisque, dans la pensée de S. Grégoire, c'est cette excellente vertu qui porte toutes les autres dans notre âme, qui les y conserve, et leur donne une pointe qui fait le plus grand éclat de leur beauté ?

Recueillez donc, mes Frères, cet héritage, qui vous est si particulièrement dû, et que l'on ne peut légitimement vous disputer; n'en laissez pas perdre la partie la moindre du monde, ayant une sainte cupidité et une sainte émulation pour en ramasser jusques à la plus petite pièce. Quel soin n'a-t-on pas dans le siècle pour recueillir une opulente succession qui nous

(1) *Bern. S. 37. de diversis.*

est échue? on fouille tous les mémoires qui peuvent instruire de ce qui la concerne, on s'informe de chacun de ce qui lui appartient, et une fois qu'on s'est assuré de son droit, on n'en cède rien, on recherche toutes les dettes, on parcourt tous les fonds, et on se met en possession de tout sans relâcher d'un pouce de terre. Et quoi! faudra-t-il que les enfants de ténèbres soient plus prudents que ceux qui vivent dans la lumière? Faudra-t-il qu'on ait plus d'ardeur pour des biens aussi chétifs et aussi périssables que sont ceux de ce monde, que pour ceux de l'âme, qui sont d'un si grand grand prix et d'une durée si longue? et sera-t-il dit qu'une hérédité terrestre occupera tant l'esprit qu'on sera dans un empressement continuel jusques à ce que l'on en ait recueilli toutes les pièces, et que pour cette noble hérédité qui est l'obéissance laissée par le Père de famille en partage aux religieux, on n'ait point de zèle pour la posséder toute? Je dis toute, car il y en a qui à la vérité s'efforceront d'acquérir l'obéissance de la volonté, mais non pas celle de l'entendement; d'autres s'attacheront à quelqu'une de ses circonstances et négligeront les autres; quelques-uns se mettront à sa poursuite pour un temps, mais ils se lasseront aussitôt, et se rebuteront à la moindre difficulté qu'ils rencontreront. Ce n'est pas travailler à recueillir toute cette succession : c'est se contenter de quelque pièce, et souvent ce n'est que posséder l'ombre et l'apparence d'un si grand bien, d'autant plus qu'il n'est point de véritable obéissance qui n'ait tous ses ornements, c'est-à-dire toutes les conditions qui la doivent acompagner; c'est avec tous ces assortiments que Jésus-Christ vous l'a laissée

en partage, et qu'il veut que vous la recherchiez ; c'est de cette excellente manière que je vous la présente dans cet ouvrage. Vous verrez au premier livre sa nature et ses différences. Le second vous représentèra sa dignité. Le troisième, sa nécessité. Le quatrième, les motifs qui peuvent animer à sa conquête. Le cinquième, les conditions qui la doivent accompagner. Le sixième propose divers moyens de l'acquérir. Le septième rapporte les différents et notables profits qui reviennent de l'avoir acquise, et le huitième donne plusieurs marques qu'on est déjà dans sa possession.

Après cela ne dois-je pas espérer qu'il n'y aura point de religieux qui ne reçoive agréablement ce fruit de mes travaux, dont chacun pourra tirer de si grands avantages avec une extrême facilité? D'autres auteurs ont donné diverses pièces de cette hérédité dispersées de côté et d'autre, souvent sans nul dessein formel d'en faire paraître le prix. Vous remarquerez dans leurs livres plusieurs traits de cette peinture qu'on y a tracée en passant et par occasion, et il vous arrivera assez ordinairement de rencontrer sur votre chemin un grand nombre de choses qui pourront vous donner quelque idée vague et confuse de cette succession. Mais ici vous trouverez tout à la fois cet ample et riche héritage, vous verrez presque d'un clin d'œil en quoi il consiste, selon sa nature et ses circonstances, vu que j'ai rassemblé dans cet ouvrage toutes ces pièces égarées, et réuni dans ce tableau tous ces divers traits par lesquels on avait tâché de représenter quelque chose de son excellence. Je les ai produits avec toute la clarté qui m'a été possible, afin qu'il n'y eût point de religieux qui

pût ignorer ce qui lui appartient ; et je n'ai rien oublié pour découvrir les richesses immenses qu'avait départies ce Père de famille aux personnes renfermées dans les cloîtres, en leur donnant l'obéissance pour leur partage ; afin d'engager leurs soins à sa poursuite et d'attacher leur amour à sa possession.

Que nul ne prétende être dispensé de ce devoir, ni par la grandeur de son extraction, comme si ce n'était le fait que des gens de basse naissance; ni par la maturité de son âge, comme s'il n'appartenait qu'aux jeunes religieux d'obéir; ni par les hautes lumières de sa science, comme si ce n'était propre qu'aux ignorants. Ce serait une illusion trop extravagante, car l'obéissance est pour tous une obligation commune et indispensable dès lors qu'on est entré dans la religion, sans faire nulle différence, ni de naissance, ni d'âge, ni de science, ni de qualité quelle qu'elle soit. Carloman, sans parler d'une infinité d'autres qu'il me serait facile de produire, n'était-il pas d'une naissance bien élevée, puisqu'il était du sang royal de France, et néanmoins se peut-il voir une soumission à la volonté de ses supérieurs plus profonde que la sienne? Ils l'occupent à servir à la cuisine, il accepte cet emploi comme si c'était le plus honorable de la religion, ou le plus convenable à la noblesse de son extraction royale ; il y trouve un cuisinier qui le traite si indignement, qu'à la moindre faute qu'il fait, il lui couvre la joue de rudes soufflets. Tant d'outrages et de coups ne furent pas capables de le dégoûter, ni de lui faire abandonner cet emploi, que l'obéissance lui avait ordonné. Quelque temps après, on l'appliqua à garder les brebis du monastère ; il embrassa

ce nouvel office avec la même soumission que le premier, sans faire nulle attention qu'il était peu conforme à la hautesse de son sang, et au rang qu'il avait tenu dans le monde lorsqu'il commandait à la plus grande partie des Gaules; car il savait très-bien, que l'obéissance embrasse toute sorte de conditions, et qu'il n'y a point d'état, si sublime qu'il soit, qu'elle ne comprenne dans sa vaste étendue, et qu'elle n'assujettisse à son empire dans la religion où elle a élevé son trône.

S. François n'était-il pas, quand il eut fait l'établissement merveilleux de son ordre, dans une judicieuse et très-parfaite maturité d'âge? et alors néanmoins il ne travaille à rien tant qu'à obéir aux autres, il fait toutes ses diligences pour se décharger de son office de général, et proteste qu'il est aussi prêt à obéir au moindre novice qu'au plus savant et au plus expérimenté supérieur du monde. Peut-on douter que le bienheureux Pierre Damien ne fût parvenu à cette grande maturité, après avoir exercé les plus grandes charges non-seulement de son ordre, mais même de l'Église, jusques à celle de cardinal? Et pourtant c'est alors qu'il pense le plus à s'engager à l'obéissance, parce qu'il n'ignore pas qu'il n'y a point d'âge ni d'habileté dans les affaires qui nous doive exempter d'obéir.

Il n'est point aussi de science qui nous puisse donner ce privilége, car, quelque connaissance qu'on ait, les lumières de Dieu, qui nous conduisent par nos supérieurs, sont plus assurées et infiniment plus élevées au-dessus de celles que nous pourrions avoir acquises. C'est ce qui faisait dire à Ste. Thérèse, qui a été la plus éclairée maîtresse et le modèle le plus achevé de cette

vertu, qu'elle se tenait plus assurée en obéissant, qu'en suivant toutes les révélations dont on la pourrait gratifier; que si un ange du ciel lui commandait une chose et son Supérieur une autre, elle préférerait le commandement de son Supérieur à celui de l'ange, bien plus, qu'elle écouterait plutôt son prélat que Jésus-Christ même. N'est-ce pas ce qu'elle fit à l'étonnement du ciel et de la terre, quand Jésus-Christ lui apparaissant pour la caresser, et son confesseur lui ayant commandé de lui faire des traits de risée, pensant que ce fût le démon, elle le faisait avec tant de violence à ses inclinations? Il n'y avait en effet point de torture, si barbare qu'elle fût, qu'elle n'eût soufferte plus volontiers que d'être obligée à ce commandement, qui exerçait la plus cruelle tyrannie que peut ressentir un amour enflammé, tel qu'était celui de Ste. Thérèse. C'est que cette admirable obéissante savait très-bien que l'obéissance et si impérieuse qu'elle contraint d'obéir à Dieu contre Dieu même; c'est-à-dire que dans la concurrence de deux commandements dont l'un serait du Supérieur et l'autre de Dieu intimé dans le fond de notre cœur, elle ordonne, pour notre plus grande assurance, que nous écoutions plutôt cette voix extérieure de nos prélats, que la voix intérieure de Jésus-Christ, quand même nous serions très-certains qu'elle vînt de lui et qu'il n'y eût aucune apparence de tromperie. Tant il est vrai qu'il n'y a point de lumières qui ne doivent être soumises et céder à l'obéissance, et que l'on ne peut sans injustice se soustraire à sa domination, quelque savant et habile qu'on soit.

J'ajoute quelque qualité qu'on ait, quand ce serait celle de supérieur; car, sans m'étendre maintenant à prouver que jamais on n'a plus

d'obligation à rompre sa volonté que dans la prélature, si l'on veut dignement s'acquitter de sa charge, qui consiste principalement à gouverner avec amour, je dis que ce gouvernement amoureux consiste à avoir une sollicitude paternelle pour satisfaire aux inclinations de ses sujets, et pour condescendre autant qu'il se peut à leurs désirs, ce qu'il n'est pas possible souvent sans faire violence aux siens. Je dis que pour être supérieur on n'a pas rompu les liens d'obéissance auxquels on s'était engagé par sa profession, et par conséquent on est toujours dans le devoir de s'exercer et de se perfectionner dans ce vœu ; delà vient qu'on a vu de très-dignes Supérieurs, qui étaient dans les premières charges de leur religion ou de l'Église, choisir dans leur communauté quelque personne de mérite à qui ils se soumettaient entièrement pour la conduite de leur âme, à qui ils rendaient compte de tous les mouvements de leur cœur, et faire dépendre absolument de leur volonté toute la forme de vie qu'ils gardaient. Le troisième livre de cet ouvrage fournit plusieurs exemples de cette soumission qui nous fait voir qu'il n'y a point de condition dans le cloître, qui ne doive travailler a acquérir cette hérédité de l'obéissance donnée par Jésus-Christ en partage aux religieux, puisqu'elle est pour tous, quels qu'ils soient, savants ou ignorants, jeunes ou vieux, de haute ou basse naissance, qu'ils soient dans les prélatures ou non.

Il ne me reste donc rien, qu'à faire à tous les religieux cette prière que faisait S. Paul aux premiers chrétiens qui étaient dans Thessalonique (1), et plût à Dieu que j'eusse le même zèle

(1) Rogamus vos et obsecramus in Domino Jesu, ut quem-

que cet apôtre, et que je trouvasse des âmes aussi disposées à la recevoir qu'étaient celles de ces fidèles, afin qu'elle fît les mêmes impressions qu'elle faisait dans ces chrétiens si religieux. Nous vous prions, dit-il, et nous vous conjurons instamment par les mérites de Jésus-Christ de marcher dans le chemin de Dieu, de la manière que nous vous avons apprise; ce sera le moyen d'avancer beaucoup, et quand cet intérêt ne s'y trouverait pas, il vous doit suffire pour vous y porter que je ne vous aie fait aucun commandement, et que je ne vous aie prescrit rien à observer que je ne le tienne de Jésus-Christ. C'est la même grâce, mes Frères, que je vous demande en cette rencontre, je vous conjure par cette divine bonté qui vous a appelés à un état aussi noble et aussi fortuné qu'est celui de la religion, de suivre le chemin que vous enseigne ce livre; ce sera par là que vous ferez de grands progrès dans la vie spirituelle, que vous contenterez cet aimable Seigneur qui vous a gratifié d'une vocation si sublime, que vous la remplirez dignement et que vous attirerez sur vous ses bénédictions sans mesure; car il est écrit dans Salomon : *Le Seigneur est comme un arbre de vie pour tous ceux qui font sa volonté.* Que si toutes ces considérations d'intérêt ne touchent point vos cœurs, et que vous soyez assez généreux pour vous laisser conduire par des motifs plus purs, mettez-vous devant les yeux, qu'en tout ce livre je ne vous donne aucune règle qui ne vienne de Jésus-Christ; j'ai puisé toutes les

admodum accepistis à nobis quomodo opporteat vos ambulare et placere Deo, sic et ambuletis ut abundetis magis. Scitis enim quæ præcepta dederim vobis per Dominum Jesum. 1. *ad Thessal. c.* 4.

maximes que je vous propose dans les saintes Écritures, ou dans les saints Pères qu'il a animés de son esprit, ou dans l'exemple des Saints qu'il a poussés à ces pratiques religieuses pour vous les enseigner, ou pour exciter notre tiédeur par leur ferveur à les mettre en usage. Ne soyez donc pas de ces malavisés dont se plaint l'Apôtre (1), qui ne s'étudient jamais à cette divine science de la volonté de Dieu; mais soyez du nombre de ces sages qui mettent toute leur application d'esprit à connaître son mérite, et si vous voulez avoir le secret de parvenir à cette haute intelligence, il vous l'enseigne en un autre endroit, quand il dit (2) qu'il ne faut pas se servir des règles du siècle, ni des maximes du monde pour en juger; qu'il ne faut pas employer les sens, ni la raison seule pour découvrir un si précieux trésor; mais qu'il faut épurer toutes ses pensées de la terre, s'élever au-dessus de soi-même, et entrer par la foi dans la conduite de Dieu: c'est le seul moyen de découvrir qu'elle est sa volonté bonne, agréable et parfaite.

En effet, à moins de se mettre dans cette élévation d'esprit, on ne comprend rien, ou bien on comprend peu de cette divine volonté. Ce qui me donne cette juste croyance qu'il s'en trouvera plusieurs qui estimeront la plupart des maximes que je propose en cet ouvrage, ou trop rigides, ou même impossibles, parce que, n'en jugeant que par les sens ou par quelque prudence humaine, ils n'entreront pas dans la connais-

(1) Nolite fieri imprudentes, sed intelligentes quæ sit voluntas Dei. *Ad Ephes. c.* 5.

(2) Nolite conformari huic seculo, sed reformamini in novitate sensus vestri, ut probetis quæ sit voluntas Dei bona, et beneplacens, et perfecta. *Ad Rom.* 12.

sance du mérite de cette divine volonté, et ne connaîtront pas par conséquent, ce qu'elle exige justement de nous. Mais, s'ils sont assez heureux pour réformer cette conduite irrégulière et abandonner leurs sens dans ce jugement, comme ont fait les Saints, je m'assure que quelque soumission que j'aie exigée en ce livre d'un religieux, ils la trouveront inférieure à ce qui est dû à cette volonté divine; et ils connaîtront qu'il est vrai, comme le dit S. Paul, que tout notre désordre vient de ce que nous n'étudions pas, et, par une suite nécessaire, que nous ne pénétrons pas ce que c'est que cette adorable volonté; ils connaîtront que toutes nos désobéissances ne prennent leur source que dans le peu d'estime que nous avons pour cette divine volonté, et dans notre peu de foi qu'elle nous est signifiée par les ministres qu'il a établis sur la terre. C'est pour cela que cet apôtre si zélé du salut des fidèles demande si souvent à Dieu qu'il les remplisse de ces lumières si importantes. (1) C'est la grâce que je vous souhaite à tous, comme la plus nécessaire pour vous obtenir ce grand bien que vous êtes venu chercher dans la religion, qui est la perfection; c'est celle que je vous ai procurée dans cet ouvrage, en tâchant de vous mettre en vue toutes les excellences et tous les avantages que renferme la soumission à cette adorable volonté, et en vous en donnant tous les moyens imaginables pour vous y attacher assez fortement pour pouvoir vous glorifier comme une autre Ste. Thérèse, que vous ne pouvez faire autre chose qu'obéir. Oh! heureuse et mille fois fortunée nécessité! que je serais heureux si je

(1) Postulantes ut ampleamini agnitione voluntatis ejus, in omni sapientià et intellectu spirituali. *Ad Coloss. c.* 1.

pouvais vous y engager par mon travail, puisque ce serait vous avoir mis dans la liberté des bienheureux, qui est d'autant plus parfaite en eux, qu'ils ont plus d'attache à cette divine volonté. C'est la fin que je me suis proposée, mes Frères, et à laquelle vous pourrez parvenir, si vous suivez les traces que je vous ai marquées, et que vous vouliez répondre par vos diligences à la pieuse intention que j'ai eue. C'est la seule reconnaissance qu'attend de tous ses travaux celui qui est, avec toute la cordialité possible,

Votre très-obéissant serviteur et frère, et le plus indigne de tous les religieux,

Frère MODESTE DE SAINT-AMABLE,
Carme Déchaussé.

Permission de N. R. P. PHILIPPE de la très-sainte Trinité, Général des Carmes Déchaussés de la Congrégation de Saint-Élie, et Prieur de la sainte Montagne du Carmel.

Je, Frère PHILIPPE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ, Général des Carmes Déchaussés de la Congrégation de Saint-Élie, et Prieur de la sainte Montagne du Carmel, permets au R. P. Modeste de Saint-Amable, Religieux, Prêtre, et Profès de notre Congrégation, de faire imprimer un livre intitulé : *L'Idée du Parfait Inférieur, ou l'Art d'obéir;* ayant été examiné et approuvé par deux Théologiens de notre Ordre : En foi de quoi j'ai signé les présentes, et les ai scellées du sceau de mon Office. A Rome, en notre Couvent de Sainte-Marie de Scala, ce 18 Septembre 1669.

Frère PHILIPPE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ,
Général.

Frère FAUSTE DE SAINT-BASILE,
Secrétaire.

Autre Permission.

Je, Frère HENRI de Sainte-Marie-Magdeleine, Visiteur-Général des Carmes Déchaussés de la Province d'Aquitaine, permets au R. P. Modeste de Saint-Amable, Religieux Profès de ladite Province, de faire imprimer un livre intitulé : *L'Idée du Parfait Inférieur, ou l'Art d'obéir ;* le jugeant très-nécessaire pour l'édification et l'avancement des Religieux dans l'état qu'ils ont embrassé : En foi de quoi j'ai signé la présente, et l'ai scellée du sceau de mon Office. Fait en notre Couvent de Saint-Pierre de Clermont, ce 14 Septembre 1667.

Frère HENRI de Sainte-Marie-Magdeleine,
Visiteur-Général.

Approbation des Théologiens de l'Ordre.

Nous, Théologiens, soussignés, Religieux Carmes Déchaussés, certifions avoir lu par commission de notre R. Père Général, un livre intitulé : *L'Idée du Parfait Inférieur, ou l'Art d'obéir,* composé par le R. P. Modeste de Saint-Amable, Profès de notre Congrégation, et n'y avoir rien trouvé que de très-conforme aux sentiments chrétiens, et de très-utile aux Religieux qui désirent de faire de grands progrès dans la vie spirituelle. Fait ce 4 Avril 1669.

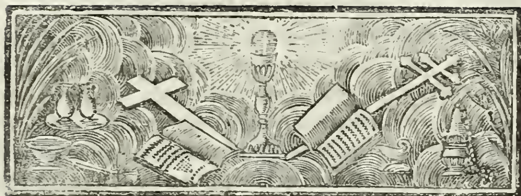
Frère VINCENT de la Croix, Prieur des Carmes Déchaussés de Riom, et Professeur de Théologie.

Frère ALEXIS de la Conception, Professeur de Théologie, à présent Prieur des Carmes Déchaussés de Clermont.

Permission de Mgr l'Évêque de Clermont.

Nous permettons à Maître Nicolas Jacquard, imprimeur et libraire ordinaire du Roi, du Clergé, de notre diocèse, et le nôtre, d'imprimer un livre, composé par le R. Père Modeste de Saint-Amable, Carme Déchaussé, intitulé : *L'Idée du Parfait Inférieur, ou l'Art d'obéir ;* comme étant très-utile à ceux qui aspirent à la perfection de la vie religieuse, et dûment approuvé par les Supérieurs et Théologiens de son Ordre. Donné à Billom, le 18 Juillet 1671.

GILBERT, Év. de Clermont.



LE

PARFAIT INFÉRIEUR,

OU

L'ART D'OBÉIR.

LIVRE PREMIER.

De la nature et des différences de l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

L'Obéissance est le métier du Religieux.

De tous les états, il n'en est pas de plus illustre que celui de la charité ; tous les saints Pères ont employé leur éloquence pour nous en décrire la magnificence. Les uns ont relevé sa fécondité, qui est si merveilleuse que dans ce fonds tout fertilise pour le ciel, et hors de lui, tout est stérile, quand ce seraient les plus nobles actions du Christianisme. Est-il rien de plus éclatant et

de plus précieux dans l'Église qu'une foi miraculeuse qui transporte des montagnes d'un lieu à un autre; qu'une dispensation de ses biens aux pauvres si libérale qu'on n'ait aucune réserve pour eux, et qu'une générosité si constante à souffrir pour Jésus-Christ que la violence du feu le plus actif ne la puisse ébranler? et néanmoins S. Paul assure que toutes ces actions si héroïques, si elles ne naissent dans le fonds de la charité, n'ont aucun poids ni aucune valeur auprès de Dieu. Les autres se sont attachés à louer la durée de cet état qui n'aura jamais de fin; car le même apôtre, qui nous a si généralement dépeint la corruption de ce monde qu'il a dit qu'il n'en restait pas la figure, nous a promis que dans ce cataclysme universel la charité subsisterait éternellement dans le même éclat et la même vigueur. Quelques-uns ont admiré l'union parfaite qui est entre tous les citoyens de cet empire, et qui les lie si étroitement ensemble, que, bien qu'ils soient en grand nombre, elle ne fait qu'un cœur de cette multitude innombrable. Je laisse toutes les autres merveilles qui rendent cet état si florissant, qu'il a épuisé toute l'éloquence des Pères qui nous ont décrit sa pompe et son bonheur, pour nous représenter cette excellence que l'Epouse y a remarquée, dont elle fait tant de cas qu'elle, semble la préférer à toutes les autres, et se réjouir d'en avoir été gratifiée et de l'avoir possédée avantageusement (1) : c'est le bel ordre qui se garde dans cet état. Si vous demandez à S. Bernard en quoi consiste ce bel ordre, il vous répondra ainsi : (2) bien que la

(1) Ordinavit in me caritatem. *Cant.* 2.

(2) Factum est autem hoc cum in Ecclesia quosdam dedit quidem Apostolos, quosdam autem Prophetas, alios

charité soit une reine qui a sous elle divers officiers, parce qu'elle a diverses fonctions à exercer dans la vaste étendue de sa domination, pour l'exercice desquelles elle a besoin du ministère de plusieurs, néanmoins elle applique ses sujets à ces différentes fonctions avec une autorité si bien réglée qu'elle veut que chacun s'attache uniquement à l'emploi qu'elle lui aura ordonné, sans qu'il lui soit permis de changer ou d'en prendre un autre de son caprice, sous prétexte qu'il semblerait être plus glorieux à cette reine et plus avantageux à celui qui l'exercerait. C'est ce qui maintient cet excellent ordre qui reluit en cet état ; car, par ce moyen, il évite la confusion qui pourrait naître des entreprises que l'un ferait sur le ministère de l'autre, et il fait qu'il n'a point de fonction qui ne soit dignement exercée, par l'application particulière que chacun a pour celle à laquelle cette reine souveraine l'a destiné.

Or, l'emploi qu'elle a donné aux religieux dans son empire, c'est d'obéir, comme a remarqué excellemment cet abbé si célèbre entre les anciens Pères du désert, nommé Hypérichius, lorsqu'il prononça cette sentence toute divine, qui fait le sujet de ce livre : l'obéissance (dit-il) doit être le principal et l'unique métier du reli-

Evangelistas, alios Pastores, et Doctores ad consummationem Sanctorum. Opportet autem ut hos omnes una caritas liget, et contemperet in unitatem corporis Christi, quod minimè omnino facere poterit si ipsa non fuerit ordinata. Nam si suo quisque feratur impetu secundum spiritum quem accepit, et ad quæque volet indifferenter prout afficitur, et non rationis judicio convolaverit, dum sibi assignato officio nemo contentus erit, sed omnes omnia indiscretà administratione pariter attentabunt, non planè unitas erit sed magis confusio. *S. Bern. S. 49. in Cant.*

gieux. (1) C'était l'avertissement que S. Bernard, le père et le miroir des religieux, donnait à sa sœur, après qu'elle fut entrée dans la religion : *Vous ne devez plus penser qu'à obéir, car la fin et le métier d'un religieux ne doit être autre que de pratiquer et se perfectionner dans l'obéissance.* (2) Auparavant vous pouviez vous exercer dans d'autres vertus, pour satisfaire à votre condition et aux emplois que la charité vous pouvait avoir donnés dans son état, mais, dès lors qu'elle vous a appelé dans le cloître, elle n'exige plus de vous que l'obéissance, parce que cette vertu est celle qui doit faire tout l'exercice et la fin du ministère auquel elle vous a destiné, et qui est celui de la religion. Je ne prétends pas, disait un autre maître de la vie spirituelle, (c'est S. Laurent Justinien (3), que nous pouvons appeler avec justice le disciple de S. Bernard, puisque dans ses livres on voit reluire si parfaitement l'esprit et les paroles de ce religieux abbé), que tous les chrétiens soient obligés d'obéir, de quelque condition qu'ils soient; mais cette obligation commune n'empêche pas que l'obéissance ne soit la vertu propre des religieux, et le caractère qui les distingue des autres conditions. Ce doit être le cercle dans lequel ils doivent faire rouler toute leur vie; c'est

(1) Ministerium monachi est obedientia. *Hyperich. in vitis patrum.*

(2) Non venisti ad sanctam Congregationem ut voluntatem tuam compleas, sed ut voluntati alienæ obedias. *Bern. S. 6. de modo benè vivendi.*

(3) Hanc in specialem eligat sponsam quisquis Deo famulari desiderat, præcipuè tamen in cœnobiis et congregationibus Deo dicatis, hæc tenaciter custodienda est propterea quicumque collegialiter vivere decrevit in suo principio propriam abdicet voluntatem. *S. Laur. Just. c. 7. de discip. et perfect. Monast. convers.*

l'épouse qu'ils ne doivent jamais abandonner ; c'est l'exercice auquel ils doivent continuellement s'occuper jusques à la fin de leurs jours.

Sévère Sulpice, parlant des monastères qu'il avait vus en Égypte, nous assure (1) qu'ils avaient établi pour loi fondamentale de la vie religieuse, de dépendre entièrement de la conduite d'un supérieur, de ne rien faire de son mouvement et d'être toujours prêt à exécuter tout ce qu'il ordonnerait. Ils estimaient cela si nécessaire pour la religion et pour l'avancement des religieux, qu'ils n'en recevaient aucun dans leur monastère, comme nous le dirons plus au long ailleurs, qu'il n'eût fait une protestation solennelle de ne jamais plus faire sa volonté en rien, et qui n'eût été soumis à une longue et difficile épreuve pendant plusieurs années.

Les anciens Pères, dit S. Jean Climaque en son degré quatrième, soutenaient que le principal article du contrat que nous faisons avec Dieu en entrant dans le monastère est l'obéissance ; ce qui faisait dire à un excellent Père que c'est la vertu qui dispose le mieux de toutes l'esprit à la vie religieuse, et l'y établit le plus solidement (2).

Il ne faut que considérer ce que c'est qu'un religieux, pour tomber d'accord de cette vérité si importante. Dans les Canons il est appelé *un homme de sujétion et de discipline* (3); Or, il n'y a point de sujet ni de disciple qui ne soit soumis au commandement d'un supérieur et à

(1) Præcipua et prima virtus obedientia est. *S. Sever. Sulp. dial. c. 5. et* 11.

(2) *Diadoque schol.* 29. 97. *in grad.* 4. *Climaci.*

(3) Monachorum vita subjectionis habet verbum et discipulatus. 7. *q.* 1. *C.* hoc nequaquàm est.

l'instruction d'un maître. Dans S. Denys (1), on le nomme *Thérapeute*, c'est-à-dire un serviteur de Dieu par excellence, à cause de la pureté, dit-il, et de l'éminence des services qu'il rend à Dieu. Si l'on demande à S. Thomas en quoi consiste cette pureté et cette éminence, il vous répondra (2) que c'est que le religieux fait un holocauste de lui-même à ce souverain Seigneur : le propre de l'holocauste, c'est de consumer et sacrifier toutes les parties de la victime; la plus noble de celles qui soient dans l'homme, c'est la volonté; le religieux donc ne saurait s'offrir en holocauste, ni rendre à Dieu les services si purs et si excellents que son état demande de lui, sans renoncer à sa volonté, ce qui se fait par l'obéissance.

Le même S. Denys nous fait remarquer que de tout temps on a appelé les religieux des personnes uniques, à cause de cette intime et singulière union qu'ils doivent avoir avec Dieu, d'où S. Thomas conclut au lieu ci-dessus indiqué, que les religieux ont une obligation particulière de s'adonner à la contemplation des vérités éternelles; parce que, dit-il, ce nom auguste de religieux ne signifie autre chose qu'une personne émancipée dans le culte de Dieu, et qui doit être si unie avec lui qu'ils ne fassent tous deux, dans le langage de l'Apôtre, qu'un même esprit.

Or s'il y a rien qui fasse cette parfaite unité d'esprit, c'est la conformité dans les sentiments et dans les inclinations; car c'est être bien uni que n'avoir qu'une même pensée dans notre entendement et qu'une même pente dans notre

(1) *S. Denis. c. 16. cœlest. Hierarch.*
(2) *D. Th. 22. q. 146. art*

cœur; et se peut-il rien trouver qui fasse plus étroitement cette conformité que l'obéissance, puisque, captivant notre jugement et soumettant notre volonté à celui qui nous commande, elle fait que dans les deux, qui sont le supérieur et l'inférieur, il n'y a qu'une même pensée et qu'une même inclination? Et s'il est vrai, dans le sentiment de S. Thomas, qu'un religieux, pour remplir dignement son état, doit être inviolablement occupé à la contemplation des perfections divines, qui lui peut obtenir plus efficacement cette application si forte que l'obéissance, puisque l'on ne saurait l'avoir que par le dépouillement de tous les soins de ce monde? et n'est-ce pas l'obéissance qui nous en détache le plus, vu qu'elle nous décharge du plus fâcheux de tous, qui est la conduite de nous-mêmes, nous en faisant faire un heureux transport à notre Supérieur par la soumission aveugle qu'elle nous fait rendre à sa conduite? C'est donc elle qui, allégeant de cette manière le religieux, le met dans l'état le plus naturel et le plus propre pour la contemplation, et qui par conséquent le rend plus digne de son nom, qui signifie une personne unique et entièrement émancipée au culte et au service de Dieu. C'est pourquoi une des plus illustres filles du Carmel, Ste. Magdelène de Pazzi avait coutume de dire *que celui-là était le plus parfait dans la religion, qui désirait plus sincèrement d'honorer Dieu, et celui-là le désirait le plus qui désirait en tout faire sa sainte et adorable volonté en se soumettant à tous.*

Pour donner un plus grand jour à cette vérité, il faut se souvenir de cette admirable doctrine du maître de la théologie, que le religieux est obligé de tendre incessamment à la perfec-

tion. Il ne le saurait faire s'il n'écarte tous les obstacles qui pourraient arrêter sa course ; or il n'y a rien de plus puissant pour éloigner tous ces empêchements, que l'obéissance, c'est pourquoi S. Bernard l'appelle avec beaucoup d'emphase *la séparante en chef et au souverain degré* (1), soit parce qu'elle ôte les plus grands empêchements qui sont ceux de notre volonté déréglée ; car la pauvreté ne rompt que les obstacles extérieurs, et la continence ne s'oppose qu'à ceux de la chair ; tandis que l'obéissance attaque et éloigne ceux de l'esprit et de la volonté, qui, étant plus intérieurs, sont plus difficiles à vaincre; soit parce que, cette séparation étant faite, toutes les autres indispensablement s'ensuivent, étant renfermées dans celle-ci, ni plus ni moins, dit S. Thomas (2), que le particulier dans l'universel.

Enfin le religieux fait une profession particulière de suivre Jésus-Christ, se considérant comme celui à qui se souverain Maître dit ces paroles : *viens et suis-moi* (3) ; et peut-être serait-ce pour cela que S. Thomas dit que la religion est un nouveau choix que nous faisons de Dieu, parce que par la profession religieuse nous déclarons publiquement que nous nous mettons de nouveau à sa suite d'une manière plus étroite et plus sublime, et nous disons avec le Prophète, *que notre âme s'est attachée après lui* (4) : *Mais prenez garde*, dit S. Augustin à tous les religieux, *que le Prophète ne dit pas*, *et que vous ne devez pas dire non plus que votre âme*

(1) Obediendia est in summo abdicativa. *Bern.*
(2) *D. Th.* 22. *q.* 186. *art.* 5. *ad.* 4. *et a.* 6. *in corp.*
(3) Veni et sequere me. *Luc.* 18.
(4) Adhæsit anima mea post te. *Ps.* 62.

s'est attachée avec Dieu, mais après Dieu, ni que Jésus-Christ n'exige pas de vous de marcher avec lui, mais de le suivre, pour vous apprendre qu'il doit tenir le devant et que vous devez venir après lui, c'est-à-dire que vous devez suivre sa volonté et non pas lui la vôtre, et que vous devez vous soumettre à son sentiment, et non pas lui condescendre au vôtre. (1) Ce fut l'égarement précipité qu'il reprocha à S. Pierre, quand il voulait le détourner de souffrir par un zèle trop inconsidéré : *Va*, lui dit-il, *après moi*, comme s'il lui eût voulu dire, remarque judicieusement S. Augustin : *Tu es un disciple, c'est donc à toi à prendre tes lumières de moi qui suis ton Maître, et non pas à toi à me les donner; autrement ce serait prendre le devant et non pas suivre après, comme doit faire un disciple.* C'est ce que fait noblement l'obéissance dans un cœur religieux, puisque nous faisant dépendre entièrement de la volonté et du jugement de notre supérieur, elle nous fait toujours aller après Jésus-Christ et jamais devant; c'est donc elle qui nous rend parfait disciples de ce divin Sauveur, dont la volonté est que nous le suivions par la soumission de nos inclinations et de nos sentiments, et que nous ne le précédions jamais par l'acomplissement de notre volonté.

S. Bernard représentait aux religieux avec une force d'esprit admirable cette vérité, quand il les avertissait qu'ils ne devaient pas se flatter ni s'assurer pour porter l'habit des Saints, *car ce*

(1) Caritatem habe quo glutino agglutinetur anima tua post Deum, non cum Deo sed post Deum, ut ille præcedat te sequaris; qui enim voluerit Deum antecedere, consilio suo vult vivere et non vult sequi præcepta Dei; propterea Petrus repulsus est quando voluit consilium dare Christo pro nobis passuro. *D. Aug. in Ps.* 62. *et* 126.

n'est ni le vêtement, ni la rasure des cheveux qui font les Saints, mais la pureté de cœur et l'innocence de vie (1) ; et voulez-vous savoir, ajoute-t-il, comment vous pourrez l'acquérir, écoutez le moyen que vous en donne le souverain Maître de la perfection, Jésus-Christ : *si quelqu'un veut venir après moi* (ce qui est, comme nous l'avons dit, plus propre aux religieux qu'à tout autre), *il doit se renoncer à lui-même, car s'il ne se quitte entièrement il n'approchera jamais de Jésus-Christ.* Est-il rien qui nous dépouille plus de nous-mêmes que l'obéissance, puisqu'elle anéantit ce qu'il y a de principal en l'homme, qui est sa volonté et son jugement? *Il y a plusieurs religieux*, poursuit ce dévot abbé (2), *qui publient hautement qu'ils ont embrassé une vie apostolique, et qu'ils font la profession des Apôtres ; mais je leur demande en quoi ils croient être les successeurs des Apôtres? s'ils se figurent que c'est de faire des miracles comme eux, ou de prêcher sa parole dans tous les coins du monde, ils se trompent ; leur vie est apostolique en ce point que S. Pierre nous a marqué par ces paroles : Nous avons tout quitté pour vous suivre. Or, suivre Jésus-Christ n'est*

(1) Non vestis religiosa sed mentium munditia Monachum facit. Non capitis abrasio sed Christi dilectio probatum Monachum reddit. Ait Dominus Jesus, si quis vult venire post me abneget semetipsum, quia nisi quis à semetipso deficiat, ad Christum Regem sublimem non appropinquat. *S. Bern. S.* 11. *in cœna Domini.*

(2) Apostolicam omnes nos viam professi sumus, Apostolicæ professioni nomina dedimus universi. Quod sanè non de eâ gloriâ sanctitatis dixerim, quam non ibi tantum sed universo orbi suscipere meruerunt, sicut scriptum est, suscipiant montes pacem populo et colles justitiam, sed de eorum potius professione quâ pro omnibus Petrus loquitur dicens : Ecce nos reliquimus omnia et secuti sumus te. *S. Bern. S. contra ingrat.*

autre chose, comme nous l'avons déjà montré, que de marcher après Jésus-Christ par la soumission sincère et aveugle que nous rendons à ses commandements dans la personne de nos supérieurs, ce qui se fait par l'obéissance. De là l'on doit juger combien est grossière et blâmable cette erreur si commune dans la plupart des religieux, qui s'imaginent avoir satisfait à leur profession en appliquant tous leurs soins à se rendre habiles à la prédication, à manier adroitement des affaires, ou à exercer d'autres emplois qui sont éclatants ou conformes à leur humeur, et néanmoins ils n'auront aucun soin d'apprendre le métier qui leur est propre et qui fait le caractère et l'essence de leur profession religieuse, c'est-à-dire celui d'obéir. Il n'y a point d'artisan, si stupide et si lâche qu'il soit, qui, une fois engagé en un métier, ne fasse ses efforts pour y réussir, et qui par un long usage, n'y devienne plus habile, car il se persuade très-bien qu'il serait l'opprobre de tous les hommes, si après tant d'années qu'il se serait exercé dans un métier, il n'avait pas plus d'industrie et d'habileté à le faire qu'au commencement, et il croit que, s'il ne passait pour un monstre de nature, il serait estimé un homme sans jugement et sans raison. N'est-ce donc pas déplorable que ces religieux n'aient point de honte d'être si négligents à se perfectionner dans leur art, celui d'obéir, et d'être les seuls qui, après plusieurs années, sont plus ignorants dans ce métier qu'ils n'étaient le premier jour qu'ils l'entreprirent? car, au moins s'ils n'en avaient ni l'habitude ni l'adresse, ils avaient le désir de l'acquérir; mais la longueur des années leur en ôte le désir et la facilité. Les autres, le temps les polit dans leur

art ; et les religieux, le temps les rend plus grossiers ; les autres, l'usage les rend habiles et les perfectionne ; et les religieux, l'usage de leur religion les rend moins propres à exercer leur métier, dans lequel, pour mieux dire, ils sont moins habiles, parce qu'ils n'en font point d'usage.

Je ne fais pas grand cas, disait un des plus parfaits disciples et enfants de S. François (1), d'entrer dans la cour d'un roi, et d'obtenir quelque faveur de lui, si je ne sais vivre à la façon de la cour pour me maintenir dans son palais et m'avancer dans les bonnes grâces du prince : aussi c'est bien peu à une personne d'être entrée dans la religion, qui est la cour du souverain de tous les rois, et d'y avoir même reçu des grâces signalées de ce magnifique prince, si elle n'étudie l'air de cette cour, et si elle n'apprend sa façon de vivre pour y persévérer. Or, elle n'est autre que l'obéissance, c'est la grande maxime de cette cour ; c'est celle qui fait sa différence essentielle des autres ; c'est celle par laquelle on y fait de grands progrès, et sans laquelle tout ce qu'on y fait, si saint et si éclatant que cela nous paraisse, est inutile. Et ainsi chaque religieux doit prendre pour lui ce salutaire conseil que S. Paul donnait autrefois à son cher disciple : *Ministerium tuum imple*, fais ton métier ; que ce soit là ton unique occupation, car si tu le fais tu es parfait, et si tu l'abandonnes tu ne fais rien pour ta perfection, quand tu ferais les actions les plus héroïques du christianisme. Aussi, l'on peut dire à un religieux : fais ton métier qui est d'obéir ; mets là tout ton soin, car si tu le fais bien, c'en

(1) *F. Gilles, dans les Chroniques de St. François. l. 7. c. 319.*

est assez pour être un parfait religieux, et si tu le fais mal, ou que tu le quittes tout-à-fait, comme il est assez ordinaire dans les religieux pour prendre d'autres emplois, c'en est assez pour te perdre, quand tu ferais les plus nobles actions qu'on ait remarquées dans les plus vertueux héros de l'Église, vu que cette parole de S. Bernard est véritable, que la carrière d'un religieux doit être l'obéissance. (1) Ce n'est pas qu'il ne doive pratiquer les autres vertus, qu'il ne puisse exercer d'autres emplois, mais c'est que, quelque occupation qu'il ait, et quelque exercice qu'il fasse, il doit dépendre de l'obéissance, et ne doit lui préjudicier en rien ni le détourner d'obéir, parce que c'est son principal, et s'il faut ainsi parler son essentiel métier, dans lequel il doit trouver son avancement et qui seul suffit pour faire un parfait religieux.



CHAPITRE II.

Qu'est-ce que l'Obéissance.

La première notion qu'on doit prendre, dans quelque art que ce soit, est de sa nature et de son essence; car s'il est vrai, selon les philosophes, que l'on ne peut jamais devenir savant en aucune science, sans apprendre à résoudre sa doctrine dans son premier principe, il est aussi impossible de devenir jamais habile en aucun métier sans en connaître sa nature; de sorte que, ayant entrepris de former un religieux à obéir,

(1) Stadium nostrum est observantia mandatorum Dei. *S. Bern. in Cœnâ Domini*

j'ai été obligé d'abord de lui montrer ce que c'est que l'obéissance.

Si nous la voulons établir avec les règles de l'École, S. Thomas, qui en est le maître, dit *que c'est une vertu par laquelle nous accomplissons le commandement de notre supérieur comme de Dieu même.* Vertu qu'Aristote confond avec la justice légale, et qu'il relève si haut qu'ainsi que cette brillante étoile nommée Lucifer l'emporte sur toute les autres par son éclat et sa grandeur, ainsi l'obéissance, dit-il, ou cette justice légale, est plus éminente que toutes les autres vertus morales, soit par son prix, soit par son étendue. La si haute excellence de cette vertu ne sera pas difficile à comprendre si nous nous servons de la maxime des philosophes, que nous enseigne Aristote, qu'il faut mesurer la beauté des vertus par la bassesse et la difformité du vice qui leur est opposé ; car y a-t-il vice plus détestable aux yeux de Dieu que la désobéissance, qui est son contraire ? Le Prophète la compare (1) au péché des enchanteurs, des sorciers et des idolâtres, qui sont les plus atroces et les plus abominables entre tous les mortels, vu qu'ils attaquent directement la Divinité. Il faut donc conclure par la raison des contraires que bien que l'obéissance n'aille pas immédiatement à Dieu, et s'arrête en quelque façon sur son Supérieur, pour passer de lui à la Divinité, comme nons l'avons vu dans sa définition, elle ne laissera pas d'être beaucoup élevée sur plusieurs autres vertus, qui seront dans la classe des morales.

Pour la mieux faire connaître, et captiver plus

(1) Quasi peccatum ariolandi est, repugnare, et quasi scelus idolatriæ, nolle acquiescere. 1. *Reg. c.* 15.

fortement les cœurs des religieux à son amour et au désir de sa possession, j'ai voulu faire d'autres représentations de sa nature, qui, bien qu'elles n'aient pas la rigueur de l'École, sont néanmoins si énergiques que je les ai crues propres à élever les religieux à une plus grande connaissance, et à les échauffer d'un plus ardent amour pour cette excellente vertu, ce qui est l'unique fin de ce livre. S. Jean Climaque la dépeint avec ces couleurs : *L'obéissance est un entier renoncement à sa propre volonté ; c'est un mouvement sans réflexion, une mort volontaire, une vie exempte de toute curiosité, un combat sans péril, une puissante défense à l'égard de Dieu, un mépris de la mort, une navigation assurée, et un voyage qui s'accomplit en dormant ; enfin, l'obéissance est le tombeau de la volonté et le réveil de l'humilité.* Chaque mot mériterait une sérieuse réflexion ; mais, parce que ce serait trop m'étendre et que, d'ailleurs, il se rencontrera dans ce livre plusieurs occasions de les expliquer en détail, je m'attache à cette seule parole, que l'obéissance est le sépulcre de la volonté ; et, pour en mieux concevoir la portée, il faut remarquer qu'il y a cette différence entre un homme mort et celui qui est déjà enseveli, que le mort, bien qu'il ait perdu tous les mouvements de la vie, retient néanmoins sous la forme d'un cadavre quelque apparence d'homme et quelque figure de ce qu'il était auparavant. On y voit encore les linéaments de son visage, la disposition de ses parties, et toute la structure de son corps; mais quand il est enseveli, le tombeau le cache si bien qu'on ne voit plus ce qu'il est, et il ruine si entièrement ce beau tout qu'on n'en peut rien apercevoir. Aussi,

pour être un véritable obéissant, il ne suffit pas d'avoir fait mourir sa volonté de telle manière qu'on en voie encore quelque reste ; mais il la faut avoir tellement ensevelie qu'il n'en paraisse plus aucun vestige, et qu'on ne connaisse pas même qu'il y ait eu jamais en cette âme de la propre volonté. C'est pour cela que les Saints comparent la profession religieuse, en laquelle on fait le vœu solennel d'obéissance, au baptême ; car comme dans ce sacrement de régénération, nous nous ensevelissons, selon l'Apôtre, pour le monde si entièrement que nous déclarons que non-seulement nous renonçons à son esprit, mais même à sa pompe extérieure, c'est-à-dire que nous ne voulons pas même que sa figure paraisse en nous, aussi le religieux quand il fait son vœu d'obéissance, fait une déclaration publique qu'il se dépouille si parfaitement de sa volonté, qu'il ne veut pas même qu'il en reste l'apparence extérieure : c'est l'instruction que donnait autrefois S. Pierre aux premiers chrétiens, quand il les exhortait au renoncement des choses du monde. *Sachez*, leur disait-il, *que vous devez quitter l'affection du siècle, ni plus ni moins que des enfants d'obéissance, leur volonté.* (1) Car, comme un obéissant véritable anéantit si fort sa volonté qu'il n'en reste pas même la superficie extérieure, de même votre amour pour Jésus-Christ doit avoir tellement étouffé toute la cupidité du monde qu'il n'en paraisse pas seulement dans vous la figure.

L'obéissance, disait autrefois cette digne fille du Carmel, cette illustre duchesse de Bretagne, la Mère Françoise d'Amboise, *est le premier des*

(1) Quasi filii obedientiæ, non configurati prioribus ignorantiæ vestræ desideriis. 1. *Petr.* 1.

vœux religieux qui nous lie les pieds et les mains pour nous mettre en la possession et sous le domaine de Dieu. Elle faisait allusion à ce fameux mort de l'Évangile, le Lazare, qui avait, dit-on, dans son sépulcre les pieds et les poings liés, pour signifier combien il était éloigné et incapable d'avoir aucune opération ni aucun mouvement propre. Il n'est pas moins nécessaire, dans la pensée de cette âme si expérimentée dans l'obéissance, qu'un religieux, pour être obéissant, ait tellement enseveli sa volonté dans celle de son Supérieur qu'il ne puisse plus se remuer que par ses ordres, comme s'il était lié et garroté. Or, où trouve-t-on des religieux si dépouillés de toutes leurs inclinations qu'on ne voie en eux aucun vestige de leur propre volonté, et si bien morts à leurs sentiments qu'il n'en reste nulle apparence extérieure? Ceux-là sont si rares qu'on les peut regarder comme des miracles que Dieu a faits dans les communautés où ils se trouvent; et pourtant c'est ce que tous les religieux protestent hautement d'acquérir dans leur profession, car, faisant vœu d'obéissance, vertu qui n'est autre chose, selon S. Jean Climaque, que le tombeau de la volonté, ils déclarent par là qu'ils veulent tellement travailler à l'étouffer qu'il n'en paraisse plus aucun signe, ni qu'il en reste plus la moindre figure.

L'expression de notre Ste. Magdelène de Pazzi ne me semble différer en rien de la précédente: *L'obéissance;* disait-elle, *demande une âme sans volonté, une volonté sans jugement, un jugement sans esprit, un esprit sans yeux et aveugle à tout, excepté pour obéir à tout le monde. N'est-ce pas avoir une volonté non-seulement morte, mais même ensevelie dans le tombeau?*

Saint Laurent Justinien dépeint avec d'autres couleurs la nature de l'obéissance : *C'est*, dit-il, *un sacrifice raisonnable et libre de notre volonté*. Quelqu'un pourrait s'étonner, et il se pourrait faire, que quelque lâche obéissant prît de là prétexte d'user de réserve dans son obéissance, alléguant que dans le sacrifice on ne brûlait qu'une partie de la victime à l'honneur de Dieu, et qu'on réservait l'autre pour les Prêtres et les officiers du temple, et qu'ainsi, dans l'obéissance, il suffirait d'immoler une partie de sa volonté à Dieu, se rendant propriétaire de l'autre, ou que ce serait assez d'offrir la volonté sans toucher à l'entendement. (1) Ces imparfaits obéissants prendraient très-mal les paroles de ce saint Patriarche pour couvrir leur lâcheté : il ne prétend pas, en disant que l'obéissance est un sacrifice, qu'on y retranche la moindre partie ; mais parce que le sacrifice est une satisfaction de nos péchés et une expiation de nos crimes, ainsi qu'il est porté dans la loi ancienne, au lieu que l'holocauste est une offrande qu'on fait à Dieu purement pour son honneur ou pour reconnaître quelque bienfait qu'on a reçu, il veut nous apprendre que l'obéissance a la vertu de racheter nos péchés pour nous en donner plus d'amour. Ou il faut dire, donnant plus à fond dans sa pensée, qu'il s'est accommodé au langage du prophète Samuël en prenant son sentiment ; ce Prophète, étant envoyé de Dieu à Saül pour le reprendre de sa désobéissance, lui dit : *il vaut mieux obéir qu'offrir la graisse des moutons* ; ou il faut remarquer, pour comprendre

(1) Hæc quoque lex hostiæ pro delicto sancta sanctorum est, idcirco ubi immolabitur holocaustum mactabitur et victima pro delicto. *Levit. c. 7.*

la force de son raisonnement, que dans le sacrifice des animaux il n'y avait rien de plus agréable à Dieu que l'offrande et la consommation de leur graisse. C'est pourquoi il est souvent commandé dans le Lévitique d'offrir sur les autels la graisse des animaux en odeur de suavité, et, dans tous les sacrifices, de la réserver à Dieu seul, ce qu'on n'observait pas pour les autres parties de la bête qu'on immolait, vu que dans les sacrifices pacifiques, et dans plusieurs autres, on offrait pour les péchés. Dieu n'avait aucune part à la chair des animaux, et dans les autres il n'en avait qu'une partie, mais dans quelque sacrifice que ce fût, la graisse était consumée à son honneur, c'est pour cela qu'il était défendu dans l'ancienne loi d'en manger sous peine de mort. De sorte que le prophète Samuël, en représentant à ce roi rebelle, qu'obéir est quelque chose de plus excellent qu'offrir la graisse des moutons, non-seulement nous a voulu relever le mérite de cette vertu admirable, mais nous a voulu apprendre que pour la pratiquer dignement ce n'était pas assez d'offrir une partie de nous-mêmes, quand ce serait même la plus noble, mais qu'ainsi que la graisse était la dernière chose qu'on immolait à Dieu, de même l'obéissance suppose toutes les autres parties d'un religieux, tant intérieures qu'extérieures, déjà sacrifiées quand elle achève ce noble sacrifice par l'immolation de la volonté. S. Laurent Justinien ne pouvait donc mieux nous représenter l'excellence de la nature de cette vertu qu'en l'appelant un sacrifice, puisque c'est dire que l'obéissance est non-seulement la plus parfaite, mais la plus entière abnégation qu'on puisse faire de nous-mêmes, ce qui ne convient qu'aux âmes

sublimes. En effet, Josephe, au livre sixième de ses Antiquités, au lieu de ces paroles de notre Vulgate que Samuël dit à Saül, qu'il vaut mieux obéir qu'offrir la graisse des moutons, lui fait dire que Dieu ne se plaisait pas tant dans les sacrifices que dans les bons et les justes. (1) Si vous demandez au savant Abulensis qui il entendait par ces bons et ces justes, il vous répondra que ce sont les obéissants, parce qu'à vrai dire, ce sont les parfaits de ce monde et ceux qui sont selon le cœur de Dieu.

Il faut achever ce tableau de la nature de l'obéissance par cette courte mais énergique peinture qu'en fait N. S. M. Thérèse : *obéir*, dit elle, *c'est souffrir*. Prenez garde que cette séraphique maîtresse de la perfection ne limite pas ce mot. *souffrir* à la volonté, au jugement ou au corps, à l'honneur ou à la vie, à la santé ou aux maladies, aux supérieurs ou aux inférieurs, à Dieu ou aux hommes, mais qu'elle dit généralement qu'obèir est souffrir, pour signifier que pour être parfait obéissant, il faut souffrir en toutes les façons et dans toutes nos puissances, soit corporelles, soit spirituelles; qu'il faut avoir un jugement sans lumière, une volonté sans inclination, un corps sans mouvement, une âme indifférente aux consolations ou aux désolations. L'on doit être sans désir, sans honneur, sans amour, sans affectation pour la santé plutôt que pour la maladie, pour la vie plutôt que pour la mort. Voilà ce que cette divine maîtresse comprend dans ce

(1) Dicit Josephus (lib. Antiq.) quod Samuel dixerit Sauli Deum non super sacrificia delectari sed super bonos et justos, hujusmodi autem esse illos qui ejus consilium et mandata sequuntur, ut nihil aliud benè se judicant agere nisi quod pro Dei fecerint voluntate. *Abul. in c.* 15. *q.* 24.

peu de mots, *obéir est souffrir*, et ce qu'elle avait appris non-seulement par ses oraisons et son expérience, mais encore par l'instruction que Jésus-Christ en fit à un de ses enfants dans une apparition miraculeuse dont il le favorisa. Voici comme elle-même la raconte.

« Il y avait dans un de nos monastères un religieux si adonné à l'obéissance qu'il fit la résolution de ne jamais rien refuser de ce que son Supérieur lui commanderait. Un jour, comme il revenait du travail extraordinairement las et fatigué, il s'assit pour se délasser un peu ; à peine s'était-il assis que le Supérieur vint, et lui commanda de prendre sa bêche et d'aller travailler au jardin. Ce commandement lui fut tout-à-coup fort sensible, et son corps fatigué le ressentit si vivement qu'il suggéra d'abord à son esprit de plaider pour son soulagement, en représentant au Supérieur son extrême lassitude ; néanmoins le souvenir du propos qu'il avait fait d'accepter simplement tout ce qu'on lui commanderait vainquit cette soudaine résistance d'une nature abattue. Il prend sans rien répliquer sa bêche, et s'en va, ou pour mieux dire, se traîne au jardin, tant il était fatigué. Comme il passait sur un pont, Jésus-Christ lui apparut portant sa croix sur ses épaules, mais avec tant d'abattement qu'il ne pouvait se soutenir. Il lui dit : *vois si ta lassitude est dans l'extrêmité de la mienne, et si pour obéir je n'ai pas été plus fatigué que tu ne saurais l'être : apprends qu'on ne saurait obéir sans souffrir, et qu'obéir n'est autre chose que souffrir*. Cet excellent religieux reprit courage à ces paroles, blâma son corps de s'être plaint si facilement, et se fortifia tellemment dans sa première réso-

lution de ne jamais répliquer à aucun commandement qu'on lui pût faire à l'avenir, que, quelque accablement qu'il eût et quelque contradiction qu'il sentît, jamais il ne montra le moindre dégoût pour tout ce qu'on lui put commander. »

D'après cet exemple et cette doctrine, l'on peut voir par avance, car nous le traiterons plus au long en un autre endroit, combien est déraisonnable la pensée de ces religieux qui veulent bien obéir à leurs supérieurs, pourvu qu'ils ne leur commandent rien qui choque leur inclination du corps ou de l'esprit; mais qui, aussitôt que l'obéissance fait tant soit peu de violence à l'un ou à l'autre, s'échappent en mille plaintes et en mille murmures, jusques à en venir à l'insolence d'appeler leur Supérieur un tyran qui s'est dépouillé de toute la douceur que doit avoir un père. Ce n'est que chagrin, qu'inquiétude continuelle; ce ne sont que des tristesses, qui leur serrent si fort le cœur qu'ils sont incapables d'aucun bien, car se figurant que leur nature est surchargée d'un plus grand poids qu'elle ne saurait porter, ils ne pensent qu'à secouer le joug de la religion, au lieu de l'adoucir par une volontaire et généreuse soumission. Je voudrais bien savoir de ces religieux qu'est-ce qu'ils prétendaient faire dans leur profession, en disant qu'ils faisaient vœu d'obéissance; je leur demande s'ils ont jamais cru qu'obéir, c'est faire ses inclinations : ce serait un égarement d'esprit trop étrange, car quel est celui à qui il reste encore quelque lumière de la raison, qui osât soutenir qu'obéir, c'est faire sa volonté? la seule signification du mot montre assez que c'est suivre et accomplir la volonté des autres. Or, quelle apparence qu'on puisse toujours faire la

volonté d'autrui sans faire nulle violence à ses inclinations? Je veux qu'un Supérieur n'ait d'autre application que celle d'ajuster ses commandements à leurs désirs, il n'est pas moins impossible qu'il favorise toujours leur inclination, soit à cause de leur inconstance, qui leur fait changer d'autant de sentiments qu'il y a d'heures dans la journée, soit à cause de la nécessité des affaires qui obligent le Supérieur à vouloir des choses qui ne peuvent être au gré des religieux; et ainsi, c'est avoir perdu le sens que de s'imaginer de vouloir obéir sans vouloir souffrir. L'expérience donc fera toujours voir que cette maxime de sainte Thérèse est très-juste : *Obéir est souffrir.*



CHAPITRE III.

Combien y a-t-il de sortes d'Obéissances.

C'est une vérité très-constante que le vice s'est si bien paré des couleurs de la vertu, ou que notre aveuglement est si grand que nous avons peine à discerner l'un d'avec l'autre, et qu'à moins d'avoir une vue bien épurée on se méprend facilement dans le discernement des deux. Mais il est bien plus vrai de dire que l'homme est moins clairvoyant pour distinguer la vertu d'avec la vertu, son commencement d'avec sa fin, son enfance d'avec son âge viril, sa faiblesse d'avec sa force, et son état d'imperfection d'avec son état parfait; car, quelque masque que prenne le vice, il paraît toujours quelque trait de sa laideur qui nous fait connaître le déguisement qui

le cache, et d'ailleurs le vice, selon le philosophe, ayant plus de contrariété avec la vertu qu'elle n'en a avec elle-même dans ses divers états, ne nous saurait si facilement tromper; mais la vertu paraît si conforme à elle-même dans ses différents degrés, qu'on prend facilement le change, et que l'on se flatte aveuglément d'y avoir fait de grands progrès, lorsque à peine on y a fait quelques pas. Il sera donc fort important d'expliquer les diverses sortes d'obéissance, afin que chaque religieux voie ce qu'il en aura acquis.

Les saints Pères nous proposent trois sortes d'obéissance. La première est forcée, la seconde servile, et la troisième filiale. J'en ajoute une quatrième, qui est la plus commune parmi les religieux, et qu'on peut réduire à la seconde; l'importance pourtant de la matière nous obligera à l'expliquer en particulier, c'est une obéissance politique. La première est propre aux créatures insensibles. *Ainsi*, dit S. Laurent Justinien, *que toutes les créatures n'ont pu résister à cette parole puissante et efficace qui les tirait du néant, elles ne peuvent aussi résister à cette parole qui leur intime ses commandements.* (1) Tous ses ouvrages respectent ses ordres avec tant de soumission qu'ils ne les ont pas plus tôt reçus qu'ils les ont exécutés, et les ont exécutés de la même façon qu'il leur est prescrit, sans qu'ils y puissent rien ajouter ni altérer. Car, s'il semble que parfois ces créatures changent leur commune façon d'agir que Dieu a impri-

(1) Deus et Dominus noster quemadmodum sempiterno verbo suo cuncta creavit ex nihilo, ita potestate suâ universa proprio regit imperio, adeo ut nulla excipiantur quæ non ipsi famulentur. *S. Laur. Justin. c. 6. de obed.*

mée au fond de leur être, ce n'est pas un droit de leur nature, ni un coup de leur liberté, mais un effet de la divine providence qui leur signifie des ordres nouveaux auxquels elles sont obligées d'obéir comme au premier. Si le soleil s'arrête dans sa course pour aider par ses lumières un Josué qui combat les ennemis de Dieu, c'est un ordre qu'il reçoit de sa divine bonté toujours disposée à secourir les siens, et non pas un effort de sa liberté. Si le ciel ouvre ses cataractes pour inonder la terre et ensevelir dans ses eaux les péchés du monde, si le feu descend du ciel pour embraser des villes pécheresses, et si la terre s'ouvre sous nos pieds pour perdre des sacriléges qu'elle ne peut plus supporter, ce ne sont pas des coups volontaires, mais des châtiments de la divine justice, qui arme ses créatures pour sa défense, et qui aime mieux aller contre l'ordre établi dans la création de l'univers que de souffrir des criminels rebelles et opiniâtres dans leur crime.

La deuxième sorte d'obéissance s'approche fort de la première : c'est celle que la crainte servile produit et entretient. On peut dire qu'elle est contrainte et forcée comme l'autre, puisque le religieux qui n'a que cette obéissance n'inclinerait jamais sa volonté à obéir, s'il n'appréhendait le châtiment de son Supérieur. C'est la seule crainte de la peine qui le fait agir, et il n'en faut point d'autre preuve que ce qu'il fait dans l'absence ou dans la condescendance de son Supérieur. Dès lors qu'il le perd de vue, il n'y a point de commandement ni de loi qu'il ne viole; s'il rencontre quelque prélat mou ou timide, qui n'ait pas la fermeté ni le courage de s'opposer à ses déréglements et de punir ses inobservan-

ces, y a-t-il loi qu'il ne transgresse, commandement qu'il ne méprise? L'on connaît dans la philosophie quel est le principe d'un mouvement par la cessation de ce mouvement même. L'on y enseigne que les intelligences doivent mouvoir tous les cieux, parce que si elles venaient à cesser d'agir sur eux, leur mouvement serait suspendu, et en morale on juge qu'elle est la fin de chaque action, parce que nous la voyons arrêtée ou agissante, selon la présence ou l'absence de cette fin. Ce principe si incontestable ne nous servira-t-il pas pour conclure que la seule crainte des peines est l'unique mobile de l'obéissance de ces religieux, puisque nous la voyons cesser quand il n'y a plus lieu de craindre des peines par la mollesse ou l'absence d'un Supérieur; et qu'elle ne subsiste qu'autant qu'un Supérieur les voit et les intimide, par l'autorité généreuse et inébranlable qu'il a de corriger et punir les transgressions qu'ils feront contre leurs règles ou leurs commandements? Qu'est-ce autre chose qu'obéir par contrainte et en esclave, vu que la pensée de S. Augustin est juste, que la servitude naît de la crainte?

La troisième obéissance que je nomme politique, se trouve dans ces religieux qui n'ont point d'autre vue en obéissant que de ménager leur intérêt. Ils feront ce qu'un Supérieur leur commandera, parce que s'ils refusaient de le faire, il les priverait de plusieurs autres choses qui sont selon leurs inclinations, comme du commerce avec les séculiers, de la résidence dans un couvent plutôt que dans un autre, ou bien il les appliquerait à d'autres offices, qui seraient peut-être plus pénibles et plus contraires à leur humeur. Il est, disent-ils, de la prudence de pren-

dre le moindre pour éviter le pis, et de contenter le Supérieur en quelque chose pour tirer satisfaction en plusieurs autres. Je dis que c'est être bon politique, et non pas bon religieux, que c'est avoir beaucoup d'adresse et non pas d'obéissance; car cette vertu ne peut plus subsister dès lors que l'on ne regarde plus un Supérieur comme tenant la place de Dieu, or ces obéissants prétendus peuvent-ils se flatter de n'envisager que Dieu dans la personne de leur prélat, puisqu'ils n'ont point d'autre vue que de conduire habilement leur soumission pour n'être point traversés dans leur intérêt ou leur inclination? Tous ces tours qu'on donne à l'obéissance la ruinent, parce qu'ils viennent de la prudence de la chair qui est son ennemie irréconciliable. L'abbé Gilbert dit à ce propos un mot, auquel je voudrais bien que ces religieux si adroits et si bons politiques fissent quelque attention. (1) La politique du monde, dit-il, est si fort opposée à la loi de Dieu qu'elles se détruisent l'une l'autre; il ne faut pas penser de les pouvoir accorder avec toutes les souplesses artificieuses du monde, il serait plus facile d'étouffer entièrement la prudence de la chair et la politique du monde que de les joindre un moment avec l'amour et la conduite de la loi de Dieu; et cependant c'est l'entreprise téméraire de cette obéissance politique, car que prétendent ces politiques par toutes ces adresses sinon d'unir la loi de Dieu, qui est le commandement de leur Supérieur, avec leurs intérêts qui sont les vues inséparables de la pru-

(1) Prudentia carnis legi Dei aut repugnat et inimica est, aut omnino perit et nulla est, aut resistit, aut ex toto desistit, potest perimi ut penitus non sit, non potest perimi ut ei contemperata sit. *Gilb. l. 22. in Cant.*

dence de la chair ? A quoi visent-ils, si ce n'est à contenter leurs inclinations, faisant semblant de suivre celles de leur Supérieur ? Pour le dire en un mot, ils ne se recherchent qu'eux-mêmes par cette feinte apparence d'obéissance.

La quatrième obéissance est l'unique qui en mérite le nom, puisque c'est la seule qui en a la nature ; c'est une obéissance filiale, ou si nous voulons tenir le même langage que S. Pierre, c'est une obéissance de charité. (1) Cet Apôtre lui a donné ce beau nom, dit S. Bernard (2), pour la distinguer de cette obéissance paresseuse et servile, qui est plutôt l'effet d'une nécessité forcée, que d'une inclination volontaire qui cherche à se soumettre ; car celle que l'amour produit ne regarde purement et simplement que la volonté de Dieu, elle ferme les yeux à toute autre considération, et ne pense qu'à anéantir sa volonté pour faire régner celle de Dieu dans toute la conduite de sa vie. C'est cette obéissance qui fait le caractère des religieux, d'autant plus que si le métier d'un religieux doit être d'obéir, il n'y a que cette obéissance filiale, obéissance d'amour, qu'on puisse appeler avec justice une obéissance religieuse, toutes les autres étant communes aux créatures insensibles ou aux démons, comme celle qui est forcée et involontaire, ou aux mondains les plus déréglés du siècle, comme celle qui est politique. Combien trouverait-on de personnes des plus corrompues dans leurs mœurs et des plus attachées à leurs inclina-

(1) Castificantes corda vestra in obedientiam caritatis. 1. *Petr.* 2.

(2) Pulchrè ipsam per hoc sequestrans ab illa inerti et servili obedientiâ quodammodo nec caritati proximâ sed obnoxiâ necessitati. *Bern. l. de præcepto et dispens.*

tions qui feindront de les rompre dans quelque soumission qu'ils rendront à autrui, parce que ce sera un moyen de se satisfaire plus pleinement en d'autres rencontres! S'ils ne le faisaient pas, cette puissance à laquelle ils semblent obéir les priverait de tous ces plaisirs et de toutes ces commodités qu'ils ne veulent point quitter, et ainsi ils concluent par les maximes de cette politique mondaine, qu'il vaut mieux se faire violence en ce point que se mettre en état, par une résistance opiniâtre, d'être privé de toutes ses satisfactions. Mais l'obéissance religieuse n'a point d'autre vue que de faire la volonté de son Supérieur, parce que c'est la volonté de Dieu. Cela étant, n'a-t-on pas sujet de craindre qu'il y ait bien peu de véritables religieux, puisque cette sorte d'obéissance se rencontre rarement dans les cloîtres? Celui-ci obéit à ce Supérieur, parce qu'il est assez condescendant à ses inclinations; cet autre, parce qu'il est assez autorisé dans la religion pour l'élever dans les charges; un autre, parce qu'il aura le pouvoir de le faire réussir dans cette affaire qu'il a entreprise. Ce sont les vues ordinaires de l'obéissance de la plupart des religieux, qui ont donné sujet à notre vénérable père Jean de la Croix, de dire qu'il se trouvera un grand nombre de religieux à l'heure de la mort, qui n'auront pas fait un seul acte d'obéissance. N'est-ce pas étrange que des religieux qui semblaient être dans de continuels exercices d'obéissance, finissent leur vie sans avoir obéi une seule fois? Et cependant il n'y a rien de si vrai, parce que leurs actes d'obéissance qui paraissaient si spécieux et si magnifiques, n'ont été que des recherches d'eux-mêmes, et qu'une politique adroite et étudiée pour avancer leurs

intérêts ou contenter leurs inclinations; et cela se rencontre si souvent dans les religieux que l'abbé Gilbert ne craint pas de dire : trouver une autre obéissance dans les cloîtres que cette obéissance ingénieuse, intéressée et politique, ou pour le moins cette obéissance servile qui n'agit que par crainte, est si extraordinaire qu'on le doit compter parmi les miracles les plus rares. (1) Qu'est-ce autre chose qu'un miracle bien rare, de trouver un parfait religieux, puisque son caractère est l'obéissance filiale qui agit par amour? S. François (2), interrogé par ses religieux sur la vraie obéissance, répondit que difficilement on trouverait un homme au monde qui la possédât, et pour le leur persuader il leur citait l'exemple d'un corps mort. Prenez, disait-il, un corps sans âme, mettez-le où vous voudrez, il ne contredit point, il ne résiste point; changez-le de place, il ne s'y oppose point; donnez-lui telle posture qu'il vous plaira, il la prend sans résistance; si vous le mettez sur un banc, il ne regarde pas plus en haut qu'en bas. Voilà une figure naïve d'un véritable obéissant. Or, où trouvera-t-on des religieux qui soient si souples, si maniables et si dociles à leur Supérieur, qu'il les puisse employer à l'office qu'il voudra sans éprouver de résistance, qu'il les puisse changer quand il lui plaira ou d'emploi ou de demeure sans contredit de leur part, qu'il leur puisse donner en un mot telle posture qu'il jugera à propos pour la Religion, sans qu'ils s'altèrent, sans qu'ils répliquent, et sans qu'ils regardent

(1) Bona et oculata simplicitas ita simulationem excludens ut non caliget in veritate, rara hæc hodiè in terris avis. *Gilb.* 16.

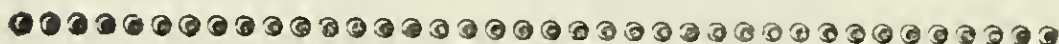
(2) *L.* 1. *des Chroniques de St. François. ch.* 29. *tom.* 1.

plutôt en haut qu'en bas ; c'est-à-dire sans qu'ils n'aspirent aux emplois plus honorables plutôt qu'aux moindres, et qu'ils ne se plaignent de la conduite du Supérieur et du peu d'inclination qu'il a pour eux de les tenir si longtemps dans ces bas offices ?



LIVRE SECOND.

De la dignité de l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

Sa première excellence tirée de son objet.

Si en morale c'est une vérité reçue de tous les théologiens que les vertus tirent leur noblesse des objets qu'elles regardent, on ne saurait nier que l'obéissance ne soit beaucoup élevée au-dessus de celles qui sont inférieures aux théologales, puisqu'elle prend son vol jusques à Dieu. Il est vrai qu'elle s'arrête sur son Supérieur; mais elle ne le considère qu'autant qu'il est revêtu du pouvoir de Dieu. Ce n'est pas sa sainteté, sa science, ou ses autres perfections qu'elle regarde, quand elle se soumet à ses commandements; mais purement la personne de Dieu qu'il lui représente dans son autorité de Supérieur. C'est cette seule pensée qui attire ses respects et ses soumissions; car l'arrêt qu'elle fait sur son Supérieur est si passager, si court, et si imperceptible, qu'il retarde bien peu le vol qu'elle fait jusques à Dieu. Les saints Pères ne mettent pas grande différence dans ces deux exercices de notre foi, ou lorsqu'elle regarde la Divinité en elle-même, ou quand elle la considère voilée des faiblesses de notre humanité; parce que dans l'une et l'autre façon, cette divinité est au-des-

sus de l'activité de l'homme, et est une matière capable d'exercer notre foi. Bien plus, ils disent que son exercice est plus difficile et plus méritoire, quand il se porte sur une divinité cachée sous notre infirmité, que lorsqu'il s'occupe à contempler la divinité en elle-même; car notre foi doit être d'autant plus éclairée et pénétrante que son objet est plus couvert. Le grand effort de la foi et sa dernière vigueur, qui ne se trouvent que dans les âmes sublimes, est de se faire passage à travers des voiles les plus obscurs à nos sens, et qui leur cachaient le plus les vérités: il n'y a qu'une foi bien pénétrante, disait autrefois excellemment S. Léon, qui puisse dissiper ces ombrages, et faire voir ce qui est caché sous ces rideaux si grossiers. (1) N'est-ce pas pour cette même raison que ces oracles de la vérité assurent que le mystère de l'Eucharistie exerce plus notre foi que les autres, et que la sainte Église l'appelle avec pompe un mystère de foi, parce que la Divinité est encore plus cachée sous les espèces sacramentales que sous le voile d'une humanité infirme? Ce ne sera donc guère moins glorieux à l'obéissance de regarder Dieu caché dans la personne de son Supérieur, que si elle le considérait en lui-même. Au contraire, il peut y avoir en cela souvent plus de mérite; car il faut que notre foi fasse de plus grands efforts pour découvrir Dieu dans une personne vicieuse tel que pourrait être un Supérieur, et pour recevoir et exécuter ses ordres avec autant de respect et d'exactitude que s'ils partaient de lui-

(1) Magnarum hic vigor est mentium, et valdè fidelium lumen est animarum incunctanter credere quæ corporeo non videntur intuitu, et ibi figere desiderium quo nequeas inferre conspectum. *S. Leo S. de Ascens. Domini.*

même. Il n'y a point de prince qui n'estime et ne récompense autant l'obéissance qu'on rend à ses commandements quand ils sont signifiés par ses hérauts et ses officiers, que lorsqu'il les intime lui-même, et cependant il fait plus de cas d'être obéi en la personne de ses lieutenants qu'en la sienne propre, parce qu'il juge très-sagement que si l'on a tant de déférence pour ses commandements quand ils sont signifiés par les autres, on en aurait bien plus encore s'ils sortaient immédiatement de sa bouche; et que si leur infidélité est assez intelligente pour reconnaître son autorité royale cachée dans la personne de ses officiers, elle la reconnaîtra avec bien plus de soumission, quand elle paraîtra avec toute son évidence. Il faut croire aussi que Dieu n'estime pas moins la soumission qu'on rend à sa Majesté souveraine, quand elle parle par ses lieutenants qu'elle a établis sur la terre, qui sont les Supérieurs, que si elle parlait en personne, et que même il agrée plus celle qu'on rend aux Supérieurs, parce qu'il est plus difficile de se soumettre en l'honorant déguisé dans une personne souvent indigne de tenir sa place, soit par la corruption de ses mœurs, soit par l'obscurité de ses connaissances, ou par plusieurs autres défauts qui ne représentent rien moins que Dieu, que de l'honorer et de se soumettre à sa personne même. D'ailleurs, c'est une induction infaillible : si l'on a tant de respect pour lui, lorsque il ne paraît pas qu'il nous parle lui-même, combien plus en aurait-t-on s'il nous parlait immédiatement? C'était le raisonnement du frère Gilles, religieux simple, mais dont la simplicité était éclairée d'une prudence toute

céleste. *J'aime mieux*, disait-il, *obéir à un Su-*
» *périeur, pour l'amour de Dieu qu'obéir à Dieu*
» *même, car celui qui obéit au vicaire de Jésus-*
» *Christ, à plus forte raison lui obéirait-il s'il*
» *lui commandait en personne?* (1) »

Quand Jésus-Christ, dans l'assemblée générale des hommes et des Anges, veut relever le mérite de ses fidèles serviteurs, il s'attache principalement et uniquement à ce qu'ils l'aient reconnu et servi lorsqu'il était le plus déguisé dans la personne du pauvre, considérant que c'est la plus noble de toutes leurs actions et celle qui devait faire le comble de leur gloire. J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger. J'ai eu soif, et vous m'avez abreuvé. J'ai été en prison, et vous m'avez visité. Et afin que l'on ne crût pas qu'ils avaient peu fait, il ajoute, pour donner à ces actions tout l'éclat qu'elles méritent : c'est que vous m'avez rendu tous ces services charitables, non-seulement lorsque je conversais visiblement avec vous, mais même lorsque je m'étais caché dans la personne d'un pauvre ; c'est ce qui rend votre charité et plus agréable et plus glorieuse, puisque c'est un témoignage invincible de sa sincérité et de son ardeur ; car, que n'aurait-elle fait à ma personne, si elle l'eût vue immédiatement, puisqu'elle lui à rendu tant de bons offices lorsque je l'avais le plus cachée sous celle d'un pauvre ? Il faut que cette vertu soit bien agissante puisqu'elle porte sa pointe jusques au fond de la chose ; il n'appartient qu'aux faibles agents de n'effleurer que la superficie des sujets, et c'est imiter l'action d'un Dieu que de donner jusques dans la substance. Or, lorsque quelque

(1) *Dans les Chroniques de S. François. c. 1. l. 7. ch. 39.*

chose est plus cachée, il faut pénétrer plus avant pour la découvrir, y a-t-il rien de plus caché que la Divinité dans la personne d'un pauvre gaiement réduit à la dernière nécessité ; et par conséquent n'est-ce pas une action bien louable de reconnaître cette Divinité si bien déguisée, et de lui rendre les mêmes services que si elle était le plus évidente à nos yeux? Disons de même à notre sujet, est-il rien de plus caché qu'un Dieu dans la personne d'un supérieur, qui peut être le plus vicieux de tous ? Par conséquent c'est une action d'un grand mérite et digne d'une grande louange, que de rendre hommage et d'obéir à cette majesté couverte d'une voile si grossier et si indigne de sa grandeur, avec le même respect que si elle-même commandait en personne. Combien donc est grande l'erreur de ces religieux qui ont coutume de dire : si c'était Dieu même qui me le commandât, j'exécuterais volontiers ses ordres ! mais pourquoi obéir à un supérieur vicieux, ignorant, et qui n'a rien qui le relève au-dessus des autres ? C'est une excuse fort extravagante en fait d'obéissance ; car cette vertu ne regarde pas son supérieur à cause des rares talents de nature ou de grâce dont Dieu la gratifié, mais parce qu'il tient la place de Dieu. Or, quel qu'il soit, un supérieur, représente toujours l'autorité et la personne divine ; ainsi, au lieu d'user de cette défaite ridicule pour ne pas obéir, ces religieux devraient prendre la pensée qu'avait un saint homme dans une occasion pareille : je recevrais avec autant de soumission, disait-il, la vérité qui me serait annoncée par un diable que si elle m'était annoncée par un Ange, puisqu'elle ne laisserait pas d'être une vérité dans l'organe du diable aussi bien que d'un

Ange bienheureux, et que d'ailleurs je ne cherche que la vérité, de quelque part qu'elle vienne. Un véritable obéissant doit tenir un semblable langage et avoir un pareil sentiment dans le cœur pour l'obéissance. Il m'importe peu, doit-il dire, pour obéir, que mon Supérieur soit bon ou mauvais, savant ou ignorant, parce que ce n'est pas ce que mon obéissance regarde en lui, mais seulement la personne de Dieu qui me commande par sa bouche et qui me peut être aussi bien représentée par le plus vicieux que par le plus saint prélat. Au contraire, plus ce prélat sera corrompu, plus mon obéissance en sera glorieuse, parce qu'elle aura besoin de plus de lumières pour découvrir Dieu sous une apparence enlaidie de tant de vices, et ce sera un témoignage d'une plus grande soumission pour l'honorer, même lorsqu'il semble moins digne d'honneur. C'est une obéissance qui n'est pas dans le sens, mais dans l'esprit, puisqu'elle ne voit rien dans son Supérieur qui ne fût plus capable de l'écarter que de l'attirer, et qui, par conséquent, ne puisse être que plus agréable à Dieu, puisqu'il nous a ordonné si expressément de l'adorer en esprit et en vérité. Cela suffit pour faire voir combien l'obéissance est noble par son objet, puisqu'elle touche de si près la majesté de Dieu. Nous poursuivrons plus au long en un autre endroit cette matière, comme étant la plus importante de cet ouvrage.



CHAPITRE II.

Seconde excellence de l'Obéissance, tirée de la préférence qu'elle a sur toutes les autres actions d'un Religieux.

C'est un droit si justement acquis à l'obéissance, d'avoir la prééminence sur toutes les actions religieuses, qu'on ne peut le lui contester sans taxer d'ignorance et d'injustice tous les anciens Pères du désert ; car ce ne serait autre chose que vouloir donner de la lumière aux soleils les plus lumineux de la perfection, et entreprendre de corriger ceux qui ont été reconnus dans tous les siècles pour les maîtres les plus habiles de la vie spirituelle. Voici donc comment ils prononcent sur ce noble différend, non pas au nombre de deux ou trois, mais tous unanimement, après avoir sérieusement et longtemps agité cette question si importante : *Notre sentiment*, disent-ils, *est que l'obéissance doit être préférée au travail des mains, à la lecture, au silence, à la solitude, et, pour le dire en un mot, à toutes les autres vertus.* (1) Cette décision passait pour si équitable et si constante dans leur esprit, qu'un saint homme ayant présenté quatre religieux à l'abbé Pambo, dont l'un jeûnait beaucoup, l'autre pratiquait une rigide pauvreté, le troisième s'adonnait avec une grande ardeur à tous les exercices d'une charité frater-

(1) Hanc scilicet obedientiam non solum operi manuum, ceu lectioni, vel silentio et quieti cellæ, verùm etiam cunctis virtutibus ità præferunt ut huic judicent omnia postponenda. *Cassian. l. 4. de institut. renunc. c. 6.*

nelle, et le quatrième s'attachait fortement à obéir, pour savoir de ce sage maître lequel des quatre était plus à considérer et à suivre, il donna la préférence á l'obéissant, par cette raison que les autres, quelque violence qu'ils se fissent dans la pratique de leur vertu, restaient toujours maîtres d'eux-mêmes, tandis qu'un obéissant s'étant entièrement désapproprié de lui-même, n'en a plus le domaine ni l'usage. (1) Or, une action est d'autant plus élevée dans la perfection qu'il y a moins du nôtre et que notre nature et nos inclinations y ont moins de part. Cela est si glorieux que cet abbé si judicieux appelle ces obéissants de véritables confesseurs, les comparant à ces illustres confesseurs qui, dans la primitive Église, avaient souffert beaucoup de peine dans l'exil ou dans les autres tourments sans répandre leur sang jusques à perdre la vie. C'est un sacrifice si pénible, en effet, que d'immoler sans cesse sa volonté pour faire celle d'un supérieur, que l'obéissance, bien qu'il n'y ait point d'effusion de sang, mérite la qualité auguste de la confession la plus honorable qu'un religieux puisse faire à Dieu.

Et afin d'ôter tout soupçon d'injustice contre un sentiment si équitable, Dieu voulut autoriser cette vertu par la manifestation qu'il fit à un des anciens habitants du désert des magnifiques récompenses qu'il donnait aux obéissants. Il lui fit voir quatre ordres différents de personnes. Le premier était de malades, le second

(1) Quia alii tres virtutem quam possident voluntate propriâ retinent, hic autem scilicet obediens voluntatem suam abscindens alienæ voluntatis se servum fecit : tali autem veri confessores sunt si usque in finem ita permanserint. *Pambo in vitis Patrum. l. 5. c. 14.*

d'hospitaliers, le troisième de solitaires, et le quatrième d'obéissants. Chacun avait une gloire éclatante qui lui était très-particulière, mais il vit que celle des obéissants l'emportait de beaucoup sur les autres : ils étaient ornés d'un collier très-précieux; ils portaient sur la tête une couronne d'or comme des rois souverains, et étaient revêtus de toutes les autres marques royales, pour relever cette sujétion qui les avait fait plier sous la volonté des autres pendant toute leur vie, sans s'en être écartés d'un moment.

Les païens mêmes, bien qu'ils fussent très-aveugles dans les maximes de la vertu, ont applaudi si fort à ce sentiment, que Zénon reprit fort aigrement Hésiode de ce qu'il avait coutume de donner le premier rang à celui qui était savant par lui-même, et de placer au second l'obéissant (1), lui reprochant que c'était faire un renversement injuste; et pour rétablir les choses selon l'équité dans leur rang, il soutient que celui qui obéit, doit être le premier, et qu'après doit suivre celui qui devient savant par lui-même; car celui-ci n'a que la connaissance, et l'obéissant joint l'action à la lumière; et il est bien plus glorieux de faire ce que l'on connaît que de s'arrêter dans la connaissance. Qu'est-ce qu'obéir, disait un de ces philosophes, sinon de réduire à l'effet ce que l'on nous fait connaître (2)? C'est ce qui fait la grande gloire de l'obéissance, et ce qui l'élève sur toutes les autres vertus religieuses. C'est pourquoi cet insigne patriarche de la compagnie de Jésus, S.

(1) Optimus ille quidem qui paret recta monenti, sed probus ille quoque est qui noverit omnia per se. *Zeno.*

(2) Parere dicitur, qui quod didicit optimum esse, facit. *Laert. l. 7. c. 1.*

Ignace, qui a été si abondamment rempli des lumières du ciel, avait coutume de dire à ses religieux : *Souffrons de grand cœur que les autres religions nous surpassent en jeûnes, en veilles, et en les autres mortifications du corps ; mais ne cédons point la palme pour l'obéissance ; au contraire, je souhaite que nous les devancions tous à obéir, et que si les autres ordres ont pris diverses marques pour faire leur différence les uns des autres : les uns, l'oraison ; les autres, la retraite ; ceux-ci, la pauvreté ; ceux-là, la prédication, je veux que notre caractère qui nous distingue de tous soit l'obéissance.* (1) Tant cet homme divin estimait cette vertu, et était dans cette juste pensée, qu'elle devait être préférée à toutes les autres perfections religieuses. S. Grégoire remarque excellemment qu'il n'est jamais permis de faire le mal par obéissance, mais que souvent on est obligé d'omettre le bien, quand elle l'ordonne (2) ; il allègue pour preuve de sa pensée, le commandement que Dieu fit à notre premier père Adam : considérez, dit-il, qu'il lui défendit de manger du fruit de l'arbre de vie ; le fruit n'était pas mauvais, mais il lui défendit cette chose bonne, afin que, s'en privant pour obéir, cette obéis-

(1) Ab aliis religiosis ordinibus facilius patiamur superari nos jejuniis, vigiliis et cæterâ victûs cultûsque asperitate, quam suo quique ritu ac disciplinâ ritè suscipiunt, verâ quidem ac perfectâ obedientiâ abdicationeque voluntatis ac judicii maximè velim, fratres charissimi, esse conspicuos : quicumque in hâc societate Deo Domino nostro deserviunt, ejus denique Societatis veram germanamque sobolem hâc quasi notâ distingui. *S. Ignatius.*

(2) Sciendum quod nunquam per malum obedientiam fieri, aliquando autem debet per obedientiam bonum quod agitur intermitti.... sed ut meliùs per obedientiæ meritum homo benè conditus cresceret. *S. Greg. l.* 35. *mor. c.* 10.

sance lui attirât de plus grande grâces que celles qu'il avait reçues, et qu'il apprît à la préférer à toute autre vertu.

En effet, s'il faut descendre dans le particulier, est-il rien de plus loué dans les saintes Écritures que la dévotion intérieure, qui fait chaque jour mille et mille effusions de notre cœur devant les autels de Dieu, jusques à ce qu'il l'ait entièrement consumé, par la chaleur dont elle est allumée, et l'ait fait tout évaporer par sa flamme amoureuse? Est-il rien, dans ces mêmes saintes Écritures, de plus précieux que la pénitence, puisqu'elles nous apprennent qu'elle a assez de fonds pour racheter nos péchés et recouvrer nos âmes que nos crimes nous avaient ravies? Et se peut-il trouver des éloges plus pompeux que ceux qu'elles donnent aux sacrifices, puisqu'elles leur attribuent notre réconciliation avec Dieu, l'épanchement des grâces que nous recevons, et tout le commerce que nous entretenons avec sa majesté? Et néanmoins ce même esprit divin élève l'obéissance au-dessus de la dévotion, au-dessus de la pénitence et au-dessus du sacrifice : au-dessus de la première, quand il déclare hautement qu'il fait plus de cas de l'obéissance que de la graisse des moutons. Si vous consultez S. Grégoire pour savoir ce que signifiait cette graisse, il répondra que c'était la figure de la dévotion du cœur, de sorte que Dieu, préférant l'obéissance à la graisse des animaux, l'élève au-dessus de la dévotion intérieure. (1) Il n'y a point de doute qu'elle

(1) Melior est obedientia quam victimæ, et auscultare magis quam offere arietum adipem, quia longè altioris est meriti propriam voluntatem alienæ semper voluntati subji-

n'ait le dessus sur la pénitence, puisqu'il est plus noble d'assujettir l'esprit que le corps pour le faire dépendre de Dieu, et s'il faut avouer que le sacrifice est le plus glorieux exercice de la religion chrétienne, l'on ne me saurait contester que l'obéissance ne soit un des plus excellents et des plus honorables sacrifices qu'on puisse faire à sa divine majesté, car si on le compare à ceux de l'ancienne loi, ils n'ont rien qui l'égale, puisque la matière qui les composait était une matière vile et chétive qui ne consistait qu'en des animaux, tandis que dans le sacrifice de l'obéissance, on immole l'esprit. Quant au sacrifice de la nouvelle loi, il est certain qu'il était d'un prix infini; néanmoins celui de l'obéissance à cet avantage sur lui, qu'il offre quelque chose qui nous est plus intime; et peut-être était-ce la réflexion de S. Grégoire, quand il remarquait que dans tous les autres sacrifices, la victime est étrangère, mais que dans celui de l'obéissance elle nous est si propre qu'elle fait la meilleure partie de l'homme. C'est ce qui a fourni une excellente matière à l'éloquence pompeuse de S. Chrysologue pour relever le sacerdoce du christianisme; ses paroles sont trop élevées pour s'exprimer par d'autres termes que les siens : *Oh! l'incomparable sacerdoce*, s'écrie-t-il, tout ravi d'admiration, *que celui d'un chrétien, dans lequel il est lui-même le prêtre, l'hostie et l'autel! Il n'a pas besoin de recourir à des animaux ou aux autres créatures pour faire ses sacrifices, il*

cere, quam magnis jejuniis corpus atterere, aut per compunctionem se in secretiore sacrificio mactare : quid est enim adeps arietum nisi pinguis et interna devotio? melior est tamen obedientia, quia qui perfectè voluntatem præceptoris sui implere didicit, in cœlesti regno et abstinentibus et flentibus excellit. *S. Greg.*

porte toujours dans lui et avec lui la matière de ses offrandes, et, ce qui est plus merveilleux, il égorge la victime et ne lui ravit point la vie, il offre du sang sans verser du sang, il sacrifie un corps sans lui donner la mort, et quelque sanglant que soit le sacrifice, l'hostie reste toujours vivante. (1) Dieu n'accepte plus, poursuit cette bouche d'or, des sacrifices qui ne soient personnels ; il veut qu'on lui offre le cœur, il demande pour victime notre volonté ; il est jaloux de notre esprit, et non pas de notre sang ; et il veut être apaisé par le sacrifice de nos inclinations, et non pas par celui de notre vie. C'est à ce sacrifice que S. Paul invitait tous les fidèles, quand il les priait si instamment par les entrailles de la miséricorde divine, d'offrir des hosties vivantes ; il les appelle vivantes, parce que dans ce sacrifice, quelque immolation qu'on fasse de la victime, elle conserve toujours sa vie, et est prête à être sacrifiée de nouveau sans que par cette réitération continuelle, elle doive jamais craindre d'être consumée. Lycurgue avait ordonné qu'on offrît en sacrifice, ce qu'il y avait de plus commun dans la nature ; et comme on lui demandait pourquoi il employait de si viles choses dans ses sacrifices, il répondit sagement que c'était afin que l'on ne manquât jamais d'honorer les dieux. Platon voulait que les sacrifices

(1) Inauditum Christiani pontificatus officium, quandò homo sibi ipse est sacerdos et hostia, quandò homo non extrinsecùs quod Deo est immolaturus inquirit, quandò homo secum et in se et quod pro se est Deo sacrificaturus portat, quandò et eadem manet. Hostia, idem et permanet sacerdos, quandò hostia mactatur et vivit, sacerdos nescit occidere qui litavit. Mirum sacrificium sanguis sine sanguine, corpus sine corpore offertur, volum sitit non sanguinem, placatur voluntate non nece. *S. Chrysolog. S.* 108.

fussent continuels, comme si toute la nature devait manquer aux devoirs qu'elle rend à l'homme, s'il ne s'acquittait de ce devoir envers Dieu. Philolaüs disait que la nature apprend aux hommes cette leçon, en consommant sans cesse les eaux et la terre en vapeurs pour en faire des offrandes au ciel. Or y a-t-il jamais eu personne qui ait plus honoré la majesté divine par des sacrifices continuels, que le religieux obéissant, puisque pour faire ses offrandes il n'a pas besoin de chercher ailleurs que dans lui-même la matière de son sacrifice, et qu'il est très-facile de les perpétuer attendu que ce qu'il offre, qui est sa volonté, ne périt jamais et est aussi propre à être offerte après un million de sacrifices qu'elle l'était dans le premier qu'elle fit? Cela étant, le sacrifice de l'obéissant, n'aura-t-il pas une gloire particulière sur tous les autres, qui se font d'une matière qui est étrangère ou qui se détruit à chaque fois qu'on l'immole? et après tant d'avantages, ne faudra-t-il pas avouer que l'obéissance doit avoir quelque préférence sur toutes les autres actions religieuses, puisque l'on trouve en elle plusieurs excellences qui l'élèvent sur les vertus les plus considérables?

Les Pères de la vie mystique ont clairement témoigné qu'ils étaient dans ce sentiment, quand ils ont donné ce jugement en faveur de l'obéissance, que le religieux doit quitter tout exercice pour faire celui de l'obéissance. Les théologiens établissent dans la contrition un amour de préférence, parce qu'une âme qui est véritablement contrite, est dans la disposition de quitter tout pour Dieu. Ces juges équitables du mérite des vertus pouvaient-ils donc plus nettement déclarer que l'obéissance est préférable à

toutes les autres vertus, qu'en ordonnant aux religieux qu'on doit quitter pour elle la pratique de toutes les autres? N'est-ce pas une action bien noble, que d'affliger son corps par la pénitence, puisque ç'a été l'exercice des plus illustres Saints du christianisme? Et néanmoins, on est obligé de la quitter quand l'obéissance l'ordonne. Nous n'en pouvons douter après l'exemple remarquable que nous a laissé le vénérable Frère Arnulphe, convers de l'ordre de Cîteaux, d'une obéissance qui lui fut si avantageuse, et qui lui donna une victoire signalée contre le démon. Ce fervent religieux avait déclaré une guerre si implacable à son corps, que ne se contentant pas des pénitences communes, il en pratiquait d'extraordinaires. Pour le châtier plus rigoureusement, il résolut de le priver du repos de la nuit pour s'appliquer à l'oraison, lorsque les autres se délassaient par le sommeil. Le Père maître, s'en étant aperçu, lui commanda de dormir comme les autres; on ne peut dire la peine qu'il eut à se donner ce soulagement, il se résolut pourtant à obéir. Comme il se disposait donc à prendre son repos, le diable lui apparut et lui cria : *Arnulphe, que fais-tu? où est cette ancienne rigueur? où est ce zèle pour l'oraison? où sont ces généreuses résolutions de souffrir? où est ce courage invincible de châtier ton corps? Ne sais-tu pas qu'il ne suffit pas d'avoir commencé, si on ne continue; qu'on ne triomphe pas, si on ne persévère jusques à la fin; que ta chair tirera plus d'avantage de cette petite satisfaction que tu lui donneras, qu'elle n'a été abattue par toutes les pénitences que tu as faites; de sorte que ce ne sera que tomber et se relever, vaincre et être vaincu? Lève-toi donc, poursuis tes oraisons, et ne souf-*

fre jamais ce reproche d'avoir quitté ton Dieu pour contenter ton corps. Arnulphe, comprenant la malignité de ces suggestions, lui répondit : *Retire-toi, Satan, qui, rempli d'un esprit rebelle, me veut suggérer la rébellion ; sache que j'aime à la vérité la pénitence, que j'avais résolu de la rechercher et de l'embrasser dans toutes les occasions ; mais sache aussi que quelque affection que j'aie pour elle, je lui préfère l'obéissance, et que je suis dans cette pensée que mon obéissance domptera plus ma chair que toutes mes austérités ; et qu'ainsi je ne me départirai jamais d'elle pour embrasser l'autre.* Le diable, confus de cette réponse, disparut soudain et laissa Arnulphe victorieux de ses attaques, de sa propre chair et de sa propre volonté par cette obéissance préférée. N'était-ce pas une action bien illustre que la réforme si noble et si parfaite d'un ordre aussi ancien que l'était celui du Carmel, et si chéri de la Sainte Vierge qu'elle s'en est déclarée la mère et la protectrice par des signes évidents? Et néanmoins, un jour que Ste. Thérèse avait entrepris et ébauché cette excellente œuvre, sa Supérieure lui commanda de l'abandonner et de revenir à son premier monastère ; cette obéissante réformatrice, aussi signalée par sa soumission que par sa générosité, quitta ce grand emploi si avantageux à l'Église et si honorable à Dieu, pour faire ce qu'on lui commandait. N'est-ce pas une occupation des plus saintes du christianisme que la contemplation ? il est vrai cependant que tous les maîtres de la perfection sont d'accord qu'on s'en doit priver pour obéir. Il est rapporté dans les chroniques de S. Fran-

çois (1), qu'un gardien ayant commandé à un religieux qui faisait oraison d'aller à la quête, cet inférieur trouva cet ordre mauvais, et alla porter sa plainte au frère Gilles, en lui disant : *Mon frère, je faisais oraison en ma cellule, et mon Supérieur vient de me commander d'aller faire la quête, de sorte que je vous laisse à juger s'il est juste que je laisse le plus grand bien pour le moindre.* Cet excellent maître lui répondit : *Mon frère, vous ne savez encore ce que c'est que l'oraison, car la plus sincère et la plus parfaite est que l'inférieur fasse la volonté de son supérieur.* N'est-ce pas l'emploi le plus noble du christianisme que la prédication, et surtout quand il est exercé par une sagesse incarnée? Et néanmoins S. Bernard nous fait remarquer que cette sagesse divine abandonna cet emploi si auguste pour obéir. (2) Il était resté à Jérusalem pour instruire les docteurs, afin qu'ils fissent part aux autres de cette excellente doctrine qu'il leur enseignerait. Marie et Joseph se plaignent de sa détention ; à leur insu, il leur représente que c'est la volonté de son Père; mais comme ils insistent à le ramener, il quitte tout pour leur rendre ses soumissions. Et ce dévot abbé découvre encore quelque chose de plus grand dans son procédé; car il dit qu'il fit pa-

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 1. l. 7. c. 7.*

(2) Non legistis in Evangelio quam formam obediendi puer Jesus pueris sanctis tradiderit? Nam cum remansisset in Jerusalem et dixisset, in his quæ patris sui erant, oportere se esse non acquiescentibus parentibus ejus, sequi illos in Nazareth, non despexit magister discipulos, Deus homines, verbum et sapientia fabrum et fœminam. Quid? etiam addit sacra historia, et erat inquit subditus illis. Quousque vos sapientes estis in oculis vestris? Deus se mortalibus credit et subdit, et vos in viis vestris adhuc ambulatis! *S. Bern. S. 19. sup. cant.*

raître depuis une plus grande sujétion à ses parents et une dépendance plus inviolable de leurs ordres; d'où il prend occasion de se plaindre de ces religieux qui sont si difficiles à obéir, préoccupés qu'ils sont de la vaine complaisance et de l'estime qu'ils ont pour leurs lumières, qui les leur font préférer à celle de tous les autres. *Quoi!* leur reproche-t-il, *la sagesse infinie de Dieu s'assujettit à la conduite d'un charpentier et d'une femme, et fait céder ses lumières divines à celles des hommes, et vous aurez peine à soumettre vos lumières à celles d'un Dieu qui vous éclaire par votre Supérieur, et à suivre la conduite de celui que Dieu prend un singulier soin de diriger et conduire pour notre bien! Apprenez que la grande force d'esprit consiste à se soumettre aux autres, et que jamais vous ne ferez paraître plus de prudence qu'en faisant éclipser toutes vos lumières pour ne suivre que celles d'un Supérieur, Car, quelque nobles et utiles que soient les services que vous prétendez rendre à Dieu, ils doivent toujours passer après l'obéissance, vu que le fondement sur lequel tous les religieux doivent élever leur perfection est, selon le témoignage des Pères, de préférer l'obéissance à toute autre action, quelque éminente qu'elle soit.*

Ainsi, n'est-ce pas un aveuglement insupportable dans quelques religieux, de faire tant les empressés pour chercher et trouver des moyens de s'avancer dans la perfection, d'inquiéter tantôt l'un, tantôt l'autre pour en apprendre quelque nouveau secret, et de se forger mille dévotions puériles pour s'y acheminer. A quoi bon tous ces empressements et toutes ces dévotions imaginaires, si ce n'est souvent pour les perdre?

Car c'est un piége des plus subtils que le diable leur puisse tendre, parce que ces religieux se figurent facilement que ces empressements ne peuvent venir que d'une ardeur véhémente pour la perfection; de sorte qu'ils se contentent dans ces désirs sans faire d'autre violence à leur inclination. C'est comme ceux qui, devant faire quelque voyage, s'amuseraient à chercher ou à demander incessamment aux uns et aux autres le chemin; sans doute ces personnes n'avanceraient rien pour leur voyage, et n'arriveraient jamais au terme. Aussi ce n'est que perdre le temps sans avancer, que de chercher incessamment à apprendre ce qu'il y a à faire pour acquérir la perfection. S. Augustin déclare hautement qu'il n'en sait point d'autre secret que de dire avec le prophète Isaïe, dans la même sincérité et la même affection de cœur que lui : *Seigneur, possédez-moi.* (1) Nous possédons une chose, quand nous en pouvons disposer comme il nous plaît, quand elle est à notre usage, quand nous la manions comme nous voulons; donc dire à Dieu : *possédez-moi*, c'est dire usez de moi comme il vous plaira, je suis à votre disposition, tournez-moi comme vous le jugerez à propos; j'y consens. C'est parler en parfait obéissant, puisque le propre de cette vertu est de nous mettre entre les mains de Dieu afin qu'il use de nous selon son plaisir, et de nous faire dépendre de lui comme il le trouvera bon. C'est, nous assure cette grande lumière de l'Église, S. Augustin, le grand chemin de la perfection; c'est le moyen le plus court et le plus assuré pour y faire de grands progrès; c'est l'offrande la plus

(1) Nil gratius Deo possumus offerre, quàm ut dicamus ei cum Isaia, posside nos. *S. August. in Ps.* 131.

agréable qu'un religieux puisse faire à Dieu, parce que le mérite de l'obéissance l'emporte sur toutes les autres actions religieuses.



CHAPITRE III.

Troisième excellence de l'Obéissance; qu'elle est la règle de la vie d'un Religieux.

Les philosophes tombent d'accord que la règle est toujours plus noble que ce qu'elle mesure; c'est pour cela qu'ils lui attribuent de particulières excellences, comme d'être uniforme, invariable, indivisible, et plusieurs autres qui lui donnent un grand prix. Le mouvement des cieux est beaucoup plus excellent que ceux que nous voyons ici-bas, parce qu'il doit régler tous les autres; ses révolutions sont mieux compassées et ont moins d'altération que toutes celles qui leurs sont inférieures. Le juge et le magistrat sont élevés au-dessus du peuple, parce que leur sentiments doivent servir de règle à sa conduite; il en est de même pour un capitaine à l'égard de ses soldats, qui prennent leur direction de sa sagesse. Or l'obéissance est la règle de la vie religieuse, parce que, cette vie consistant essentiellement dans la sujétion, il est très-naturel qu'elle tire sa conduite d'un supérieur, vu qu'il n'y a point d'inférieur qui ne doive dépendre de celui qui est au-dessus de lui; ou, disons que, la vie religieuse étant une parfaite imitation de la vie de Jésus-Christ, il est juste que le religieux, dans toute l'économie de sa vie, n'ait point d'autre règle que l'obéis-

sance, puisque l'obéissance a réglé toutes les actions de Jésus-Christ.

Si ce divin Sauveur veut commencer l'ouvrage de notre rédemption, il attend le temps qui lui est marqué par la volonté de son Père; car, bien qu'il sût, dit Rupert (1), qu'il était envoyé pour effacer les péchés des hommes, il se cache pendant trente ans, dans l'attente que le ciel lui ordonnât de commencer cette rédemption si souhaitée et si nécessaire, afin que dans un ouvrage si excellent, il n'y eût pas la moindre circonstance qui fût de sa propre volonté. Quoi de plus glorieux qu'effacer le péché; quoi de plus amoureux que de délivrer les captifs; quoi de plus désiré que cette rédemption, et quoi de plus utile que le soulagement de tant de malades moribonds? Et cependant Jésus-Christ diffère cette cure et cette guérison, pour que rien ne s'y ressentît de sa propre volonté; et il jugea plus à propos de suspendre l'exécution de cet important ouvrage que de le précipiter par un propre mouvement. Et lorsqu'il fut sur le point d'appliquer ce remède si souverain et si nécessaire aux hommes, il se présenta à son Père au jardin des olives, accompagné de trois disciples, comme autant de témoins de son obéissance, pour apprendre de lui si c'était l'heure qu'il avait arrêtée pour commencer la rédemption des hommes. *Mon Père,* lui dit-il, *vous savez que la première chose que je me suis proposée dans l'entreprise de cette rédemption a été de vous obéir ponctuellement et de suivre en tout vos ordres, et ainsi, quand il*

(1) Ipse juvenilem jam attigerat ætatem, et cum sciret se ad hoc venisse ut tanto pro cunctis officio fungeretur, tollendo scilicet peccata, humiliter apud se latebat, exspectans in formâ servi jubentis imperium, ut totum opus suum non voluntatis propriæ, sed veræ atque perfectæ foret obedientiæ. *Rup. l.* 2. *in c.* 2. 1.

vous a plu, je me suis caché et je suis demeuré dans le silence; quand vous l'avez ordonné, j'ai paru pour prêcher, et j'ai fait retentir ma voix dans les temples et les places publiques. Quand j'ai connu que c'était votre volonté que je fisse des miracles, tous mes membres, souples à vos commandements, ont conspiré d'un commun accord à faire des prodiges; ma bouche par sa salive guérissait des aveugles; ma langue par sa parole ressuscitait les morts; mes yeux par leurs regards attiraient les pécheurs; mes mains par leur attouchement redressaient les estropiés, ranimaient les paralytiques et fortifiaient les malades les plus languissants et les plus désespérés. A présent, si vous voulez consommer cet ouvrage par la souffrance, ces mêmes membres qui ont été si prompts à vous obéir pour faire des miracles, ne le seront pas moins pour recevoir des plaies, et donner tout le sang qui est dans leurs veines, afin d'accomplir cette même volonté toute sainte et adorable. Son Père lui ayant fait connaître qu'il le désirait ainsi et que le temps qu'il avait déterminé était venu, il se soumit et accepta ses ordres avec tant de résignation que toutes les parties de son corps, par une conspiration générale, donnèrent des gages de leur soumission en répandant du sang en abondance, comme si tous ses membres eussent été impatients d'exécuter au plus tôt cette divine volonté, et que les bourreaux eussent été trop lents à verser le sang destiné à apaiser la justice rigoureuse de son Père. C'était tout ce que désirait ce Fils obéissant, qui n'aspirait en toutes ses actions qu'à accomplir cette divine volonté qu'il avait choisie pour la règle de toute sa vie. C'est pourquoi, étant sur le point de ren-

dre son esprit à son Père, il prit à témoin le ciel et la terre qu'il avait exécuté fidèlement et de point en point tout ce que sa volonté divine avait ordonné de lui, et tout ce qu'elle avait écrit pour un monument éternel de sa résolution dans les saintes Lettres. Après cela il n'eut aucune peine pour détacher cet esprit de son corps et le mettre entre les mains de son Père, parce qu'il savait très-bien qu'ayant été attaché inséparablement à cette divine volonté qui doit régler toutes nos actions, il ferait avec cette règle adorable une union indissoluble pendant toute une éternité bienheureuse. Si donc la vie religieuse n'est qu'un portrait achevé de la vie de Jésus-Christ, n'est-ce pas une suite nécessaire de ce qu'elle ne doit point avoir d'autre règle que l'obéissance? Et n'est-ce pas errer dans le principe de la religion, de se figurer qu'une action puisse être de quelque prix sans être ajustée à cette règle? Je crains fort, dit S. Bernard (1), qu'il ne s'en trouve parmi nous dont on rejettera les actions qu'ils estimaient les plus vertueuses, pour n'avoir pas l'odeur du lis; car je vois que cet Époux ne se plaît que parmi les lis; et si vous voulez savoir quel est ce lis qui lui plaît si fort; je vous réponds que c'est l'obéissance, qui lui est si agréable que tout ce qu'on fait hors d'elle où contre elle ne lui saurait plaire, quand ce serait les actions les plus illustres du Christianisme. Car, lorsque nous les lui présenterons, il nous répondra ce qu'il nous a dit autrefois par un Prophète : ce n'est pas ce que je désirais de toi, ce sont des fruits de ta propre volonté et non pas des fruits de la mienne,

(1) *S. Bern. l. 71. in Cant.*

dans lesquels je ne saurais trouver aucune satisfaction; c'est pourquoi je pense, dit S. Bonaventure, que vous devez régler tous vos exercices par l'obéissance, si vous voulez qu'elles donnent de l'agrément à ce divin Époux. (1)

C'est la doctrine qu'il avait apprise de ce divin Maître de la vérité, quand il criait tout haut *que dans le ciel on ne fait nul cas de tous ces jeûnes, disciplines et mortifications qui se font de notre propre volonté* (2), et que ces pénitences qui de leur nature effacent nos péchés, loin d'apaiser la divine justice, ne font que l'irriter et le disposer à punir l'usurpation injuste que nous avons faite sur les droits de Dieu, en nous rendant propriétaires d'une action qui lui était due par le souverain domaine qu'il a sur nous. L'humilité, qui est si chérie et si estimée de Dieu, ne perd pas moins de son crédit et de sa valeur quand elle n'est pas conforme à cette règle, que toutes ces austérités qui se font par notre inclination. C'est ce que nous veut enseigner le Sage, quand il nous avertit *qu'il ne faut pas être humble dans sa sagesse* (3), c'est-à-dire qu'il ne faut pas laisser ce qui est de la volonté de Dieu sous prétexte d'une feinte humilité qui nous suggère qu'il serait bon de se conformer aux autres; que c'est un grand crime d'être trop particulier, et qu'il vaut mieux suivre le train commun que de faire le bien seul : ce sont les pensées que fournit une fausse humilité qui n'est pas réglée par

(1) Habenda est in agendis planè obedientiæ sanctæ autoritas, sine quâ nec etiam ipsa bona sunt bona: *S. Bonavent. Epist. specl. c.* 4.

(2) Ecce in die jejunii vestri invenitur voluntas vestra. *Isaiæ. c.* 58.

(3) Noli esse humilis in sapientiâ tuâ, ne humiliatus in stultitiam seducaris. *Eccles. c.* 13.

l'obéissance, pensées qui faillirent surprendre le Prophète Royal à tel point, qu'il avoue ingénument que son humilité l'aurait mis en danger de périr, s'il n'eût pris pour sa règle l'obéissance qu'il devait à la loi de Dieu (1); car il connut alors que ce n'est pas une vertu de se conformer aux autres pour faire le mal, et qu'il est toujours mieux de pratiquer la vertu avec le petit nombre qui la chérit et l'embrasse, que de suivre le vice avec cette troupe nombreuse de libertins qui lui donnent leurs affections.

Si la charité que nous avons pour Dieu, pouvait avoir une règle, elle n'en aurait point d'autre que celle-là, et il est certain qu'elle devient criminelle, où pour mieux dire, qu'elle n'est plus, si elle s'écarte de cette règle ou l'entraîne après elle; c'est pourquoi Jésus-Christ ne nous donne point d'autre marque de son amour que l'observance de ses commandements. *Vous connaîtrez*, dit-il, *que vous m'aimez si votre volonté s'attache à exécuter ce que j'ai commandé, et qu'elle n'ait point de plus forte pensée que celle de se soumettre à la mienne.* (2) Et pour ce qui est de la charité qui regarde le prochain, elle est obligée de suivre cette règle pour être parfaite et irréprochable.

Était-il rien de plus innocent que les libéralités de notre vénérable frère François de l'enfant de Jésus, dont la miséricorde de Dieu avait formé le cœur amoureux pour briller d'un vif éclat dans le monde? Il était si porté à faire l'aumône aux pauvres que cette inclination, déjà

(1) Nisi quòd lex tua meditatio mea est, tunc fortè periissem in humilitate mea. *Ps.* 118.

(2) Qui habet mandata mea et servat ea, ille est qui diligit me. *Joa.* 14.

convertie en sa propre nature, ne pouvait arrêter ses épanchements, si bien qu'étant entré en religion, et ayant reçu l'ordre de ne point se mêler des aumônes, il souffrit beaucoup de ce commandement. Mais comme il savait que le plus sûr était de régler sa charité par l'obéissance, il s'y soumit; néanmoins, comme cette inclination d'assister les pauvres agitait toujours son cœur, et que d'ailleurs l'amour est toujours ingénieux pour se satisfaire, il lui inspira cet artifice pour accorder son désir avec l'obéissance: Étant en cuisine, il trouva des têtes de poisson qu'on allait jeter dehors; il les ramassa avec soin et en fit un potage pour les pauvres, ne croyant pas violer l'obéissance, puisqu'il le faisait d'une chose inutile; mais il fut bientôt désabusé, car le Maître des novices, l'ayant surpris, le reprit aigrement et lui commanda de sortir du pot toutes ces têtes de poisson, et de se les attacher au cou pendant la journée. Cet obéissant novice, rentrant en lui-même et connaissant la faute qu'il avait faite, en eut un si vif ressentiment qu'il porta tout un jour pendu au cou ce caractère de sa désobéissance, mais avec tant de sévérité, que les guêpes, après s'être repues de cette viande, le piquèrent de tous côté fort vivement, sans qu'il en voulût chasser aucune. Il répondait humblement aux autres novices qui, émus de compassion, le pressaient instamment de les chasser: souffrez que ces insectes vengent ma désobéissance, et que j'apprenne à mes dépens que la charité de notre prochain, aussi bien que les autres vertus, doit être réglée par l'obéissance.

Non-seulement les vertus d'un religieux doivent avoir cette règle, mais encore les révéla-

tions, les extases, les suspensions, les paroles intérieures, et toutes les autres faveurs extraordinaires qu'il peut recevoir de Dieu, vu que c'est sur cette pierre de touche que les maîtres de la perfection les examinent, et les réprouvent si elles ne lui sont conformes. C'est pourquoi cette habile maîtresse de la vie spirituelle, notre sainte mère Thérèse (1), que la sagesse divine a instruite elle-même, donne cet avis à ses filles, de communiquer toutes ces sortes de grâces à leur Supérieur et de s'arrêter entièrement à leur décision, en la croyant plus certaine que toutes les connaissances et les lumières qu'elles auraient reçues dans l'oraison. Elle-même gardait si exactement ce procédé, que dans la rencontre de deux commandements contraires, dont l'un était de Dieu, et l'autre de son Supérieur, elle fit céder celui de Dieu à celui des hommes, disant ces paroles toutes divines : *Je peux me tromper dans les révélations, mais à obéir, jamais je ne serai trompée.*

Voici une autre confirmation de cette vérité, si solennelle et si incontestable par la sagesse de ceux qui l'ont donnée, et par l'importance du sujet sur lequel ils l'ont prononcée, qu'elle ne laisse plus aucun doute dans nos esprits.

Les Pères du désert, extrêmement surpris de la vie nouvelle que S. Siméon Stylite menait par une inspiration extraordinaire de celui qui n'a point de bornes dans ses profusions non plus que dans ses desseins, et qui se plaît à faire éclater sa vertu dans les plus grandes faiblesses, s'assemblèrent pour délibérer sur cette nouvelle façon de vie plus admirable qu'imitable, et consultè-

(1) *En son Livre de la perfection. ch. 39.*

tèrent longtemps si elle pouvait être de Dieu, ou si c'était quelque illusion du diable pour tromper les hommes. Ils furent fort partagés dans leurs sentiments, et aucun d'eux ne manquait de raison pour l'appuyer. Ceux qui l'approuvaient alléguaient que la main de Dieu n'est pas rétrécie dans une saison plutôt que dans une autre; qu'on avait vu autrefois plusieurs autres merveilles extraordinaires, ce qui pouvait faire croire, qu'il n'était pas moins facile à Dieu de maintenir dans le calme un homme sur une colonne si élevée, exposé à l'inclémence des saisons et à la fureur des tonnerres, que de soutenir les solitaires dans les déserts, dénués de toutes les commodités de la vie, et abandonnés à la rage des lions et de tous les autres animaux les plus féroces.

Ceux qui étaient d'un avis contraire répondaient que c'était une maxime de leurs anciens que toute nouveauté est dangereuse, que la vie commune est la plus certaine, qu'on ne doit pas rapporter à un cas quelconque la conséquence d'un cas extraordinaire, que Dieu ne fait pas tous les jours des miracles, et qu'il est toujours plus prudent de s'en défier que de les croire trop facilement; car s'ils sont de Dieu, ils se font assez connaître dans la suite du temps, et l'on sera plutôt blâmé d'avoir trop tôt cru que d'avoir usé d'une grande retenue avant de croire, puisque le bien-aimé disciple si fort avancé dans les connaissances de Dieu, et qui avait la meilleure part à ses secrets, nous enseigne qu'il faut longtemps éprouver les esprits avant de se fier à eux. Dans cette contestation si sainte et si bien fondée de part et d'autre, ils ne trouvèrent point d'autre accommodement ni d'autre règle

pour juger de ce différend que celle de l'obéissance. Ils tombèrent tous d'accord qu'il fallait examiner cette entreprise si extraordinaire d'après l'effet d'un commandement qu'on ferait de leur part à cet homme miraculeux, d'abandonner ce nouveau genre de vie : s'il résistait, ce serait une marque évidente qu'il y avait de la tromperie ; s'il obéissait, ce serait un signe certain que l'entreprise était de Dieu. Pour cet effet, ils lui députèrent quelques membres de leur assemblée, qui, l'ayant abordé, lui commandèrent, de la part de tous les anciens Pères du désert, de descendre de sa colonne, et de se conformer aux autres.

Dès que S. Siméon Stylite eut reçu ce commandement, il commença à descendre de cette colonne ; mais ces vénérables députés lui ordonnèrent de continuer cette vie miraculeuse, selon l'ordre qu'ils en avaient reçu de cette sage et auguste assemblée, qui ne doutait nullement que cette entreprise était de Dieu si elle était conforme à la règle infaillible de l'obéissance. C'est elle seule qui doit régler toutes nos actions ; autrement elles sont suspectes, et pour ne rien dissimuler, elles n'ont aucune valeur auprès de Dieu. Ce ne sont pas les grandes actions qui font les grands religieux, mais ce sont celles que l'obéissance produit, ce ne sera pas d'avoir été un fameux prédicateur, un excellent théologien, un habile politique qui rendra ces religieux plus chargés de mérites, car si toutes ces éclatantes actions n'ont été réglées par l'obéissance, c'est-à-dire s'il les ont entreprises contre la volonté ou à l'insu de leurs supérieurs, ou s'ils les ont continuées contre leur commandement, elles ne leur attireront que ce sanglant

reproche que Dieu faisait autrefois à ces pénitents qui, pour se satisfaire, avaient affligé leur corps de jeûnes et d'autres mortifications : je ne me plais point, leur répondit-il, dans vos pénitences, parce que vous n'y avez recherché qu'à contenter votre volonté ; ainsi, il dira à ces prédicateurs célèbres et à ces théologiens si renommés : je n'ai pris aucun goût dans tous vos emplois, parce qu'ils n'ont été que les productions de votre amour-propre, et qu'ils sont tout pleins de votre volonté, sans que la mienne y ait jamais pu avoir aucune part ; donc, je les réprouve et les rejette comme étant contraires à leur règle qui est l'obéissance. Combien seront surpris alors ces religieux qui mesuraient la grandeur de leurs actions à leur éclat extérieur, qui se flattaient de rendre de grands services à Dieu, parce qu'ils maniaient de grandes affaires ou exerçaient les ministères les plus relevés de l'Église, qui sont d'enseigner ou de prêcher (1) ! Ils apprendront, mais trop tard, que ce qui doit faire le grand prix des actions d'un religieux, c'est l'obéissance ; c'est ce que connaissait très-bien un ancien anachorète dont parle Rufin. Quelques religieux, qui vinrent le visiter, l'ayant obligé de manger à une heure qu'il n'avait pas accoutumée, lui demandèrent s'il n'en avait pas eu de la peine ; il leur fit cette belle réponse : *Point du tout, car je n'éprouve de la peine que quand j'agis par ma propre volonté, vu qu'alors je doute fort que pour m'être satisfait, je n'aie perdu le fruit de mon action ; mais en obéissant, je suis assuré que quoi que je fasse, je gagne beaucoup, puisque l'obéissance donne grande valeur à tout ce qu'elle fait.*

(1) *Rosweyd. l.* 3. n. 150.

C'est une figure assez commune dans les saintes Lettres, de comparer notre gloire à un édifice: elles disent que pendant cette vie, le Maître architecte de cet édifice, Jésus-Christ, travaille et polit ses Saints, pour les rendre des pierres propres à être placées dans ce bâtiment superbe de la Jérusalem céleste. Or la maxime d'un sage architecte, c'est d'appliquer son niveau ou sa règle sur les pierres qui doivent être mises dans le bâtiment, pour voir si elles ont la justesse convenable et les proportions nécessaires pour y entrer, de sorte que si elles ne s'ajustent pas à cette règle, il les rejette non-seulement comme inutiles, mais comme une matière qui rendrait l'ouvrage tout difforme : aussi ce souverain architecte de la Jérusalem céleste, qui est Jésus-Christ, avant de placer aucune des pierres, c'est-à-dire aucun des fidèles dans cet auguste bâtiment, lui appliquera sa règle pour voir la correspondance qu'elle aura avec elle ; si elle lui est conforme, il lui donnera place dans cet édifice, et au contraire, il la rejettera si elle ne lui correspond pas, si belle quelle semble être et si féconde qu'elle paraisse en magnifiques actions. Or la règle d'un religieux, c'est l'obéissance ; les autres états ont d'autres règles qui leur sont propres ; un ecclésiastique à la sienne, une personne mariée en a une autre différente ; et on les examinera tous selon leur règle. On n'appliquera donc sur les actions d'un religieux que la règle qui lui est propre, qui est l'obéissance, tellement que si elles lui sont contraires, si éclatantes qu'elles aient été, elles ne seront point propres pour entrer dans ce noble bâtiment de la Jérusalem céleste, et on les rejettera comme des ouvrages capables de donner plus de

difformité que d'agrément et de lustre à cet édifice. Que deviendront donc ces prédications qui ont été entreprises et faites contre la volonté du Supérieur? Que deviendra cette grande politique qu'on a exercée si longtemps pour contenter son caprice? Que deviendront en un mot tous ces autres emplois où l'on s'est ingéré de soi-même? Tout cela faisait grand bruit dans le monde, donnait une grande opinion de la vertu de ceux qui les pratiquaient, et néanmoins aux yeux de Dieu, toutes ces illustres actions ne sont rien, parce qu'elles ont été contraires à leur règle, qui est l'obéissance. Que tous les religieux écoutent donc et impriment dans leur cœur cette excellente parole que S. Paul écrivait aux Corinthiens : *Je me réjouis d'apprendre que vous allez tous les jours croissant en vertu; mais ce qui fait le comble de ma joie, c'est que j'apprends que notre vertu est conforme à sa règle, car c'est ce qui lui doit donner tout son prix.* (1) Ce qui doit faire tout le prix et la valeur des actions d'un religieux, c'est aussi la conformité qu'elles auront à leur règle, qui est l'obéissance, et c'est ce qui les rendra glorieuses pendant une éternité, selon la promesse de Dieu. *Je te glorifierai*, disait-il, par son prophète Isaïe, *si tu ne prétends pas marcher par tes sentiers, mais par ceux que te marquera ton Supérieur; c'est-à-dire si tu règles tes emplois par sa volonté; et si même dans le ministère de la prédication, qui te semble si important, tu ne l'entreprends et ne l'exerces que par son commandement, à plus forte raison tu dois en agir*

(1) Spem habentes crescentis fidei vestræ in vobis magnificari secundùm regulam nostram, non in aliena regula in iis quæ præparata sunt gloriari. 2. *ad Cor. c.* 10.

ainsi pour les autres, qui ne sont pas si nécessaires. Ce sera le moyen le plus assuré pour t'élever à une grande gloire, parce que par là tu rendras toutes tes actions précieuses et agréables à mes yeux. (1)

CHAPITRE IV.

Quatrième excellence de l'Obéissance; qu'elle élève les actions les plus basses du Religieux.

C'est le plus haut point d'élévation de la grandeur d'être si grand qu'on puisse faire les autres grands; car une vertu qui est bornée en son sujet n'a jamais l'éclat de celle qui se peut répandre sur les autres, vu que cette effusion est un témoignage certain d'une plus grande activité et d'une plénitude surabondante. Les théologiens admirent la puissance de Dieu en ce qu'elle peut faire tout ce qui lui plaira, non-seulement par elle-même, mais principalement en ce qu'elle peut communiquer sa vertu aux créatures, pour produire les effets qu'elle aura ordonnés. La politique relève le pouvoir des souverains par la communication qu'ils en peuvent faire à leur officiers, et la morale donne la prééminence des vertus à la charité, non-seulement parce qu'elle est éclatante, agissante et vigoureuse en elle-même, mais encore parce qu'elle est si puissante qu'elle peut faire part de toutes ses

(1) Si glorificaveris eum dum non facis vias tuas, et non invenitur voluntas tua, ut loquaris sermonem, tunc delectaberis super Domino et sustollam te super altitudines terræ. *Isa. c.* 58.

nobles qualités à toutes les autres vertus qui lui sont inférieures, et qu'il n'y a point d'action, si basse qu'elle soit, qui, étant animée de son esprit et de sa force, n'ait un prix très-grand auprès de Dieu. C'est le même avantage que tous les Pères attribuent à l'obéissance ; ils disent tous qu'elle est si élevée et si puissante, qu'elle est capable d'ennoblir et de donner de la valeur aux actions les plus basses, et ce qui est plus merveilleux, comme nous le ferons voir, aux actions mêmes les plus opposées au mérite. Est-il rien de plus bas dans une créature raisonnable que le boire, le manger, et toutes les autres commodités du corps, puisque en cela nous ne sommes pas différents des bêtes ? et néanmoins ces actions si animales ont leur prix auprès de Dieu, quand elles sont faites par obéissance. De là vient que ces illustres pénitents qui avaient déclaré une guerre si implacable à leur corps, qu'ils s'étudiaient sans cesse à le priver de toutes les commodités, s'assujettissaient sans aucune résistance à toutes ces actions animales, quand leur Supérieur l'ordonnait.

Le vénérable Frère Jean de Lucque (1), de l'Ordre de Saint-François, avait porté la pénitence à un si haut degré qu'il ne se contentait pas de refuser à son corps toutes les commodités que la nature pouvait permettre, mais que poussé d'une ferveur extraordinaire, il demanda à Dieu qu'il lui rendît insipides toutes les viandes qu'il ne pouvait pas lui refuser. Le ciel lui accorda si pleinement sa demande qu'il disait, lorsqu'on le pressait de manger, qu'il choisirait la mort plu-

(1) *En la Chronique de S. François. t. 3. l. 5.*

tôt que d'avaler les viandes qu'on lui présentait. Et néanmoins étant devenu malade, et son infirmier lui ayant ordonné de faire une prière contraire à la première, il la fit aussitôt, se persuadant que son obéissance lui recouvrerait ce que sa pénitence ne lui obtiendrait plus.

Saint Ignace, brûlant déjà dans ses premières années d'un zèle insatiable pour la perfection, s'était imposé pendant son voyage un jeûne de sept jours, et il le rompit pour obéir au commandement qu'on lui en fit. (1) Et nous lisons de Ste. Brigitte (2), que quelque rigueur qu'elle eût résolu d'exercer contre son corps par la soustraction de toutes les commodités qui le pouvaient tant soit peu satisfaire, elle prit néanmoins des bains par l'ordre de son Supérieur, ce que Jésus-Christ approuva si fort qu'il voulut manifester la satisfaction qu'il avait eue de cette soumission, par une apparition miraculeuse dont il la gratifia, dans laquelle il lui apprit que les actions les plus viles, et même les plus commodes et les plus défectueuses, si elles sont faites par obéissance, sont d'un prix considérable auprès de Dieu.

C'était la leçon que Ste. Thérèse tâchait d'inculquer fort avant dans l'esprit de ses filles, et qu'elle observait fort exactement; nous avons de l'un et de l'autre deux exemples mémorables dans sa vie. Un jour d'une fête solennelle que la sainte voulait récréer les religieuses, elle fit appeler une sœur pour chanter quelques couplets d'un air spirituel; cette Sœur répondit : quoi! chanter un si bon jour, ne vaudrait-il pas mieux vaquer à la contemplation? La sainte

(1) *Ribaden. l. 1. vit. S. Ignat. c. 6. Maff. l. c. 6.*
(2) *Ste. Brigitte en ses Révélations. c. 6.*

ayant entendu cette réponse, l'envoya contempler en sa cellule, où, après lui avoir fait une sévère correction, elle l'enferma en prison durant quelque temps, pour lui donner le loisir de penser que rien n'est petit de ce qui se fait par obéissance, puisqu'on doit même le préférer à la contemplation. Et c'est ainsi qu'en usait cette sainte fondatrice en sa personne; car, durant ses plus grand ravissements, où elle était tout absorbée en Dieu, si la Supérieure lui commandait d'aller manger, elle y allait aussitôt sans difficulté et sans remise.

Je demande à ces religieux qui sont si attachés a leur pénitences et à leurs dévotions qu'ils ne croient rien faire dès qu'ils quittent les unes ou les autres, ou qu'on les en retire, ce qu'ils feraient s'ils recevaient ces intimes communications de Ste. Thérèse? Qu'elle pensée auraient-t-ils contre leur Supérieur, s'il les en séparait pour les occuper à de si chétives actions, comme sont de boire et de manger? Ne se plaindraient-ils pas qu'il est trop injuste à leur égard de leur ravir un si grand gain qu'ils faisaient dans ces unions si intimes; et que dans la concurrence d'une si grande perte, ils ne sont pas obligés d'obéir? Et cependant, voilà Ste. Thérèse, cette digne écolière du ciel, qui était si avide des biens de la grâce, et qui se séparait des ravissements et des communications les plus intimes, pour faire ces actions si abjectes que l'obéissance lui enjoignait, parce qu'elle connaissait le pouvoir qu'a cette vertu d'élever les choses les plus viles, et de leur donner un mérite singulier dans la gloire!

Le divin Maître de l'obéissance, Jésus-Christ, enseigna miraculeusement cette vérité à une des

filles de Ste. Thérèse qui en doutait. La communauté de Valladolid étant en récréation, les fêtes de Pâques, la Prieure commanda à une religieuse nommée la Sœur des Apôtres, de faire quelque chose pour récréer les Sœurs. Cette bonne religieuse ne manqua pas de se mettre aussitôt en devoir d'accomplir cette obéissance : néanmoins comme elle se préparait à réjouir la communauté, elle vint à douter si cette action serait agréable à Dieu, et élevant les yeux et le cœur vers un crucifix qui était tout près, elle lui représenta intérieurement son doute, et lui demanda qu'il l'assurât de son bon plaisir. Alors notre Seigneur baissa la tête, lui déclarant qu'il agréait cette action d'une simple naïveté, et qu'étant faite par obéissance, elle aurait sa récompense, parce que cette vertu donne un grand prix à tout ce que l'on fait pour l'accomplir. C'est pour cela que les Supérieurs les plus éclairés et les plus zélés de l'avancement de leurs sujets ne dédaignaient pas de les occuper dans des actions qui semblaient être les plus inutiles, qui semblaient n'être autre chose qu'une pure perte de temps, comme de transporter des pierres d'une place à un autre, et puis les reporter au même endroit. C'était ainsi que l'abbesse de Ste. Euphrase exerçait cette fidèle obéissance ; comme serait d'aller planter des bâtons secs en terre, et les faire arroser pendant plusieurs mois, ainsi que nous lisons dans Cassian et dans Sévère Sulpice de l'abbé Jean ; comme serait de leur faire commencer un travail et le leur faire quitter un moment après pour en reprendre un autre, et le laisser ainsi imparfait. C'est ainsi que se comportait S. Pacôme à l'égard de son cher disciple Théodore, parce qu'il savait très-bien que ces

actions, qui d'elles-mêmes eussent été stériles, étant animées dé l'obéissance, sont d'un grand mérite. Et en effet Dieu l'a déclaré hautement par les miracles qu'il a faits en faveur de ces actions, vu que les historiens qui nous les rapportent nous assurent que ces bâtons secs reverdissaient par une vertu miraculeuse. Et nous pouvons nous glorifier que nos jours ont été assez heureux pour voir ce prodige; car il est rapporté dans notre Histoire générale (1), qu'au couvent des carmélites de Valladolid, une religieuse nommée Cathérine de l'Assomption, reçut ordre de la Prieure, qui la voulait exercer, d'aller ramasser un vieux bâton de figuier qui était tout sec, et de le planter dans le jardin, où elle devait ensuite aller tous les jours l'arroser. Cette obéissante fille exécuta ce commandement avec tant de simplicité et de foi, que Dieu l'en récompensa glorieusement; car ce bâton mort reprit vie, poussa des racines, et devint un arbre très-fertile qui produisit de très-belles et excellentes figues, dont toutes les religieuses mangèrent et admirèrent la saveur. Nous pouvons dire à l'occasion de ce fruit si miraculeux, ce que S. Grégoire (2) dit de l'obéissance que les disciples eurent pour le commandement que Notre-Seigneur leur fit de s'en aller prêcher l'Évangile : que l'obéissance suivit le précepte, et que les miracles suivirent l'obéissance. Où l'on voit qu'il n'y a point d'action, si basse qu'elle soit, qui, étant faite pour obéir, ne soit de grande valeur et de grande considération auprès de Dieu.

Mais peut-être quelqu'un me répondra qu'en

(1) *Deuxième partie de notre Histoire générale. l. 3. c. 17.*
(2) *S. Greg. hom. 29. sur les Évangiles.*

cela il n'y a rien de particulier à l'obéissance, vu que toute sorte d'action faite par le motif de quelque vertu reçoit le mérite de cette vertu. Si, par exemple, je mange par un mouvement d'humilité, catte action animale sera élevée par la force de cette vertu à mériter quelque récompense; ainsi en est-il de toutes les autres vertus. J'avoue qu'on ne saurait leur refuser ni leur contester cette prérogative; mais cela n'empêche pas que l'obéissance n'ait en cela quelque excellence sur elles. Car, comme les théologiens disent que la charité donne un poids particulier à toutes nos actions, parce qu'elle est la forme de tout le Christianisme, et qu'étant appliquée à quelque exercice que ce soit, elle le rend capable d'un mérite singulier, aussi il faut attribuer à l'obéissance plus de force pour élever les actions d'un religieux, et plus de pouvoir pour les rendre plus méritoires, qu'aux autres vertus, parce qu'elle a cet avantage sur elles, qu'elle est la forme de toute la vie religieuse. Les philosophes s'accordent à dire que c'est la forme qui donne l'être, la vie et la perfection à tout le composé; l'obéissance donc doit avoir dans la religion ce privilége sur toutes les autres vertus, de vivifier et de perfectionner toutes les actions d'un religieux, puisqu'elle est plus que toute autre la forme de la vie religieuse. De là vient que la charité a cet avantage de faire passer pour saintes, dans le Christianisme, des actions qui sans elle non-seulement seraient indifférentes, mais mêmes criminelles, parce qu'elle est la forme de toute la vie d'un chrétien. Car n'est-il pas vrai que nous regarderions ce transport de Ste. Apollonie, qui la poussa d'elle-même dans le feu qui lui était préparé, comme un homicide volontaire, si l'a-

mour divin n'en eût été l'auteur? Et cela étant, l'Église ne la pas condamné, mais en a fait le sujet de sa vénération. Il y a de semblables actions dans les saintes Lettres, comme les homicides de Mathathias, de Phinées, et de plusieurs autres qui ne trouvent point d'autre justification que dans l'amour qui les a produites, amour qui fait que nous révérons ce que nous aurions réprouvé comme criminel, parce que nous croyons que ces actions, qui sont animées de la forme de tout le Christianisme, qui est la charité, ne peuvent être que saintes. De même l'obéissance, étant la forme de toute la vie religieuse, a le pouvoir non-seulement de relever les actions les plus basses d'un religieux, mais même de sanctifier celles qu'une morale équitable aurait condamnées, si elles n'eussent été animées de son esprit et produites par son mouvement. Qui est-ce, je vous prie, qui ne taxerait de désespoir un homme qui se jetterait de lui-même dans un four ardent? Qui est-ce qui ne blâmerait d'homicide volontaire celui qui irait se précipiter dans un puits ou une rivière? Et qui oserait entreprendre de justifier un père qui se mettrait en devoir d'égorger son enfant, ou de le jeter dans les flammes? Et néanmoins toutes ces actions, et plusieurs autres de même espèce qu'il serait trop long de raconter, ayant été faites par obéissance, ont été louées des hommes, récompensées de Dieu, et autorisées par des miracles.

Notre sainte Mère Thérèse raconte qu'étant en son couvent d'Avila, près d'une grande mare d'eau, elle demanda à ses Sœurs, qui étaient autour d'elle, qui aurait le courage de se jeter dedans? A peine eut-elle achevé le mot, qu'une religieuse se jeta dans cette mare, et l'ont n'eut

pas peu de peine à la sauver ; de sorte que cette sage Supérieure, voyant tant de simplicité dans ses filles, devint plus circonspecte dans ses commandements, et fut obligée de les faire instruire en quoi elles devaient obéir.

Au monastère de Médine du Champ, un jour la Prieure voulut examiner l'obéissance de deux religieuses qui étaient ensemble. Il y avait dans la maison une cognée pour couper le bois ; la Prieure l'ayant cachée secrètement, s'approcha de ces deux Sœurs, et commanda à l'une d'aller chercher la cognée pour couper la jambe à l'autre. Pendant que celle-là l'alla chercher pour exécuter les ordres de la Supérieure, l'autre au même instant étendit la jambe, et se mit en état d'obéir au commandement qui lui était fait : elle aurait souffert la mutilation, si l'autre eût rencontré la cognée. Nous rapporterons ailleurs comment un père jeta son enfant dans le feu pour obéir à la volonté de son Supérieur qui le lui avait ordonné, et néanmoins cette obéissance plut tellement à Dieu qu'il fit un miracle en suspendant l'activité du feu pour conserver cette victime si aveuglément immolée. Il témoigna de même à plusieurs autres obéissants par de pareils miracles, combien cette vertu doit être regardée comme la forme de toute la vie religieuse, puisqu'elle peut même élever les actions qui seraient les plus criminelles.

Il faut conclure par l'exemple mémorable d'Abraham, qui, ayant reçu ordre du ciel de sacrifier lui-même son fils, se mit en devoir de faire ce sacrifice que la nature abhorrait et que l'amour paternel combattait ; Dieu approuva si hautement sa soumission, que non-seulement il arrêta son bras prêt à décharger le coup de la

mort, mais sur l'heure même, pour récompenser une obéissance si aveugle, il lui fit les plus magnifiques promesses, qu'il aurait jamais pu espérer; car dès lors, il lui promit qu'il aurait cet honneur dans sa race que le Messie descendrait de sa tige. *Il est vrai*, dit Rupert, *qu'après avoir commandé à Abraham de sortir de sa terre et de son pays natal, d'abandonner ses parents et ses amis, voyant que ce Patriarche n'hésitait point à exécuter cet ordre, Dieu fut tellement ravi de sa prompte obéissance qu'il lui promit une grande multiplication dans toute sa famille et qu'en sa considération, il bénirait toute sa parenté; mais quand il eut obéi à ce rude commandement d'immoler son fils, il renouvela sa première promesse avec serment, il redoubla ses libéralités, car il ajouta que toute sa race serait victorieuse de ses ennemis, et qu'il attirerait ses bénédictions non-seulement sur sa famille, mais sur tous les peuples du monde.* (1) O obéissance aveugle! que tu es puissante auprès de Dieu, et que ton mérite est grand, puisque non-seulement tu relèves les actions les plus basses, tu sanctifies les plus criminelles, mais encore tu leur obtiens des récompenses si signalées!

C'est d'après ces considérations que les Saints qui avaient une ardeur insatiable pour les trésors du ciel, ont fait tous leurs efforts pour vivre

(1) Primâ apparitione, præcipiens illi ut egrederetur de terrâ et de cognatione suâ, benedicens, inquit: benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum, atque in te benedicentur omnes cognationes terræ. Ultimâ verò quando filium suum Deo obtulit, vocans illum de cœlo cum interpositione juramenti, benedictionem repromitens: possidebit, inquit, semen tuum portas inimicorum suorum, atque in semine tuo benedicentur omnes gentes terræ, quia obedisti voci meæ. *Rup. l.* 3. *in Jo. c.* 3.

dans la dépendance d'un Supérieur. L'abbé Paphnuce quitta son monastère pour aller en un autre vivre en sujétion, ne voulant pas que ses actions fussent privées d'un aussi grand mérite qu'est celui de l'obéissance. S. François refusa l'office de Général de son Ordre (1), pour se soumettre à un Gardien auquel il obéissait en toutes choses, parce que, disait-il, le fruit de l'obéissance est si grand que ceux qui l'accomplissent ne passent aucun moment sans mériter beaucoup. Cette pensée, qu'il avait fortement imprimée dans son cœur, faisait que dans ses voyages il promettait obéissance à son compagnon, afin qu'il n'y eût pas un moment dans sa vie qui ne fût consacré à l'obéissance. (2) C'est en quoi l'a parfaitement imité un de ses illustres enfants, le vénérable Nicolas Facteur; car il est dit dans sa vie, qu'aussitôt qu'il se mettait en voyage il élisait son compagnon pour son Supérieur, quand c'eût été un novice, et lui obéissait aussi exactement qu'à son Général.

L'histoire de la vie de notre Ste. Mère Thérèse nous représente en plusieurs endroits, que cette sainte estimait tant l'obéissance, qu'aussitôt qu'elle avait fait une fondation, elle élisait une Supérieure à laquelle elle se soumettait en tout, ne faisant rien sans sa permission et que par son commandement, ne voulant pas qu'aucune de ses actions fut privée de cet ornement; car les plus héroïques en recevaient de l'éclat et les moindres de l'élévation.

L'application donc des religieux ne doit pas tant être à se procurer de grands emplois, qu'à

(1) *En la Chronique de S. François. t. 1. c. 39.*
(2) *Dans les Chroniques de S. François. t. 4. l. 8. c. 10. de sa Vie.*

les régler par l'obéissance, ni leur dédain à mépriser ou rejeter rien de ce qu'elle commande, comme étant trop vil et trop abject, vu que, cette vertu étant la forme de toute la vie religieuse, les grands emplois sans elle perdent leur mérite, et les plus bas animés de son esprit, acquièrent un grand prix dans le ciel. Ainsi, un religieux qui a tant soit peu de zèle pour son avancement, doit établir fortement cette maxime pour la règle de sa vie : Rien sans obéissance, et tout par obéissance. Rien sans obéissance, parce que ce n'est pas gagner mais perdre que d'agir sans elle. Tout par obéissance parce que, quoi que ce soit, si elle en est le principe, est de grande valeur et nous acquiert des richesses immenses dans le ciel.



CHAPITRE V.

Cinquième excellence de l'Obéissance, prise de son pouvoir.

Si la faiblesse est un apanage de la servitude, la puissance suit toujours la grandeur. Nous voyons que dans la police du monde, ce qui est plus grand est plus puissant. Le lion a plus de force que tous les autres animaux, sur lesquels il a le premier rang. Le feu, qui est le premier de tous les éléments, en est aussi le plus actif, et ce bel astre du jour qui surpasse toutes les autres planètes par la noblesse de son être, ne les surpasse pas moins par l'activité de sa vertu. L'homme, qui avait été créé des mains de Dieu la plus noble de ses créatures, avait un pouvoir si absolu

sur elles, que toutes respectaient ses ordres, et ne vivaient que pour obéir à ses volontés; et l'ange, étant plus élevé que l'homme par la pureté de son esprit, a une autorité si souveraine sur toute la nature qu'il la peut toute mouvoir par un seul acte de sa volonté.

Le Saint-Esprit voulant faire le tableau achevé d'un sage, n'a pas omis ce trait de perfection, qu'il pouvait tout. (1) Les anciens mêmes dans les figures qu'ils se forgeaient d'un sage, le faisaient dominer d'un pôle à l'autre, et étendaient son pouvoir jusque dans le ciel, comme s'il eût manqué de son plus bel ornement s'il eût manqué de puissance. Or se peut-il trouver un pouvoir qui égale celui de l'obéissant ? car, premièrement, il domine sur les animaux avec tant d'empire que tous quittent leur inclination naturelle pour suivre la sienne; les plus féroces s'adoucissent à sa voix, les plus hardis tremblent à son commandement, les plus légers n'ont de vitesse que pour porter ses ordres, et les plus généreux ne combattent que pour lui donner la palme entre les mains. L'histoire des Pères du désert assure que deux anachorètes étant notablement incommodés d'une lionne, le plus ancien commanda à son disciple de la saisir et de la garroter dès qu'elle s'approcherait. Ce parfait obéissant accepta avec soumission ce commandement, s'en alla l'attendre au lieu où elle avait accoutumé de venir, et comme elle eut redoublé ses pas à la vue d'un homme, dont elle croyait faire sa curée, il l'attendit de pied ferme; mais cette bête farouche, s'étant approchée de plus près et ayant commencé à flairer un obéis-

(1) Cum sit sapiens omnia potest. *Sap.* 7.

sant, prit la fuite comme si elle se fût repentie de sa témérité. Ce jeune homme la poursuivit, mais ne pouvant égaler la vitesse de cette lionne, il lui commanda de s'arrêter et de l'attendre. A cette parole elle devint immobile, si bien que s'étant approché, il la lia avec une grosse corde, et la mena à son Supérieur comme une esclave de l'obéissance. Cet excellent prélat, voyant cette bête, contre son naturel fier et arrogant, si souple, si maniable et si douce, et d'ailleurs si fortement enchaînée par le lien de l'obéissance qu'elle n'eût su le rompre pour se mettre en liberté, commanda à ce même disciple de la délier et de la renvoyer, ce qu'il fit avec la même facilité qu'il l'avait liée, et alors la lionne, qui était si traitable sous le joug de l'obéissance, et si lente qu'elle semblait immobile, étant affranchie de ces liens, reprit sa première férocité, et s'enfuit avec une vitesse incroyable.

On lit dans les chroniques des Frères mineurs (1) que le Frère François de Pavie avait si bien apprivoisé par son obéissance des bêtes farouches, qu'il traitait familièrement avec elles, et que ses animaux indociles lui obéissaient avec tant de respect qu'ils ne partaient jamais d'auprès de lui, sans avoir reçu sa bénédiction, Et dans celles du Carmel réformé, on rapporte qu'au couvent de Valladolid, pendant que les religieuses étaient occupées au jardin à s'entretenir des choses spirituelles, il se trouva une cigale qui troublait leur discours par son chant; la Supérieure dit à une Sœur d'aller imposer silence à cette cigale; la religieuse obéit et trouva la même obéissance dans ce petit animal,

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 3. l. 3. ch. 43.*

car, étant allée vers le lieu où l'on entendait ce chant, elle lui dit : *Taisez-vous ! notre Mère Prieure le commande;* et en ce même instant la cigale se tut, et ne chanta plus en ce lieu tout le reste de l'été. Une autre fois, le mulet de la maison, qui était très-furieux, se détacha et se mit à courir avec tant de violence que deux hommes qui travaillaient au jardin, ne pouvaient l'arrêter. On rapporta cela à la Prieure, au réfectoire, laquelle commanda à une Sœur qui prenait sa réfection de laisser son repas, et d'aller prendre ce mulet ; cette Sœur obéit au même instant, et, jetant le morceau qu'elle avait à la bouche, elle s'en alla au jardin, où était cet animal, et lui commanda de venir se ranger auprès d'elle. Chose admirable ! le mulet devint souple et obéissant à l'empire de sa voix, comme elle l'avait été à celle Dieu en la personne de sa Supérieure, et cette bête, ayant quitté sa furie et son caprice vint à la façon d'un agneau se présenter à elle et s'abandonner entre ses mains pour être conduite où elle voulait. Les autres religieuses et les deux jardiniers assistèrent à ce spectacle, dont ils furent épris d'admiration.

Secondement, l'obéissant commande aux éléments qui, pour être plus insensibles, semblent être moins respectueux ; la terre aime mieux se priver de sa fermeté, et les eaux de leur fluidité que de résister à un obéissant. Cet illustre Patriarche des religieux, S. Benoît, ayant commandé à son fidèle disciple S. Maur, d'aller secourir son Frère S. Placide, qui était tombé dans l'eau, en danger d'y être submergé, ce disciple y courut avec tant de promptitude et une soumission si aveugle, qu'il se jeta dans l'eau sans penser au péril évident de sa vie auquel il s'ex-

posait. Cet élément fluide et inconstant eut tant de respect pour ce disciple obéissant, qu'il s'affermit et s'endurcit comme un rocher, jusques à ce que Maur eût sauvé du naufrage son confrère. La vénérable Père Ange de Paz, Supérieur des Frères mineurs, ayant témoigné au Frère César Pergamo, qui était son sujet, qu'il souhaiterait fort qu'il allât de Sienne à Rome, et n'osant le lui commander à cause des tempêtes continuelles dont la mer était agitée, cet admirable obéissant crut être aussi obligé d'exécuter la volonté si difficile de son prélat, que s'il en avait eu quelque ordre, et pensa qu'il n'y avait point d'orage, si furieux qu'il fût, qu'il ne pût vaincre avec les forces de l'obéissance qui l'envoyait. En effet, il ne fut pas plus tôt sur mer, que toute cette tempête cessa, et que la violence des vents et l'agitation des eaux se calmèrent, pour rendre la navigation facile à celui qui n'avait appréhendé aucune difficulté pour obéir.

Le feu n'a pas eu moins de considération pour un obéissant que l'eau. Car nous l'avons vu souvent perdre se chaleur, plutôt que d'offenser un obéissant. Nous apprenons de la vie des Pères (1) qu'un sage abbé, voulant éprouver l'obéissance d'un de ses religieux, lui commanda de se jeter dans un four chaud; ce religieux, sans autre discusion, avec une merveilleuse simplicité et une grande ferveur, s'y lance au même instant. Mais, ô prodige divin! ce feu n'eut pas plus tôt reçu cette victime d'obéissance, qu'il changea de nature, ou pour le moins de qualité, et se convertit en une douce rosée. L'Histoire générale de l'Ordre de S. Dominique

(1) *L. 3, de Vitis Patrum.*

nous représente une autre cas merveilleux de cette même espèce dans la personne de S. Jacques dit l'Allemand. Ce religieux, faisant cuire des images très-délicates qu'il avait travaillées avec grande peine, pour leur donner la couleur nécessaire à leur dernier embellissement, le Prieur lui commanda d'aller au même instant en ville. Ce souple obéissant prend d'abord sa chape, et s'en va sans répliquer que ses images étaient au four, qu'infailliblement elles se gâteraient par son retardement, et qu'ainsi la dépense qu'il avait faite, qui n'était pas modique, serait inutile. Il ne lui vint en bouche ni en pensée cette défaite commune des désobéissants qui s'excusent aussitôt sur la pauvreté pour secouer le joug de l'obéissance, et qui soutiennent qu'on n'est pas moins obligé à l'une qu'à l'autre, et qu'ainsi, dans la concurrence des deux, il n'est pas juste d'obéir au préjudice de la pauvreté. S. Jacques ferme les yeux à toutes ces raisons spécieuses, et ne pense qu'à obéir, se confiant dans le pouvoir de cette vertu; et sa confiance ne fut pas vaine, car ce feu respecta tellement ses images, qu'il aima mieux perdre sa chaleur et suspendre son activité, que de gâter ces ouvrages d'obéissance ; si bien que revenant de la ville, l'obéissant disciple les trouva beaucoup plus beaux qu'il n'aurait osé l'espérer par son adresse, et il éprouva que sa soumission y avait travaillé et réussi plus heureusement que n'aurait su faire son art et son industrie. Enfin toute la nature respecte si fort un obéissant qu'elle se détruirait plutôt que de l'offenser ; et quelque malignité qu'il y ait dans quelques-unes de ses parties, elle n'a que des douceurs dans tout son état pour lui, le regardant comme son Souverain, auquel

elle doit rendre hommage de ce qu'elle a de plus précieux et de plus favorable, contre lequel elle ne doit jamais s'élever, ni lui nuire sans commettre un attentat contre Dieu, qui a pour lui une protection particulière.

La théologie enseigne que chaque chose a une forte inclination pour la conservation de son être et de ses propriétés, et quelle ne la violente jamais que pour son souverain et son créateur. Il n'appartient, disent les docteurs, qu'à Dieu seul de renverser les ordres qu'il a établis dans la nature, et cette seule main puissante qui, en tirant les êtres du néant, leur a donné toutes les autres qualités nécessaires, peut les altérer et les suspendre quand il le jugera à propos; et cependant, voilà que cette même nature à tant de respect pour un obéissant qu'elle fait gloire d'aller contre toutes ses inclinations pour lui obéir, et de violenter tout ce qu'elle a de plus cher pour son service. Le feu perd sa chaleur; l'air, sa lumière; le soleil, son mouvement; les eaux, leur fluidité pour servir un obéissant; et il ne faut pas s'en étonner, car il est bien juste que toutes les créatures fassent la volonté de celui qui n'a point d'autre volonté que celle de Dieu. D'où procédait en Adam, dans son âge d'innocence, cet empire si absolu qu'il avait sur le reste des créatures, si ce n'est de cette subordination intime qu'il avait à la volonté de Dieu, qui lui assujettissait toutes choses tant que dura cet état d'innocence? mais aussitôt qu'il eut perdu cette dépendance par sa rébellion, les créatures perdirent le respect qu'elles avaient conservé pour lui dans sa soumission. Donc, puisqu'un obéissant est celui qui maintient plus fortement que tout autre cette subordination à Dieu que

nous devons avoir par la conformité de notre volonté à la sienne, on ne doit pas être surpris que toute la nature se fasse violence pour lui obéir. Si cela est ainsi, répondent quelques-uns, pourquoi est-ce qu'on voit à présent si peu de prodiges? Je ne leur dis pas que c'est qu'à présent l'on voit peu d'obéissants dans les religions: c'était la réponse que faisait autrefois le vénérable Bède aux railleurs de l'Évangile, qui se moquaient de cette foi qu'il nous représente si puissante qu'elle peut transporter les montagnes. Où voyons-nous à présent, disent-ils, des fidèles qui portent les montagnes d'un lieu à un autre? Ce Père leur répond fort judicieusement : c'est qu'à présent l'on ne trouve point de fidèles qui aient cette foi vive qui est l'ouvrière de ces prodiges; car, si elle a pu les opérer dans un S. Grégoire de Néocésarée, pourquoi ne le feraitelle pas dans les autres chrétiens, s'ils avaient une semblable foi? Ne pouvons nous pas faire la même réponse à ces religieux qui semblent douter du pouvoir de l'obéissance sur toute la nature, en ce que nous ne voyons plus si fréquemment qu'elle opère des miracles, comme elle faisait dans les anciens temps? c'est que l'on ne voit plus de ces obeissances simples et confiantes qui sont celles qui font ces merveilles, car si elles ont eu ce pouvoir dans les temps passés, pourquoi ne l'auraient-elles pas à présent? Croyent-ils que l'obéissance ait perdu de sa vertu par la longueur du temps? Croyent-ils que Dieu ait moins de considération pour l'obéissance dans nos jours que dans les siècles passés? Ce serait une erreur bien grossière dont il serait facile de les convaincre par l'exemple de tant de prodiges que nous avons rapportés, qui ont été faits

de nos jours dans le Carmel ; et nous pouvons dire que nos yeux les ont vus, que nos mains les ont touchés, ainsi que plusieurs autres que nous avons omis, comme serait de rendre les choses les plus fragiles les plus inaltérables et les plus incorruptibles : C'est ce qui arriva à nos carmélites de Médine du Champ, lorsque la Supérieure leur commanda de raccommoder les chaussures de leurs pieds avec des morceaux de papier, et que Dieu récompensa tellement la foi de ces humbles obéissantes, qu'il fit, par une particulière bénédiction, que ce papier dont elles se servaient dura longtemps. Si à présent un Supérieur faisoit des commandements de cette sorte, on en ferait des railleries, on les taxerait d'imprudence, et il s'en trouverait peu qui ne les jugeassent impossibles, et c'est ce qui fait que nos jours sont moins heureux pour voir ces merveilles dont ceux de nos anciens étaient remplis. Ce n'est pas que, quand on ferait avec simplicité cette sorte de commandement, il faille toutes les fois attendre quelque miracle, ni qu'il faille croire que Dieu ne le faisant pas, l'obéissance lui en soit moins agréable : cette puissance infiniment sage fait ces œuvres extraordinaires quand il est nécessaire, et il n'est pas à propos qu'elle les rendent si communes pour ne les rendre pas méprisables ; elle les fait pourtant parfois pour montrer le pouvoir que l'obéissance a sur toute la nature, et qu'il n'y a aucune créature qui ne soit prompte à écouter sa voix, pour révérer la soumission qu'elle rend à celle de Dieu dans la personne de son Supérieur.

Troisièmement, le pouvoir de l'obéissance éclate bien plus sur la mort que sur la nature, car elle lui ôte cette frayeur épouvantable qu'elle

jette ordinairement dans le cœur des hommes à ses premières approches, et lui fait mépriser tous les combats qu'elle donne à cette dernière heure, secondée de la violence du démon, qui vient à son secours pour terrasser celui qu'elle attaque. Nous l'avons vu par expérience dans un religieux de S. Bernard. (1) C'était un Frère lai qui était fort simple et obéissant, réduit à l'extrémité; S. Bernard alla le voir et lui remontra avec beaucoup de zèle, que c'était le temps où il fallait animer son courage pour résister à ses ennemis; que le combat serait court, puisqu'il était déjà à la fin de sa carrière, et à la veille de recevoir la récompense de ses travaux; qu'il se devait confier en la miséricorde de Dieu qui l'assisterait en cette détresse. Le malade lui répondit : *pourquoi n'aurais-je pas cette confiance? Je l'ai si grande que j'ose me promettre et tiens pour certain que je verrai bientôt Dieu.* S. Bernard fut étrangement surpris de cette réponse, craignant que dans un esprit grossier tel qu'était celui du Frère, elle ne vînt d'un fonds de présomption, plutôt que du témoignage de sa bonne conscience. C'est pourquoi pour lui donner un contre-poids, il lui représenta fortement la grandeur de ses fautes : *Quoi! n'êtes vous pas*, lui dit-il, *ce pauvre misérable que nous avons reçu dans la religion, que nous avons élevé comme les autres? Qu'avez-vous fait à Dieu pour ses bienfaits? Comment vous en êtes-vous acquitté? Qu'avons-nous vu en vous plus que dans les autres, pour vous promettre avec tant d'assurance la récompense éternelle?* Le malade lui répondit : *c'est vrai mon père, tout ce que*

(1) *Dans les Annales de Cîteaux, en l'an de Jésus-Christ. l. 22. ch. 5. n. 5.*

vous venez de dire de moi, et je reconnais le peu de services que j'ai rendus à Dieu pour tant de grâces qu'il m'a faites, mais agréez que je vous dise la cause de cette grande assurance avec laquelle vous me voyez dans cette extrémité si dangereuse : c'est que vous nous avez dit souvent, que ce n'est ni la noblesse du sang, ni l'abondance des richesses qui obtiennent le ciel, mais la simplicité de l'obéissance; j'ai imprimé si avant cette doctrine dans mon esprit, et me suis tellement efforcé de la pratiquer, que je ne me souviens pas d'avoir jamais rien refusé de ce qu'on m'a commandé. Voilà ce qui à cette heure me rend si assuré, et j'espère que ma confiance ne sera pas vaine, puisque votre doctrine, que vous avez appuyée des Écritures saintes, ne peut pas être trompeuse. S. Bernard ayant ouï ces paroles, fortifia plus que jamais l'esprit de ce moribond dans cette ferme confiance, en lui disant : *Mourez, mon fils, en assurance, car la porte du ciel vous est infailliblement ouverte.* Après sa mort, S. Bernard fit un excellent discours du pouvoir de l'obéissance contre les combats terribles de la mort.

Mais elle l'exerce encore plus noblement contre cette fière ennemie des hommes, vu qu'un obéissant l'attire quand il lui plaît, l'écarte tout autant qu'il veut, abbat sa fierté qui est si affreuse, adoucit l'amertume de son aiguillon, et dans le tombeau même, triomphe de son pouvoir. N'est-ce pas bien disposer de la mort selon son plaisir, et rendre captive celle qui s'assujettit les puissances les plus redoutables du monde? Il n'est pas nécessaire d'établir cet empire si absolu de l'obéissance par la raison, puisque nous avons plus que suffisamment

d'exemples pour le prouver. Au monastère de nos carmélites de Valladolid, la prieure, durant la récréation, voulut éprouver l'obéissance d'une religieuse en lui commandant de mourir au lieu ou elle était. Cette religieuse s'étendit aussitôt par terre, et comme si elle eût été en agonie, son corps devint pâle, froid, raide, et insensible, en sorte qu'elle était sur le point de trépasser. Mais les religieuses, voyant des marques si évidentes d'une véritable mort, crièrent à la prieure qu'elle révoquât ce commandement, ce qu'elle fit en appelant cette religieuse par son nom, laquelle répondit et revint en sa première santé par la même vertu de l'obéissance, qui montra en cette occasion qu'elle tenait entre ses mains les clefs de la mort et de la vie, pour attirer l'une quand il lui plairait, et reprendre l'autre quand elle voudrait. L'exemple suivant montrera qu'elle n'est pas moins puissante pour écarter cette impitoyable, quand elle l'ordonne. Une religieuse, dans le même couvent, nommée comme notre sainte fondatrice, Thérèse de Jésus, était à l'extrémité; on lui apporta le Viatique, et elle, de son côté, ne faisait que soupirer après la jouissance de Dieu. Mais le Supérieur, qui lui vint apporter le Saint-Sacrement, lui commanda de ne point mourir, et la religieuse, à cette parole, fut si soudainement changée et soulagée de son mal, que l'on rapporta le Viatique qui était déjà en sa cellule. On s'étonna d'un si merveilleux changement, et la malade, en étant interrogée, répondit *que si on lui eût commandé de se porter bien comme on lui avait commandé de ne pas mourir, elle se fût au même instant bien portée, parce qu'elle avait une entière foi à la voix de l'obéissance.*

Dans le monastère de Malagon, Marie de Saint-Ange, se voyant abandonnée des médecins, et toute prête à rendre son esprit à Dieu, demanda la permission à la Mère prieure de mourir, pour mourir obéissante, et pour ne pas vivre même dans le paradis sans obéissance. La Prieure, qui avait trop d'intérêt à conserver un si rare exemple de vertu, lui refusa cette permission, bien plus, elle lui fit une positive défense de mourir. Voici une chose admirable : la mort obéit à la Prieure, et la maladie ne lui obéit pas, parce qu'elle n'avait pas entendu sa défense, la Prieure n'ayant adressé sa parole qu'à la mort. De sorte que la maladie, continuant toujours ses attaques, réduisit à l'extrémité cette fidèle obéissante, qui, pressée encore plus de ses angoisses dans l'impatience de voir Dieu, demanda une seconde fois à sa Supérieure la permission de mourir, et comme on la lui accordait, et que la Prieure prononçait la dernière syllabe, cette âme obéissante prit aussitôt congé de toute l'assistance, et sortant de son corps où elle était détenue, elle s'envola au ciel pour y recevoir des bénédictions éternelles. Que si l'obéissance peut tant sur la mort qu'elle l'attire ou l'éloigne comme elle veut, on ne doit pas douter de son pouvoir sur ses ministres, qui sont les maux les plus violents. Une religieuse, au couvent des carmélites de Valladolid, était sans cesse travaillée de vomissements de sang, auxquels on ne pouvait trouver de remède. Mais un Supérieur de l'Ordre étant venu visiter cette maison, et ayant reconnu l'obéissance de la malade, lui commanda de se défaire de ces accidents, ce qu'elle fit aussitôt, sans que depuis ils ne lui soient plus arrivés. La Sœur Catherine,

étant affligée d'une fièvre fort longue et fort ennuyeuse, apprit de son confesseur qu'il désirait sa santé. Elle ne manqua pas de croire que Dieu lui parlait par sa bouche, et avec cette foi, elle chassa sa maladie.

Mais je pense que le pouvoir de l'obéissance est bien plus admirable en donnant de la douceur aux maux les plus aigus et les plus sensibles, et en faisant trouver du goût dans l'aiguillon de la mort, qu'en écartant ou attirant la vie ou la mort selon son plaisir. Car il faut pour cela changer leur nature, ce qui n'appartient qu'à une vertu bien puissante ; et néanmoins c'est ce que fait l'obéissance. Il n'en faut point d'autre preuve que l'exemple de Jésus-Christ. Le Père éternel lui fit présenter par un Ange le calice amer de sa passion et de sa mort, sa partie inférieure en fut tout effrayée, et en vint à la dernière consternation par l'appréhension de tant de maux et d'une mort si douloureuse. Que fait ce divin Sauveur pour lui faire trouver quelque goût parmi tant d'amertumes? il assaisonne ce calice de l'obéissance, et l'ayant ainsi adouci il le présente à boire à son corps, lui remontrant que c'est la volonté de son Père ; alors ce corps qui d'effroi donnait déjà du sang pour racheter cet arrêt mortel et éviter ces atteintes funestes, n'a plus que des soupirs pour l'attirer, et ne forme que des paroles pour l'accepter en face du ciel et de la terre, parce que l'obéissance en a ôté toute l'amertume et la rigueur. De plus, l'obéissant triomphe de la mort dans son retranchement le plus assuré et le plus imprenable, qui est le tombeau ; nous en avons un témoignage invincible dans le célèbre Acacius, qui se montra si obéissant jusques à la mort, puisque l'on

sait que la multitude des coups que lui donna son Supérieur avança de beaucoup la fin de sa vie. Lorsqu'il fut dans le sépulcre, ce sévère prélat l'appela par son nom, et le fidèle obéissant ayant ouï cette voix, qu'il avait écoutée et à laquelle il avait déféré pendant toute sa vie avec tant de soumission, se leva soudain sur ses pieds, et son maître lui ayant demandé s'il n'én'était pas encore mort, ou bien, comment s'il était mort, il avait pu entendre sa parole et lui obéir, il lui répondit : *Il est vrai, mon Père, que j'habite dans la région des morts ; mais quoique cela soit ainsi, vous devez savoir qu'un obéissant ne meurt jamais, et quelque atteinte qu'il reçoive de la mort, il n'est jamais sujet à son empire tyrannique jusques à ce point que la voix d'un Supérieur ne l'en délivre quand il voudra.* Ce n'est pas seulement dans une résurrection générale qu'il triomphe de cette ennemie commune des hommes ; mais à chaque moment il remporte sur elle de nouvelles victoires, puisque à tout moment il peut revivre ; il ne faut qu'un mot d'un Supérieur pour rompre ses liens, et quelque opiniâtreté qu'elle ait à ne pas rendre ses esclaves, elle a si peu de pouvoir sur l'obéissant, qu'elle ne saurait le refuser lorsque la voix de son Supérieur l'appelle. Ce qui se passa à l'égard de la vénérable Bérengère, abbesse des religieuses de Ste. Claire, en est une confirmation convaincante. La Supérieure du monastère étant morte, l'ambition des religieuses, qui prétendaient toutes à cette dignité, les divisa si fort que ne pouvant s'accorder pour aucune des prétendantes, elles donnèrent leur suffrage à la Sœur Bérengère, qui, par humilité, faisait la cuisine, chacune d'elle pensant qu'elle serait

la seule qui le lui donnerait, tant elles la croyaient inepte et inhabile à cette charge ; cependant il se trouva que son élection fut canonique par la pluralité des voix, et que les Supérieurs l'obligèrent à l'accepter. Ces religieuses, bien étonnées de ce succès, réclamèrent contre l'élection qui avait été faite ; mais, leurs raisons étant jugées frivoles, on maintint Bérengère dans la charge à laquelle elle avait été élevée, si bien que les autres ne sachant plus que faire, résolurent de ne lui pas obéir, et de fait, au premier Chapitre qu'elle tint, il n'y en eut qu'un petit nombre qui y assistèrent ; les autres refusèrent d'y venir. Alors cette digne abbesse se leva de son siége, et dit tout haut à sept des religieuses qui avaient été enterrées en ce lieu : *Puisque celles qui vivent me refusent l'obéissance qu'elles me doivent, je vous commande à vous autres qui êtes mortes, de m'obéir.* Soudain à cette voix, elles se levèrent de leur sépulture, et se mirent en position de recevoir les commandements de cette abbesse ; celles des rebelles qui étaient présentes furent si effrayées et si touchées de ce spectacle, qu'elles rendirent à leur abbesse l'obéissance qu'elles lui devaient, et portèrent les autres à la même soumission, par la narration qu'elles leur firent du prodige qu'elles avaient vu.

Quelque plausibles que soient les diverses raisons que les saints Pères et les théologiens rapportent de la résurrection de Jésus-Christ, celle de S. Paul, qui l'attribue à son obéissance, me paraît la plus convaincante. Il s'est rendu, dit-il, obéissant jusques à la mort, et c'est pour cela que son Père l'a exalté ; il n'y a point de théologien qui ne dise que sa plus sublime exaltation est sa résurrection, puisque c'est d'elle que naissent

toutes les autres : il ne serait pas monté dans le ciel s'il ne fût ressuscité ; il ne jugerait pas les vivants et les morts avec tant de majesté s'il ne fût ressuscité. L'Apôtre donc, en disant, qu'il doit son exaltation à son obéissance, enseigne assez clairement que sa résurrection vint de son obéissance, parce qu'il est impossible qu'un obéissant meure jamais, ayant la mort si absolument en sa puissance qu'il peut toutes les fois qu'il voudra, l'attirer, l'éloigner, et s'affranchir de ses liens.

Enfin, l'empire de l'obéissant s'étend jusque dans le ciel, puisque Dieu ne saurait rien lui refuser ; bien plus, dit S. Bonaventure (1), il donne ses grâces selon la mesure de l'obéissance, les répandant plus ou moins selon que notre soumission est plus ou moins grande. Si vous y regardez de près vous trouverez, poursuit-il, que les autres créatures ont une plus grande promptitude pour exécuter les commandements de Dieu quand c'est pour un obéissant ; parce qu'ayant une inclination naturelle de satisfaire à la volonté de Dieu, elles s'empressent plus à servir ceux qui y sont les plus attachés, comme sont les obéissants. Ou bien, disons avec le Prophète Royal (2), que notre Seigneur, ayant un singulier plaisir de contenter les désirs de ceux qui ne recherchent en tout que sa volonté, imprime dans toutes les créatures une force et une vitesse particulière, quand il s'agit de leur service et de leur satisfaction.

(1) Quanto autem quis altiùs in obedientiæ virtute profecerit, tanto ei Deus erit exorabilior, et omnis creatura ad obediendum homini ordinata subjectior, et obsequentior. *S. Bonavent. t. 2. l. 2. c. 41.*

(2) Voluntatem timentium se faciet. *Ps. 144.*

C'est pourquoi un ancien Père, ayant connu dans une vision qu'il eut, le pouvoir que l'obéissance a sur le cœur de Dieu, et comment tout se manie dans le ciel par ses ordres, l'appelle la clef du ciel, qui l'ouvre quand il lui plaît pour répandre sur la terre ses plus précieux trésors. Clef qui est si assurée et si puissante, que S. Augustin ne feint pas de dire qu'une seule prière ou un mot d'un obéissant, bien que pécheur, fera plus auprès de notre Seigneur, et obtiendra plus de ses grâces que dix mille d'un désobéissant. (1)

A quoi est-ce, je vous prie, que le Prophète Roi rapporte ces grandes profusions et cette merveilleuse condescendance que Dieu avait pour le peuple d'Israël, si ce n'est au mérite de leur obéissance? *Ils le priaient*, dit-il, *et en même temps il les exauçait parce qu'ils gardaient fidèlement ses commandements*. (2) Une prière fondée dans l'obéissance et portée au ciel sur ses ailes, fait une sainte violence à Dieu pour en tirer tout ce qu'elle veut, quand il faudrait même agir contre sa conduite ordinaire, et contre les ordres communs de la nature; comme l'éprouva si souvent ce peuple, tandis qu'il fut un sincère observateur des commandements de Dieu, et comme l'ont éprouvé souvent les religieux obéissants, pour lesquels Dieu a mieux aimé faire des miracles prodigieux que de rien refuser à leur prières. Et si vous voulez encore mieux savoir d'où vient ce grand pouvoir que

(1) Citius exauditur una oratio peccatoris obedientis quam decem millia peccatoris. *Aug. de opere Monach. c.* 17.

(2) Invocabant eum, et ipse exaudiebat eos, in columnâ nubis loquebatur ad eos, custodiebant testimonia ejus, et præceptum quod dedit illis, Domine Deus noster, tu exaudiebas eos. *Ps.* 98.

l'obéissance donne à leurs oraisons, je dis premièrement que c'est que la prière d'un obéissant est fondée sur le bon plaisir de la volonté de Dieu; tout ce qu'il demande est que cette divine volonté se fasse; quelque affaire et quelque nécessité qu'il recommande à sa divine bonté, il n'y regarde et n'y recherche que la volonté de Dieu; et celui qui a acquis une parfaite obéissance ne saurait demander autre chose dans ses oraisons. S'il fait autrement, je dis que ce n'est pas l'oraison d'un obéissant, mais d'un homme intéressé; et lorsqu'il verra que sa volonté penchera d'un côté plutôt que d'un autre, et qu'il doutera si la volonté de Dieu s'y retrouve, il peut s'assurer qu'il n'a pas encore acquis l'obéissance: l'obéissant n'a point d'autre prière, si ce n'est que la volonté de Dieu se fasse. Cela étant, pourrait-on la rejeter, puisque notre Seigneur ne désire rien tant que l'accomplissement de sa volonté? De là vient que les maîtres de la vie spirituelle donnent comme une règle infaillible pour faire oraison avec fruit, de la commencer et la finir avec une parfaite résignation.

Secondement, c'est que l'obéissant prend pour médiateur dans ses oraisons son Supérieur, et se confie si fort dans son pouvoir qu'il ne veut point que d'autres mains que celles de son prélat les portent devant le trône de Dieu. Or, selon S. Basile, cette divine Majesté ne saurait rien refuser de ce que le Supérieur demande pour son inférieur; il ajoute de plus que Dieu a mis entre ses mains son pouvoir et ses trésors, pour s'en servir et les dispenser selon la nécessité de ses sujets. Ce savant Père enseigne cette importante vérité dans un mot qui est excellent et très-énergique : *Il appelle le prélat un sé-*

questre entre Dieu et l'inférieur. (1) Chacun sait que c'est le propre d'un séquestre de garder les gages des parties, ce qui a donné sujet à Tertullien d'attribuer à Jésus-Christ le nom de séquestre entre son Père et les hommes, parce que, dit-il, il avait des arrhes de l'un et de l'autre, de son Père l'esprit, et des hommes la chair. De même, le prélat, selon S. Basile, est le séquestre entre Dieu et l'inférieur, parce qu'il tient des gages de l'un et de l'autre; de l'inférieur sa volonté, et du Père-Éternel son pouvoir et ses richesses; de sorte que l'obéissant qui appuie son oraison sur le pouvoir de son prélat, et la lui adresse pour la présenter à Dieu, ne saurait être refusé.

Il est écrit dans la vie des Pères (2), qu'un vénérable vieillard et son disciple se servaient d'une personne charitable pour se faire apporter les aliments nécessaires; cet homme étant venu à se désister de leur rendre ce bon office, ils tombèrent dans une grande nécessité. Alors le vieillard résolut d'envoyer son disciple chercher les vivres qui leur manquaient; il communiqua son dessein à ce jeune homme, qui, bien qu'il ressentît une extrême répugnance à retourner encore une fois dans le monde, et à s'exposer aux périls qui y sont assez fréquents, lui répondit : *Mon Père, me voici prêt.* Ce prudent maître, craignant aussi de son côté, suspendit pour pour quelque temps l'exécution de son dessein, dans l'espérance du retour de son charitable ministre; mais comme il tardait trop, et que la né-

(1) Prælatus sequester est inter Deum et homines, eorum qui in ipsius officio sunt salutem sacrificans Deo. *Basil. c. 23. constit.*

(2) *L. 4. des Vies des Pères.*

cessité les pressait, il fut obligé de l'exécuter. Ce souple obéissant, se confiant en son Supérieur, accepte son commandement, et pour l'exécuter s'en va en ville, frappe à la porte de cette personne officieuse qui avait coutume de les assister; la fille, qui restait seule dans la maison, lui ouvre la porte, et après l'avoir fait entrer, sa passion impudique s'alluma si fort tout-à-coup qu'elle le sollicita et le pressa d'y satisfaire, non-seulement en alléguant le secret du lieu qui mettrait leur crime à couvert, mais encore elle lui faisait plusieurs autres spécieuses promesses : voyant qu'elle ne pouvait réussir, elle en vint à tout ce que l'on peut attendre de la dernière effronterie de la volupté. Cet humble religieux, assiégé de tant d'ennemis, c'est-à-dire de la violence de la passion de cette fille, des assauts de sa chair infirme, de la solitude du lieu qui favorisait ce malheureux dessein, se tourna vers Dieu avec ces paroles pleines d'une merveilleuse confiance : *Seigneur, je prie votre bonté par les mérites de mon Supérieur, et par la vertu de l'obéissance qui m'a conduit en ce lieu si funeste, et m'a engagé dans ces détresses, de me délivrer de cet extrême péril.* A peine eût-il proféré ces mots qu'il se trouva au bord de la rivière qui menait au monastère, et par ce moyen il évita tous les piéges qui lui étaient dressés pour lui ravir le précieux trésor de sa virginité. On trouve dans les chroniques de S. François un autre exemple de même espèce. Un jeune religieux, qui était d'une beauté extraordinaire, fut envoyé par le gardien à la quête, il y reçut la même attaque d'une autre impudique qui se laissa surprendre et par trop émouvoir de la bonne grâce qu'il avait. Alors celui-ci, comme le pré-

cédent, éleva son cœur à Dieu avec ces mêmes paroles : *Seigneur, voyez où j'en suis réduit pour vous obéir, je vous demande par les mérites de mon gardien, en qui j'ai mis toute ma confiance, de m'affranchir d'un danger si pressant.* A l'heure même il reçut le secours du ciel, qui le rendit victorieux d'un combat si rude et si insurmontable aux forces humaines.

L'Écriture sainte nous fournit plusieurs exemples de ce grand pouvoir que les Supérieurs ont pour obtenir du ciel les faveurs dont ont besoin leurs inférieurs obéissants. S. Bonaventure remarque que les prières que Moïse offrait pour lui, n'avaient pas toujours leur effet, mais que jamais il n'en présentait pour ses sujets qu'elles ne fussent exaucées ; d'où il conclut *que Dieu est toujours vaincu par la prière d'un obéissant* (1), parce que lui étant présentée par son prélat, il ne saurait la rejeter; et ainsi l'on peut dire que c'est cette parole victorieuse qui ne revient jamais vide à celui qui l'envoie. D'après ces considérations, les Supérieurs et les inférieurs peuvent juger combien les uns et les autres sont coupables du peu de perfection qu'il y a dans la religion, le Supérieur, par sa négligence à offrir les nécessités spirituelles de ses religieux, car cette offrande attirerait sur eux des bénédictions particulières, vu que Dieu ne saurait voir longtemps gémir un Supérieur pour les besoins de ses sujets sans lui accorder ce qu'il demande. L'a-t-on jamais vu plus résolu et plus inébranlable qu'à maintenir la sentence funeste qu'il avait prononcée contre ce peuple opiniâtre et endurci qui était sous la conduite de Moïse?

(1) Ipse Deus per obedientiam vinci potest. *S. Bonav. in regul. novic. c. 13.*

cet amoureux prélat, touché de leur malheur, prie pour la révocation de cet arrêt si sanglant, mais il trouve cette divine justice irritée au suprême degré, il redouble alors sa prière et sa ferveur, mais elle s'exaspère et redouble ses menaces; il persiste pourtant, et elle commence à se relâcher de sa rigueur; il presse de nouveau, et alors elle demande à traiter avec son adversaire, lui promettant toute grâce pourvu qu'elle ait liberté de punir cette nation rebelle. *Laisse-moi*, lui dit-elle, *châtier ce peuple, et ne retiens plus mes mains chargées de foudres pour les lancer sur ces criminels.* Cet admirable prélat refuse de passer ce traité, il poursuit avec plus de vigueur la grâce de ces rebelles; et il le fit si heureusement qu'il obligea la justice de Dieu à mettre bas les armes et à renvoyer l'affaire au tribunal de la miséricorde, qui lui accorda une amnistie générale pour tout son peuple. Les vies des patriarches des Ordres nous représentent souvent qu'aussitôt qu'ils mettaient les genoux en terre pour prier pour leurs inférieurs déjà condamnés par la justice divine, les uns étaient rappelés au couvent dont ils étaient malheureusement sortis, les autres venaient porter à leurs pieds le larcin qu'ils avaient fait; quelques-uns surmontaient les assauts violents de leur concupiscence, auxquels ils étaient près de succomber; et si à présent on ne voit pas des effets si sensibles de la prière des Supérieurs, on ne doit pas douter pourtant que leurs oraisons n'empêchent un grand nombre d'imperfections qui se commettraient dans le monastère, et ne détournent souvent les fléaux de Dieu de dessus leurs sujets. L'inférieur est aussi coupable de ce peu de perfection qu'il y a dans l'Or-

dre, parce que, n'ayant pas la soumission qu'il doit à son Supérieur, son oraison n'a pas la force suffisante pour obtenir les grâces du ciel. Que pensez-vous, dit Eusèbe d'Emisée, du jeûne, qui, joint à l'oraison, est si puissant que la vérité même nous assure qu'il peut chasser les démons les plus opiniâtres, et qui pourrait à plus forte raison nous délivrer de nos imperfections? qu'en pensez-vous en le voyant pourtant si faible, que la plupart des religieux, après avoir jeûné plusieurs années et prié longtemps avec les autres, croupissent encore dans leurs mauvaises habitudes, et vieillissent dans leurs mêmes fautes? c'est qu'ils n'ont point, dit-il, l'obéissance, qui les devrait unir à leur Supérieur, qui devrait donner des forces à leur oraison pour monter à Dieu, et leur obtenir cette pureté de cœur par des médiateurs si puissants auprès de cette divine Majesté. (1) L'Ecriture sainte ne se contente pas de dire que l'oraison d'un inférieur qui n'est pas présentée à Dieu par son Supérieur est inutile, mais elle renchérit jusques à assurer qu'elle est exécrable (2); car, outre que c'est renverser la dépendance que la providence divine a établie des choses inférieures aux supérieures, c'est une présomption effroyable dans l'inférieur de se figurer de n'avoir point besoin d'appui ni de crédit pour traiter avec Dieu, vu que s'il le croit, il n'en peut trouver un plus puissant que celui de son Supérieur? Et c'est aussi une injustice détestable qu'il fait, en soustrayant cette orai-

(1) Sic videmus per inobedientiam jejunium non audiri, opera non respici, vota non suscipi. *Euseb. Emiss. hom.* 2.

(2) Qui declinat aures suas ne audiat legem, oratio ejus erit execrabilis. *Prov. c.* 28.

son à la sujétion qu'il doit à son Supérieur de tout ce qu'il est. Je laisse à part que c'est traiter Dieu bien indignement que de le prier de faire notre volonté en ce que nous lui demandons, et que nous ne voulions pas faire la sienne qui nous est signifiée par notre Supérieur. Après tout, je veux que Dieu ait la bonté d'ouvrir ses oreilles pour entendre la prière d'un désobéissant et pour lui parler au cœur, ce religieux sera incapable de l'entendre, parce que ne s'étant pas accoutumé à la voix de son Supérieur, il ne saurait être disposé à entendre celle de Dieu, puisque ce n'est qu'une même voix, et que le prélat n'est que l'organe de l'autre. Que les religieux écoutent donc cette belle parole du Prophète, qu'il n'a avancée qu'après une longue expérience qu'il avait faite de cette vertu. *J'ai ouvert ma bouche dans mon oraison, et j'ai attiré toujours l'esprit de Dieu sur moi, parce que je n'ai désiré autre chose que d'accomplir la volonté de ce Souverain Seigneur.* (1) Voilà ce qui a rendu mes prières efficaces; voilà ce qui m'a obtenu ces hautes connaissances dont mon esprit a été si éclairé; voilà, en un mot, ce qui me rendait si puissant auprès de Dieu, car il est certain que la valeur de l'oraison se mesure à l'aune de l'obéissance. Jésus-Christ ne l'a-t-il pas déclaré hautement quand il a dit à tous les fidèles : *Si mes paroles demeurent dans votre cœur, c'est-à-dire si vous les écoutez avec respect, et que vous les imprimiez dans votre âme pour les exécuter, vous pourrez demander tout ce qu'il vous plaira, et il vous sera accordé.* (2) Se peut-il

(1) Os meum aperui et attraxi spiritum, quia mandata tua desiderabam. *Ps.* 118.

(2) Si manseritis in me, et verba mea in vobis manse-

faire une promesse plus avantageuse, et aussi qui fût plus juste? car dans la pensée de S. Thomas, il est des lois de l'amitié, selon ce docteur angélique, que celui qui n'a point d'autre désir que de faire la volonté de son ami, trouve dans lui la même disposition et la même correspondance, ce qui fait qu'il ne pense qu'à lui satisfaire en tout. (1)

CHAPITRE VI.

Du pouvoir de l'Obéissance sur les hommes.

Après avoir montré le pouvoir que l'obéissant a sur toute la nature jusque dans le ciel même, j'ai cru nécessaire de représenter celui qu'il a sur les hommes, pour confondre la plupart des religieux qui ont tant de lâches complaisances et font tant de bassesses pour gagner un Supérieur; car il n'y a point d'artifice plus assuré pour s'attirer l'affection des autres, soit inférieurs, soit supérieurs, que d'obéir. Nous aprenons des vies des Pères du désert, qu'un saint abbé aimait si tendrement un de ses disciples, que, quelque violence qu'il se fît, il ne pouvait dissimuler l'affection particulière qu'il avait pour lui. Les autres inférieurs, poussés de l'esprit de jalousie, s'en plaignaient aigrement aux anciens Pères qui les visitaient. Ceux-ci condamnèrent d'abord le procédé de cet abbé, et l'avertirent

rint, quodcumque volueritis petetis et fiet vobis. *Jo. c.* 15.

(1) Quia homo in gratiâ constitutus implet Dei voluntatem, congruum est secundum amicitiæ proportionem, ut Deus impleat hominis voluntatem. *D. Th.* 1. 2. *q. a.* 6.

en secret que ces témoignages d'amour particulier à l'endroit de l'un de ses disciples semaient la division entre tous les autres. Ce prudent Supérieur, ne voulant pas que sa bouche le justifiât, mais l'obéissance de son disciple, prit ces charitables censeurs par la main sans leur rien répondre, et les mena par les chambres de ses disciples; il les appela les uns après les autres, et tous firent la sourde oreille. Ensuite il alla à la porte de celui qui lui était si cher, et l'appela; le disciple répondit aussitôt, et quoiqu'il écrivît en ce moment, il sortit avec tant de promptitude qu'il laissa imparfait un O dont il avait déjà tracé la moitié. Alors cet abbé, se tournant vers ceux qui le blâmaient de la singulière affection qu'il faisait paraître pour ce disciple, leur dit : *Devez-vous vous étonner que j'aie pour celui-ci quelque tendresse d'amour que je n'ai pas pour les autres? Car qui est-ce qui pourrait voir une obéissance si prompte sans lui donner ses affections? Et si cela ne suffit pour vous convaincre, entrons dans sa chambre, voyons ce qui l'occupait, et de là nous jugerons mieux de la promptitude de son obéissance.* Ils entrèrent, et virent qu'il écrivait et qu'il avait laissé cette lettre imparfaite, mais, ô merveille du ciel! elle était imparfaite de sa main, mais parfaite par la main de Dieu; discontinuée par l'obéissance, mais continuée par la toute-puissance divine, qui prend plaisir à travailler avec l'obéissant, et à achever ce qu'il a commencé; et Dieu, afin que l'on ne doutât pas que c'était sa main qui lui avait donné son achèvement, voulut marquer son ouvrage d'un caractère extraordinaire en faisant l'autre moitié d'or. Ces Pères, voyant ce prodige, blâ-

mèrent la précipitation qu'ils avaient eue à condamner si facilement la tendresse particulière de cet abbé pour son disciple obéissant, et déclarèrent qu'il était juste que celui-là fut chéri particulièrement des hommes, qui était honoré particulièrement du ciel ; et qu'on ne pouvait légitimement refuser ses affections à celui à qui Dieu ne refuse point ces prodiges.

Certes, il est bien difficile, suivant les règles de la philosophie chrétienne et profane, de n'avoir pas plus de cordialité pour un obéissant que pour tout autre. Car elles enseignent de concert que le caractère d'une sincère amitié, c'est de ne vouloir qu'une même chose ; or, n'est-ce pas l'ouvrage d'un obéissant, vu qu'obéir n'est autre chose que ne vouloir que ce que son Supérieur veut, et par conséquent l'obéissance ne sera-t-elle pas le lien d'une amitié plus étroite, et le secret infaillible de gagner les affections des autres? C'est à quoi devraient penser ces religieux qui sont si empressés d'avoir les bonnes grâces de leurs Supérieurs; qui, pour réussir, font des lâchetés insupportables, applaudissent à tous leurs mouvements déréglés, épousent toutes leurs passions, et pour les contenter, ne se soucient pas de violer les lois les plus sacrées de la charité et de la justice. Qu'ils apprennent que le moyen le plus saint et le plus assuré, c'est de leur obéir, car, quelque éloignés qu'ils soient d'eux, et quelque passionnés qu'ils puissent être, il est impossible que cet aimant divin les approche sans qu'ils se laissent vaincre par cette correspondance qu'ils trouveront en eux dans toutes leurs inclinations; en effet, il ne se peut faire qu'on n'aime ceux qui non-seulement n'ont qu'une même volonté avec nous,

mais qui de plus, renoncent, comme fait l'obéissant, à toutes leurs inclinations pour satisfaire celles des autres. Peut-être serait-ce pour cette raison que dans l'Écriture sainte on fait toujours aller l'amour et l'obéissance ensemble, comme si elle nous voulait apprendre, qu'il est impossible qu'on obéisse et qu'on ne soit aimé.

Mais ce serait peu pour l'honneur de l'obéissance de donner tant de pouvoir sur les autres, si elle ne le faisait ressentir sur soi-même, et c'est en quoi son autorité est admirable; car, premièrement, elle donne à l'obéissant un si grand pouvoir sur son corps, qu'il le réduit à ce qu'il veut, bien qu'autrefois cela lui fût très-contraire et très-opposé à son humeur. S. Dosithée, ayant été nourri dans les délices, appréhendait dans son commencement les jeûnes et les autres austérités de la religion, et cette appréhension agitait fort son esprit. Il s'en découvrit à son maître spirituel, S. Dorothée; ce prudent directeur ne trouva point d'expédient plus souverain pour assujettir son corps et guérir ses vaines craintes que l'obéissance. Ayant appris de lui qu'il lui fallait un pain et demi pour sa nourriture, il lui commanda de ne manger qu'un pain et la quatrième partie d'un autre au premier repas qu'il ferait, et de partager ainsi le reste jusqu'à ce qu'il n'en mangeât plus que la moitié. Ce corps délicat, sentant ce retranchement, se plaignait de la faim; mais son esprit, parfaitement soumis à l'obéissance, l'assujettissait à cette peine. De là son Supérieur prit occasion de lui en retrancher davantage la seconde fois, et encore plus la troisième, à quoi S. Dosithée obéissait exactement; et ainsi successivement, retranchant de plus en plus de ce

qu'il lui fallait, il vint par cet artifice innocent de l'obéissance, tellement maître de son corps, qu'il ne pensa plus à se plaindre, mais qu'il rechercha l'abstinence qu'il avait tant appréhendée.

Pour ce qui est du pouvoir que l'obéissance exerce sur notre âme, ne sera-ce pas l'avoir suffisamment prouvé, que de dire qu'elle se rend si victorieuse de tous les mouvements de sa volonté, qu'elle n'en a plus d'autres que les siens? On raconte, dans la vie de la Mère Jeanne Françoise de Chantal, très-digne fondatrice des religieuses de la Visitation, qu'une sœur lui écrivit *qu'elle se trouvait en peine sur quelque chose que l'on laissait à son choix, parce qu'ayant consacré son âme à l'obéissance, elle n'avait plus de jugement pour discerner ce qui lui était propre*. Cette sage Mère baisa plusieurs fois cette lettre, qui était la dépositaire d'un si grand trésor, c'est-à-dire d'une obéissance si héroïque. Mais Ste. Thérèse a porté encore plus haut ce sentiment, et a fait voir que cette souveraine qui est l'obéissance, est si impérieuse, qu'elle ôte même le pouvoir d'avoir d'autres mouvements que les siens; car, faisant la relation de l'état de son âme à un de ses confesseurs, elle lui mandait *qu'elle ne pouvait faire autre chose qu'obéir, qu'il n'était pas en sa puissance d'avoir d'autres sentiments que ceux de son Supérieur, ni d'autres opérations que celles qui lui étaient commandées*. O pouvoir impérieux de l'obéissance, qui assujettis si fort une âme, qu'elle ne peut vouloir que ce que son Supérieur veut! O heureuse impuissance qui nous fais agir si saintement! mais que tu es rare! où trouve-t-on à présent de ces religieux qui soient dans cette

nécessité mille fois fortunée de ne pouvoir qu'obéir! Et ce qui est plus épouvantable, c'est que la plupart ne peuvent pas se figurer qu'il se puisse trouver de ces âmes si obéissantes qu'elles ne puissent avoir d'autre volonté que celle de leur Supérieur. Ils prennent ses discours pour des chimères ou des exagérations, et en font le sujet de leur raillerie. Ces sortes de personnes sont dans le dernier éloignement de la perfection; car on ne peut en être plus éloigné que de ne la pas connaître, et on ne peut pas plus évidemment déclarer qu'on ne la connaît pas, que de la croire impossible ou de s'en railler: ainsi, c'est le caractère d'une âme qui a renoncé à la perfection, de mettre ces maximes au nombre des choses qui sont au-delà des forces humaines. Comment peuvent-ils appeler impossible à l'homme, une chose qui trouve son exemple dans le sexe même le plus faible? N'avons-nous pas entendu une Thérèse, qui était si sincère dans ses paroles, protester à celui qu'elle regardait comme le lieutenant de Dieu, que l'obéissance dominait si impérieusement son âme, qu'elle ne pouvait vouloir ni faire autre chose que ce que voulait son Supérieur? Et, ce qui est plus convaincant, ne voyons-nous pas dans nos chroniques (1), quel pouvoir cette obéissance avait acquis sur toute la communauté de Pegnuela, où tous les religieux qui la composaient étaient si unis et si dépendants de la volonté de leur Supérieur qu'on dit qu'ils ne faisaient tous qu'une seule personne?

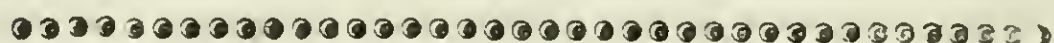
S. Thomas ne nous enseigne-t-il pas, qu'il y a un état de perfection dans lequel on est dans

(1) *Dans l'Histoire générale des Carmes Déchaussés. part. 2. pag. 139.*

l'ignorance des passions? Qu'est-ce qu'ignorer ses passions, sinon de les avoir tellement domptées et étouffées qu'elles ne puissent plus avoir d'autres mouvements que ceux que les vertus qui les répriment et les modèrent, leur inspireront, si bien que l'obéissance puisse mettre la volonté dans une telle ignorance de tous ses propres mouvements qu'elle n'ait plus que ceux qu'elle lui imprimera? Il ne faut donc pas prétexter que cette heureuse impuissance de ne pouvoir faire que ce qu'on commande, est une chose chimérique qu'on ne peut pas exiger avec justice d'un religieux : l'exemple des Saints mêmes plus récents, ainsi que l'autorité du maître de la théologie, qui ne fait en cela que suivre les lumières de tous les autres Pères, nous en convainquent si clairement, qu'à moins d'être préoccupé de sa passion, on n'en peut avoir aucun doute; mais il faut accuser la lâcheté des religieux qui n'ont plus cette générosité des Saints pour vaincre les obstacles qui se rencontrent dans le chemin de la perfection, et qui n'aspirent plus à acquérir les vertus dans un état si éminent. Ils se contentent de les avoir dans la médiocrité, et pour parler leur langage efféminé, et qui se sent beaucoup du libertinage en fait de religion, ils ne prétendent pas être plus saints que les autres, et il leur suffit de vivre dans le commun sans se porter si haut. Ce serait, disent-ils, être trop ambitieux, et ne savoir pas se mesurer: il faut laisser ce grand vol aux grands Saints. N'est-il pas déplorable qu'un religieux qui dans sa profession a promis de tendre incessamment à la perfection, pense limiter ses désirs pour elle à quelque point de vertu; qu'il prétende borner sa carrière dans la médiocrité,

et qu'il croie qu'il n'appartient qu'aux grands Saints d'aller plus loin. Je leur demande, de grâce, qu'ils me disent qu'est-ce que tendre incessamment à la perfection? n'est-ce pas marcher continuellement dans son chemin sans s'arrêter, jusques à ce qu'on l'ait acquise? Pour leur rendre cette vérité familière, je leur demande qu'est-ce que tendre incessamment à Rome, si ce n'est marcher continuellement dans le chemin qui y conduit, jusques à ce qu'on y soit parvenu; or la perfection consiste à acquérir cette heureuse impuissance que S. Thomas appelle l'ignorance des passions. Celui donc qui s'est obligé à tendre toujours dans la perfection, ne doit jamais se reposer jusques à ce qu'il en soit venu à cette heureuse nécessité de ne pouvoir faire autre chose que ce qui est de l'obéissance; et ainsi, ces religieux qui disent : je ne le veux pas porter si haut, je me contente de demeurer dans la médiocrité des vertus, sans prendre un essor si élevé, je laisse ces prétentions si nobles aux Saints, il me suffit à moi de suivre le train commun, déclarent par ce sot langage qu'ils ne veulent point travailler à acquérir la perfection, et dès lors ils pèchent mortellement, violant la promesse qu'ils avaient faite à Dieu le jour de leur profession, de tendre infatigablement à la perfection. Qu'ils écoutent donc la prière que leur fait S. Paul, de considérer le si grand intérêt qu'ils ont de marcher incessamment dans la vocation à laquelle Dieu les appelle, c'est-à-dire d'aller toujours de plus en plus à la perfection; et qu'ils sachent qu'ils ne l'auront jamais acquise, jusques à ce qu'ils en soient venu à cette sainte impuissance dont nous avons parlé. Ainsi, un obéis-

sant ne doit jamais se croire parfait dans cette vertu qu'il n'en soit venu à ce point, de ne pouvoir faire que ce que son Supérieur commande en ne voulant que sa volonté.



CHAPITRE VII.

Sixième excellence de l'Obéissance, tirée de la demeure et du rang qu'elle tient.

La remarque de ceux qui ont dit que les êtres les plus nobles ont des demeures plus honorables et plus élevées, s'est rendue si sensible qu'il ne faut qu'avoir des yeux pour en être persuadé; car, laissant à part la philosophie, qui convient de cette maxime que la dignité du lieu doit correspondre à la qualité de celui qui l'habite, il ne faut que regarder la police du monde, et nous verrons que les êtres des cieux étant plus nobles que ceux d'ici-bas, ont aussi des demeures plus élevées, et qu'entre les sublunaires, les plus parfaits sont les plus éminents; ainsi, comme l'ange, à cause de la pureté de son esprit, est plus noble que tous les autres, il habite dans un palais plus magnifique. De là, la politique a pris occasion de bâtir des Louvres superbes aux rois, parce qu'elle a jugé que leur dignité royale, les élevant sur les autres, leur acquiert le droit d'avoir des demeures plus splendides et plus spacieuses que leurs sujets. Or la demeure de l'obéissance est tout-à-fait noble et relevée, vu que s'il en faut croire S. Jean Climaque (1), l'âme d'un obéissant n'habite

(1) *S. Jean Climaque en son quatrième degré.*

plus sur la terre, parce qu'étant dégagée des liens de la partie inférieure, elle est portée dans le ciel sur les deux ailes de l'obéissance, qui sont l'abnégation de la volonté et la soumission de l'esprit; et peut-être est-ce de l'obéissance, poursuit cet homme si éclairé de Dieu, que le Prophète parlait, quand il faisait ce souhait si ardent et si amoureux : *Qui me donnera des ailes aussi légères et aussi perçantes dans les airs que celles d'une colombe, pour me guider dans les cieux?* (1) Sa conjecture n'est pas mal tirée de son principe, car nous avons d'autant plus de vitesse pour voler dans le ciel, que nous avons moins de liens qui nous attachent à la terre; les liens les plus forts qui nous tiennent ici-bas, ce sont notre propre volonté et la présomption de nous-mêmes : on abandonne facilement tous les biens extérieurs; on se dégage facilement des richesses; on rompt avec quelque soin les liens de l'amour-propre qui nous attachent à notre corps; mais quand il est question de rompre notre volonté et de soumettre notre jugement, c'est la dernière violence que nous fassions à nous-mêmes, si bien que l'obéissance nous ayant dégagés de ces deux puissants liens, et nous élevant sur ses deux ailes, qui sont l'abnégation de notre volonté et la mortification de notre jugement, il n'y aura pas de vol plus rapide que celui qu'elle nous donne. Ainsi il est possible que ce soient ces deux ailes si légères et si promptes que souhaitait si passionnément le Prophète, poussé d'un désir véhément d'aller au ciel, afin d'y voler avec plus de vitesse.

(1) Quis dabit mihi pennas sicut columbæ, et volabo et requiescam? *Ps.* 54.

L'obéissance, disait un ancien Père du désert, *élève si haut les hommes qu'elle les fait concitoyens des anges, et il est impossible qu'elle ait jamais d'autre demeure qu'un paradis.* (1) En effet, saint Laurent Justinien remarque très-bien (2), que dès que Dieu eut fait sa première créature, qui est l'ange, il lui donna le ciel pour demeure, tant qu'il conserverait l'obéissance; et lorsque sur la terre il créa l'homme, il le plaça dans un paradis de délices, où il demeura tant qu'il fut obéissant, et comme c'est la désobéissance qui l'en a chassé, il n'y a aussi que la seule obéissance qui l'y puisse faire rentrer. C'est pourquoi S. Bonaventure l'appelle avec beaucoup de pompe, *l'échelle du paradis, le navire qui nous porte au ciel, la clef qui ouvre les démeures célestes pour y introduire ses courtisans et ses favoris.* (3)

Mais ce n'est pas tout; elle porte leur honneur jusques à ce point, qu'elle les fait asseoir à la droite de Jésus-Christ. C'est ce grand pouvoir que S. Jean Climaque a découvert dans l'obéissance : *Elle est*, dit-il, *non-seulement élevée jusques au ciel, elle y entre non-seulement avec majesté, mais, pour comble de gloire, elle va prendre sa place à la droite de Jésus-Christ.* (4) N'est-ce pas tout l'honneur qu'on

(1) Obedientia homines de terrâ elevat, obedientia cohabitatrix angelorum est. *In vitis patrum. n.* 19.

(2) Hæc ab ipso creaturarum primordio sedem suam collocavit in cœlo, suisque cultoribus angelicis videlicet spiritibus auxit gratiam, acquisivit gloriam : in paradiso denique deliciarum minime defuit. *S. Laur. Justinian. c.* 3. *de obed.*

(3) Tu scala paradisi, navis ad cœlum transiens, clavis cœlum aperiens. *S. Bonavent. dicti* 4. *salutis. ch.* 2.

(4) Obedientia astat dextris crucifixi. *S. Joan. Clim.* 4. *gradu.*

donne à notre Sauveur, d'être assis à côté de son Père? n'est-ce pas ce que l'Église relève le plus dans la Sainte Vierge, d'être à la droite de son Fils? Et par conséquent n'est-ce pas une prérogative bien considérable dans l'obéissance, que de tenir un rang si avantageux dans le ciel, que d'être au côté droit de Jésus-Christ? L'on n'aura pas de peine à lui accorder ce rang, si l'on considère que ce divin rédempteur n'a acquis celui qu'il possède d'être assis à la droite de son Père, que par son obéissance; c'est la réflexion que nous avons déjà faite une autre fois sur ces paroles de S. Paul : *Il a été fait obéissant jusques à la mort de la croix, ce qui a fait que son Père l'a exalté*. Il n'y a nul théologien qui ne compte au nombre des exaltations de Jésus-Christ cette place à la droite de son Père; il n'est donc pas surprenant que les obéissants tiennent ce rang auprès de Jésus-Christ, puisqu'ils ont le même caractère et la même cause de cette élévation jusques à la droite d'un Dieu, c'est-à-dire l'obéissance : d'ailleurs chacun se plaît à avoir à ses côtés ceux en qui il prend ses complaisances. Les rois n'ont à leur suite que des personnes de confidence et de fidélité pour être en assurance, mais ils ne tiennent à leur côtés que les favoris qui font tous leurs plaisirs; or l'obéissance fait toutes les complaisances de Jésus-Christ, et quoique toutes les vertus lui plaisent, il trouve pourtant quelque goût particulier dans l'obéissance, parce que c'est l'obéissance qui a fait les délices de sa vie entière, et que c'est par obéissance qu'il l'a commencée et finie.

C'est pourquoi les sages Pères du désert, considérant l'obéissance extraordinaire de Paul-le-

Simple, l'appelaient *les délices de Dieu.* (1) Il y avait tant de pénitents dans ce paradis terrestre, qu'ils étonnaient les hommes et les anges par la riguéur de leurs austérités; il y avait tant d'âmes humbles qu'elles donnaient de la confusion aux plus justes par leurs profonds anéantissements et par leurs humiliations sincères; il s'y trouvait des personnes si chastes qu'elles embaumaient le ciel par l'odeur de leur pureté virginale, et néanmoins ces juges équitables du mérite des vertus découvrent tant d'agrément dans l'obéissance sur toutes les autres, qu'ils assurent qu'elle seule fait les délices d'un Dieu. Jésus-Christ le témoigna assez ouvertement à Ste. Thérèse, lorsque cette amante de Dieu considérant l'extrême rigueur dont une femme dévote traitait son corps, et gémissant d'une sainte douleur d'être beaucoup dévancée par elle, il lui reprocha l'injustice de sa sentence, en lui disant : *Ma fille, j'estime plus ton obéissance que toutes ces pénitences, et je prends plus de plaisir dans un seul acte de ta soumission, que dans la plupart de ses mortifications : c'est la vertu qui fait mes plus chères délices.* Et de fait, nous lisons dans la vie de cette fidèle obéissante, que ce n'était qu'après avoir fait quelque acte héroïque d'obéissance qu'elle recevait du ciel les plus douces faveurs, et les visites les plus honorables de son divin Époux; car, aussitôt après il ne manquait pas de la visiter pour prendre part au plaisir qu'elle goûtait de son obéissance. Il en est si jaloux, et s'il le faut dire, si avide, que dans ses cantiques, il ne cesse de presser cette âme qu'il a choisie pour épouse, pour la solli-

(1) Paulus simplex deliciosus Domini. *l.* 12. *de vitis Patrum.* c. 131.

citer à embrasser uniquement cette vertu, comme celle qui lui donne le plus de satisfaction : *Mets-moi*, la conjure-t-il, *comme un cachet sur ton cœur et sur ton bras.* (1) Si vous demandez à S. Anselme ce que signifie ce langage d'amour, il vous répondra que cet Époux exhorte cette chaste épouse à aimer tellement l'obéissance et à s'y attacher si fortement, qu'elle n'ait point d'inclination dans le cœur ni d'action dans les mains qui ne relèvent de son empire et ne dépendent de son mouvement, parce que l'épouse, devant avoir une ardeur insatiable de plaire à son époux, ne saurait lui plaire parfaitement sans obéissance, puisque c'est elle qui fait ses plus doux plaisirs. Cela étant, il n'est pas étrange qu'il la fasse asseoir à sa droite, vu que nous voulons avoir le plus près de nous qu'il est possible ce qui fait notre complaisance et nous donne de plus sensibles satisfactions. Aussi S. Bonaventure ne feint pas de dire, suivant la même pensée, *qu'elle est la plus près de Dieu.* (2) *On dit bien des vierges qu'elles sont à la suite de cet Agneau immaculé, et qu'elles l'accompagnent partout, mais c'est une faveur plus grande d'être à côté de cet Agneau et d'y tenir la droite, puisque c'est le rang le plus éminent, et le rang des favoris qui font les délices du prince, et que c'est le privilége de l'obéissance.*

Mais ce qui fait le comble de sa gloire, c'est que, même dès cette vie, elle donne à ceux qui l'aiment et la cultivent, la préséance sur tous les autres, dans l'état de Jésus-Christ.

(1) Pone me ut signaculum super cor tuum, ut signaculum super brachium tuum, id est pone me ut regentem cor tuum et cogitationes tuas, habeasque me ut rectorem in omnibus operibus tuis. *Ansel.*

(2) Obedientia est vicina Deo. *S. Bonavent. ubi supra.*

Il n'y a pas de doute, ce divin Sauveur étant le souverain monarque de l'univers, que ceux-là ne soient les plus considérés et les plus nobles, qui approchent de plus près sa personne royale. De ce principe, S. Thomas conclut qu'il y a témérité de reconnaître dans l'Église quelqu'un qui ait eu plus de sainteté que les Apôtres, parce qu'ayant été plus près de Jésus-Christ, ils ont dû participer plus abondamment à ses divines perfections. Sur ce même fondement, quelques théologiens disent que la Sainte Vierge ayant été plus unie à Jésus-Christ par sa maternité que tous les autres, aucun ne lui peut disputer le premier rang dans son royaume. Et néanmoins, chose merveilleuse! ce monarque qui est si sage dans sa conduite et si judicieux dans toutes ses résolutions, n'a pas craint, dans la concurrence de sa mère et d'un obéissant, d'élever l'obéissant à la qualité de sa mère et de le préférer. On lui dit un jour que sa mère et ses frères étaient à la porte de la maison, qui l'attendaient (1); il répondit à ces gens qui lui donnaient cette nouvelle : *qui pensez-vous qui sont mes frères et ma mère? je vous déclare que ce sont ceux qui font la volonté de mon Père.* (2) Ce n'est pas, dit S. Jérôme, que Jésus-Christ, par cette réponse, voulût désavouer la Sainte Vierge pour sa mère, mais par là il a voulu nous apprendre que l'obéissance de la Sainte Vierge et de tous ceux qui imitent sa soumission, les ap-

(1) Ecce mater tua et fratres tui foris stant quærentes te. *Matth.* 12.

(2) Quæ est mater mea et qui sunt fratres mei? Et extendens manum in discipulos suos, dixit : Ecce mater mea et fratres mei. Quicumque enim fecerit voluntatem Patris mei, qui in cœlis est, ipse meus frater, et soror, et mater est. *Ibid.*

proche de plus près de lui, et leur donne un rang plus considérable dans son royaume que la qualité de mère de Dieu. Cela est si vrai *que les théologiens assurent d'un commun accord, que l'élévation que la Sainte Vierge a eue par sa grâce et par ses vertus, est beaucoup au-dessus de celle que lui donnait sa maternité, et si l'on pouvait séparer l'une d'avec l'autre, celle de mère serait inférieure à celle d'obéissante.* Dans cette pensée, S. Augustin a dit *que la Sainte Vierge avait été plus heureuse en se soumettant aveuglément à la parole de l'ange contre toutes les raisons qu'elle avait de refuser son consentement, qu'en concevant Jésus-Christ dans son sein.* (1) S. Jean Chrysostôme en dit tout autant des Apôtres, quand il soutient avec toute la vigueur de son esprit, *que ce ne fut pas tant cette noble qualité d'apôtres qui les approcha de si près de Jésus-Christ et les rendit si familiers avec lui, que leur obéissance.* (2) L'un et l'autre de ces Pères fondent leur pensée sur cette parole infaillible de notre Sauveur qui, ayant entendu féliciter sa mère d'avoir porté un si digne fils, répondit *que ceux-là étaient véritablement heureux qui obéissaient à sa parole.* (3) Ce n'est pas, disent ces saints docteurs, que Jésus-Christ n'estimât beaucoup sa mère, ni que de là il faille se faire une basse idée de cette auguste qualité; mais la conclusion qu'on en doit

(1) Beatior Maria percipiendo fidem Christi quàm concipiendo carnem Christi. *S. Aug. de S. Virginit. c.* 3.

(2) Apostoli ante omnes clarissimi evaserunt, cum se ad veram et expetendam ejus familiaritatem consuetudinemque per obedientiam contulerunt. *S. Joan. Chrysost. hom.* 2. *in c.* 2. *Jo.*

(3) Quinimò, beati qui audiunt verbum Dei, et custodiunt illud. *Luc.* 11.

tirer est que cette qualité de mère de Dieu n'eût suffi à élever la Sainte Vierge au premier rang qu'elle tient dans le royaume de son Fils, si elle ne l'eût accompagnée de l'obéissance. (1) Et cela étant, pouvons-nous espérer d'approcher de fort près ce souverain monarque, quelque qualité que nous ayons, si nous n'avons pas l'obéissance? Ce qui a donné sujet à S. Jean Chrysostôme de finir son raisonnement par cette belle sentence, *que la seule et unique noblesse qu'il y a auprès de Dieu est de faire sa volonté.* (2) Ce n'est pas que ce savant homme ne reconnaisse plusieurs autres titres de noblesse dans le royaume de Jésus-Christ : qui doute que la qualité de mère de Dieu, d'apôtre, de martyr, et de vierge ne soient des titres glorieux qui embellissent beaucoup ceux qui les possèdent? Mais cette bouche d'or, par cette belle parole que la seule noblesse auprès de Dieu est de faire sa volonté, nous a voulu signifier que c'est la première et la plus considérable de toutes, puisque Jésus-Christ la préfère à toute autre.

S'il était nécessaire de donner un plus grand jour à cette décision de notre Sauveur, il ne faudrait que rapporter ici le beau raisonnement que fait S. Thomas pour lui donner une explication plus claire. *Vous devez savoir,* dit cet angélique docteur, *qu'il y a deux générations dans Jésus-Christ, l'une céleste et l'autre temporelle; et l'on ne peut pas nier que la première*

(1) Eâ sententiâ dictum existima non quod matrem negligeret, sed nil utilitatis matris nomen allaturum ostenderet nisi bonitate et fide præstaret. *S. Joan. Chrysost. c.* 16. *et S. Aug. ubi suprà.*

(2) Una, sola et vera et communis nobilitas, atque necessitudo cum Christo est ut voluntatem Dei facias. *S. Joan. Chrysost. hom.* 45. *in c.* 12. *Matth.*

ne soit beaucoup plus noble que la seconde. Or par la qualité de Mère de Dieu, l'on n'appartient qu'à la génération temporelle; et par l'obéissance, on appartient à la céleste; quiconque, dit-il, *fait la volonté de Dieu touche à Jésus-Christ selon sa génération éternelle. Il appuie sa pensée sur ces paroles de notre Sauveur: Si vous êtes enfants d'Abraham comme vous vous en vantez, faites les œuvres d'Abraham; et voulez-vous savoir quelles étaient ces œuvres:* c'était d'obéir, *obéissez donc, et vous appartiendrez comme lui à ma génération éternelle, et par conséquent vous serez plus élevés que les autres dans mon royaume, puisque ce qui appartient à ma génération éternelle me touche et m'approche de plus près que ce qui appartient à la temporelle.* (1)

Ce qui faisait dire au vénérable Bède (2) que c'était à la vérité un grand bonheur pour la Sainte Vierge d'avoir été choisie entre toutes les autres créatures, pour contribuer de son sang à l'incarnation du Verbe Éternel; mais qu'il l'estimait bien plus heureuse de lui avoir été si fidèle obéissante que d'avoir été sa mère, car, par sa qualité de mère, elle lui appartenait selon ce qui est du temps, tandis que son obéissance l'unissait à lui selon ce qui est de l'éternité; et comme dans cette seconde considération elle est plus grande que dans la première, ceux qui l'approchent dans cet état sont plus heureux

(1) Habebat enim Christus generationem cœlestem et temporalem, unde præponit cœlestem temporali: Illi enim qui faciunt voluntatem Patris mei attinent ei secundum generationem cœlestem, unde (*Joan.* 8.) si filii Abrahæ estis opera Abrahæ facite, ipse enim venit ut faceret voluntatem ejus. *S. Thom. in c. 12. Matth.*

(2) *Beda. c. 40. in Luc.*

que ceux qui l'approchent dans l'autre. Bien plus, S. Jean Chrysostôme et S. Augustin (1) assurent que la première alliance ne sert à rien si elle n'est accompagnée de la seconde. On ne peut nier, disent ces Pères, que Jésus-Christ n'ait eu plusieurs juifs pour parents selon la chair, puisqu'il est dit dans S. Matthieu que sa mère et ses frères étaient en dehors de la maison pour l'attendre; mais quel avantage ont-ils retiré de cette parenté et de cette alliance selon le sang, n'ayant pas travaillé à acquérir celle de l'esprit qui s'obtient par la soumission? il n'en ont été que plus criminels auprès de Dieu, en déshonorant par leurs crimes un sang qui touchait de si près à celui de Jésus-Christ. Ce qui doit nous persuader que l'alliance que l'on fait avec Jésus-Christ selon l'esprit est bien plus noble et bien plus avantageuse que celle qui se fait selon le sang, et, par conséquent, l'obéissance étant ce qui, dans la pensée même de ce divin Sauveur, nous unit le plus avec son esprit, puisque des deux elle n'en fait qu'un, et qui nous fait le plus appartenir à sa génération éternelle, ce sera elle qui nous rapprochera de plus près de Jésus-Christ et nous donnera un rang plus honorable dans son royaume.

Qu'après cela les religieux voient s'il y a autant de bassesse à obéir qu'ils se le figurent, puisque non-seulement l'obéissance a pour sa demeure le ciel, mais qu'elle y tient aussi-bien que dans ce monde le rang le plus honorable, qui est la droite de Jésus-Christ. S. Grégoire-le-Grand (2), qui a si nettement expliqué tout ce

(1) *S. Joan. Chrysost. et S. Aug. ubi suprà.*

(2) Superiora illa agmina ab intimis numquam recedunt, quoniam ea quæ præeminent, usum exterioris ministerii nequaquam habent. *S. Greg. hom.* 34. *in Evang.*

qui se passait dans les hiérarchies des anges, en nous réprésentant les prérogatives singulières qu'ont sur tous les autres ceux qui sont dans les premiers ordres, y remarque cet avantage que jamais ils ne s'éloignent d'auprès de Dieu, au lieu que les inférieurs sont envoyés ici-bas pour le service des hommes; de là il laisse à juger combien ils sont plus à considérer que les autres; car, quand cette présence inséparable n'entraînerait pas des communications plus intimes, n'est-ce pas un honneur bien éminent et une grâce tout-à-fait obligeante que d'être toujours auprès de son souverain? Ce n'est pas que les anges inférieurs, quand ils descendent ici-bas pour le ministère des hommes, perdent rien de la vision de la divine essence, mais cette occupation extérieure marque qu'ils sont plus éloignés de Dieu dans le ciel et qu'ils le voient moins; car c'est l'avantage de ceux qui sont aux côtés de Dieu de n'avoir point d'autres emplois que de se tenir auprès de lui. Quel bonheur sera-ce donc à un obéissant d'être élevé à un rang aussi sublime et aussi honorable, que d'être à la droite de son Sauveur? Que les autres Saints aient des emplois augustes, des auréoles éclatantes, comme les martyrs, les vierges et les docteurs, il lui doit suffire d'avoir cette place d'honneur, parce qu'elle le remplit d'une gloire plus éclatante que ne sont toutes ces prérogatives. Pourrait-il se faire que si les religieux considéraient sérieusement cette faveur, ils eussent tant de dégoût et de mépris pour l'obéissance? Mais le mal est qu'à présent, ne regardant que la superficie des choses, ils s'arrêtent sur quelque sujétion apparente et ne voient pas combien cette sujétion cause d'élévation.

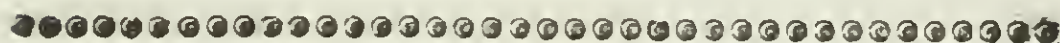
Le bienheureux Pierre Damien y en apercevait tant qu'ayant été tiré de son cloître pour être élevé au cardinalat, il appela Ildebrand, qui lui avait procuré cette charge, son tyran, son persécuteur, le plus violent ennemi de son bien, et le démon le plus dangereux qu'il pût avoir, parce que l'ayant soustrait à l'obéissance, il l'avait privé du plus grand honneur qu'il pût attendre. Il n'omit aucune sorte de diligence auprès de deux papes pour obtenir son congé de la cour de Rome, et enfin, ses sollicitations furent si pressantes auprès de celui même qui l'avait arraché de son monastère, qu'il lui permit de quitter la pourpre de cardinal pour se remettre sous l'obéissance après laquelle il soupirait tant, parce qu'il était persuadé qu'elle lui devait donner le rang honorable dans le ciel et sur la terre de tenir la droite de Jésus-Christ. Ce fut la vue et le désir de ce grand honneur qui poussa le vénérable Oger à se démettre de sa charge pastorale, pour se remettre dans la sujétion de son abbé. (1) Je pourrais produire une infinité d'autres exemples de Saints qui montreraient clairement combien ils découvraient d'élévation dans cette sujétion de l'obéissance; mais, outre que ces deux sont plus que suffisants, tout ce que nous avons dit dans ce second livre de l'excellence de cette vertu ne nous permet pas de douter qu'étant si excellente et d'un si grand mérite, elle ne tienne un rang d'honneur des plus élevés dans le ciel; ainsi tous les religieux doivent élever dans leur cœur au-dessus de tout cette vertu, qui doit les élever jusques à la droite d'un Dieu.

(1) *S. Bern. e. pr.* 87.



LIVRE TROISIÈME.

De la Nécessité de l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

L'Obéissance est nécessaire à toutes sortes d'états, et principalement à celui de chrétien.

L'INCOMPARABLE S. Augustin fait passer pour une maxime certaine dans l'école, que tout ce qui a été créé sert à embellir ou à maintenir l'univers, avec cette différence pourtant que les parties les moins considérables qui composent ce grand tout n'ont que l'un ou l'autre, c'est-à-dire qu'elles sont plus belles que nécessaires, ou plus nécessaires que belles; mais les plus nobles possèdent l'un et l'autre avantage, ne concourant pas moins à sa conservation qu'à son lustre. Qui ne sait que le premier mobile qui orne l'univers d'une si grande beauté, n'entretienne aussi le mouvement qui lui est nécessaire? Qui ne voit que le soleil ne donne pas seulement des agréments à toute la nature par ses lumières, mais qu'il conserve encore le plus grand nombre de ses parties par ses influences? Il en est de même dans la morale et dans le petit monde de la grâce, où nous voyons que ce qui est le plus nécessaire est le plus noble. N'est-il pas vrai qu'il n'y a rien dans cette sphère de plus élevé que Jésus-Christ, puisqu'il

en est le chef et l'instituteur; et pouvons-nous douter de sa nécessité, puisque ce sont ses influences qui la font subsister? Entre toutes les vertus, la charité en est la reine, elle relève toute la beauté des autres par son éclat; mais aussi personne ne lui dispute qu'elle ne leur soit si nécessaire, que sans elle elles n'auraient aucune force pour monter à Dieu : c'est le même avantage que je découvre dans l'obéissance. Après ce que nous avons dit dans tout le livre précédent, on ne peut point lui contester son excellence; or dans celui-ci nous entreprenons de faire voir sa nécessité, qui est si grande que sans elle tous les états, mais principalement celui de religieux, tomberaient en ruine; et ainsi l'obéissance est noble et nécessaire tout ensemble. Commençons à le faire voir dans les états politiques et dans celui de chrétien. Dans les chapitres suivants nous le montrerons dans l'état religieux.

Comme c'est une matière qui entre peu dans mon sujet, je ne prétends pas m'y arrêter beaucoup, je dirai donc seulement en passant que les états politiques ne peuvent subsister sans obéissance. Agésilas, à qui l'on demandait pourquoi les Lacédémoniens étaient si heureux dans leurs entreprises, si magnifiques dans leurs états, si tranquilles dans la paix, si redoutés dans leurs attaques et si invincibles dans leurs combats, répondit: *c'est que chacun s'étudie à tenir son rang, le magistrat à commander et le peuple à obéir.* C'est ce bel ordre qui nous rend redoutables et victorieux de nos ennemis, et qui nous rend paisibles entre nous-mêmes. Une autre fois, quelqu'un ayant demandé au roi Agis quel métier on enseignait à Sparte, il repliqua : *nul*

autre que l'art de commander et l'art d'obéir, ce sont les seuls qui maintiennent notre état dans la tranquillité et la splendeur que chacun y admire. Un autre ayant avancé que Sparte était florissante parce qu'elle avait des rois qui savaient commander, Théopompe répartit *que c'était plutôt parce que les sujets savaient obéir.* Tant il est vrai que l'on a jugé de tout temps que l'obéissance est la conservation des états. *Il est impossible*, dit le docte Lactance, *si chaque partie ne s'en rapporte à quelqu'une comme la principale, et ne conspire de toutes ses forces à exécuter ses ordres, que le tout, quelque puissant qu'il soit et quelque solide qu'il semble être, ne fasse une malheureuse et irréparable chute.* (1) C'est pourquoi Théodoric, qui a été un des plus prudents rois de son temps, ne souhaitait rien tant pour l'affermissement de son état que la soumission de ses peuples à ses commandements : *Que les autres mettent sur pied*, disait-il, *des armements innombrables de soldats pour se rendre redoutables, que quelques-uns élèvent des forteresses imprenables pour se défendre contre leurs ennemis, et que d'autres s'occupent à entasser des trésors pour paraître plus magnifiques, et par cette magnificence se rendre plus considérables aux étrangers et plus honorés de leur sujets; pour moi, je mets toute la force de mon royaume dans l'obéissance de mes peuples; et je me promets de le rendre inébranlable tant que je pourrai l'entretenir dans cette dépendance.* (2)

(1) Nisi enim singularum partium potestas ad unam providentiam referatur, non poterit summa ipse constare potestas, unoquoque nil curante amplius quam quod ad eum propriè pertineat. *Lact. l. 1. de fals. relig. c. 1.*

(2) Quid enim meliùs, quam plebem sub præcepto degere velle, ut conventus multorum disciplinabilium sit adunatio voluntatum? *Cassiod. Ep. 35.*

Aristote avait été de ce sentiment longtemps avant lui quand il disait, dans ses Politiques, *qu'un royaume et dans le comble de l'honneur et de la puissance, quand il ne se rencontre en lui qu'une volonté, que le prince et le peuple n'ont que les mêmes sentiments, et lorsque l'un et l'autre ne font qu'un corps harmonieux par la correspondance de leurs inclinations*. C'est cette obéissance, disait Xénophon, qui est le nerf de la milice, la force des armes, et le ciment des états.

Cette vérité paraît plus dans son jour dans l'état du christianisme que dans tous les autres, parce que Dieu s'est entièrement occupé à l'affermir par l'obéissance. Aussitôt qu'il eut créé Adam et Ève, il leur fit un commandement pour les tenir dans la dépendance, et par leur soumission il prétendait maintenir ce bel état d'innocence dans lequel il les avait créés. *La première pensée*, dit S. Bonaventure, *que Dieu eut dans la création, fut de tenir l'homme dans l'obéissance, parce que ce devait être elle qui devait le conserver dans cet âge innocent, comblé de tous les biens imaginables; c'est pour cela qu'il l'entoura d'un commandement comme d'une muraille forte pour se défendre contre son ennemi, et que pour l'obliger à le garder, il lui fit des menaces très-sévères s'il venait à l'enfreindre.* (1) Mais ces menaces et ces magnifiques promesses ne suffirent pas pour empêcher leur prévarication, qui causa la ruine totale de cet état si heureux; et Dieu, pour le remettre dans son bonheur, ne trouva point d'autre secret plus efficace que l'obéissance.

(1) Hominem volens Deus sub obedientiâ vivere etiam in statu innocentiæ statim ut conditus est, ipsum præceptis astrinxit, et eum contra obedientiam severè punivit. *S. Bonavent. c. 25. Biblia paup.*

C'est la pensée de Tertullien, qu'il exprime en ces beaux mots : *pourquoi croyez-vous que Dieu nous ordonne l'abstinence de certaines viandes, si ce n'est pour récouvrer les débris de l'état d'innocence? car, comme nous l'avons malheureusement perdu par la désobéissance que nos premiers pères rendirent au commandement que Dieu leur avait fait de s'abstenir du fruit de vie, nous ne pouvons le recouvrer que par la soumission que nous rendons à Dieu en nous abstenant des viandes qu'il nous défend.* (1) Mais le Saint-Esprit, dans ses livres sacrés, dit quelque chose de plus fort pour nous persuader que le plus puissant moyen dont Dieu se soit servi pour rétablir le premier état du christianisme, a été l'obéissance. Voici le traité général et solennel qu'il fit avec son peuple, traité qui est écrit au chapitre onzième du Deutéronome. *Je mets aujourd'hui entre vos mains ma malédiction et ma bénédiction; la première, si vous vous rendez prévaricateurs à mes commandements, et vous pouvez vous attirer la seconde avec profusion, si vous les exécutez avec exactitude.* En effet, toute cette histoire sacrée n'est autre chose qu'une représentation du bonheur que ce peuple s'est acquis par son obéissance, ou du malheur qu'il s'est attiré par sa rébellion. Si Noé a eu l'honneur d'être sauvé du cataclysme universel, et, pour parler avec S. Basile de Séleucie, d'être le rédempteur de toutes les créatures, ce fut par la prompte obéissance qu'il rendit à tous

(1) Quis dubitabit omnium erga victûs macerationum hanc fuisse rationem, quâ rursus interdicto cibo et observato præcepto primordiale jam delictum expiaretur, ut homo per eamdem materiam causæ satis Deo faceret per quam offenderat, id est per cibi interdictionem atque ita salutem æmulo modo redaccenderet? *Tertul. de jejunio.*

les ordres qu'il reçut de Dieu. (1) Si Abraham fut honoré du Ciel de cette magnifique promesse que le Messie naîtrait de sa tige, et qu'en lui toutes les nations seraient bénites, il n'y en a point d'autre cause que la soumission prodigieuse qu'il lui rendit en se mettant en devoir d'immoler son fils. Si le peuple doit recevoir la loi de Dieu, il faut qu'il s'y dispose par cette protestation solennelle, qu'il fera tout ce qui lui sera ordonné (2); et s'il veut voir accomplir le si grand désir qu'il a d'entrer dans la terre promise, il faut qu'il se serve du moyen que Dieu lui donne, qui est de se rendre religieux observateur de ses commandements. (3) On peut remarquer combien Dieu avait attaché cette condition à cette faveur par l'exemple de Moïse, qui lui était si cher et qui lui avait rendu des services si signalés, qui avait vaincu avec une constance admirables l'opiniâtreté inflexible de Pharaon, et qui avait supporté avec une douceur invincible la mauvaise humeur et toutes les contradictions du peuple d'Israël; il fut néanmoins, pour avoir désobéi en un seul point, condamné par la justice divine à n'entrer jamais dans cette terre promise, pour laquelle il avait tant travaillé, après laquelle il soupirait tant, et dont Dieu même semblait avoir irrité son appétit en lui découvrant sa beauté et sa fertilité. Et ce qui est encore plus à observer, c'est que l'Écriture sainte marque expressément que cette désobéissance

(1) Promptè obedivit Noe Domino in omnibus quæ ei facienda præcepit tempore instantis diluvii. *S. Bonav. c.* 25. *Bibl. paup.*

(2) Omnia quæ locutus est Dominus faciemus, et erimus obedientes. *Exod.* 24.

(3) Omne mandatum, quod ego præcipio tibi hodiè, cave diligenter ut facias, ut possitis vivere, et multiplicemini, ingressique possideatis terram. *Deut. c.* 8.

vint d'une trop grande condescendance qu'il avait eue pour son peuple, qui se plaignait de l'extrême soif qu'il souffrait, et dont il fut si touché qu'il s'en plaignit à Notre-Seigneur, et qu'il témoigna de l'ennui à le conduire, plutôt que d'une résistance affectée aux commandements de Dieu. (1) Cependant, cette justice équitable fulmina cet arrêt si sévère, et qui fut si irrévocable, que Moïse, quelque service héroïque qu'il lui rendît depuis, ne put jamais l'adoucir ni faire modérer en rien sa sentence. Tant il est vrai que dans ce temps de l'ancienne loi, Dieu s'attachait à affermir son peuple par l'obéissance:

Mais cette attache a encore plus paru dans la nouvelle loi, car, s'il envoie le Messie pour fonder cet état de grâce, il veut que le premier fondement qu'il jette de ce christianisme renouvelé soit l'obéisssance. Voici la première parole qu'il profère, qui est comme la première pierre qu'il met dans ce fondement: *Vous n'avez point voulu des holocaustes anciens, et vous avez ordonné que je fusse la victime immolée pour tout le peuple; je l'accepte et m'y soumets volontiers*; et s'il faut achever le renouvellement de cet état, S. Paul ne dit-il pas que c'est par l'obéissance qu'il a été accompli, puisque ce divin Sauveur a été obéissant jusques à la mort? S'il veut substituer à sa place un lieutenant pour gouverner cet état, ce ne fut pas sans dessein qu'il choisit S. Pierre plutôt que tout autre, c'est, comme remarque Rupert, qu'il était un Simon (2), c'est-à-dire

(1) Dixit Dominus ad Moysen et Aaron: quia non credidistis mihi, ut sanctificaretis me coram filiis Israel, non introducetis hos populos in terram, quam dabo eis. *Num.* 20.

(2) Simon quod interpretatur obediens, quia petræ illi

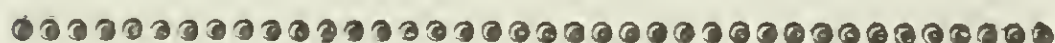
un obéissant ; et de là il mérita d'être la pierre fondamentale de cet état du christianisme, parce qu'il était capable par son obéissance de maintenir son affermissement, que Jésus-Christ voulait assurer jusques à la fin des siècles, ce qu'il ne pouvait que par cette vertu. C'est pour cette raison que Tertullien appelle l'observation des commandements de Dieu : *le fondement de l'édifice de la foi d'un chrétien* (1) ; car elle ne saurait longtemps subsister sans cette observation. Que croyez-vous que c'est que la foi, demande Salvian aux chrétiens ? pour moi, répond-il, *je n'y comprends pas autre chose, si ce n'est croire fidèlement à Dieu, ou être fidèle à Dieu, et si vous me pressez de vous dire ce que c'est que d'être fidèle à Dieu, je vous répondrai que c'est garder fidèlement ses commandements.* (2) Ainsi il est impossible qu'on puisse être jamais chrétien sans obéissance, beaucoup moins peut-on être religieux sans elle, car le religieux n'est autre chose que la portion la plus noble du christianisme. *La religion*, disait Ste. Magdeleine de Pazzi, *est un paradis terrestre dans lequel l'âme s'unit à Dieu plus étroitement, participe plus abondamment aux trésors de l'Église, jouit d'une paix très-douce qui la fait être une petite divinité sur la terre. C'est un trafic où l'on gagne cent pour un, lorsque l'on sait bien ménager son talent; c'est le chemin du paradis le plus court, le plus pur, et le plus assuré.* Ainsi,

primus erat superponendus, supra quam Ecclesia ædificatur. *Rup. l. 2. in c. 1. Joan.*

(1) Præcepta Evangelica quid aliud sunt, quam fundamenta ædificandæ fidei ? *Tert. de provid.*

(2) Quid est credulitas aut fides? opinor hominem fideliter Christo credere, id est fidelem Deo esse, hoc est fideliter Dei mandata servare. *Salv. l. 3. de provid.*

puisque l'obéissance est si nécessaire pour être chrétien, elle le sera encore plus pour être religieux ; c'est-pourquoi S. Laurent Justinien (1) avertissait tous les religieux de prendre garde à l'éminence du rang qu'ils tenaient sur les autres chrétiens, car, leur profession les rendant des membres plus élevés de l'Église, ils étaient obligés à une plus grande soumission. C'est que, sachant que le christianisme ne peut subsister que par l'obéissance, pour contribuer plus efficacement à son affermissement, ils doivent être d'autant plus inviolables dans l'obéissance que leur rang est plus élevé. D'ailleurs, nous allons voir au chapitre suivant qu'ils y sont encore plus obligés par leur condition spéciale de religieux.



CHAPITRE II.

L'Obéissance est nécessaire à l'état religieux, et premièrement quant au corps de la religion.

Il n'est pas nécessaire de faire de profondes réflexions, pour comprendre que les obligations communes ne nous touchent jamais si vivement que les particulières. On ne prend pas tant à cœur de s'acquitter d'un devoir qui enveloppe le commun, que de celui qui est attaché à notre personne ; c'est pourquoi, après avoir montré la nécessité de l'obéissance pour conserver toute

(1) Quos utique tanto antistare cæteris oportet devotione, quanto antistant omnibus dignitate. *S. Laur. Just.*

sorte d'états, je l'ai voulu prouver particulièrement dans l'état religieux, afin que ceux qui sont dans les cloîtres, pressés par ce qui les touche de plus près, eussent plus d'affection pour la vertù à laquelle ils doivent leur conservation. Parce que la religion peut-être considérée dans son corps et dans ses membres, nous traiterons en ce chapitre de la nécessité de l'obéissance pour le corps de la religion, nous réservant de le montrer pour tous ses membres dans les autres chapitres.

Il est juste que deux des plus illustres obéissants qu'ait eus l'Église commencent cette preuve si importante, vu que la longue pratique qu'ils ont faite de cette vertu leur a donné plus de connaissance de son mérite, et doit trouver plus d'approbation dans nos esprits. C'est S. Bonaventure et Ste. Thérèse, qui s'accordent à donner cet éloge à l'obéissance, *qu'elle est le fondement de la religion.* (1) Or chacun sait qu'il n'y a point d'édifice qui puisse subsister sans fondement, aussi l'on ne saurait conserver une religion sans obéissance ; et même, ajoute Ste. Thérèse (2), elle ne mériterait pas le nom de religion, quand on y pratiquerait une pénitence austère et toutes les autres vertus excellemment, si l'on n'est fidèle à l'obéissance.

Les anciens Pères avaient porté longtemps auparavant ce jugement (3), lorsque, ayant examiné la façon de vivre des Sabarites, qui jeûnaient beaucoup, travaillaient incessamment, et

(1) De obedientiâ tanquam de fundamento religionis pertractemus. *S. Bonav.*

(2) *L'Évêque de Tarrasc. en la deuxième partie de la Vie de Ste. Thérèse. c. 2.*

(3) *In collationibus Patrum.* 18. *c.* 7.

faisaient des pénitences extrêmes, mais ne voulaient pas entendre parler d'obéissance, ils conclurent unanimement que ce genre de religion était abominable, et que c'était plutôt un corps monstre qu'un corps de religion, puisqu'il lui manquait le fondement et l'âme de la religion, qui est l'obéissance. S. Thomas, qui pèse si mûrement toutes choses, a jugé cette sentence si équitable qu'il l'a voulu insérer dans ses écrits, et la confirmer par ce raisonnement, dont nous nous sommes servis ailleurs, que la religion est selon les Canons un état de sujétion, qu'il n'y a point de sujétion sans dépendance, et que cette dépendance entraîne indispensablement l'obéissance, si bien qu'elle est absolument nécessaire pour faire une religion, et qu'elle seule suffit, tandis qu'aucune autre vertu ne peut suffire sans elle.

De là vient que dans quelques Ordres très-saints on ne fait vœu que d'obéissance, ainsi qu'il se pratiquait autrefois dans le nôtre en sa première institution, et comme il se pratique encore aujourd'hui dans celui de S. Benoît. Écoutons ce que dit ce glorieux patriarche pour définir ce que c'est qu'un religieux; il ne lui donne point d'autre caractère que l'obéissance : *Voulez-vous que je vous apprenne*, dit-il, *qui sont ceux que je compte dans le corps de notre religion, ce sont ces personnes qui ont renoncé à leur conduite et à leurs mauvaises inclinations pour rechercher un Supérieur, à la conduite duquel ils s'en remettent tellement qu'ils ne veulent plus rien faire que par son commandement. Quand un corps est composé de tels membres, on peut le proclamer hautement un corps de reli-*

gion, puisqu'il a le fondement et la forme de la religion. (1)

Le Ciel même nous a instruit de cette vérité dans la vie des Pères, où nous lisons que l'abbé Posthumius, ayant été établi par un ange le Supérieur de tous les monastères du désert, s'adressa à Dieu comme un autre Salomon pour lui demander la sagesse qui lui était nécessaire pour gouverner un troupeau si nombreux et si saint, et il lui demanda sur tout la grâce qu'il lui plût de lui faire connaître la façon de vivre qu'il devait faire observer uniformément dans tous ses monastères. Cette bonté infinie, qui se laisse fléchir facilement par des prières si justes, lui renvoya ce même ange qui l'avait établi le chef de ces monastères, pour lui enseigner ce qu'il devait faire. La première instruction qu'il lui donna fut *de faire garder partout une obéissance inviolable envers les Supérieurs, comme étant le fondement de toute la religion, et de l'observation de laquelle dépend l'affermissement ou la ruine de l'état religieux.* (2)

Secondement, c'est qu'il n'y a point de corps, quel qu'il soit, qui puisse durer longtemps sans la grâce qui lui est propre. Car il faut savoir deux beaux axiomes de S. Thomas, qui doivent servir de règle à toute morale : le premier est que Dieu donne des grâces à chacun conformément à l'état auquel il est élevé ; et le second, que la grâce, quoique unique en elle-même, fait pourtant divers effets selon la diversité des états aux-

(1) Qui non suo arbitrio viventes vel desideriis suis et voluptatibus obedientes, sed ambulantes alieno judicio et imperio in cœnobiis degentes, abbatem sibi præesse desiderant. *S. Bened. in reg. c.* 5.

(2) Prima mandati confœderatio est in omnibus vos obedire majoribus. *In vita S. Posthumii, c.* 8.

quels elle se communique. Suivant le premier principe, nous disons que l'on ne doit pas appréhender de suivre la vocation à laquelle Dieu nous appelle, si sublime et si difficile qu'elle soit, parce que nous devons espérer qu'il ne nous refusera pas la grâce nécessaire pour nous perfectionner dans cet état. Selon le second principe, nous concluons que le secours que nous recevrons de Dieu sera conforme à la qualité de l'état que nous aurons embrassé. Il n'y a aucun théologien qui conteste que tous les sacrements ne produisent la grâce sanctifiante; mais aussi ils conviennent tous que les effets de cette grâce sont différents selon la diversité des sacrements. Dans le mariage, elle fait un effet qu'elle ne fait pas dans l'ordre, et dans l'ordre elle en fait un qu'elle ne fait pas dans la pénitence, parce qu'elle opère selon la diversité des états, et comme celui d'un ecclésiastique est différent de celui d'une personne mariée, elle doit agir autrement dans l'un que dans l'autre. De ces vérités incontestables on doit inférer que l'état religieux a une grâce qui lui est particulière, qui fait tout son ornement et sans laquelle il ne saurait subsister, non plus que les autres états sans celle qui leur est propre. Or il est impossible qu'un corps de religion reçoive jamais la grâce qui lui est particulière et nécessaire pour sa conservation sans l'obéissance, car cette grâce ne se communique plus lorsque l'état ne dure plus; il n'y a donc point de corps religieux sans obéissance, puisqu'elle en est la forme et qu'elle en fait le caractère propre, ainsi que nous l'avons fait voir dans le premier livre; et par conséquent il est impossble de recevoir la grâce de religion sans obéissance. De même que des personnes

mariées ne doivent plus attendre la grâce qu'exigeait leur état, lorsqu'ils viennent à rompre l'union que ce sacrement avait opérée entre eux, de même un ecclésiastique se rend indigne de la grâce de l'ordre, quand il mène une vie séculière, parce que des mœurs corrompues ne peuvent faire qu'un abominable contraste avec son état. De même un corps religieux qui serait sans obéissance, ne doit plus espérer la grâce de religion, parce que n'ayant que l'apparence de cet état, dont l'essence consiste dans l'obéissance, il est incapable de recevoir cette grâce.

De plus, c'est que cette grâce se communique avec ordre, c'est-à-dire qu'elle descend des supérieurs aux inférieurs, de la même manière que Dieu gouverne ses créatures et dispense ses faveurs; et il n'est pas à croire qu'il l'a veuille changer pour favoriser notre relâchement : *Je ne saurais jamais me persuader*, disait S. Vincent Ferrier, *qu'un homme qui s'est déjà soumis à la conduite d'un autre par sa profession, puisse jamais participer à aucune grâce de Jésus-Christ par un autre canal que par son Supérieur.* (1) Nous voyons, en effet, qu'il a établi cet ordre dans toute la nature, que les inférieurs fussent perfectionnés par la médiation des supérieurs : les anges des derniers ordres sont illuminés par ceux de la seconde hiérarchie, et ceux-ci, par ceux de la première; tous les êtres sublunaires reçoivent leur perfection par le moyen des corps célestes qui sont au-dessus d'eux; on ne peut pas douter que la grâce, qui n'est pas

(1) Imò plus dic quod nunquam Christus suam gratiam ministrabit, sine quo nil possumus, si homo habet a quo possit instrui ac deduci et negligit vel non curat alterius ducatum amplecti. *S. Vinc. Ferr. tract. de vita spirit. c. 4.*

moins bien réglée que la nature, ne garde cette subordination que les inférieurs soient perfectionnés par l'entremise des supérieurs. Or, dès qu'il n'y a plus d'obéissance dans un corps religieux, on est d'autant moins dans cette subordination que l'on est moins unis au Supérieur, puisque c'est de lui que doit découler cette grâce dans les inférieurs; et, comme l'obéissance seule est le lien qui nous attache au Supérieur, si, ce qui est impossible, un inférieur pouvait avoir de la charité sans obéissance, il serait uni à celui qui serait au-dessus de lui, mais non pas en qualité de Supérieur, puisqu'elle seule est la cause de cette union qui ne vient que de la relation qui existe entre l'inférieur et le Supérieur. Ainsi, sans obéissance, on n'est pas en état de participer à cette grâce que j'appelle de religion, vu qu'elle est propre à l'état religieux, comme celle du sacrement de l'ordre à l'état ecclésiastique. Et il est tellement vrai que c'est l'obéissance seule qui attire cette grâce, que quand le Supérieur serait le plus vicieux de tous les hommes, si l'inférieur lui est uni par ce lien, il recevra cette grâce; au contraire, quand le Supérieur serait le plus saint homme du monde, si l'inférieur n'est pas uni avec lui à cause de sa désobéissance, il ne saurait la recevoir. La raison en est évidente dans la théologie, vu qu'elle enseigne que Jésus-Christ, pour répandre ses grâces et faire ses fonctions hiérarchiques, peut se servir des ministres les plus corrompus, les plus arides, et qui soient entièrement paralytiques, c'est-à-dire qui n'aient aucun mouvement de la vie de la grâce. Autant est efficace, disent les théologiens, la consécration du prêtre hérétique, ou l'ordination d'un évêque le plus vicieux, que du

plus saint du monde, parce que c'est la vertu de Jésus-Christ qui agit dans l'un comme dans l'autre, vertu qui peut aussi bien mouvoir un homme mort qu'un homme vivant pour son ministère. De même Jésus-Christ peut aussi bien verser des grâces dans les inférieurs par un méchant Supérieur que par le plus juste, parce que ces canaux ne font rien à l'épanchement de sa grâce; elle coule autant par les uns que par les autres; qu'importe que le canal de l'eau soit d'argent ou de terre, il suffit qu'il donne passage à l'eau, le reste est indifférent. Aussi, il n'est pas nécessaire que le supérieur soit un saint pour porter la grâce à son inférieur; il suffit qu'il ait la qualité de Supérieur, et dès lors, quel qu'il soit, il est un canal propre à conduire la grâce de Jésus-Christ jusques à ses sujets, parce que, tenant la place de Supérieur, quelque méchant qu'il soit, il est toujours uni à Jésus-Christ par son autorité et sa charge. Mais l'inférieur qui n'est pas lié avec son prélat par l'obéissance n'est plus en état de recevoir de lui aucune influence, car on n'est plus capable de communication quand il n'y a plus d'union : un membre séparé ne participe plus aux influences de son chef; un citoyen retranché de la république ne jouit plus de ses priviléges. Il n'est pas moins vrai qu'un inférieur dans la désunion avec son Supérieur à cause de sa désobéissance, ne saurait participer aux grâces que Jésus-Christ verse dans la religion par son entremise. Cela étant, ne doit-on pas conclure qu'il ne se peut faire qu'aucun corps religieux subsiste sans obéissance, puisque comme tous les autres états, il ne saurait durer sans la grâce qui lui est particulière. Il n'y a que l'obéissance seule qui le mette dans la disposition

nécessaire pour recevoir cette grâce; ainsi c'est à elle seule que l'on doit la conservation des religions. C'est pour cela que les anciens Pères et les maîtres de la vie spirituelle, qui ont été si zélés pour l'état religieux, prenaient tant de peine, comme nous le verrons dans les chapitres suivants, pour exhorter à l'obéissance ceux qui entraient dans le monastère. C'était la première leçon qu'ils leur faisaient, et ils la leur répétaient le plus souvent, parce qu'ils étaient extrêmement jaloux d'affermir leur Corps et qu'ils savaient que cela ne se pouvait faire sans obéissance. D'ailleurs, comme a excellemment fait remarquer Ste. Thérèse à tous les religieux, les Corps de religion n'étant pas des choses chimériques, ni des choses en l'air ou dans notre imagination seulement, ils ne s'entretiennent et ne subsistent que par la fidélité des parties qui les composent, tellement que si l'âme et le soutien des Corps religieux est l'obéissance, il faut que cette même vertu soit l'âme et le soutien de chaque partie. *Il y a des religieux*, dit cette savante ignorante (pour user des termes de S. François de Sales), *qui se figurent que quand on parle d'un Corps de religion ou d'une observance commune, il n'y en ait en aucune part, et que cela ne les touche point; or je les prie de savoir que comme ces corps ne sont composés que de leurs parties, ils ne se conservent aussi que par leurs parties, ainsi, chacune doit avoir cette pensée, que c'est d'elle en particulier que dépend la conservation de ce Corps et de cette observance régulière.* Et puisque c'est l'obéissance qui maintient l'un et l'autre, ces anciens Pères n'avaient-ils pas raison de s'attacher aussi fortement à imprimer un grand amour de

cette vertu dans tous ceux qui embrassaient la vie religieuse? Oh! qu'il serait beau de voir un Corps de religion où chaque membre eût cette pensée : c'est de moi que dépend la subsistance et la conservation de tout mon Corps et de toute l'observance qui s'y garde! Qu'elle fidélité ne verrait-on pas dans tous ses membres pour toutes les choses de régularité! Car y aurait-il quelqu'un si aveuglé et si perdu de conscience qui voulût au jour du jugement, être coupable de la ruine de sa religion, qui était si sainte et dont l'établissement et le maintien avait coûté tant de peine à ses devanciers? Et néanmoins il est certain que cette décadence vient de chaque particulier : celui-ci se relâche dans quelque observation, son mauvais exemple en entraîne d'autres, et ainsi, peu à peu cette observation se perd; un autre se relâche dans un autre point de régularité, il sera suivi de ceux qui le verront, et par ce moyen, cette seconde observation se perdra; il en sera de même de la troisième, de sorte qu'insensiblement l'on voit tout ce Corps, qui était si florissant en vertu et si célèbre par sa régularité, tomber en ruine. Qui a fait ce désordre? c'est ce particulier qui a introduit ce relâchement; c'est ce second particulier qui a violé cette autre observation, mal qui ne semblait rien au commencement, mais qui, dans la succession des temps par l'occasion qu'il a donnée à d'autres inobservations, a porté un si rude coup à la régularité qu'il l'a détruite. Quel malheur pour un religieux d'être la cause de la ruine d'une religion qui avait donné tant de gloire à Dieu, et qui lui en aurait tant donné dans tous les siècles a venir! Y a-t-il supplice capable d'expier un crime si énorme? et néanmoins il n'y a rien de si commun

dans les religions, et rien à quoi l'on fasse moins d'attention, parce que personne ne se met dans l'esprit cette pensée si importante, que de lui dépend la conservation de son ordre ; chacun croit que c'est l'affaire du Supérieur, parce que sa charge l'oblige à veiller à l'affermissement de ce Corps. Il est vrai qu'il y est intéressé par sa charge ; mais que fera un Supérieur si les inférieurs ne veulent s'y prêter par leur fidélité ? Que fera-t-il s'ils ne lui sont unis par leur obéissance, puisque c'est elle qui fait l'affermissement de l'état religieux quant à son corps? Il ne reste plus qu'à le faire voir dans ses membres.



CHAPITRE III.

L'Obéissance est nécessaire à tous les membres de la religion en général.

Tous ceux qui traitent de la perfection divisent le corps de la religion en trois parties principales, qui en comprennent plusieurs autres. Il est composé, disent-ils, de commençants, de profitants, et de parfaits. Or mon dessein, dans ce chapitre, est de montrer, en général, que l'obéissance est nécessaire à ces trois classes de religieux, car la nécessité de cette vertu se fonde sur des raisons qui sont communes à toutes les trois. La première est que nous nous flattons toujours dans notre propre cause ; l'amour que nous avons pour nous-mêmes trompe les plus éclairés et renverse souvent les plus forts ; si quelqu'un a de l'inclination pour quelque exer-

cice, il lui semble qu'on ne saurait faire rien de mieux que de le pratiquer, et il est très-difficile qu'il se convainque par lui-même du contraire, de sorte qu'il a besoin de prendre les lumières d'un autre pour se désabuser, en apprenant de lui ce qui est le plus convenable. Si, dans la médecine des corps, il n'est pas permis de s'ordonner soi-même, de peur de se tromper par l'amour que nous avons pour nous, combien moins doit-on le faire pour la guérison des maladies de l'âme, qui sont plus imperceptibles que celles du corps et plus difficiles à guérir. (1) *Il faut établir pour une maxime très-constante dans la vie spirituelle* (disait S. Basile, qui a été un des plus habiles médecins des âmes) *que l'on ne saurait jamais, dans les maux de l'esprit, se bien traiter soi-même.* (2) L'amour-propre, qui est si naturel à chacun, nous surprend toujours et nous fait pencher de son côté, si bien que nous sommes plus assurés en nous en remettant à quelque sage prélat, auquel nous exposions l'état de notre âme, pour suivre après ponctuellement tout ce qu'il en aura ordonné. Lactance applaudit à cette doctrine, qu'il confirme par l'expérience que chacun fait tous les jours, que nous connaissons toujours mieux les autres que nous-même. (3) Et afin que l'on ne rejette pas

(1) Ægrotantes medici alios ad se medicos vocant, et magistri palæstræ alios magistros, quasi nequeant verum discernere qui de propriis judicant et in affectu constituti sunt. *Arist. l.* 3. *Polit. c.* 13.

(2) Illud firmissimum tenendum rem omnium difficillimam esse se ipsum cognoscere et curare; propterea quod naturaliter se ipsum quisque amat, et quilibet propterea quod se in ipsos propensi sunt, in veritatis judicio fallantur. *S. Basil. const. c.* 23.

(3) Nemo potest de se rectè judicare, quòd nobilis poeta testatur ita comparatam esse hominum naturam ut aliena melius judicent quam sua. *Lact. l.* 3. *c.* 4.

ce remède comme étant trop ancien pour être mis en usage, je veux produire aux esprits d'à présent, si raffinés pour la perfection, le témoignage des nouveaux maîtres de la vie spirituelle, qui approuvent aussi que le remède le plus souverain pour guérir notre âme ou l'avancer dans la perfection, est de se soumettre à la conduite d'un supérieur. Gerson, dont on ne peut douter de l'autorité en cette matière, non plus qu'en celles de l'École, reçoit pour un dogme infaillible cet avis commun des anciens, qu'on ne saurait arriver à la perfection sans discrétion. Mais il ajoute aussitôt qu'on ne saurait avoir cette discrétion par soi-même, et que nous la devons toute attendre d'un Supérieur discret et prudent, qui, nous connaissant mieux que nous-mêmes, nous pourra mettre dans cette modération que nous ne saurions acquérir à cause de l'aveuglement que produit l'amour de nous-même. (1) Ce patriarche de Venise, S. Laurent Justinien, qui a été si éclairé dans la conduite des âmes, donne cet avis à tous ceux qui aspirent au sacré mariage de l'Époux, que jamais ils n'y arriveront sans l'aide d'un sage prélat qui les y achemine par ses conseils et les y élève par ses forces; car, si avancé qu'on soit, si intelligent qu'on se figure d'être, et quelque force qu'on ait acquise, ce divin mariage est quelque chose de si sublime et de si caché que l'on n'y parviendra jamais que par le secours d'autrui. (1)

(1) Sed adsit discretio moderatrix in omnibus, quam non securiùs habere post divinam gratiam poterimus, quàm per sedulum et sanum alterius experti nosque diligentis et agnoscentis consilium. *Gerson. t. 3. de medit. consid.* 9.

(2) Quamobrem spiritualem habeat præceptorem ducisque unius mandata custodiat, quicumque virtutum culmen spiritualisque pugnæ habere triumphum, atque ad dulcis-

Il avait puisé cette doctrine dans son maître S. Bernard, qui l'exprime avec des paroles si fortes qu'on ne peut rien y ajoûter. *Tous ceux*, dit-il, *qui marchent dans le chemin de la perfection, quelques avances qu'ils y aient faites, doivent se considérer et agir toujours comme des disciples, prenant les lumières d'autrui; et s'ils ne m'en veulent croire, je les renvoie à l'Épouse des cantiques, qui leur apprendra par son exemple ce que je ne pourrais leur persuader par mes paroles.* (1) Ils ne doivent pas présumer d'être plus parfaits ni plus chers à l'Époux que cette Épouse, puisqu'il l'appelle sa bien-aimée sa toute belle et son unique, et néanmoins cette Épouse si chère et si accomplie ne put jamais trouver son Époux par elle-même, ce furent les gardes de la cité, qui sont les prélats, qui l'amenèrent et l'introduisirent auprès de lui. Après cela, y aura-t-il quelqu'un, si présomptueux de lui-même, et qui ait tant de confiance en ses lumières et en sa vertu, qu'il croie s'unir à cet Époux sans la direction d'un Supérieur ? Si c'est là ce qu'il prétendent, *il arrivera que, refusant de donner la main à un Supérieur pour les aider, ils la donneront à un séducteur qui les trompera et les renversera par terre*, et qu'ainsi après de si heureux commen-

simum verbi connubium cupit pervenire. *S. Laur. Just. l. de casto connu. c.* 2.

(1) Audiant hoc qui sine duce et præceptore vias vitæ ingredi non formidant, ipsi sunt in arte spirituali existentes et discipuli pariter et magistri. Quam multi ex hoc a recto tramite periculosissimè aberrasse comperti sunt. Nimirùm ignorantes astutias Satanæ et cogitationes ipsius, factum est ut qui spiritu cœperant, carne consummarentur, abducti turpiter, lapsi damnabiliter. Videant proinde qui ejusmodi sunt, quomodo cautè ambulent, et desponsâ exemplum sumant, quæ non priùs ad eum quem desiderabat ullo modo

cements qu'ils avaient faits dans l'esprit, ils finiront malheureusement dans la chair, c'est-à-dire dans leur sensualité. C'était cette belle sentence que le vénérable Umbert (1), général de l'Ordre de Saint-Dominique, avait sans cesse sur les lèvres, et répétait continuellement à ses religieux comme la plus nécessaire pour s'avancer dans la perfection : *Prenez garde*, leur disait-il, *et méditez toujours cette grande parole de S. Bernard : Celui-là qui refuse de donner la main à un supérieur, pour se soutenir dans cette voie si difficile et si dangereuse, la donne à un trompeur*. C'est-à-dire celui qui, dans la vue de la perfection, ne veut suivre les lumières assurées d'un supérieur, suivra immanquablement des lumières fausses et trompeuses.

Et il ne faut pas te couvrir, dit S. Vincent Ferrier (2), prévenant l'excuse que tu pourrais faire de la subtilité de ton esprit, ou des grandes lectures que tu as faites sur ce sujet, ou du long exercice de la vertu, qui t'ont rendu si habile en ces matières qu'elles t'ont mis hors de la nécessité des lumières des autres; car je te réponds que, quelque élévation d'esprit que tu aies, quelque étude que tu aies faite de la vertu et

voluit pervenire, quam sibi occurrerent quorum magisterio uteretur ad cognoscendum de dilecto, certè ad discendum timorem Domini. Seductori dat manum qui dare dissimulat præceptori. *S. Bern. S. 77. in cant.*

(1) *S. Umbertus. l. 5. instit. p. 1. c. 2.*

(2) Sciendum igitur quod homo faciliùs et in breviori tempore posset ad perfectionem pertingere, si haberet instructorem, cujus regimine duceretur, cujus obedientiam in omnibus actibus parvis et magnis totaliter sequeretur, quàm aliquis posset se ipsum perficere, quantumcumque vigeat accumine intellectus, et libros habeat in quibus videat virtutum omnium structuram exaratam. *S. Vinc. tract. de vita spir. c. 4.*

quelque usage que tu en aies, la direction d'un supérieur est le moyen le plus court, le plus facile et le plus assuré de parvenir à la perfection ; si avec tous ces grands avantages de ton esprit et de ton étude, tu es toujours en danger de te laisser surprendre à cette inclination naturelle que nous avons pour nous-mêmes, vu que nous nous félicitons facilement dans notre cause, tu es assuré qu'en obéissant à un supérieur il n'y aura rien du tien, puisque le propre de l'obéissance est de ne rechercher en tout que la volonté d'autrui. Cet homme apostolique pouvait avoir pris cette pensée de ce savant et éloquent prédicateur de l'Église d'Orient, S. Jean Chrysostôme (1), qui exhortait longtemps avant lui toute sorte de personnes, quand ce seraient même des Moïses en sainteté et en connaissance, de se soumettre à la conduite d'autrui ; car, enfin, quelque vertu qu'ils aient, ce sont toujours des hommes, et dès lors ils sont sujets à être trompés par eux-mêmes, quand il y va de leur intérêt. Et il ne faut pas qu'ils se fient à la subtilité de leur esprit, ni à leur longue expérience, ni aux autres rares talents qu'ils pourraient avoir, parce que tout cela ne suffira pas pour les mettre à couvert de cette tromperie, qui est si délicate, que les plus éclairés en sont surpris : il n'y a que l'obéissance seule qui nous

(1) Licet mirum in modum sapiens sis et perspicias ea quæ oportet, attamen homo es et consiliario tibi opus est. Scias si discere vis, quod etiam si alios ingenii acrimoniâ antecellas, sisque valdè perfectus pervenerisque ad summum ipsius virtutis fastigium, opus tibi sit consiliario et aliquo qui te corrigat et arguat : audi veterem historiam, consiliario omnes opus habent, etiamsi Moysi conferri possint. *S. Joan. Chrys. hom. de fer. reprch. et hom.* 22. *in ep. ad Rom. c.* 12.

donne cette assurance. C'est ce que connaissait très-bien notre vénérable Père Pierre de la Mère de Dieu, dont la science était si estimée qu'il fut prédicateur apostolique de trois papes, Clément VIII, Léon XI et Paul V, et dont la vertu était si éminente, que le cardinal Baronius dit que Rome n'avait pas de son temps son pareil en sainteté (1) : ayant été élu le second général de notre Congrégation d'Italie, il choisit un de ses sujets pour son Supérieur, auquel il allait tous les soirs rendre compte de ses actions avec tant de fidélité et de soumission, qu'il s'en remettait entièrement à son jugement, et recevoit humblement la correction des fautes qu'il pouvait avoir commises, estimant qu'elle était très-juste, dans la pensée qu'il avait qu'il ne faut pas s'en fier à soi-même et qu'il est toujours le plus sûr de s'en rapporter à autrui.

S'il était permis de mêler le profane avec le saint, je pourrais ajouter pour la confirmation de cette vérité, que c'était une maxime reçue de tous les philosophes anciens, qu'on voit toujours plus clair dans les affaires des autres que dans les siennes propres. Vous la trouverez écrite dans Sénèque, avec cette raison *que l'amour de nous-mêmes nous aveugle dans nos propres affaires, et qu'il est très-certain que nous sommes toujours plus clairvoyants pour les autres que pour nous-mêmes.* (2) On l'apprend dans Quinte-Curce de la bouche du médecin Cobarès, qui disait au roi Bessus *que notre nature est*

(1) *N. R. P. Philippe de la très-sainte Trinité, Louis de Ste. Thérèse en sa Vie.*

(2) Aiunt homines plus in alieno negocio videre quam in suo: hoc illis evenit quos amor sui excæcat.... sed nihilominus quædam sunt quæ etiam sapientes in alio quàm in se diligentius vident. *Sen. epist.* 109.

déplorable en cela qu'elle est plus stupide pour ses affaires que pour celles d'autrui (1), soit que cela vienne de la crainte ou de la cupidité, mais quand l'un et l'autre n'y serait pas, il y a toujours un amour-propre secret qui l'éblouit et la fait pencher de son côté. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de rapporter au long les autres témoignages de ces philosophes; car on en doit bien plus croire les Pères de l'Église par qui Jésus-Christ nous parle, que tous ces idolâtres, de sorte que si l'on ne se rend pas à leur autorité on se rendrait beaucoup moins à celle-ci; et mon dessein n'a pas été en les citant de donner plus de poids aux premiers, mais seulement de faire voir que cette vérité est si incontestable que la seule lumière de la raison peut la persuader. La nature même semble l'avoir voulu prouver par la baleine, cette bête, qui est un des monstres de la mer par sa grandeur, qui ne voyant pas, soit à cause de sa graisse, comme disent quelques-uns, soit comme d'autres le veulent, à cause de la multitude de ses sourcils qui lui couvrent les yeux, a reçu cet instinct naturel de suivre un petit poisson qui va au-devant d'elle et qui la guide, de peur de frapper contre les rochers, et de se blesser. Ainsi quelque élevé qu'on soit dans la vertu, on se doit toujours considérer comme un aveugle qui a besoin de la direction d'autrui, car si petit qu'il soit, c'est-à-dire si peu de lumière qu'il ait, il verra toujours plus clair dans nous-mêmes que nous-mêmes.

(1) Natura mortalium hoc quoque nomine prava et sinistra dici potest, quod in suo quisque negotio hebetior est quàm in alieno. Turbida sunt profectò consilia eorum qui sibi suadent : obstat aliis metus, aliis cupiditas, nonnunquam naturalis, eorum quæ cogitaverit, amor. *Q. Curt. l. 7.*

Après tout, c'est l'ordre que Dieu a établi dans l'Église, que nous dépendissions les uns des autres dans notre instruction. Ainsi, ou il faut que ces religieux qui renoncent aux lumières des autres et qui croient en avoir suffisamment sans avoir besoin d'y recourir, veuillent vivre dans les ténèbres, et c'est avoir une opinion de soi-même qui ne diffère en rien de celle du démon, lequel pécha pour se croire suffisant à lui-même, ou il faut qu'ils pensent que Dieu, en leur considération, changera sa conduite ordinaire, les instruisant immédiatement lui-même, et c'est une présomption horrible. Car il est vrai que Dieu voulut dans tous les temps, nous instruire par les autres; il ne faut qu'ouvrir nos livres sacrés, et l'on y lira presque dans toutes les pages qu'il a toujours observé cette conduite et qu'il l'a singulièrement recommandée. Dans l'Exode (1), nous trouvons que, bien qu'il eût donné au peuple d'Israël un ange pour le guider dans le désert et l'introduire dans la terre de promission, il avait ordonné pourtant qu'on s'en rapportât à Moïse, qu'il avait établi son chef et son conducteur visible. Au livre premier des Rois, S. Grégoire nous fait remarquer, que Dieu, ayant appelé trois fois Samuël, il le laissa pourtant aller toutes les trois fois consulter Héli; car, bien qu'il l'eût pu instruire lui-même, et que de fait il lui enseignât plusieurs choses, il voulut néanmoins qu'il les soumît au jugement de son supérieur, comme étant le tribunal ordinaire auquel toutes les causes des inférieurs doivent être soumises; et ce pape si judicieux dit encore *que jamais un inférieur ne doit se*

(1) *Exod.* 23.

tenir en assurance, quand ce serait Dieu même qui l'instruirait, jusques à ce que le supérieur ait donné son approbation à la doctrine qu'il aurait reçue du ciel. (1) J'ajoute cette autre belle réflexion de notre vénérable Père Jean de la Croix : *Que s'il ne se sent point de l'inclination à la communiquer à son Supérieur, c'est une marque certaine que c'est l'ange de ténèbres et non pas celui de lumières qui lui a parlé.* Dans l'histoire sacrée de la primitive Église de la loi de grâce, nous trouvons à la vérité que l'ange porta cette nouvelle à Corneille le centurion, que ses aumônes avaient été bien reçues dans le ciel, et que ses prières y avaient été exaucées; mais nous n'y trouvons pas qu'il se mêlât de lui apprendre ce qu'il devait faire ; au contraire, nous y lisons en termes formels qu'il le renvoya à S. Pierre pour se faire instruire des vérités chrétiennes. C'est ce qu'avait mûrement considéré S. Augustin quand il a dit ces graves paroles : *On ne doit pas douter que l'Ange n'eût pu l'instruire aussi bien que S. Pierre, mais ce serait trop ravaler la nature humaine, que de lui donner toujours des anges pour maîtres, et d'en exclure les hommes.* (2) Comment est-ce que

(1) Quia ergo quoties vocatus puer toties ire ad magistrum sinitur, quid est aliud nisi quia ipsa divinitùs inspirata subjectorum desideria majorum judicio submittuntur? Opus namquè subjecti divinitùs inspirati tunc Deo gratum esse cognoscitur, si majoris imperio aut permissione peragatur. *S. Greg. l. 2. c. 4. in Reg. 2.*

(2) Et poterant utique omnia per Angelum fieri, sed abjecta esset humana conditio, si per homines hominibus verbum suum Deus ministrare nolle videretur : quomodo enim verum esset, quod dictum est, templum enim Dei sanctum est, quod estis vos, si Deus de humano templo responsa non daret, et totum quod discendum hominibus tradi vellet, de cœlo atque per Angelos personaret? *S. Aug. in prol. de doct. Chryst.*

S. Paul aurait pu nous appeler des temples, si Dieu ne rendait jamais ses oracles par les hommes, mais par les anges seuls ? Il faut donc croire qu'il nous a donné cet éloge, parce que Dieu parle ordinairement aux hommes par les hommes, comme il fit à Corneille par S. Pierre. Nous en avons un autre exemple plus étonnant dans cette histoire sacrée en la personne de Saul, qui eut à la vérité le bonheur d'être changé en Paul, c'est-à-dire de persécuteur en prédicateur de Jésus-Christ, par la voix et la grâce de ce divin Sauveur, mais qui s'en remit du reste à Ananias ; c'est ce qu'admire S. Bernard quand il s'écrie : *O sagesse qui dispose toutes choses avec douceur ! est-il possible que tu envoies celui même à qui tu parles, apprendre ce qui est de ta volonté de la bouche d'un autre, tandis que tu étais déjà en conférence avec lui ? n'eût-il pas été plus court de la lui faire connaître toi-même ? et, puisque tu faisais l'honneur à cet ennemi déclaré de le convertir en personne, pourquoi ne lui faisais-tu pas la grâce entière de l'instruire toi-même de tes desseins.* (1) C'était, répond-il, afin qu'on sût qu'on doit dépendre d'un supérieur pour son instruction, quand ce prélat aurait même moins de connaissance et de sainteté, et quand on serait un Paul en lumières et en vertu. De là ce dévot abbé, en un autre endroit, à prononcé hardiment cette sentence, qui passe pour un axiome incontestable dans la vie spirituelle, *que Dieu veut que*

(1) O sapientia suaviter verè omnia disponens ! Eum cui tu loqueris, erudiendum de voluntate tua mittis ad hominem, ut socialis vitæ commendetur utilitas, et edoctus per hominem, discat et ipse secundum sibi datam gratiam hominibus subvenire. *D. Bern. S. de convers. S. Pauli.*

l'homme soit enseigné par l'homme (1), et que, quel qu'il soit, il s'assujettisse à autrui comme un inférieur à un supérieur ; de sorte que ni les parfaits, ni les moins avancés, ni les commençants ne peuvent se dispenser de ce devoir, et par conséquent de l'obéissance, qui nous fait dépendre d'autrui dans notre conduite.

L'autre raison qui oblige toute sorte de religieux à l'obéissance, est qu'il n'y a point d'état en religion, si parfait qu'il soit, qui soit exempt de la tentation du démon ; au contraire, plus il est élevé en perfection, plus il en reçoit d'attaques violentes et insidieuses. Il est vrai que ces attaques sont plus dangereuses pour les jeunes qui commencent dans la religion, parce qu'ils sont moins aguerris au combat, et qu'elles sont plus véhémentes pour les avancés, parce qu'ils savent déjà résister et se défendre ; mais les attaques contre les parfaits sont plus subtiles, parce qu'ils sont plus exercés en cette guerre par la longue expérience qu'ils en ont faite, et que cet ennemi sait bien qu'il fera plus contre eux par la ruse que par la force. C'était le sage conseil qu'un des plus habiles généraux de cette guerre donnait à ses soldats, je veux dire S. Bernard à ses religieux : *Prenez garde à votre ennemi, il ne vous attaquera pas ouvertement comme des séculiers, il sait bien que s'il en agissait de la sorte à votre égard, ses efforts seraient sans effet ; mais il vous dressera des piéges plus délicats et plus couverts, dans lesquels vous serez immanquablement surpris, si vous n'êtes bien sur vos gardes.* (2) C'est à vous,

(1) Hoc autem vult Deus, ut homo per hominem doceatur et minor majori subdatur. *Bern. l. de or. vita.*

(2) Silvestribus illis et omnino bestialibus bestiis, (sæcula-

disait S. Antoine à ses disciples, qu'il en veut principalement; car, bien qu'il ait une haine implacable contre tous les chrétiens, il est plus enragé contre les religieux, et si entre les religieux il y en a quelqu'un de plus éminent en perfection, ce sera contre celui-là qu'il s'acharnera avec plus de fureur, parce que le butin en sera plus grand. (1) *Tout ainsi que les larrons*, dit S. Jean Chrysostôme, *ne s'empressent pas d'enlever le foin ou la paille, mais d'entrer dans les cabinets pour emporter les trésors d'or et d'argent, et comme les pirates ne s'efforcent pas pour se saisir des vaisseaux qui sont vides, mais qu'ils n'épargnent rien pour s'emparer de ceux qui sont chargés de marchandises, ainsi le démon ne s'empresse guère pour entrer dans des cœurs de foin et de paille, c'est-à-dire dans des cœurs souillés de plusieurs crimes, parce qu'ils sont déjà à lui, ou dans ceux qui sont vides de vertu, parce qu'il n'y aurait point de butin à faire, mais il s'attache fortement à ces âmes saintes qui sont enrichies des trésors de la grâce, et qui sont chargées des richesses inestimables du ciel.* (2) Et si tu veux savoir avec quel soin il s'y attache, S. Césaire te répondra qu'il en fait toute

res homines loquor) apertos satis expandit laquéos, ut potè quos facile capiendos esse non dubitat. Vobis autem qui tanquam prudentiores cervi, serpentes necatis, et desideratis ad fontem vivum, subtiliores occultat laqueos et callidiora fraudis suæ argumenta conquirit. *S. Bern. S. 3. in Ps. 90.*

(1) Omnes quidem christianos diabolus odit, sed probos monachos christianasque virgines tolerare nullo modo potest. *S. Ath. in vita S. Ant.*

(2) Tunc diabolus sævior efficitur, tunc magis efferatus, cùm viderit nos cum diligentiâ vitam nostram disponere, cum viderit virtutum onera composita et magnos acervos, tunc gravius inferre naufragium studet. *S. Chrysost. hom. 1. ad populum.*

l'application de son esprit, et qu'il est si acharné à cette proie qu'il semble qu'il n'y en ait point d'autre en toute la terre, ou que tout son bonheur dépende d'enlever celle-ci. (1) En effet, poursuit S. Jean Chrysostôme, c'est que s'il vient à bout de celle-ci, comme elle fait éclat par sa sainteté extraordinaire, non-seulement il fera son butin de toutes ces grandes richesses, mais encore il enlèvera celles de plusieurs autres qu'il entraînera dans la chute de celle-ci. Voilà ce qui fait que le diable s'opiniâtre tant à renverser les plus parfaits. *Je ne doute pas*, écrivait S. Grégoire à Secondin, qui s'était renfermé dans une cellule pour mieux vaquer au service de Dieu, *qu'à présent tu n'essuies de plus violents combats que ceux que tu avais à essuyer dans le monde, car c'est le génie du démon, d'attaquer avec plus de violence ou d'artifice les places qui sont les mieux munies de la grâce du Ciel, et qui sont plus rapprochées de Dieu par l'éminence de leur vertu; mais prends courage, ne te laisse point abattre, souviens-toi toujours comme d'une chose certaine, que plus tu seras attaqué, plus tu t'avanceras dans la perfection, et que c'est aux âmes parfaites que notre ennemi en veut plus opiniâtrément et plus artificieusement.* (2) Quand est-ce, racontait à Démétriade celui qui lui adresse cette lettre que nous trouvons dans les ouvrages de S. Jé-

(1) Proficientibus insidiatur inimicus, et ubi videt aliquam spem, aliquam gratiam, ibi tanquam leo rugiens, et circumiens ad invadendam prædam totus incumbit. *S. Cæsar. hom. 7. ad monachos.*

(2) Nec tamen dubito majores te insidias hostis callidi perpeti, qui majora contra eum bella præparasti : tanto quippe ille deceptionis molimina ardentiùs exquirit, quanto te cœlesti patriæ ferventiùs inhiare cognoscit. *S. Greg. l. 7. reg. indict. 2. epist.* 53.

rôme, que le diable a usé de plus d'artifice pour perdre une créature, que dans le paradis terrestre lorsqu'il persuada à Ève, la femme la plus enrichie des biens du ciel qu'on saurait voir, qu'en désobéissant à Dieu elle en saurait autant que lui dans la connaissance du bien et du mal? De là, tu dois juger que plus tu auras amassé de vertus, plus cet ennemi violent et rusé cherchera à te surprendre pour enlever ce magasin de sainteté; donc, bien loin de te tenir en assurance pour avoir fait des progrès dans la perfection, tu dois craindre davantage et te tenir mieux sur tes gardes, car plus tu auras avancé, plus ton ennemi rodera autour de toi comme un lion rugissant pour dévorer cette proie précieuse. C'est pourquoi il est dit dans l'Écriture sainte que la viande de cette proie est délicate, selon l'interprétation de S. Grégoire, qui ne feint pas de lui appliquer ces mots, parce qu'il s'en prend particulièrement aux plus parfaits.

Or ces religieux ne sauraient avoir une défense plus assurée contre les violences ou les artifices du démon que l'obéissance, vu que c'est une vérité reçue de tous les maîtres de la vie spirituelle, qu'une tentation communiquée est déjà vaincue et qu'il arrive même souvent que la seule résolution de la découvrir au Supérieur suffit pour la vaincre. C'est ce que nous voulait apprendre le Saint-Esprit dans ces paroles remarquables : *Le diable a une aversion étrange du son même de ta garde.* (1) Tu ne peux pas douter que ta garde ne soit ton supérieur, dont le diable appréhende jusques au son, c'est-à-dire jusques à la seule pensée que tu auras de recourir à lui dans ta tentation, telle-

(1) Odit autem sonum tutelæ. *Proverb.* 11. *juxta.* 70.

ment il lui inspire de crainte. C'est l'explication que Cassien donne à ces paroles : *le son*, dit-il, *de ta garde, que redoute ton ennemi, c'est l'avis salutaire que te donnera ton Supérieur pour le combattre.* (1) S. Dorothée enchérit sur cette explication, et ajoute, plus conformément au texte sacré, *que non-seulement les avis du Supérieur lui font peur, mais même le seul son de ses avis, qui n'est autre chose que la seule pensée de l'inférieur à les rechercher.* (2) En voulez-vous un exemple irréprochable, voyez ce qui se passe dans Ste. Magdelène de Pazzi : cette âme toute pure était étrangement attaquée de pensées déshonnêtes qui faisaient horreur à sa pureté virginale ; aussitôt que ces grossières vapeurs s'élevaient jusques à son esprit, elle courait à la Supérieure pour lui découvrir sa tentation, et elle n'avait pas plus tôt paru en sa présence que le diable d'impureté s'évanouissait et la laissait libre de toute inquiétude. Après plusieurs victoires remportées par ce moyen, il appréhenda si fort cet abord, que lorsqu'elle voulait recourir à sa Supérieure, il la troublait et lui obscurcissait l'esprit de nuages, au point que souvent elle se trouvait en un autre lieu bien éloigné de cet asile ; alors elle appelait le secours de sa Supérieure contre les attaques qui la pressaient, et ce son de la Supérieure épouvantait tellement le diable, qu'il prenait honteusement la fuite, et laissait Magdelène victorieuse par la seule invocation qu'elle avait faite du

(1) Discretionis vim quæ de seniorum verbis ac monitione procedit. *Cass. coll.* 2. *c.* 11.

(2) Non solum tutelam seu cautionem ipsam odit versutus inimicus, verum etiam sonum ac vocem ejus odio habet, nec audire prorsus eam potest, hoc est non potest audire ut de ea quisquam loquatur. *S. Doroth. S.* 5.

nom et du pouvoir de sa Supérieure. S'il en faut croire S. Dorothée, le diable ne trouve jamais tant de satisfaction que dans les personnes qui ont renoncé à la direction des supérieurs ; ce sont celles qu'il aime et chérit, parce qu'il en fait tout ce qu'il veut, et il n'y a rien à quoi il travaille tant qu'à inculquer à un religieux cette pensée, qu'il n'a besoin de l'aide d'autrui pour combattre, vu qu'il sait bien, que tant qu'elle subsistera dans son esprit il ne saurait en être le maître. (1) Quoi ! reproche le bienheureux Alcuin à tous les religieux, *on blâmerait de témérité un soldat qui irait au combat sans capitaine, et vous voulez passer pour des prudents et des esprits forts en combattant le démon sans le secours de votre capitaine qui est votre Supérieur* (2) ? *Qui ôte son guide à l'aveugle*, disait S. Jean Climaque (3), *le berger au troupeau, le conducteur à celui qui ne sait pas le chemin, le père à l'enfant, le médecin au malade, le pilote au navire, ne peut espérer de tous que leur perte ; de même celui qui se défend contre les malins esprits sans le secours de son père spirituel, sera terrassé par leur violence ou supplanté par leur finesse, car la parole de l'Ecriture sainte est véritable : Malheur à celui qui est seul !* Ce fut l'avis salutaire, que donna notre vénérable père Simon de S. Paul à un religieux

(1) Et his potissimum aggaudet qui moderatore et gubernatore carent... Hujusmodi profectò homines amat diabolus qui directore et gubernatore carent, his maximè delectatur qui sua non exponunt, nec se submittunt eis qui adjuvare eos secundo loco post Deum poterunt, et manus porrigere. *ubi suprà.*

(2) Si consilio juxta Salomonem tractanda sunt bella, quali audacia sine consilio ecclesiasticorum ducum pugnare nos adversus diabolum confidimus? *Alcui. ep. 71.*

(3) *S. Jean Climaq. deg. 4. de son Echelle.*

qui couvait depuis longtemps une tentation fâcheuse dans son cœur sans oser la découvrir à son Supérieur ; Dieu ayant fait connaître à ce vénérable Père le combat intérieur que souffrait ce Frère, il l'alla trouver et lui dit : *tu as beau te faire tant de violence, comme tu fais, pour te délivrer de cette tentation qui te serre de si près, tu n'en viendras jamais à bout, quelque effort que tu fasses jusques à ce que tu l'aies communiquée à ton Supérieur, et qu'il t'ait prêté secours ; car le Saint-Esprit nous assure que celui qui veut combattre seul succombera infailliblement.*

Nous n'avons que trop d'exemples funestes de cette vérité. Le malheureux Léon d'Alexandrie (1), qui avait passé tant d'années dans une prodigieuse abstinence, périt irréparablement par cette maudite présomption qu'il ne devait s'en rapporter à nul autre qu'à lui-même, ni implorer aucun secours étranger pour résister à son ennemi ; et cette folle pensée l'aveugla tellement que, quelque diligence que fissent les anciens Pères pour le guérir, soit par la raison, soit par les châtiments, soit même par l'emprisonnement, ils ne purent jamais le faire revenir à lui ; si bien que, vaincu par les suggestions du diable, il abandonna son cloître, s'adonna à toute sorte de débauches, et fit une fin si honteuse et si infâme qu'on ne saurait la représenter sans rougir. Le cardinal Pierre Damien raconte d'un autre, nommé Sylvestre, que le démon le trompa si fort par l'abondance des larmes qu'il faisait couler de ses yeux, qu'il crut, contre le sentiment de tous

(1) *Pallad. hist. laus.* c. 32.

les autres, que c'était un don de larmes dont il devait faire grand cas, si bien que, pour l'entretenir, il y ajouta l'abstinence du vin et une sobriété extraordinaire, et qu'il proposa aux Pères de se retirer dans le désert pour mieux pleurer à son aise. Ces sages maîtres, voyant la tromperie du diable, s'opposèrent fortement, et lui représentèrent qu'on pouvait aussi bien pleurer dans la cellule qu'au désert. Mais ce pauvre malheureux, ne pouvant jamais se persuader qu'il pût y avoir de la tromperie sous un si beau voile de vertu, s'opiniâtra plus que jamais à sortir, et comme il trouvait de la résistance dans ses supérieurs, le démon le troubla et l'aveugla tellement qu'il lui persuada le larcin de quelque livre et même l'homicide, si l'on essayait de l'en punir. Sur cette déplorable chute, le cardinal Pierre Damien conjure tous les religieux de faire cette réflexion, qu'ils ne doivent point se fier à eux-mêmes, quelque apparence de vertu qu'ils aient et quelque force qu'ils pensent avoir, mais que le plus sûr est de s'en rapporter à un supérieur, et de suivre ses avis, vu que tout le malheur de ce jeune homme était venu de la résistance qu'il avait faite aux sages conseils de ses supérieurs, et de ce qu'il s'était cru seul plus que suffisant pour combattre son ennemi, voyant en lui quelque effusion de larmes, plutôt évaporées par la chaleur du démon qui l'avait séduit, que par le feu de l'amour divin.

Pour désabuser encore plus les religieux de cette erreur, ce savant cardinal rapporte une autre chute étrange d'un religieux nommé Marin, qui arriva au monastère d'Aix-la-Chapelle avec la même présomption. Le démon lui apparaissait souvent sous la figure d'un ange, bril-

lant de tant de clarté qu'il lui persuada facilement qu'il était un ange de lumière. Après cette fausse illusion, il le jeta dans une autre qui fit toute sa perte : ayant eu le bonheur de voir un ange du ciel, et de converser si familièrement avec lui, il se laissa persuader qu'il ne devait plus parler aux hommes, et il fut si inviolable dans sa résolution qu'il ne voulait ni écouter ses supérieurs ni leur répondre, quelque interrogation qu'ils lui fissent. Par ce moyen, le diable lui inspirait et lui faisait faire ce qu'il voulait, attendu que ce malheureux s'était privé de toute la force qu'il pouvait attendre de son Supérieur, qui est la seule que le démon redoute le plus, comme la plus invincible à tous ses efforts et à toutes ses souplesses. Il arriva que ni les prières ni les remontrances des autres ne purent rien sur l'imagination de ce religieux préoccupé de son illusion, et qu'on fut obligé d'en venir aux châtiments, qui peu à peu le détrompèrent et le remirent dans son devoir.

Les chroniques des Ordres (1) nous fournissent à foule de semblables exemples de la perte de religieux, pour s'être trop fiés à eux-mêmes dans leurs combats, et n'avoir voulu prendre conseil de leur Supérieur. Nons en rapporterons quelques-uns dans d'autres rencontres; ceux-ci suffisent, avec l'autorité et les raisons des Pères que nous avons alléguées, pour persuader à un esprit qui a tant soit peu de soin du salut de son âme, que l'obéissance est nécessaire à toute sorte de religieux, quelque avancés qu'ils puissent être, quelque savants qu'ils soient, et quelque expérience qu'ils aient; parce que, s'il est question de

(1) Infelix qui legem vitæ et disciplinæ abjicit, et majorum gubernari magisterio refugit! *S. Bern. l. de ord. vitæ.*

science, le démon en sait plus qu'eux ; s'il s'agit d'expérience, il a des inventions qui ne sont pas communes ; et s'il se confient dans la force de leur vertu, qu'ils craignent pour eux la chute de plusieurs qui étaient élevés à un rang de perfection plus éminent que le leur. Mais le démon n'a point d'armes à l'épreuve d'un Supérieur ; sa seule présence le terrasse, ou le met honteusement en fuite ; et ainsi tous les religieux doivent s'armer de ce bouclier impénétrable aux coups de leurs ennemis, s'ils veulent vaincre.



CHAPITRE IV.

L'Obéissance est nécessaire à tous les membres de la religion en particulier, et principalement aux commençants.

La divine providence fait paraître son pouvoir en ce qu'elle fait ressentir sa vertu jusques aux moindres créatures de l'univers, car ceux qui l'ont limitée aux grands objets et lui ont refusé la conduite des moindres comme indignes de son occupation, l'ont plus abaissée, lorsqu'ils ont cru la plus relever. C'est penser trop bassement de son pouvoir, vu que, par le même effet qu'il est infini, il doit s'étendre jusques aux moindres parties du monde, et qu'il n'éclate jamais plus que lorsqu'il n'y en a aucune, si chétive qu'elle soit, qui n'ait besoin de son assistance, et qui n'agisse que par son mouvement. C'est cet avantage glorieux que je trouve dans l'obéissance ; elle est d'un mérite et d'un pouvoir si grand, qu'elle porte sa vertu dans tous les mem-

bres de la religion sans en exceptér aucun, et elle est si nécessaire à tous que nul sans elle ne peut être compté dans ce corps de religion comme un de ses membres. Commençant par les plus faibles parties, qui sont les commençants, je dis que jamais ils ne mériteront cet auguste nom de religieux sans obéissance ; c'est un arrêt que l'illustre S. Cyprien avait prononcé avant moi par ces paroles qui méritent d'être bien pesées : *Un novice sans obéissance est un religieux sans religion* (1) ; c'est-à-dire qu'il porte un habit religieux, mais qu'il mène encore une vie séculière, et qu'il respire dans son cloître l'esprit et l'air du monde. S. Bernard, élevant l'édifice de la perfection, met pour fondement la bonne volonté (2) ; c'est le premier et le principal de tous les biens, parce que c'est la source de tous les autres ; or que peut-on trouver de plus efficace pour obtenir cette bonne volonté que l'obéissance, puisque, pour notre volonté que nous sacrifions, elle nous donne la volonté de Dieu. C'était un sentiment si approuvé des anciens Pères, qu'ils s'accordaient tous à dire *que Dieu ne demande rien tant d'un commençant que l'obéissance, pour le conduire bientôt à la perfection.* En effet, quand un jeune homme entre dans la religion, il a ses passions fougueuses, il est faible et ignorant pour les choses de la vie spirituelle, si bien qu'il a besoin de frein, de soutien et de lumière : où trouvera-t-il un frein plus puissant pour le retenir, dans l'impétuosité

(1) Adolescens sine obedientiâ est adolescens sine disciplinâ. *Cypr. tract.* 12. *abus.*

(2) Inter omnia Dei dona quæ ad salutem hominis spectare videntur, primum et principale donum bonæ voluntas esse cognoscitur, per quam imago similitudinis Dei in nobis reparatur. *S. Bern. de inter. domo. c.* 8.

de ses passions, que l'obéissance (1)? C'est pourquoi le prophète, après avoir considéré divers moyens de corriger les désordres d'un jeune homme et arrêter ses fougues, n'en juge point de plus souverain que l'obéissance. (2) Les Pères du désert ont cru ce remède si nécessaire qu'ils soutenaient qu'il est impossible de modérer les autres passions sans avoir réglé sa volonté par la soumission. *Comment est-ce*, disent-ils, dans Cassien, *que celui-là pourra réformer sa colère, vaincre sa tristesse, éteindre les ardeurs de sa concupiscence, repousser les violences de son ambition, et aimer les rigueurs de la pénitence, qui ne peut calmer les révoltes de sa volonté? Il ne se peut faire qu'il acquière une vraie humilité, et une ferme union avec ses frères, s'il est en division avec lui-même par la rébellion de sa volonté? Car celle-ci devant contenir toutes les autres dans la modération, comment est-ce qu'elle pourra les réprimer, tandis qu'elle sera dans le déréglement? Et comment est-ce qu'elle se retiendra, si ce n'est par le frein d'un supérieur auquel elle s'assujettisse?* (3) Souviens-toi, te dit S. Bonaventure (4), que lorsque tu entres en

(1) Nil sic quærit Deus ab his qui primitias habent conversationis quomodo obedientiæ laborem. *De vitis Patrum. l.* 5. *n.* 15.

(2) In quo corrigit adolescentior viam suam? in custodiendo sermones tuos. *Ps.* 118.

(3) Omnes pronunciant nullum prævalere, vel iram, vel tristitiam, vel spiritum fornicationis extinguere, sed nec humilitatem cordis veram, nec cum fratribus unitatem propriam, nec firmam diuturnamque posse retinere concordiam, sed nec in cœnobio quidem diutiùs perdurare, eum qui prius voluntates suas non didicerit superare. *Cass. l.* 4. *de instit. renunc. c.* 6.

(4) Infirmus qui adhuc accessiones vitiorum patitur, debet servare diætam quam ei medicus suus indicit, si citò et plenè vult curari. *S. Bon. de inst. novit. c.* 2.

religion tu es comme un convalescent qui revient d'une maladie mortelle que tu avais eue dans le monde; or, je le demande de grâce, que fait le médecin aux convalescents? La première chose c'est de leur donner pendant quelque temps une règle de vie, qu'ils doivent soigneusement observer; car, s'ils s'en écartaient, leur estomac ne pourrait supporter d'autre nourriture que celle que le médecin aurait taxée, et ils retomberaient infailliblement dans leur première maladie. De même, quand tu sors du monde pour entrer dans le cloître, tu es un convalescent extrêmement affaibli par les désirs dépravés qui te tourmentaient, par les inclinations perverses qui t'agitaient incessamment, et par l'assouvissement de tout ce que demandait ta concupiscence; il faut donc que tu te résolves à la diète de tes inclinations, si tu ne veux retomber dans ta première maladie, c'est-à-dire revenir au siècle; et par conséquent il faut que tu observes rigidement les ordonnances de ton médecin, qui est ton Supérieur. Bien plus, j'ajoute qu'il y a cette différence entre la convalescence de l'âme et celle du corps, que dans celle de l'un, il suffit, pour le rétablir parfaitement, de lui donner peu à peu de la viande, pour le réparer et le fortifier insensiblement; tandis que, dans celle de l'âme, pour la rétablir dans sa première force, il faut la priver de tout: ainsi, dès lors que tu entreras en religion, si tu veux acquérir une parfaite santé spirituelle, il est besoin de renoncer à toutes les inclinations de ta volonté, si spécieuses qu'elles te semblent être; il faut se priver des licites, et pour les nécessaires, il ne les faut faire qu'avec licence. Les saints Pères du désert étaient si rigi-

des en ce point à l'égard des novices, que nous lisons dans leur vies qu'il n'était pas permis à ces commençants de sortir de la cellule pour satisfaire aux nécessités communes sans une licence expresse (1); ce qui se garde exactement à l'égard de nos novices, afin d'accoutumer ces jeunes apprentis à rompre leurs volontés, et par ce moyen les rendre maîtres de leurs passions qui sont bouillantes et farouches, et qui par conséquent ont besoin d'un frein extraordinaire pour êtres retenues, frein qui ne saurait être autre que l'obéissance. C'est pourquoi ce même docteur d'amour, S. Bonaventure, à qui un de ses amis demandait de quelle manière il devait corriger ses défauts, lui répondit *qu'il n'en savait point de plus courte, ni de plus efficace que de faire la volonté des autres en toutes choses plutôt que la sienne* (2); ce qu'il devait observer encore plus ponctuellement à l'égard des prélats, auxquels il était plus obligé, parce que c'était le frein le plus puissant pour arrêter la fougue de nos passions.

Que si d'ailleurs les commençants sont faibles, peuvent-ils trouver un appui plus fort pour les soutenir que leur Supérieur? Le peut-on dire avec plus de force que S. Jean Climaque (3), quand il assurait à ses jeunes religieux *qu'en obéissant ils passaient la mer de ce monde sur les épaules d'autrui?* Et enfin, s'ils sont ignorants des maximes de la vertu, n'est-il pas

(1) Post hæc tantâ observantiâ observantiæ regula custoditur, ut juniores absque præpositi sui scientiâ vel permissione non solum non audeant cellam progredi, sed ne ipsi quidem communi ac naturali necessitate satisfacere suâ autoritate præsumant. *Cass. l. 4. inst. c. 10.*

(2) *Aux Chroniq. de S. François. t. 2. l. 2. c. 55.*

(3) *En son Echelle, degré 4.*

juste qu'ils prennent un maître pour les diriger, et en pourraient-ils trouver un plus fidèle et plus éclairé que leur Supérieur ? *Se peut-il faire*, dit Cassien avec un juste ressentiment, *qu'un religieux tombe dans cette stupidité d'esprit, qu'il n'oserait entreprendre aucun métier, si facile et si sensible qu'il soit, sans maître, et que néanmoins il ait la présomption de s'engager dans le plus difficile de tous les métiers, qui est celui de la perfection, sans directeur* (1)? Ne faut-il pas avoir perdu toutes les lumières de la raison, ou croire, comme écrivait S. Isidore de Damiette à un religieux, que la vertu est quelque chose de plus vil et de plus méprisable que tous les autres arts de ce monde, et ne serait-ce pas être tombé dans le dernier aveuglement? *Je te le demande*, te dit S. Grégoire de Nysse, *si jamais tu n'avais entendu parler de la langue grecque ou arabe, oserais-tu te promettre de t'y rendre habile sans quelqu'un qui te montrât à connaître les lettres? Or n'est-il pas vrai que quand tu viens dans la religion, tu ne sais pas encore l'alphabet de la perfection? ce serait donc une témérité et un étourdissement insupportable de t'engager dans cet exercice si sublime, sans avoir quelqu'un qui te l'enseignât, et qui prît soin de t'y former*; et l'on ne pourrait croire de toi qu'une chose, que tu n'as aucune ardeur pour acquérir la vertu, que tu renonces aux moyens qui sont indispensablement nécessaires pour la posséder. Les saints Pères en portaient-

(1) Etenim cum omnes artes ac disciplinæ humano ingenio repertæ, et quæ nil ampliùs quam vitæ hujus commodis prosunt, licet manu palpari queant et oculis pervideri, rectè tamen à quoquam sine instituentis doctrinâ nequeunt comprehendi, quàm ineptum est hanc solam non egere doctore? *Cass. coll.* 2. *c.* 11.

ce jugement. S. Bernard tient pour impossible qu'un novice qui fait le discret, et qui se croit assez sage pour se conduire, puisse durer dans sa cellule, et faire un pas dans la perfection, ni persévérer dans la religion; et ainsi il l'avertit, s'il veut faire quelque progrès, que toute sa discrétion doit être de n'avoir nulle discrétion, que s'il en a quelque autre, il dit que c'est avoir une discrétion animale, et non pas cette sage folie qui fait les saints religieux. (1) S. François de Sales (2), entre les nouveaux, appelle cet avis, *l'avertissement des avertissements*, et ne croit point, après Avila, qu'il y ait de voie si assurée pour profiter dans la vertu que cette humble obéissance. Et entre les anciens, le grand S. Basile, instruisant un jeune homme qui voulait se donner à Dieu, dit (3) : *Il faut employer tout votre soin et toute la circonspection possible à trouver, pour vous conduire dans la vie que vous avez choisie, un directeur qui soit bien instruit dans la manière de mener à Dieu les âmes qui le cherchent; car il faut que vous regardiez votre entendement comme une table nue pour les choses spirituelles, c'est-à-dire qui n'en a nulle espèce, nulle idée, mais qui est capable de les recevoir toutes par l'instruction, de sorte que la première chose que vous avez à faire, c'est de vous mettre entre les mains d'un directeur, et vous laisser conduire de la façon qu'il entendra.*

(1) Animalem discretum, novitium prudentem, incipientem sapientem, in cella diu posse consistere, in congregatione durare impossibile est. Stultus fiat ut sit sapiens, et hæc sit omnis ejus discretio, ut in hoc nulla sit ei discretio. *S. Bern. l. v. de vita solit.*

(2) *S. François de Sales, en son Introd.* 1. *p. c.* 6.

(3) Acerrimâ in omnes partes animi circumspectione,

Sur cette vérité, qui passait pour un principe incontestable dans la vie spirituelle parmi les anciens Pères du désert, ces hommes divins observaient trois choses à l'endroit de ceux qui se présentaient à eux pour entrer dans leur monastère. La première c'est qu'avant de les recevoir, il les examinaient beaucoup sur la docilité de leur esprit; ils considéraient sérieusement s'il était pliable, s'il se laisserait manier de la façon qu'on voudrait, et s'il se rendrait souple à faire tout ce qu'on ordonnerait. L'histoire de la réception d'un jeune homme dans le monastère d'un sage abbé, a été trop éclatante pour laisser ignorer que tel était l'usage de ces admirables hommes. Ce prélat dit d'un visage sévère à ce suppliant, qui était à ses pieds : *Mon ami, avez-vous pensé à ce que vous demandez? Savez-vous qu'elle est la rigueur de notre religion, combien nos jeûnes sont âpres, nos veilles longues, notre méditation continuelle? Mais surtout je veux que vous sachiez ceci, et que vous y pensiez bien, c'est que je suis très-rigoureux dans mes commandements, et si exact à en exiger l'accomplissement qu'à moins d'être armé d'une patience invincible, on y succombe facilement.* (1) Ce jeune homme, sans se rebuter de cet accueil si sauvage, ni s'étonner de ces menaces si surprenantes, lui répliqua : *je ne désire autre chose que d'obéir;* c'est pour cela que je viens à la religion, et je fais en cela tout mon compte. Eh bien!

operam dato ut aliquem tibi virum invenias, quem in omnibus deinceps delectæ tibi vitæ studiis certissimum sequare, ejusmodique qui rectum iter ad Deum volentibus pergere sciat commonstrare. *S. Bas. tract. de abdic. rerum.*

(1) Abbas cœpit ei multa proponere, graves esse illius disciplinæ labores, sua verò dura imperia quæ nullius patientia facilè implere posset. *l. 5. de vitis PP. c.* 11.

lui répliqua l'abbé, il faut faire preuve de l'efficacité de cette généreuse résolution, car ici nous ne nous contentons pas de paroles ; nous voulons des effets, et sans nous fier à de belles promesses qu'il est facile de faire, nous passons aux actions. *Me voici prêt*, répondit ce suppliant, *à faire tel essai qu'il vous plaira de m'ordonner*. Puisqu'il en est ainsi, dit l'abbé, *jetez-vous dans ce four ardent qui est préparé pour cuire du pain*. A peine eut-il lâché la parole, que ce jeune homme se jeta dans ce four ; mais les flammes, vaincues par une obéissance si aveugle et si hardie, n'osèrent l'offenser et ne le touchèrent non plus que les trois enfants de Babylone ; si bien que ce vénérable Père, le retirant de ce lieu, théâtre magnifique de la victoire de son obéissance, l'introduisit avec assurance dans son monastère, ne doutant plus que celui qui avait donné une telle preuve de sa soumission, n'eût les désirs et les dispositions nécessaires pour acquérir dans la religion une perfection sublime. (1) Voilà sur quelle pierre de touche ces hommes divins examinaient la vocation de ceux qui se présentaient à eux pour être de leur compagnie. Voilà le soin qu'ils avaient d'éprouver leur obéissance pour voir s'ils étaient propres à leur religion, et encore ne s'en fiaient-ils pas à tout cela ; car, après avoir fait ces rudes examens ; et l'avoir introduit dans le cloître, ils lui donnaient un des anciens qui avait un ordre particulier de mortifier sans cesse sa volonté, et

(1) Hinc ergo intelligendum est quantum obedientia apud Deum obtinere mereatur, dum ille qui eo quo advenerat die tentatur infirmus, per agilitatem obedientiæ perfectus inventus est, merito felix, merito gloriosus probatus obedientiâ, glorificatus est passione. *Ibid.*

de l'exercer dans les obéissances les plus fâcheuses. Entendez-le de la bouche de Cassien, qui est le fidèle historien de toutes les pratiques de ces Pères. *Le principal soin et toute l'application de ce maître des jeunes religieux était, par le commandement de l'abbé, et selon la résolution qui en avait été prise dans l'assemblée des Pères, de violenter toutes les inclinations du novice, de lui commander tout ce qu'il croirait de plus contraire à son humeur, et de ne lui permettre qu'il fît rien de sa propre volonté.* (1) N'est-ce pas ce que nous avons vu dans saint Dorothée à l'égard de son disciple Dosithée? Aussitôt qu'il fut sous sa conduite, il s'occupa uniquement à connaître ses inclinations pour les combattre, et à rechercher la pente de ses désirs pour s'y opposer; il ne permettait pas, dit son histoire, qu'il s'attachât à la moindre chose; il le sevrait de ses plus innocentes affections; et, par cette sainte violence qu'il lui fit, il l'éleva à une si éminente perfection, qu'en cinq ans il dévança tous les plus anciens du monastère; et l'abbé s'était formé une si haute idée de sa vertu, qu'à l'heure de sa mort, il lui recommanda de prier pour eux dans la gloire. Les autres religieux furent bien étonnés de cette recommandation de leur abbé; car ils ne pouvaient comprendre ce qu'il y avait en ce jeune homme qui pût donner à leur prélat l'assurance qu'il irait dans la gloire. Il ne pouvait, disaient-ils

(1) Cujus hæc erit sollicitudo et eruditio principalis per quam junior introductus ascendere consequenter, etiam culmina perfectionis summa prævaleat, ut doceat, etiam primitùs suas vincere voluntates, quem studiosè in his ac diligenter exercens, hæc illi semper de industriâ imperare curabit quæ senserit animo ejus contraria. *Cass. l. 4. de inst. renunc. c. 8.*

entre eux, garder l'observance, il fallait le dispenser de toutes les austérités, même communes, il était nourri assez délicatement dans une infirmerie, au lieu que nous autres jeûnons avec tant de rigueur, et prolongeons notre abstinence les huit jours entiers sans manger ; et néanmoins nous n'avons jamais vu que notre abbé ait eu une pareille confiance en aucun de nous sortant de ce monde, que de se recommander, comme il a fait à ce jeune religieux, à nos prières, quand nous serions dans la gloire. Qu'est-ce qu'il peut y avoir de si particulier en celui-ci, qu'on en ait une si grande estime? Le Ciel le leur fit connaître à leur confusion, révélant que son obéissance avait plus mérité en ce peu d'années, que ces pénitences et ces longs jeûnes qu'ils avaient faits. C'est ce qui faisait que les saints Pères s'attachaient tant à former leurs novices à cette vertu, qu'ils faisaient toute leur application de la leur imprimer. Ne lisons-nous pas dans la vie de S. Jean Damascène, que dès lors qu'il entra dans le monastère, on le mit sous la discipline d'un ancien? (1) Ce maître le mena dans sa cellule, et voici la première leçon qu'il lui fit, et le premier fondement qu'il jeta en son âme de cette éminente sainteté qui a tant orné l'Église : *Ne faites jamais en rien votre volonté, ayez toujours devant les yeux que vous n'êtes plus à vous-même, mais à votre Supérieur, et qu'ainsi vous ne devez plus rien faire sans son ordre, et ne devez vivre que pour lui obéir.* Nous trouvons la même chose dans la vie de S. Sabas, qui étant reçu par le célèbre Euthimius dans son

(1) In cellam suam una cum eo abscedit ac præclarum istud fundamentum primo ipsi subjicit, ne quid suo arbitratu faceret. *Joannes Patriarchæ. Hieros. in ejus vita.*

monastère, fut donné à Théoctiste pour en être instruit; ce maître ne lui donna point d'autre leçon, si ce n'est qu'il lui dit : *Obéis en tout, combats sans cesse ta volonté; c'est la route assurée pour arriver à la perfection.*

Si du désert de la Thébaïde, on veut monter sur le Carmel, on y verra les admirables essais d'obéissances que faisait cette illustre maîtresse de nos jours, Ste. Thérèse, pour éprouver l'esprit de ses novices, et les préparer à cette grande perfection qui a donné de l'étonnement aux anges. Faisons-la parler elle-même, le rapport de sa bouche en sera mieux reçu. *Un jour, ayant rencontré dans le cloître une novice dont je doutais de la soumission de l'esprit, pour m'en assurer, je lui dis : ma sœur, vous êtes malade, allez vous mettre au lit, je vais envoyer chercher le chirurgien pour vous saigner. Cette humble religieuse s'en va mettre au lit sans rien répliquer; le chirurgien étant venu, elle donne son bras, se laisse tirer du sang avec une soumission si aveugle qu'elle croyait en avoir besoin par cela seul que sa Supérieure l'avait cru, et le croyait si fortement que Ste. Thérèse, pour mieux sonder et comprendre son esprit, lui ayant envoyé d'autres sœurs pour la visiter et s'informer de sa maladie*, elle ne répondit autre chose que ceci : *Je ne sens pas de mal, néanmoins il faut que je sois malade puisque notre Mère l'a dit;* une si grande soumission ôta à Ste. Thérèse toute la défiance qu'elle avait de son esprit et toute la perplexité dont elle était combattue pour la recevoir à la profession. Il lui en arriva de même à l'égard d'une autre novice, qu'elle éprouva par le commandement qu'elle lui fit d'aller planter au jardin un concombre pourri;

car cette sœur l'ayant fait avec beaucoup de simplicité, elle la crut capable de cette haute perfection qu'elle établissait dans le Carmel réformé.

Celles qui ont succédé à cette prudente réformatrice dans l'office de Supérieure, n'ont pas manqué de suivre la même conduite pour l'épreuve des novices. La prieure de Valladolid, voulant examiner l'esprit d'une sœur qui avait un ardent désir de faire profession, lui commanda de reprendre son habit séculier, et de s'en retourner au monde; la novice obéit, et étant descendue à la porterie, elle demanda qu'on lui ouvrît pour sortir. Mais la portière avait reçu le mot d'ordre de la Supérieure, et comme elle ne voulait point lui ouvrir la porte, cette humble novice commença à l'exhorter tout simplement, en la priant de ne pas avoir scrupule de l'empêcher de sortir. *Ma Mère*, disait-elle, *ouvrez-moi, la porte s'il vous plait, car notre Mère prieure m'a commandé de m'en aller. Vous êtes cause que nous manquons toutes deux à l'obéissance.* Cette véritable novice avait conçu tant d'estime de l'obéissance, qu'elle soumettait même la sainte passion qu'elle avait de faire sa profession dans l'Ordre, à la volonté de sa Supérieure; ce qui lui fit accorder sans délai ce qu'elle désirait tant, et sans aucun doute qu'elle ne fût très-propre pour être du nombre de celles qui aspiraient à une grande sainteté, puisqu'elle était si obéissante. Que si, au contraire, elle eût fait la moindre résistance, la Supérieure était résolue de la mettre dehors; car elle n'avait pas seulement hérité de Ste. Thérèse de cette épreuve des novices par l'obéissance, mais encore de la résolution de les renvoyer au siècle,

si elle ne trouvait pas en elles cette simplicité d'obéissance; et en cela les unes et les autres ne faisaient que suivre la conduite de leurs anciens Pères, lesquels, si nous en croyons Cassien, étaient si attachés à cette épreuve, que dès qu'ils surprenaient un novice qui eût murmuré contre son Supérieur, ou violé quelqu'un de ses commandements, sans autre délai ils lui donnaient son habit séculier, et le chassaient du monastère, tant ils estimaient cette vertu nécessaire dans les commençants pour acquérir la perfection religieuse. (1) C'est pourquoi c'était un commun proverbe entre eux, rapporté par S. Ephrem et par celui qui a recueilli les apophthegmes de ces hommes du ciel : *Si vous voyez un jeune homme monter par sa propre volonté dans le ciel, tenez-le par le pied, et jetez-le en bas, vu qu'il ne saurait habiter dans le paradis sans obéissance, puisque sans elle il ne saurait avoir de perfection, et que sans vertu il ne peut pas demeurer dans le ciel.* (2)

Chacun sait ce que fit S. François pour éprouver la vocation de deux jeunes hommes qui demandaient son habit; il les mena au jardin, et leur commanda de faire ce qu'il ferait. Il planta ensuite des choux la racine en haut et la feuille dans la terre; l'un d'eux le fit de cette façon sans autre discernement, mais l'autre voulant se montrer, dit au saint : *Ce n'est pas ainsi qu'on*

(1) Si vero quoddam ex eo murmurationis vitium vel parvæ cujusdam inobedientiæ culpam processisse deprehenderint, exuentes eum monasterii quibus fuerat indumentis, et antiquis revestitum quæ fuerant sequestrata depellunt. *Cass. l. 4. de instit. renunc. c. 6.*

(2) Dixerunt quidam : senes, si videris juvenem voluntate suà ascendentem in cœlum, tene pedem ejus et projice eum in terram quia non expedit ei. *S. Ephr. t. 2. Patron. 55. t. 8. Biblioth. l. 10. n. 108. de Apopht.*

a accoutumé de planter des choux. Cet admirable prélat lui répondit : *Mon fils, je sais ce qu'il faut faire, faites seulement comme moi;* celui-ci crut que c'était choquer toutes les règles de la prudence que de l'imiter; c'est pourquoi, ébloui de la présomption qu'il avait de lui-même, il n'en voulut rien faire; alors S. François lui dit : *Je vois bien, mon frère, que vous êtes un grand docteur; ce ne sont pas les gens qu'il nous faut, retirez-vous : notre Ordre n'a besoin que de gens simples et obéissants; ce sont ces fous dans votre pensée qui sont propres pour nous et que nous recevons volontiers, ainsi que je fais de votre compagnon, parce qu'ils ont la disposition nécessaire pour leur bien et celui de la religion.*

Ne fut-ce pas une pareille épreuve que fit Ste. Magdelène de Pazzi de la vocation de deux demoiselles de noble condition, qui étaient du grand monde et qui passaient pour les meilleurs esprits de leur temps, quand elles se présentèrent à elle pour demander l'habit de sa religion? Cette sage Supérieure leur demanda brusquement : savez-vous bien l'A B C? et comme elles eurent répondu qu'elles le savaient, elle leur présenta en même temps des tablettes pour lire tout haut, en présence de la compagnie, l'alphabet des petits enfants, ce qu'elles firent avec une simplicité qui obligea cette sage maîtresse à les recevoir sur le champ.

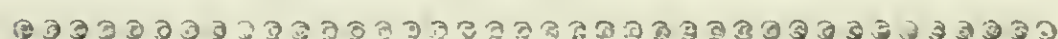
Que si à présent on soumettait les novices à cette sorte d'épreuve, soit pour les recevoir, soit pour connaître leur esprit avant de les admettre à la profession, on ne verrait pas tant gémir la religion sous la mauvaise humeur de ses sujets, elle n'aurait pas tant de ces enfants de douleurs

qui lui déchirent les entrailles, et qui, comme des vers qui se sont glissés dans ces arbres florissants et pleins de vie, lui rongent la moelle, lui consomment tout ce qu'elle avait de perfection, et la dessèchent si fort qu'ils font un objet de douleur et d'horreur de celle qui faisait les délices du c... Mais c'est que maintenant on ne considère rien pour la réception des novices et pour l'examen de leur vertu, si ce n'est s'ils sont parents du Supérieur, ou s'ils sont de leurs pays ; s'il y a à espérer quelque bonne somme d'argent, ou s'ils sont d'une famille considérable qui puisse faire éclat ; pourvu qu'un novice ait quelqu'une de ses conditions, cela suffit pour l'introduire et l'établir dans la religion. Quelqu'une de ces qualités est aujourd'hui la meilleure épreuve ; elle couvre tous les autres défauts, on l'a fait sonner partout avec bruit, et on ferme les yeux à toute autre chose. Qu'arrive-t-il ordinairement ? que ce Supérieur qui a flatté son parent dans ses mauvaises inclinations pendant son noviciat, est bourrelé par un juste jugement de Dieu, de ces mêmes passions qu'il a entretenues par sa lâche condescendance ; car ce religieux imparfait, ne pouvant point se contenter dans la religion, se plaint, s'inquiète, et se chagrine si fort que ce supérieur, voyant tous les jours un si triste objet sans pouvoir y apporter de remède, est affligé par contre-coup jusques au vif de ses tristesses inconsolables et de ses inquiétudes irrémédiables, et est souvent exposé aux reproches que la violence de son chagrin lui tire du cœur, de l'avoir engagé dans cette vocation. Voilà la fin de ces considérations intéressées pour les parents. Celles qui ne regardent que le pays n'en

ont pas de moins sinistres; car comme ils ne les engagent dans la religion que pour avoir des appuis à leur ambition, Dieu permet souvent qu'ils se dégoûtent d'eux, et que ce sont ceux qui les traversent le plus dans leur dessein ambitieux. Pour ce qui est de ces mercenaires qui se laissent prendre à l'argent, je leur dis, ce que j'ai vu très-souvent, qu'on voudrait avoir donné le double de ce qu'ils ont reçu, et qu'ils fussent dehors.

Enfin, je dis à ceux qui se laissent éblouir par l'éclat des familles, qu'il arrive souvent, par une expérience assez fatale que l'on en fait, que la religion trouve sa désolation où elle croyait trouver de l'appui. Elle se figurait que ce jeune homme sorti d'une famille si noble, la soutiendrait par l'autorité et la puissance de ses parents, et au contraire, c'est cette même puissance qui la trouble, car n'ayant pas appris à ce religieux à mortifier ses passions durant le noviciat, il ne peut s'assujettir au train ordinaire de la religion, il demande des dispenses à tout bout de champ; si on les lui refuse, il emploie le crédit de ses parents pour les obtenir, et alors il faut faire brèche à l'observance ou résister à leur autorité; que si on leur résiste, voilà un combat perpétuel de cette famille, qui se prépare contre la religion; et ainsi cette puissance sur laquelle on fondait de si belles espérances, devient la cause de tout son trouble, de son relâchement, et souvent de sa ruine. Que les religieux apprennent donc de ces funestes succès qu'il n'y a rien de si utile pour conserver l'honneur et la perfection de la religion, que de ne regarder dans leurs novices, à leur réception, que la docilité de leur esprit à obéir; de ne s'appliquer à autre chose après les avoir reçus, qu'à

leur apprendre à obéir, et pour les admettre à la profession, de ne rien tant examiner que l'ardeur qu'ils ont pour obéir. C'est cette qualité, et non pas celle des richesses, de la noblesse ou de la parenté, qui les rend propres à la religion, parce qu'elle les dispose à la perfection, qui est l'unique soutien et l'embellissement des ordres. C'est aussi à celle-là que les anciens Pères et les patriarches des ordres faisaient une particulière attention, comme nous l'avons montré dans ce chapitre ; de là venait que ces commencements des ordres étaient si florissants en sainteté. Mais dès lors que ces vues intéressées de bien, de sang ou d'éclat se sont glissées dans les corps religieux, on n'y voit que langueur, que relâche, et qu'une décadence déplorable, parce que l'on n'a pas eu soin d'exercer ces commençants à l'obéissance ; et ainsi, peu à peu, ils ont méprisé leur observance, et par ce mépris ont causé sa ruine.



CHAPITRE V.

L'Obéissance est nécessaire aux commençants pour vaincre leurs tentations ; et pourquoi ils n'usent pas de ce remède.

Bien que dans le chapitre troisième de ce livre j'aie prouvé que l'obéissance est nécessaire à tous les membres de la religion, quels qu'ils soient, parfaits ou imparfaits, à raison des tentations du démon, qui sont générales à tous, n'y ayant nul état en ce monde qui nous en puisse dispenser, j'ai voulu encore en ce chapi-

tre spécifier les tentations qui sont particulières aux commençants, afin qu'ils connaissent plus clairement la nécessité qu'ils ont de l'obéissance pour les vaincre. Une de leurs plus ordinaires tentations est un beau prétexte de piété dont le diable les trompe, en leur représentant les larmes de leurs parents, en leur montrant comme une nécessité beaucoup plus pressante qu'elle n'est, qu'il n'est pas juste de les abandonner dans leur vieillesse après tant de soucis qu'ils ont essuyés pour les élever, et qu'ils sont obligés de satisfaire à leurs misères, puisque Dieu les oblige si étroitement de les honorer. Le diable peint à d'autres la rigueur de la religion comme une chose monstrueuse, il leur fait voir que les jeûnes sont trop longs, les disciplines trop fréquentes, les veilles trop pernicieuses à la santé; et qu'au reste on peut gagner le paradis à moins de frais, attendu que dans le monde beaucoup ne font pas toutes ces austérités, et que l'on ne doit pas croire pour cela qu'ils soient tous damnés. Il y en a qui l'y servent avec perfection aussi bien que dans les cloîtres : il leur persuade qu'ils seront de ce nombre sans affliger tant leur corps, et qu'au reste il suffit d'avoir une bonne conscience. Il en entretient quelques-uns dans les pensées de la noblesse de leur maison, leur insinuant qu'étant sortis d'une si illustre famille, ils recevraient mille respects, seraient honorés de tous, élevés dans les charges les plus considérables de l'État, de la province ou de la ville; au lieu que dans la religion, on les traite comme les moindres de tous, on les occupe à des emplois fort vils, on les humilie sans avoir égard à leur sang, et pour dernière confusion, ils sont obligés d'obéir à un

homme de néant, eux qui pouvaient commander aux autres. Il en attaque d'autres par la représentation des plaisirs qu'ils ont laissés au monde, dont il leur était permis d'user, et dont ils ne sauraient se priver pendant toute leur vie, puisque déjà leur soustraction leur en est si pénible. Mais la plus dangereuse de leurs tentations est celle que le diable leur suscite sous le prétexte d'un plus grand bien : il leur fait entendre que dans une autre condition ils rendront plus de services à Dieu, et que, puisqu'ils ne désirent que de le glorifier, il vaut mieux quitter celle-ci pour prendre l'autre, vu qu'il y va tant de la gloire de Dieu, que leur entreprise a été trop téméraire, et que ce n'est pas légèreté de se reconnaître et de corriger une erreur qu'on a faite. Enfin le démon use d'autres artifices et donne d'autres assauts, selon la diversité des inclinations de chacun, comme le remarque le grand Tertullien : *L'adresse du diable est de connaître la pente de notre volonté, afin de se joindre à elle, ou pour la pervertir si elle se porte au bien, ou pour la pousser davantage si elle tend au mal.* (1)

Je ne prétends pas alléguer plusieurs raisons qui seraient très-puissantes pour détruire toutes ces tentations; quand il n'y aurait que celle-ci, que quiconque veut suivre Jésus-Christ doit renoncer à tout, c'est-à-dire aux parents, aux plaisirs, aux honneurs, et à soi-même, elle serait très-forte pour repousser toutes ces attaques; mais je dis, pour en venir à notre sujet, que le

(1) Diaboli opus unum est tentare quod in te est, an velis, et ubi voluisti, sequitur ut et sibi subjungat non operatus in te voluntatem sed nactus occasionem voluntatis. *Tert. de exhort. Castit.*

bouclier le plus assuré pour se parer de tous ces coups est l'obéissance. Il ne se peut rien dire de plus formel pour la confirmation de cette vérité que ce que nous trouvons dans S. Laurent Justinien. Voici sa pensée rapportée mot à mot : *Les Néophytes, ou ceux qui commencent le chemin de la perfection, doivent avoir une obéissance simple et sans réflexion, car la première chose qu'ils se doivent proposer en entrant dans ce chemin, c'est de se mettre sous la conduite d'un Supérieur, parce qu'étant aveugles et inhabiles au combat, comment voudraient-ils se fier à eux-mêmes dans une route si pleine de dangers et d'embûches de nos ennemis ? Ne serait-ce pas imprudence d'aller par un chemin qu'on ne sait pas, sans guide, et surtout si le chemin était couvert de larrons ? et ne blâmerait-on pas de témérité un malade qui refuserait le médecin pour se guérir ? Ainsi l'on ne pourrait croire autre chose qu'il veut se perdre, ce novice qui veut marcher dans la voie de l'esprit, (voie qu'il trouvera assiégée de tous côtés des tentations des démons) sans la conduite de son Supérieur.* (1) C'était l'avertissement que longtemps avant lui avait donné le cardinal Pierre Damien à son cher parent nommé Marin, dès sa première entrée au monastère. *Mon ami*,

(1) Neophytorum et in viâ spiritus inchoantium obedientia oportet ut sit simplex et absque ulla mentis deliberatione. Hoc propterea dixerim quia sub alieno incipiens est erudiendus magisterio, nam cum extat cœcus, et prorsùs inexpertus eorum, quæ illi agere convenit quomodo proprio debet committi arbitrio ? quemadmodum in itinere quis pergens ignoto, ne erret à recto calle eget ductore, ægrotus ne diuturno languore fatigatus à vitâ deficiat opus est medico : ita et in viâ Dei noviter imbuendo, ne fallaciis Satanæ seductus pereat, spiritualis est ei adhibendus magister. *S. Laur. Just. l. de obed. c.* 2.

prends bien cet avis, sers-t'en fidèlement, et te laisse conduire par ton maître; car, si tu es si téméraire de vouloir résister toi-même à toutes les tentations que le démon te livrera, c'en est fait de toi, tu rendras bientôt les armes, et tu retourneras malheureusement dans l'Égypte funeste que tu as quittée, qui est le monde. Il n'y a que l'obéissance qui te puisse sauver de tant d'attaques et d'artifices de ton ennemi, et cette obéissance consiste à recourir à ton Supérieur pour lui découvrir ta tentation aussitôt que tu sentiras l'attaque et même l'approche de ton adversaire; car que penses-tu que tu feras alors, si ce n'est de transporter le coup dont t'a menacé ou frappé ton ennemi dans ton Supérieur, et se décharger sur lui de ton fardeau? (1) S. Bernard (2) se sert d'une admirable figure pour nous exprimer ce devoir d'un commençant à communiquer ses tentations à son Supérieur ; il lui applique ces paroles que Dieu dit à la première femme, que sa conversion, c'est-à-dire le regard respectueux de son esprit, devait être tournée vers son mari, aussi la volonté d'un novice doit être toujours tournée vers son Supérieur, pour faire simplement tout ce qu'il ordonnera, et pour le réclamer dans tous ses besoins et surtout quand il sera aux prises avec son adversaire.

Ce fut ainsi qu'en usa avec grand succès notre vénérable père Jean Marie de Sainte-Ursule, dont la vertu a été beaucoup estimée, et dont la vie a été écrite par notre révérend père Philippe de la Très-Sainte Trinité (3), général de

(1) Rudis tiro facilè in prima belli congressione prosternitur, nisi adhibito prius campi doctoris officio diligentiùs informetur. *S. Petr. Dam. Ep.* 114. *ad Mar.*

(2) *S. Bern. l. de vita solit.*

(3) *N. V. P. Philippus à Ss. Trin. in suo Decore Carmeli. p.3.*

notre Ordre, pour repousser une attaque que lui donna le démon pendant son noviciat; attaque qui est une des plus puissantes pour ébranler et même renverser un novice. Voyant déjà dans cet apprenti de la perfection, une si grande ardeur, qui lui servait de presage de cette haute vertu qu'il devait acquérir dans la religion, il lui représenta qu'en son pays, sur le coupeau de la montagne de Saint-Maurice, il y avait un hermitage ruiné et abandonné; qu'il serait bien pour la gloire de Dieu de le réparer, parce que ce serait remettre la première dévotion de tout ce voisinage; qu'il était obligé de rendre ce service à sa patrie; qu'au reste, s'il était si fort poussé à la pénitence et à la contemplation, ce serait un moyen très-propre à les entretenir dans cette vaste et agréable solitude. Notre novice goûtait déjà ces raisons, qui étaient si spécieuses; néanmoins il n'en voulut rien délibérer sans avoir consulté son maître des novices, il lui découvrit la pensée dont était agité son esprit, et en même temps il en connut la tromperie et surmonta cet artifice du démon. Mais cet ennemi, qui ne se lasse jamais de nous nuire, voyant que ce coup avait porté à faux par la fidélité qu'il avait apportée à recourir à son Supérieur, lui dressa une autre batterie. Il lui proposa le grand service qu'il rendrait à Dieu dans un hôpital; que c'était en ces lieux que l'on trouvait les véritables exercices de la patience, et que l'on moissonnait de grands mérites; que la vie religieuse était trop fainéante pour faire de gros gains; qu'il serait responsable de ne pas faire valoir le talent que Dieu lui avait donné, c'est-à-dire de ne pas faire profiter cette ardeur de souffrir que Dieu lui avait inspirée. Cet obéissant no-

vice, ayant expérimenté combien l'assistance d'un Supérieur est nécessaire et puissante contre de tels assauts et de tels artifices, eut recours aux mêmes armes; il s'adressa à son maître des novices, lui exposa sa tentation, et en sortit victorieux comme de la première. Il en arriva autant dans une autre rencontre au vénérable Frère Bernardin de Feltre, religieux de Saint-François (1); le diable, ayant pris la figure de son maître des novices, l'alla éveiller, et puis lui dit de le suivre jusques au chœur. Ce novice l'accompagna jusques à la porte, et alors cet esprit de ténèbres disparut, et laissa ce jeune homme dans une grande crainte et un grand tremblement. S'étant un peu rassuré, il s'en alla trouver son maître, et lui raconta ce qui lui était arrivé. Ce prudent maître lui ordonna de ne plus se lever avant les autres, à cause des illusions qu'ont accoutumé de faire en ce temps les démons, dont il avait fait une longue expérience. Le novice se soumit à ce commandement, et le diable n'osa jamais plus s'approcher de lui. Après ces heureux succès de l'obéissance à l'égard des commençants, et tant d'autres qui sont communs dans l'histoire des saints, n'ai-je pas sujet de faire aux novices la même prière que leur faisait autrefois S. Bernard, avec ces amoureuses paroles : *Je vous conjure, vous autres qui êtes les nouvelles plantes de Dieu dans la religion, qui n'êtes pas encore assez exercés pour avoir la discrétion du bien et du mal, de ne point vous arrêter à votre jugement, ni vous abandonner à votre sentiment, si vous ne voulez que ce rusé chasseur, qui est le démon, vous*

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 3. l. 7. c. 21.*

surprenne dans ses lacets. Tout ce que vous avez à faire pour éviter ses piéges, c'est de vous découvrir sincèrement à votre Supérieur, et de suivre en tout ses avis, comme étant les plus efficaces pour vous garantir de tous ces démons, soit à cause de son autorité que le diable redoute, soit à cause de la particulière intelligence qu'il a de tous ses tours, qui le met, et vous mettra en assurance contre ses artifices. Ne refusez donc plus de vous humilier jusques à ce point si vous ne voulez être vaincus. (1) Mettez bas toutes ces vaines confiances que vous pourriez avoir en la force de votre esprit, ou dans votre science, ou dans vos autres talents, ni les uns ni les autres ne sont suffisants pour soutenir tous les assauts de vos ennemis ; ou bien mettez bas ces vaines craintes que le diable jette dans votre esprit pour vous détourner de recourir à votre Supérieur : tentation la plus dangereuse de toutes, car il y en a qui avouent qu'ils sont persuadés que c'est la défense la plus forte contre cet ennemi de notre bien que de se découvrir à son Supérieur, mais qu'ils n'oseraient le faire parce que leur tentation est si sale et si déshonnête qu'ils auraient honte de lui en parler. D'autres allèguent pour excuse qu'ayant consulté dans leur peine leur Supérieur, il n'a pas semblé faire cas de leur mal, les ayant renvoyés avec cette seule parole de se mettre en paix, et qu'ainsi, se doutant qu'il les traitera de la même façon

(1) Obsecro vos, novellæ plantationes Dei, vos qui nondum exercitatos habetis sensus ad discretionem boni et mali, nolite sequi cordis vestri judicium, nolite abundare in sensu vestro, ne vos tanquam rudes adhuc versutus ille venator decipiat. Unde obsecro, vos humiliamini sub potenti manu Dei pastoris vestri, et acquiescite eorum consiliis qui melius norunt venatoris illius versutias. *Bern. S. 3. in Ps. 90.*

cette fois comme l'autre, puisque c'est la même maladie qui les presse, il n'est pas besoin de s'adresser à eux, pour n'en recevoir que cette seule parole, de se tenir en paix et de mépriser son mal. Quelques-uns s'excusent sur la froideur, sur l'ignorance, ou sur la passion de leur Supérieur à leur égard. Or je réponds à tous que ce sont des défaites frivoles, et des illusions du démon des plus subtiles et des plus pernicieuses qu'il leur saurait inspirer; car, commençant par les premiers, ce ne peut être qu'un orgueil secret qui leur fait céler à leur Supérieur leurs tentations déshonnêtes, ou celles de blasphème, ou autres semblables, de peur qu'il ne conçoive une mauvaise opinion d'eux, et qu'ils ne passent pour imparfaits dans son esprit, et qu'ensuite il ne les mette dehors. Car, si malavisé que soit un Supérieur, il ne peut ni se scandaliser, ni prendre une mauvaise opinion de son novice pour des choses qui arrivent aux plus grands saints. Est-il quelqu'un plus miraculeusement converti à Dieu, ou plus chèrement aimé du ciel, et de plus avantageusement éclairé qu'un S. Paul? et pourtant quels rudes assauts n'endurait-il pas de sa concupiscence? Quel feu de sensualité ne combattait le feu de son amour divin? Quels nuages n'excitait pas sa partie inférieure pour obscurcir ses éclatantes lumières, et quels efforts ne faisait-elle pas pour attirer au plus bas lieu de la terre, celui qui faisait toute sa demeure dans le ciel. Ce modèle des religieux, S. Benoît, n'est-il pas obligé de se vautrer parmi les épines, et de se mettre tout en sang pour réprimer par cette douleur aiguë les fougues de cette importune. Et notre vénérable Père Jean de Jésus Maria, qui a mérité par la pureté de

son âme d'avoir son corps incorrompu jusques à présent, et dont l'excellence des livres témoigne hautement l'abondance des grandes lumières que le soleil de justice répandait dans son esprit, était presque continuellement agité de pensées de blasphème et de désespoir ; c'est ce qui l'a rendu si habile maître en cette matière que chacun pourra trouver dans ses livres des remèdes propres à ces maladies. Après cela, un Supérieur serait-il si imprudent que de prendre de ces tentations un mauvais augure ou une plus basse estime pour son novice? Au contraire il doit en tirer souvent un présage de quelque chose de grand que Dieu veut faire de lui, puisque dans ses commencements le diable lui fait une si rude guerre pour le décourager et étouffer tous ses bons désirs. Le novice aussi ne doit pas se couvrir de cette mauvaise conséquence qu'on le mettra dehors s'il s'adresse à son Supérieur ; car on ne juge pas un religieux propre à la religion pour n'avoir point de tentations, mais pour avoir de la soumission.

Quant aux seconds, qui se plaignent que le Supérieur ne les fortifie pas par de longs discours, mais qu'il les renvoie avec deux ou trois paroles, ils font bien voir qu'ils ne sont guère entendus en ce combat, vu que l'affaire ne consiste pas dans un long plaidoyer pour vaincre notre ennemi. Le diable ne se gagne pas par raison : il est plus subtil que tous les hommes ; la force d'un Supérieur consiste dans son autorité, et comme cette autorité agit autant dans deux mots que dans une grande traînée de paroles, le prélat n'emploie que ces deux mots avec empire pour confondre cet esprit orgueilleux et renverser toutes ces menées. Et il ne faut pas dire, j'ai

souvent entendu ces deux mots, et je ne suis pas libre de ma tentation; c'est que tu ne les a jamais entendus avec soumission, ni reçus avec confiance. Écoutez combien deux mots d'un Supérieur ont été puissants dans un obéissant. (1) C'est dans notre vénérable père Jacques du Très-Saint Sacrement. Cet excellent religieux avait un si ardent désir de se conformer à Jésus-Christ crucifié, que dès son entrée en religion, étant comblé des consolations ineffables que le Ciel versait dans son âme, il demanda à Dieu de suspendre cette pluie de douceur, pour être plus semblable à celui dont il voulait imiter les délaissements, et qui ne s'était jamais, selon l'Apôtre, satisfait en aucune chose. Une demande si sincère et si désintéressée lui fut accordée, mais si pleinement que depuis lors son âme fut desséchée par les aridités qu'elle souffrait, et accablée de tristesses affligeantes, au point qu'il faisait compassion à tous ceux qui le voyaient, son visage ne pouvant pas toujours cacher la douleur qui le pressait en dedans. Comme Dieu faisait sa plaie, tous les remèdes humains ne pouvaient, je ne dis pas guérir, mais même adoucir son mal; il n'y avait point de raison qui pût élargir son cœur resserré par tant de tristesse, ni qui pût modérer l'excès de sa peine. Il en fut si fort accablé dans sa dernière maladie, qu'elle tira de sa bouche cette plainte douloureuse : *Je ne crois pas que quand dans une pleine campagne il y aurait cent lièvres entourés de cent lions, ils fussent saisis d'une frayeur plus horrible que celle qui presse à présent mon cœur*. Chacun, ému de compassion, tâcha de le consoler, mais en vain.

(1) *N. R. P. Philippe de la très-sainte Trinité, en son* Decor Carmeli. 3. p.

Alors le Supérieur, voyant que toutes les raisons ne faisaient rien, lui commanda de bannir de son cœur toute sorte de crainte et de tristesse, lui disant qu'il s'était assez affligé durant sa vie, qu'à présent il fallait s'animer à la confiance en Dieu; et pour cela il commençait de lui alléguer les autorités et les exemples de plusieurs saints. Cet humble obéissant l'interrompit en lui disant: *Mon père, il n'est pas nécessaire que vous appuyiez davantage votre commandement ni par les exemples ni par les autorités, il suffit que vous l'ordonniez, et je me promets que toutes mes craintes et mes peines s'évanouiront.* En effet, ces deux paroles du Supérieur furent si puissantes pour dissiper toutes ses angoisses, que ce prieur le visitant souvent dans le reste de sa maladie et lui demandant comment il se trouvait touchant les peines de son esprit, il répondait qu'il n'en sentait aucune; et comme il lui demandait ensuite quelle était sa confiance, il répliquait qu'il l'avait toute en Dieu. Si deux mots d'un Supérieur ont eu tant de pouvoir contre l'épreuve que Dieu voulait faire de la constance de ce patient religieux, je laisse à juger s'ils ne seront pas plus puissants pour vaincre toutes les tentations du diable, qui est beaucoup plus faible que la main de Dieu. Mais c'est que nous n'avons pas en la parole de nos prélats cette confiance qu'ont eue ces saints; et de là vient que nous ne sentons pas l'effet de leur parole comme ces saints, et que nous nous figurons vainement que ce sont leur doctes discours qui nous doivent guérir, au lieu que c'est leur autorité qui doit faire toute notre assurance et notre victoire.

Pour ce qui est des troisièmes, qui veulent

justifier la défiance qu'ils ont de leur Supérieur sur leur ignorance ou leur passion, ils tombent dans le même égarement d'esprit, car ils doivent savoir que ce n'est ni la science, ni l'amitié du Supérieur qui les doit défendre contre les violences ou les souplesses de leur adversaire, mais la seule autorité de leur charge, qui reste aussi bien dans l'ignorant et dans le passionné que dans les autres; ainsi je leur dis, pour leur consolation, que quand le Supérieur serait si aveugle ou si transporté de passion que de les vouloir tromper, il ne leur en arrivera jamais de mal s'ils se sont adressés à lui avec simplicité d'obéissance. J'ai pour garant de ma proposition et l'autorité et l'exemple. La Sage ne donne-t-il pas cette assurance à tous les religieux, *que celui qui écoute humblement les commandements de son Supérieur, quelque tempête qui l'agite, ne souffrira aucun écueil, ni aucune perte, mais subsistera toujours avec profit et gloire?* (1) Pour l'exemple, il s'en trouve un mémorable dans la vie des Pères. Un religieux de la Thébaïde, étant continuellement bourrelé des aiguillons de cette importune qui n'épargne pas les habitants du troisième ciel, s'en alla trouver son Supérieur, la larme à l'œil, et lui exposa le triste état où il était réduit. Ce vieillard, qui n'avait jamais ressenti ces atteintes, lui fit une sévère réprimande, lui reprocha que cette vie était indigne de son habit, et que c'était vivre en bête plutôt qu'en religieux. Ce pauvre affligé fut tellement abattu de cette réponse que, voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de son salut dans le désert, il résolut de retourner

(1) Sapiens non odit mandata et justitias, et non illidetur quasi navis in procellâ. *Ecclesiast.* 33.

au siècle, et se mit en chemin pour aller à la ville. Mais Dieu, dit l'historien des Pères du désert, qui ne permet jamais qu'il arrive aucun mal à ceux qui ont été fidèles à découvrir leurs faiblesses à leur Supérieur, lui envoya l'abbé Apollon, pour le tirer du précipice où il allait tomber; l'abbé, l'ayant rencontré sur le chemin si consterné, lui demanda où il allait; à quoi il répondit : *je m'en vais au siècle.* Il lui demanda encore quel sujet il en avait, et ce religieux dissimula, ayant honte de découvrir sa tentation après l'indignation et le mépris qu'il en avait reçus de son Supérieur. Le sage aventurier pressa si adroitement son cœur qu'il en tira l'aveu de sa peine; lorsqu'il en eut connaissance, il le consola, releva son espérance abattue, et le ramena en sa cellule, où il mourut saintement. Que les inférieurs ne se flattent donc plus de toutes ces vaines raisons et de tous ces prétextes spécieux, pour user de réserve à l'endroit de leur Supérieur; car il n'y a rien de si puissant pour vaincre le démon, que de leur exposer leur tentation, ils doivent être assurés que jamais il ne leur en arrivera aucun mal. Ainsi, qu'ils écoutent et gravent dans leur cœur cet excellent avis de notre séraphique Mère Thérèse, qui, pour son importance, mériterait d'être écrit en lettres d'or : *Découvrez*, disait-elle à ses filles, *toutes vos tentations et imperfections à votre Supérieure, afin qu'elle vous donne quelque avis ou quelque remède pour les vaincre.* Et pour bien profiter de cet avertissement si salutaire, j'ajoute ces deux mots, qu'il faut se découvrir avec promptitude et sincérité; car il y en a qui vont trouver leur Supérieur, après que le mal s'est tellement rengrégé pour

l'avoir caché longtemps, que, par le trouble qu'il cause dans la raison et par la corruption qu'il a faite dans toutes les puissances, il s'est rendu presque incurable : d'autres y vont plus promptement, mais c'est avec tant de réserve qu'ils ne manifestent que la moitié de leur maladie, ou en cachent la plupart des circonstances. Les uns et les autres ne sauraient être guéris de leur mal. Les premiers, par une juste punition de Dieu, qui pour venger ces longues remises à demander secours à leurs pasteurs contre la tentation qui les presse, permettra que tous les remèdes qu'il leur appliquera n'auront aucun effet. Faudrait-t-il blâmer un médecin de peu de capacité dans son art, si, étant appelé à l'extrémité, quand le mal s'est déjà saisi des parties nobles, tous les remèdes qu'il ordonne n'opéraient point ? On accuserait en cette rencontre la négligence du malade, ou son opiniâtreté à ne pas recourir au médecin quand il est temps. Ce n'est pas aussi que ton Supérieur n'ait le pouvoir de te délivrer de quelque sorte de tentation qui te puisse attaquer, mais c'est que ta grande présomption, t'ayant porté à croire que tu en viendras à bout sans lui et t'ayant retenu à demander son secours, s'est fortifiée dans ton cœur, a offusqué ta raison, a perverti tout ton intérieur, si bien que tu ne peux que succomber, n'étant plus en état de profiter des remèdes. Ou bien cela vient de ta négligence, te persuadant que ce n'est pas grande chose, et alors tu ne sais pas que le diable commence toujours à t'attaquer par peu de choses, de peur de t'effaroucher par son abord; mais si peu d'entrée que tu lui donnes dans ton cœur, il s'y fortifie si bien qu'il n'y a plus moyen de l'en chasser. Pour ce qui est de ces réservés

qui ne parlent qu'à demi-mot à leur Supérieur, je me sers de la même analogie de la médecine corporelle pour les confondre; n'est-il pas vrai que le chirurgien ne guérit que la plaie qu'on lui fait voir, que le médecin n'applique des remèdes au malade que pour le mal dont il se plaint? Ils doivent croire de même qu'ils ne recevront de guérison, qu'autant qu'ils manifesteront leur mal (1); et j'ajoute que je ne crois pas qu'ils reçoivent même la santé de ce demi-mal qu'ils exposent, car Dieu ne saurait approuver cette défiance qu'on a d'un Supérieur, vu qu'elle est opposée à une véritable obéissance, qui inspire toujours une entière ouverture de cœur à son prélat. Et si ces religieux veulent donc être guéris de leur maladie et être victorieux de leurs tentations, qu'ils imitent ces malades prudents, qui, aussitôt qu'ils sont attaqués du mal, appellent le médecin, et le lui découvrent si exactement et avec tant de sincérité, qu'ils n'en oublient pas la moindre circonstance. C'est ainsi qu'il faut traiter avec son Supérieur, et alors on expérimentera qu'il est très-vrai ce que dit le Sage, que l'obéissant chante toujours des victoires.



CHAPITRE VI.

L'Obéissance est nécessaire aux profitants.

L'AVIS que S. Bernard donne à ces religieux qui sont en cet état qu'on appelle de profitants, est

(1) Erubesce, sed tamen revela totum nec abscondas. *S. Bern. l. de vita soliti, aut quisquis est auctor illius libri.*

si important et si fort à propos pour nous qu'il mérite de donner commencement à ce chapitre. *Souvenez-vous*, leur représente-t-il, *que c'est l'obéissance qui vous a tirés de la maladie que vous aviez apportée du siècle; vous êtes venus dans la religion avec des passions fougueuses, avec des ténèbres dans l'esprit, avec une extrême faiblesse pour le bien, l'obéissance vous a servi de frein pour arrêter l'impétuosité de vos passions, elle a porté la lumière dans votre entendement, et elle à soutenu votre faiblesse dans vos chutes; et ainsi, c'est à elle que vous devez le peu de santé que vous respirez, si vous prétendez affermir cette santé, il ne faut point d'autre remède que l'obéissance, puisqu'elle vous a été si salutaire.* (1) Ne savez-vous pas qu'il y a de l'imprudence de changer si facilement les remèdes du corps? ce changement ne fait que brouiller les humeurs, altérer notre embonpoint, et troubler toute la complexion du corps; quand on s'est bien trouvé d'un remède, on en use jusques à ce qu'il ait perdu sa vertu. Donc, puisque vous avez éprouvé que l'obéissance fait de si merveilleux effets dans votre âme et que c'est elle qui vous a guéri de votre première infirmité, ce serait témérité de la quitter pour chercher un autre remède, vous n'en trouverez pas de plus souverain qu'elle pour vous avancer dans cette vie illuminative à laquelle vous êtes parvenu. En quoi consiste cette vie ou cet état

(1) Remedium in quo curari cœpisti obedientia est et obedientia vera, sed scito quod remedia crebro mutata nocent, naturam disturbant, et ægrum disterminant: non ergo remedium mutes, nec aliud pro alio accipias, sed usque ad terminum perfectæ sanitatis medicinalis obedientiæ remedio utere, nec abjicias eam ut ingratus, cum factus fueris sanus, sed tamen in reliquum ea uti permitteris. *Ib.*

de profitants, comme l'appellent d'autres, si ce n'est dans l'empire absolu de la raison sur les passions et dans une acquisition plus parfaite des vertus? Auparavant, comme les passions étaient violentes, elles offusquaient et affaiblissaient la raison, et les vertus qu'on acquéraient étaient languissantes; mais dans cet état des avancés, la raison étant la maîtresse des passions, elle y voit plus clair et elle agit plus fortement, et les vertus en sont plus solides. C'est pourquoi on appelle cet état vie illuminative, parce que la raison a plus de lumière et de force; or est-il rien de plus puissant pour donner à notre raison ce grand empire sur ses passions, et pour la rendre plus forte et plus lumineuse que l'obéissance? C'est le sentiment de notre sainte Mère Thérèse, qu'elle exprime avec des paroles et des raisonnements si énergiques qu'il ne s'y peut rien ajouter. Voici quel est son langage. (1) *L'obéissance à mon avis*, dit-elle, *est le moyen le plus court et le plus efficace pour parvenir à cet heureux état qui est celui que les avancés recherchent; la cause en est que n'étant en aucune façon maîtres absolus de notre volonté, pour la pouvoir employer purement et sincèrement en Dieu, jusques à ce que nous l'ayons assujettie à la raison, nous ne saurions trouver un moyen plus infaillible pour l'y soumettre que l'obéissance. Car, si nous pensons la vaincre par arguments, nous n'aurons jamais fait ce chemin trop long et dangereux, vu que notre amour-propre en a tant et de si forts de son côté que nous n'en viendrons jamais à bout; et souvent ce qui serait en effet très-raisonnable, s'il n'est*

(1) *Au l. de ses Fondat. c.* 5.

selon notre appétit, nous semblera hors de propos. Il y a tant à dire sur ce sujet que nous n'achèverions jamais de traiter de ce combat intérieur, et de ce que le diable, le monde et notre sensualité emploient pour nous faire violer la raison. Quel remède donc à un si grand mal? C'est qu'ainsi que parmi les affaires temporelles, lorsqu'il s'agit d'un procès fort douteux, on prend un arbitre, et les parties, lassées de plaider, remettent leur différend entre ses mains, ainsi il faut que notre âme prenne un arbitre dans cette contestation, et ce ne doit pas être autre que son Supérieur et directeur; avec résolution de ne plus ni plaider, ni penser en sa cause, mais seulement de se fier aux paroles de Notre-Seigneur, qui dit: celui qui vous entend, m'entend; et de cette façon, s'éloigner tout-à-fait de sa propre volonté. Dieu estime fort cette soumission, et avec grand sujet, car c'est le faire Seigneur du franc arbitre que nous avons reçu de lui. Lorsque nous nous y exerçons une fois, et puis une autre fois, nous nous dégageons de nous-même de mille combats, parce qu'il nous semble que ce qu'il juge en notre cause est folie; par cet exercice pénible nous parvenons enfin à surmonter notre raison et à conformer notre volonté à ce que l'on nous commande. Que ce soit avec peine ou sans peine, nous le devons faire avec confiance, car le Seigneur de son côté nous aide si abondamment, que par le même effet que nous captivons notre volonté et notre raison pour lui, il nous en fait maître, et lorsque nous sommes maîtres de nous-mêmes, nous pouvons nous employer à la pratique des vertus avec ferveur, et lui donner notre volonté pure et nette, afin qu'il l'unisse avec la sienne. Croyez donc que

pour acquérir ce trésor, il n'y a point de voie plus assurée, que de travailler sans cesse à le tirer de cette mine de l'obéissance; car, plus nous travaillerons, plus nous trouverons, c'est-à-dire plus nous nous assujettirons aux hommes, n'ayant d'autre volonté que celle de nos prélats, plus nous serons maîtres de la nôtre pour la conformer à celle de Dieu. Telles sont les paroles de Ste. Thérèse, paroles qui ne laissent plus à douter de cette prérogative de l'obéissance, que c'est à elle que nous devons l'empire absolu de notre raison sur nous-mêmes; et en cela elle n'a fait que suivre le sentiment de S. Laurent Justinien : *Il ne faut jamais espérer*, dit-il, *que notre raison soit capable des lumières divines, ni qu'elle ait toute la liberté pour agir, si l'obéissance ne la soumet à Dieu, et ne la captive à son service.* (1) Cet illustre maître de la vie mystique qui a paru dans nos jours comme un soleil brillant, qui l'a beaucoup éclairée et éclaircie par ses doctes écrits, notre vénérable Père Jean de la Croix, a témoigné clairement qu'il était dans ce sentiment lorsqu'il a dit ces graves paroles pour l'appuyer : *Il y a grand sujet de déplorer l'ignorance de quelques-uns qui se surchargent de pénitences et de plusieurs autres exercices déréglés (je parle de ceux qui le font par propre volonté), en y mettant leur confiance, et en s'imaginant qu'eux seuls, sans la mortification de leur volonté, suffiront pour parvenir à l'union de la sagesse divine. Mais ils s'abusent et se trompent étrangement; car ils n'y arriveront jamais s'ils ne travaillent à renoncer à leurs inclinations.*

(1) Rationalis oculus spiritualis lucis nequaquam est capax, nisi per liberi consensum arbitrii se offerat seque subjiciat. *Laur. Just. c. 4. de humil.*

Que si ces personnes y employaient la moitié de leur travail, elles profiteraient plus en un mois par cette voie, qu'en plusieurs années par tous les autres exercices. Car, comme il est nécessaire de cultiver la terre pour la rendre fertile, autrement elle ne rapporte que de mauvaises herbes, de même il faut mortifier les appétits de la volonté pour l'avancement de l'âme. Sans cela, j'ose dire que pour croître en perfection, et pour avancer dans la connaissance de Dieu et de soi-même, tout ce qu'elle fera ne lui servira pas plus que la semence qu'on répand sur une terre sèche et qui n'est point labourée, et l'on peut être persuadé qu'on n'ôtera point les ténèbres et la stupidité de l'âme jusques à ce qu'on étouffe ces appétits, vu qu'ils sont comme une cataracte ou comme des taies dans l'œil, et qu'ils empêchent la raison de voir jusques à ce qu'on les ait ôtées, ce qui se fait par l'obéissance.

Il ne faut pas croire aussi qu'on fasse de grands progrès dans la vertu sans elle, car si l'on ne se laisse conduire par un Supérieur on prendra facilement le change, c'est-à-dire le vice pour la vertu; l'un et l'autre ont tant de rapport entre eux, selon S. Grégoire de Nazianze(1), qu'à moins d'être aidé d'une grande expérience, on est indubitablement embarrassé pour les discerner; on prend la flatterie pour l'humilité, la vanité pour la liberté d'esprit, la fourberie pour la prudence, la lâcheté pour la mansuétude, la

(1) Neque hoc quidam malè tradiderunt virtutibus adjuncta et quodammodò vicina esse vitia, nil que facilius esse, quam ut ab illis qui ejusmodi rerum scientiam non habent, res quædam aliud esse judicetur quam revera sit. *S. Greg. Naz. in Laud. S. Basil.* (*S. Basil. l. in Ps.* 62. *dit le même*).

dissipation pour une joie sainte, l'oisiveté pour la solitude, la vengeance pour la justice, la timidité pour la miséricorde. Or peut-on présumer cette grande expérience de ceux qui n'ont encore fait que quelque pas dans le chemin de la vertu? L'expérience ne vient qu'après un long usage des choses, il ne faut donc pas que ces profitants se promettent cette grande connaissance expérimentale, puisqu'il y a si peu de temps qu'ils sont entrés en cette carrière; mais ils la doivent rechercher dans leur Supérieur, qui, par sa direction, suppléera au peu de connaissances qu'ils ont, pour empêcher qu'ils ne prennent le vice pour la vertu. S. Basile conjure tous ceux qui ont quelque ardeur pour la perfection de faire une réflexion qui leur est fort importante, qui est *que le vice entre dans nos âmes par la même porte que la vertu, et qu'ainsi il arrive souvent que nous introduisons dans notre cœur le mal pour le bien.* (1) Car, quand le vice vient à frapper à notre porte pour entrer, nous sommes quelquefois si peu éclairés que nous nous laissons surprendre à cette belle apparence qu'il porte au dehors; ou, ce qui est le plus ordinaire, c'est que nous sommes si précipités que, pouvu qu'il se présente à nous revêtu de notre passion, nous en faisons un grand bien, et en même temps nous lui ouvrons notre cœur. Par exemple, à un religieux qui aura l'humeur prompte, violente, et qui sera tout de feu, la vengeance se présentera revêtue de son humeur, c'est-à-dire sous la couleur de

(1) Proxima et contiguis januis gentiles quoque aiunt vitia esse virtutibus. Quælibet denique virtutis janua simillimam in vitia ferentem utrinque speciem aperit. *S. Bas. l. de virginit.*

la générosité, de la justice, et des autres vertus qui sont très-actives, et s'il faut ainsi parler, qui sont toutes de feu; pour un autre qui aura l'humeur morne et mélancolique, sa lâche fainéantise dans les exercices de piété, ou sa mollesse dans les devoirs de sa charge se couvrira d'un manteau de douceur et de discrétion, alléguant qu'il vaut mieux ne pas tant s'efforcer et continuer dans son entreprise, que de s'arrêter à mi-chemin, et qu'il est plus sûr de marcher peu à peu, que de faire une malheureuse chute pour trop courir. Le vice, se présentant de la sorte travesti de notre passion, se glisse sans peine dans notre cœur, et cela arrive encore plus quand il est appuyé de quelque vertu en apparence, et lorsque cette passion ne semble tendre qu'au bien : si quelqu'un, par exemple, a l'humeur entreprenante, il s'imagine qu'il ne peut rien faire, ni de plus glorieux à Dieu, ni de la plus utile à lui-même, que de travailler au salut du prochain, et néanmoins tout son profit consistait à se retirer du commerce du monde, parce qu'il se dissipe entièrement dans ces occupations extérieures. Ainsi il faut qu'ils aient un Supérieur qui leur découvre la tromperie cachée sous cette passion travestie en vertu, et surtout ces derniers en ont besoin, car, comme ce faux prétexte est plus spécieux, il surprend plus aisément, et nous attache si fortement qu'il est bien difficile de leur persuader que leur plus grand avancement consiste à prendre des exercices contraires, et qu'il n'y a que la seule obéissance qui les puisse détromper. *Pour moi*, disaient S. Isidore de Séville, le bienheureux Pierre Damien, et à vrai dire tous les Pères, *j'entreprendrais plutôt la guérison du plus grand pécheur*

du monde, que d'une âme abusée de l'apparence du bien ; aux premiers, il est facile de leur faire connaître le triste état où ils se sont réduits, il ne faut pour cela que leur exposer la laideur et l'énormité de leurs crimes, et aussitôt ils déplorent leur misérable condition ; mais pour les autres, il n'y a aucun moyen de leur faire comprendre leur tromperie, parce qu'elle est cachée sous un si beau voile de vertu qu'ils ne se peuvent persuader d'être trompés. (1) La raison ne fait rien auprès d'eux, parce qu'ils croyent poursuivre le bien qu'ils ne doivent quitter pour quoi que ce soit; les châtiments y font encore moins, parce qu'ils font gloire de souffrir pour une si juste cause : il n'y a que la seule soumission à la conduite d'un Supérieur qui les puisse désabuser, et s'ils rejettent ce remède, c'en est fait de leur perfection, vu qu'étant toujours dans cette erreur qu'ils sont dans le bon chemin, ils s'opiniâtreront à le suivre, et en le suivant, ils s'égareront tellement que la fin n'en peut être que funeste. Ne fut-ce pas, si nous en croyons S. Bernard, ce qu'appréhenda l'Épouse, quand elle demandait avec tant d'empressement, qu'on lui prît ces renardeaux qui gâtaient sa vigne? car, dans l'explication de ce saint abbé, *ces petits renards sont certains vices déliés et subtils, qui, étant couverts d'un magnifique prétexte de vertu, comme de la conversion des âmes, se glissent dans notre cœur et le ruinent de fond en*

(1) Quædam vitia specie virtutum præferunt, ideoque perniciosos suos sectatores decipiunt, quia se sub velamine virtutum tegunt. *S. Isid. l. 2. sent. c.* 35.

Sæpe vitium virtutis se specie palliat, quantoque quasi bonum esse quod malum est cernitur, tanto difficilius emendatur. *B. Petrus Dam. l. de perf. mon. c.* 19.

comble. (1) Remarquez que cette Épouse si prudente n'entreprend pas de chasser elle-même ces petits animaux, mais qu'elle implore le secours des autres, pour apprendre aux religieux que, quelque lumière qu'ils aient, ils ne doivent pas se promettre de pouvoir se défendre d'eux-mêmes de ces subtils renardeaux, c'est-à-dire de ces surprises délicates et de ces tromperies artificieuses qui se couvrent sous les apparences de la vertu; mais qu'ils doivent attendre cette victoire du secours d'autrui, c'est-à-dire du Supérieur, lequel, nous connaissant mieux que nous-mêmes, découvrira aussitôt la tromperie, et nous fera voir que ce que nous croyions un zèle ou pour la gloire de Dieu, ou pour le salut des âmes, n'est qu'un effet de notre passion, qui cherche à se produire pour être vu et estimé, pour fuir la solitude et la vie commune des autres, ou pour d'autres motifs fort intéressés. Il lui montrera enfin, pour me servir des paroles de S. Bernard, *que c'est une charité qui détruit la charité, et une fausse discrétion qui confond tout l'ordre de la discrétion* (2); par ce que la discrétion bien réglée d'un religieux qui veut s'avancer dans la vertu, c'est de se laisser conduire par un Supérieur pour tous les exercices qu'il doit faire, car il est assuré de profiter dans tous ceux qu'il lui donnera, et il doit craindre de reculer dans tous ceux qu'il choisira par lui-même.

Secondement, l'obéissance est nécessaire aux

(1) Videtur mihi congruentissimè designare subtilissima quædam vitia specie palliata virtutum. *S. Bern. S.* 64. *in Cant.*

(2) Ista caritas destruit caritatem, hæc discretionem confundit. *S. Bern. Ap. ad Guillel. Abb.*

profitants pour les relever dans leurs chutes; car ils ont cet autre défaut qu'une fois tombés, ils s'inquiètent, se troublent, et s'impatientent si fort qu'ils se découragent; et, leur ardeur se ralentissant, ils perdent beaucoup du gain qu'ils auraient pu faire. (1) Or un sage directeur ou Supérieur les console, les redresse et les anime, leur faisant voir que la perfection de cette vie ne consiste pas à ne jamais faillir, que c'est un droit de la patrie qu'on ne doit pas attendre dans l'exil sans un privilége bien rare; mais que le point consiste à se relever sitôt qu'on est tombé; il leur représente que les plus grands saints ont fait des fautes et il leur apprend le secret de profiter de ces défauts, en s'en servant comme d'autant de démarches pour aller à Dieu; ce qui se fait par l'humilité qu'on en conçoit, par la circonspection qu'on apporte à l'avenir pour prévenir ces fautes, et par le redoublement de ferveur qu'on excite dans son cœur pour réparer la perte qu'on a faite. Ce sont les avantages que tirent ceux qui se soumettent aux autres, et qu'ils ne sauraient jamais acquérir par eux-mêmes, car ils se laissent tellement préoccuper de chagrin et absorber de tristesse qu'ils sont incapables de ces réflexions; ils croient que tout est perdu, ils s'imaginent qu'ils ont été toujours dans l'égarement, qu'ils n'ont jamais rien fait pour Dieu, et se brouillent tellement l'esprit par d'autres semblables pensées, que désespérant d'acquérir la perfection, ils se relâchent, et sou-

(1) Principio quidem fervorem quemdam habet ad jejunia, ad vigilias, etc. deinde verò fervore illo sensim extincto, si nullum habuerit qui et moderetur eum et fervorem illum jam extinctum excitet, accendat, foveat, nutriat, is procul dubio ceu arefactus ac desiccatus cadit, atque in multos errores et peccata facilè labitur. *S. Doroth. s.* 5.

vent abandonnent leur premier dessein. Ils ont besoin d'une main étrangère qui les relève et les encourage à marcher de plus en plus ; et en peuvent-ils trouver une plus favorable que celle de leur Supérieur, puisqu'étant la main de Dieu à leur égard, elle aura plus de force pour les appuyer, et plus de vigueur pour les animer ? S. Bernardin n'en cherchait point d'autre pour l'aider dans sa course à la vertu, vu que l'histoire de sa vie rapporte qu'il n'était pas seulement soumis aux avis de ses supérieurs, mais que même il ne faisait pas difficulté de demander conseil aux moindres dans ses doutes, et de réclamer leur assistance dans ses faiblesses. (1) S. Ignace de Loyola était aussi fort attaché à cette main puissante ; au commencement de sa conversion, lorsqu'il était à Minoresse, brûlant d'une ardeur insatiable pour la perfection, quoiqu'il reçût alors de la bonté de Dieu des révélations qui lui faisaient connaître la route qu'il devait tenir pour son service et le fortifiaient puissamment dans tous ses abbattements de cœur, il ne se lassait pas pourtant d'aller à Montserrat, qui était proche, pour consulter son directeur sur le chemin qu'il tenait, et pour lui demander des remèdes contre ses chutes ; car, quelque lumière et quelque force qu'il reçût du ciel, il ne se croyait jamais bien affermi jusques à ce que son directeur l'eût soutenu de sa main. Mais S. Dosithée (2) est celui qui a fait voir le plus sensiblement que la main du Supérieur est nécessaire aux profitants pour les relever dans leurs chutes.

(1) Non sua nitebatur sapientiâ, sed semper petebat consilium etiam ab illis qui eo inferiores erant. *In vita S. Bern. sen. c.* 33.

(2) *S. Dorothée, dans la vie de S. Dosithée.*

Son naturel le jetait facilement dans l'impatience, ce qui retardait ce grand vol qu'il avait pris dans la perfection. Il employait les larmes pour noyer dans ces eaux de vie cette passion, il se frappait souvent la poitrine, et se couchait par terre pour la dompter, il usait du secours de ses frères, qui, touchés de compassion de le voir si ordinairement accablé de tristesse, n'épargnaient rien pour le consoler ; mais tout cela étant sans effet, il s'adressait à son Supérieur les larmes aux yeux, et lui disait ces paroles entrecoupées de sanglots : *Mon Père, je vous demande pardon de ce que je n'ai pas parlé assez doucement à un frère, et me suis échappé dans quelques mots de colère.* Le Supérieur, après avoir entendu cette confession ingénue de sa faute, lui répartait : *Quoi ! Dosithée, vous vous fâchez donc ? Sont-ce des mouvements dignes d'un religieux qui aspire à une sublime perfection ? Est-ce ce que vous promîtes dans cet engagement solennel que vous fîtes de votre personne à Dieu ? Est-ce cette grande abnégation de vous-même que vous nous faisiez espérer ?* Il lui représentait plusieurs autres choses pour lui donner plus d'horreur de sa faute, ensuite il le consolait doucement avec ses paroles : *allez, Dieu vous fera miséricorde, tâchez de réprimer ces saillies.* Dosithée, encouragé par cette favorable réponse, se levait, reprenait son premier exercice de servir les malades, avec la même ferveur et la même consolation que si Dieu lui avait pardonné ; s'il retombait dans la même impatience, il appliquait le même remède sur sa plaie ; par ce moyen, il corrigea si parfaitement ce défaut, qu'il s'est rendu recommandable dans cette douceur de charité qui fait supporter la

mauvaise humeur des autres. Il en est de même de toutes les autres imperfections qu'on ne guérit jamais mieux, et que l'on n'évite jamais plus sûrement que par l'obéissance. S. Bernard lui attribue ce pouvoir, quand il appelle cette vertu, *le remède préservatif de tous les vices, et si nécessaire que jamais on n'en coupera la racine que par son tranchant.* (1) C'est peut-être parce que notre volonté n'est pas droite, qu'elle est une source funeste d'imperfections et de crimes ; or nous ne saurions avoir cette droiture, qu'en soumettant notre volonté à celle d'un Supérieur, parce que toutes les fois qu'elle se conduit et qu'elle agit par elle-même, elle penche toujours vers l'amour-propre, dont elle ne saurait nous préserver qu'en se soumettant à un supérieur. Nous apprenons cette vérité du Sage, qui prononce cette effroyable sentence : *Celui-là mourra immanquablement dans ses imperfections et ses vices, qui n'aura point voulu entendre parler de discipline ni de soumission à la conduite d'autrui ; et qu'il ne se flatte point,* ajoûte-t-il, *de quelque justice qu'il ait acquise c'est-à-dire de quelque progrès qu'il ait fait dans la vertu, car je déclare hautement que s'il quitte la direction de son Supérieur, il sera trompé, et fera une chute irréparable.* (2) Écoutez, je vous prie, les regrets et les plaintes qu'il met dans la bouche de ces volontaires qui rejettent la conduite des autres parce qu'ils ont acquis quelque

(1) Obedientia est præservativa, qui enim non renunciat quantum potest voluntati, non amovet à se quantum potest radicem omnium malorum, et periculorum et imperfectionum. *S. Bern. de Obed.*

(2) Ipse morietur quia non habuit disciplinam, et in multitudine stultitiæ suæ decipietur. *Proverb. c. 5.*

lumière : *Malheur à nous, qui avons voulu vivre sans discipline, qui avons refusé d'écouter la voix de ceux qui nous enseignaient, et qui n'avons point voulu prêter l'oreille aux remontrances ni aux corrections des Supérieurs ! car cette désobéissance et cette présomption de nous-mêmes nous ont jetés dans toute sorte de maux, nous ont fait égarer du bon chemin que nous avions pris, et nous ont tellement abattu le cœur que nous n'avons jamais pu nous relever de nos fautes, et que nous y sommes morts malheureusement.* (1) Et ce qui est plus déplorable, c'est que nous y sommes morts au milieu d'une religion si sainte, qui avait tant d'exercices propres à nous conduire à la sainteté ; et néanmoins nous avons perdu le fruit de toutes ces saintes pratiques, pour avoir voulu nous conduire nous-mêmes, parce que, refusant la main qui devait nous soutenir et nous relever dans nos faiblesses, nous n'avons point trouvé d'appui dans nos chutes, et ainsi nous y avons fait un funeste naufrage.

Troisièmement, l'obéissance est nécessaire aux profitants pour acquérir les vertus, parce qu'elle les entraîne toutes après elle ; et comme la charité est le lien de la perfection chrétienne, on peut dire aussi que l'obéissance est le lien de la perfection religieuse, par l'enchaînement qu'elle fait de toutes les vertus que doit avoir un religieux. S. Grégoire l'a reconnu bien formellement quand il dit *que l'obéissance ente toutes les vertus dans nôtre cœur, et qu'après,*

(1) Cur detestatus sum disciplinam, et increpationibus non acquievit cor meum, nec audivi vocem docentium me, et magistris non inclinavi aurem meam? Pene fui in omni malo, in medio Ecclesiæ et Synagogæ. *c.* 5.

elle s'en rend la gardienne. (2) En effet, l'obéissance amène avec elle la foi, et une foi bien vive, puisqu'elle doit consister à croire que cet homme à qui on se soumet est le vicaire de Dieu, et que sous cette personne vile et abjecte qu'il nous représente, est cachée une majesté infinie, qui exige de nous ce tribut, et nous oblige à des respects tout divins. Elle renferme l'espérance, car quel moyen d'exécuter des choses si difficiles, et quelque fois tout-à-fait impossibles aux forces humaines, si l'on ne s'appuie sur la vertu du Tout-Puissant, qui sait tirer des forces des plus grandes faiblesses? Nous ne pouvons pas douter que l'amour ne l'accompagne, après les témoignages formels de l'Écriture sainte, qui ne les sépare jamais ; elle engendre, au dire de S. Jean Climaque, l'humilité; et la tranquillité d'esprit est sa fille. Le plus noble exercice de la religion, qui est le sacrifice, lui appartient excellemment, comme l'avons montré ci-devant. Si la pénitence a son plus beau jour dans les plus grandes souffrances, et la magnanimité dans les plus hautes entreprises, on peut assurer qu'elles ne l'ont jamais que par l'obéissance, puisque, dans le langage de notre sainte Mère Thérèse, obéir est souffrir, et que selon notre bienheureux Père Jean de la Croix, l'obéissance est la pénitence de la raison la plus sévère qu'on puisse exercer, vu que le spirituel excède le corporel, et que les coups sont plus sensibles à l'esprit qu'au corps. Enfin, pour éviter une plus longue déduction, il suffit de produire le témoignage de cet ancien Père du désert à qui Dieu révéla dans une extase qu'il eut, que l'obéissance est

(1) Obedientia omnes virtutes menti inserit, insertasque custodit. *S. Greg.*

si féconde qu'elle enfante toutes les vertus ; il sortit de cette extase tout émerveillé de ce qu'il y avait vu et il s'écria : *O obéissance*, *mère des vertus!* (1) Il suffit de rapporter la réflexion de S. Jean Chrysostôme sur l'avis que Jésus-Christ donnait à ses disciples, lorsqu'il leur disait qu'ils devaient accomplir toute la justice, c'est-à-dire, dans l'interprétation de cette bouche d'or, qu'ils devaient observer tous les commandements, parce que dans cette observation, qui est le fruit de l'obéissance, consiste toute la justice.(2) Il suffit de vous représenter que le prophète-roi demande avec toute sorte de droit toutes les vertus, parce qu'il a l'obéissance : *Donnez-moi*, disait-il à Dieu, *la bonté*, *la discipline et la science*, *et je vous les demande avec beaucoup de confiance*, *et même avec quelque assurance*, *vu que j'ai été fidèle à vos commandements*. (3) C'est pourquoi S. Antoine, qu'un de ses disciples consultait sur ce qu'il devait faire pour avancer dans la perfection, lui répondit : *je ne prétends pas embarrasser ton esprit de tous ces moyens que chacun se forge selon son caprice ; il n'y a qu'un secret, qui est bien court, mais bien efficace : obéis, et te voilà dans le chemin de la perfection ; à mesure que tu avanceras dans l'obéissance, tu avanceras dans la perfection, et quand tu seras parfait obéissant, tu peux te promettre que tu es parfait dans toutes les autres vertus*. Le bienheureux François de Pavie ne donna point d'autre réponse à un de ses Frères, qui le pressait beaucoup de lui apprendre ce

(1) O obedientia genitrix virtutum. *In vitis Patrum.*

(2) Justitia est omnium mandatorum plena custodia, unde sic docet nos implere omnem justitiam. *Chris. hom.* 9. *in c.* 2. *Matth.*

(3) *Ps.* 118.

qu'il pouvait faire de plus glorieux pour le service de Dieu, et pour son plus grand avancement : *Humiliez-vous*, lui répondit-il, *c'est en cela que consiste toute notre perfection, car je considère et j'estime infiniment plus celui qui accomplit parfaitement la sainte obéissance, que celui qui ressuscite les morts, et je déclare que j'offrirais plutôt une grosse chandelle à celui qui serait mort entre les mains de son prélat, que d'honorer d'une petite celui qui aurait fait des miracles en sa vie.* (1) Cette grande estime que cet excellent serviteur de Dieu avait pour l'obéissance, lui tirait sans cesse de la bouche ces paroles : *O obéissance sainte ! combien es-tu agréable à Dieu ! Cette âme qui te possède est bienheureuse, car celui qui est si heureux de t'avoir a toutes les vertus !* (2) Cette même estime faisait qu'il répétait continuellement aux novices cette leçon : *Baissez la tête et obéissez à vos supérieurs.* (3) Un autre religieux du même ordre de Saint-François, nommé Dominique de Lyonesse, qui ne l'a pas cédé au précédent en sainteté ni en l'estime de l'obéissance, fit la même réponse à un jeune religieux qui lui demandait avec beaucoup de ferveur en quoi il devait le plus s'occuper pour faire de plus grands profits dans la vie spirituelle : obéissez simplement, lui dit-il, priez et étudiez ; mais avec un tel ordre, que pour l'obéissance vous laissiez l'étude et l'oraison, et que pour l'oraison vous quittiez l'étude.

Le Ciel même a voulu donner un témoignage de cette importante vérité, que la méthode la

(1) *Aux Chroniques de S. François. t.* 3. *l.* 3. *ch.* 43.
(2) *Ibid. ch.* 53. *l.* 7.
(3) *En sa vie.*

plus sûre, la plus courte, la plus nécessaire aux profitants pour faire de grands progrès dans la vertu, est l'obéissance; car Dieu fit connaître dans une révélation à sainte Magdelène de Pazzi, que nous lui devons demander cinq choses, lesquelles sont très-utiles à la religion et à nous-mêmes. *La première, que la charité soit gardée inviolablement. La seconde, qu'on soit exact au vœu de chasteté. La troisième, qu'on garde la même rigueur pour la pauvreté. La quatrième, qu'il lui plaise de conserver dans la religion des personnes selon son cœur, afin que l'observance ne périsse jamais. Et la cinquième, qu'on doit beaucoup prier que Dieu fasse connaître à tous ceux qui viennent à la religion, combien est nécessaire l'abnégation de la propre volonté, et l'observation des plus petites choses pour s'avancer dans la perfection.* De là vient que cette sainte avait coutume de dire qu'il fallait regretter très-amèrement le temps qu'on n'employait pas à mortifier sa propre volonté. C'est comme si elle eût voulu raisonner de la sorte : il n'y a rien de si déplorable dans un religieux, que de croître en âge et ne pas croître en vertu; or on ne saurait croître en vertu sans obéissance : on ne devrait donc pas passer un moment sans violenter ses inclinations, puisque ce sont-là les démarches nécessaires pour aller à la perfection. S. François de Sales en donne une puissante raison, qu'il rend familière par la comparaison d'un pèlerin, lequel, dans son voyage, chante de temps en temps pour se désennuyer, et avancer ainsi à plus grands pas dans son chemin : de même la voie de l'esprit est difficile et ennuyeuse à cause de la corruption et de l'infirmité de notre nature, qui se laisse vaincre par tant de dif-

ficultés. S'il faut donc quelque chose pour soulager son ennui et adoucir sa peine dans ce chemin, qu'est-ce qui le ferait mieux que l'obéissance ? C'est elle qui délasse et désennuie le religieux dans cette voie si âpre et si raboteuse ; il ne doit donc jamais la quitter, quelque avance qu'il ait faite, s'il désire croître de plus en plus dans la perfection, et arriver heureusement à son terme.

CHAPITRE VII.

Quelles sont les tentations des profitants, et qu'ils ne sauraient les vaincre que par l'obéissance.

On peut réduire toutes les tentations des profitants à trois, qui renferment toutes les autres: la première est qu'ils veulent imiter ce qu'ils ne peuvent ; la seconde, qu'ils imitent ce qu'ils ne doivent ; et la troisième, qu'ils n'imitent pas de la manière qu'il faut ce qu'ils peuvent et doivent imiter. Il faut compter dans le premier rang ceux qui, poussés d'une ferveur indiscrète, entreprennent de pratiquer toutes les actions extraordinaires des saints. S'ils trouvent qu'une Ste. Catherine de Sienne et plusieurs autres aient passé quarante jours sans prendre aucun aliment corporel, ils tentent de faire aussi cette abstinence. Si on leur parle de ces obéissances simples, comme de celle de S. Maur, qui se jeta aveuglément dans les eaux au premier mot de son Supérieur, cela leur suffit pour les porter à en faire autant dans de pareilles rencontres.

Cassien rapporte qu'un ancien religieux fut tellement séduit du démon, qu'ayant son fils dans le monastère où il était, il résolut d'en faire un sacrifice à Dieu, comme fit autrefois Abraham du sien, et il l'eût exécuté, si cet enfant, le voyant aiguiser son couteau plus qu'à l'ordinaire, ne se fût enfui. Dans le second rang, il faut mettre ces indiscrets qui, pour satisfaire leur ardeur, veulent faire toutes les actions qui ont rendu les saints illustres, sans considérer si elles sont conformes à leur état. S'ils entendent dire qu'un S. Vincent Ferrier, un S. François-Xavier, et un grand nombre d'autres ont gagné des millions d'âmes à Dieu, et que dans cette conquête ils se sont sanctifiés noblement, aussitôt ils se déterminent à s'adonner aux mêmes exercices pour acquérir une semblable sainteté, et ils ne voient pas que ces exercices ne sont pas conformes à leur état, qui est un état de solitude et de contemplation. Si on leur raconte qu'il y a eu des saints qui se sont signalés dans le service des malades, dans la réconciliation des ennemis, dans le ministère des souverains, dans la conversion des femmes débauchées, ils pensent en même temps à prendre ces emplois, sans faire réflexion qu'ils n'y ont aucune habileté. Les troisièmes sont ceux qui, à la vérité, ne cherchent point de telles accupations, qui ne s'adonnent point à des actions disproportionnées à leur état, mais qui les font avec excès et sans ordre; ce sont des boutades de dévotion et non pas une piété bien réglée. Cassien nous a laissé un exemple funeste de ce déréglement. (1) Il y avait un religieux que le diable trompait d'une plaisante

(1) *Cass. Ib.*

manière, il lui inspirait de s'abstenir deux jours entiers de manger, et le troisième de manger tant qu'il pouvait pour réparer l'abstinence qu'il avait faite les deux jours passés; il était si aveuglé par le démon, qu'il croyait que cette sorte d'abstinence l'avait rendu un des plus rigoureux pénitents du désert.

Or l'obéissance est le remède souverain et général pour toutes les tentations, parce qu'elle nous oblige à consulter un supérieur sur toutes nos pensées et toutes nos résolutions, et qu'ainsi la tromperie, qui est cachée dans les unes et les autres, ne peut manquer d'être bientôt découverte, et par conséquent bientôt vaincue. Les premiers apprendront que toutes les actions des saints sont louables, mais non pas imitables, parce que nous n'avons pas le même mouvement intérieur, ou le même commandement extérieur qui poussait les saints à faire ces actions extraordinaires. On loue le sacrifice d'Abraham, parce qu'il en reçut l'ordre de Dieu, qui, étant le maître de la vie et de la mort de toutes ses créatures, pouvait lui en faire le commandement avec justice, car, s'il l'eût fait de son propre mouvement, il eût commis un attentat dont le ciel et la terre auraient eu horreur. On a eu de la vénération pour l'action de Ste. Apollonie, quand elle se jeta d'elle-même dans le feu, et pour celle de S. Alexis, quand il abandonna son épouse au premier jour de ses noces, parce que le mouvement intérieur du Saint-Esprit poussait l'un et l'autre à ces actions héroïques; et il était de leur devoir de lui obéir: sans cela ces actions qui ont reçu tant d'éloges et de culte, eussent eu le reproche de tous les siècles, comme autant d'homicides volontaires,

ou d'injustices contre une fidélité jurée. Ainsi, c'est une erreur criminelle de croire, sur l'exemple de quelque saint; qu'on peut exercer de telles actions, parce qu'un tel saint les a faites, vu que nous n'en avons pas toujours le même commandement ou le même instinct de la part de Dieu. C'est à quoi ne sera jamais trompé un obéissant, parce que son Supérieur le désabusera, s'il s'est laissé surprendre à ces artifices spécieux du démon.

Les seconds aussi éviteront ses surprises par cette même soumission, car un supérieur leur fera voir que les mêmes actions qui ont sanctifié quelques saints pour êtres conformes à leur état, et par conséquent selon le dessein que Dieu avait sur eux, perdront les autres à cause de la disproportion qu'elles ont avec leur vocation. Ce n'est pas seulement de faire le bien qui fait les saints, mais c'est de bien faire le bien, et bien faire le bien, c'est agir selon sa condition. On n'estimerait pas une personne engagée dans le mariage, si elle abandonnait le soin de sa famille pour faire les exercices d'un solitaire; le religieux aussi serait digne de blâme, qui non-seulement prendrait des emplois séculiers, mais qui même, choisissant des emplois saints, ne prendrait pas ceux qui auraient de la correspondance avec sa profession : Dieu n'aime pas tant l'éclat de nos actions que notre soumission à sa divine volonté, et cette soumission consiste à vivre selon l'état auquel il nous a appelés; nous ne pouvons mieux le faire qu'en laissant à notre Supérieur le choix de nos emplois, parce que notre passion nous fait facilement croire que c'est ce que Dieu veut de nous, quoique ce soit souvent le contraire.

Je viens à la tentation des troisièmes, soit parce qu'elle est la plus commune dans cet état des profitants, soit parce que nous traiterons des autres, et surtout de cette seconde en un autre endroit plus au long; et je leur dis d'abord qu'ils ne la vaincront jamais sans obéissance. Je le dis après S. Basile, qui, instruisant un jeune homme de la manière dont il devait s'avancer dans la perfection, lui découvre le piége que lui tendra infailliblement le démon pour le porter dans les excès, et lui donne en même temps ce moyen de l'éviter, l'obéissance. Cet avis est trop important et trop nécessaire à tous ces inconsidérés pour ne pas le rapporter dans les propres paroles de l'auteur. *Souvenez-vous*, lui écrit-il, *que c'est une tentation ordinaire de tous ceux qui commencent, de vouloir être parfaits dans un jour; pour cet effet, ils s'emportent dans des ferveurs indiscrètes qui vont dans les excès, s'imaginant que leur zèle démesuré les conduira plus tôt au sommet de la perfection; mais ils se trompent lourdement, car, ne pouvant tenir longtemps ce pas si hâté, ils trébuchent à mi-chemin, et font des chutes dont ils ne peuvent se relever. Je ne sais point d'autre remède à cette ferveur trop précipitée que celui de la communiquer à un Supérieur, parce qu'il la réglera selon les forces de notre corps et de notre vertu, et ainsi, mise dans un juste tempérament, elle pourra achever sa course.* (1) Je le

(1) Ne igitur primo mox aditu, oculis in sublime porrectis, velis intercedere superciliosum apicem religiosæ exercitationis : Maximè omnium cave ne tuo unius consilio imprudenter innixus tibi uni permittas plus æquo fiduciæ, nequando per rudem rerum inexperientiam è sublimi fastigio religionis quam ex professo percolendam, accepisti deturbere. *S. Basil. ep. ad Chil.*

dis après S. Grégoire de Nysse (1), qui attribue ce déréglement à la chaleur de la jeunesse : ce qui trompe ces jeunes gens, c'est de croire que l'amour de Dieu les pousse, et qu'ils ne peuvent ni ne doivent lui résister. Ce n'est pour l'ordinaire, remarque ce Père, que des saillies d'une nature impétueuse qui ne sait ce que c'est que la modération ; quoiqu'il en soit, le plus certain pour se garantir de toute tromperie est de s'en remettre à la conduite de son Supérieur, et de ne rien faire, si saint que cela nous semble, que par ses ordres. Je le dis après le célèbre Théodore Studite, qui enrichit la sublime oraison funèbre qu'il fit à l'honneur de son maître, S. Platon, de cette belle sentence : *J'avoue que l'abstinence, les veilles et toutes les autres pénitences et dévotions sont des exercices saints et louables d'eux-mêmes, mais on ne doit pas me contester qu'ils ne servent à rien, et je dis bien plus, qu'ils sont préjudiciables à ceux qui les entreprennent par leur caprice, car leur indiscrétion les porte toujours dans les excès, qu'on n'approuve jamais, même en matière de vertu.* (2) Je le dis avec le docte Gerson (3), qui, ayant posé pour fondement de la vie spirituelle la discrétion, suivant en cela le sentiment de S. Antoine, de S. Climaque, de Cassien et des autres anciens Pères, ajoûte aussitôt qu'étant très-diffi-

(1) *S. Greg. N. l. de virg. c.* 23.

(2) Continentia, vigiliæ et ipsa quidem per se laudabilia esse concedet aliquis, sed nil tamen expedire, imò verò et ruinæ causam illi esse affirmamus, qui suo arbitrio in his faciendis utitur, nisi ejus qui præest ductu et regulâ dirigatur. *B. Theod. Stud. in Laud. B. Plat.*

(3) Adsit discretio moderatrix in omnibus, quam non securiùs habere post divinam gratiam poterimus, quàm per sedulum et securum alterius experti nosque diligentis et agnoscentis consilium. *Gers. to.* 3. *tr. med. consid.* 9.

cile d'avoir de la discrétion par soi-même, on a établi dans les religions un vœu d'obéissance pour suppléer à ce défaut par la direction d'un Supérieur; si l'on rejette cette direction, on peut être assuré de faire une chute irréparable par les excès qu'on commettra. Voulez-vous savoir pourquoi il est presque impossible de trouver dans soi-même une discrétion suffisante pour se gouverner, le même auteur vous répondra que la discrétion consistant à tenir le milieu sans se laisser emporter ni à des ferveurs excessives, ni à de lâches tiédeurs, il est très-difficile de rencontrer par soi-même ce milieu(1); ou bien, dans la pensée de S. Grégoire, comme nous l'avons déjà dit, notre amour-propre éblouit tellement notre raison (2), et il y a des maux qui ont tant de rapport avec le bien, qu'il faut avoir un œil bien épuré pour en faire le discernement. Cette séparation est si difficile, que Dieu appelle celui qui est assez heureux pour la faire, sa bouche (3), c'est-à-dire son interprète, et l'organe de ses intentions; c'est que pour y parvenir il est besoin d'être toujours sur ses gardes et de faire de fortes réflexions sur soi-même, car le milieu étant indivisible, à moins qu'on ne veille bien attentivement sur soi, on s'en éloigne bientôt, et il n'est pas de notre nature faible et infirme d'être toujours si attentive à elle-même. C'est pourquoi S. Cyprien déplore avec tant de larmes la misère de l'homme, qui a tant de fa-

(1) Discretio tenetur cum quis tenet medium in omnibus, ne sit nimis fervidus, aut nimis tepidus. *Gerson. t. 3. alphab. diu amor. c. 6.*

(2) Scimus quia vehementer claudit oculum cordis amor privatus. *S. Greg. hom. 4. in Jo.*

(3) Si separaveris pretiosum à vili quasi os meum eris. *Jer. 15.*

cultés pour le mal et tant de difficultés pour le bien. (1) *Quand je viens à penser en moi-même*, disait S. Grégoire de Nazianze (2), *à cette grande pente que nous sentons pour le mal, et à cette résistance que je sens en moi-même pour la vertu, je ne puis me souffrir, car n'est-il pas digne de larmes qu'un homme fait pour le bien ait tant de peine à rencontrer ce milieu où il est placé, sans s'écarter tant soit peu dans les extrémités?* Quel remède à ce malheur qui semble si inévitable ? Ce saint Père (3) n'en sait point d'autre que de s'en remettre à la conduite d'un supérieur, et sa raison est que le prélat est capable, par la connaissance qu'il a de ses sujets, de discerner ce qui convient mieux à l'un qu'à l'autre, de savoir quand et comment il faut l'appliquer à cet exercice, qu'il faut maintenir celui-ci dans sa ferveur, et pousser cet autre dans sa lâcheté. C'est pour cela que le grand-prêtre de l'ancienne loi, qui était la figure des prélats, portait un rational devant la poitrine avec cette inscription : *Doctrine et Vérité*, pour signifier que le Supérieur n'a pas seulement le discernement du bien et du mal, mais que son discernement est si infaillible pour ses inférieurs que jamais ils ne peuvent être trompés à le suivre. S. Basile (4) a enseigné le même remède par une autre raison ; il dit qu'il n'y a nullement à craindre que le jugement du Supérieur soit corrompu par son inclination propre, parce qu'il est matériellement désintéressé dans la conduite de

(1) Omnino rarum et difficile est fieri bonum, facile et pronum est esse malum. *S. Cypr. prol. de Nativit.*

(2) *S. Greg. Naz. or.* 1. *n.* 23.

(3) *S. Greg. p.* 2. *past. c.* 2.

(4) *S. Basil. const. mont. c.* 23.

son inférieur, et que s'il y prend quelque part, ce n'est que pour son plus grand avancement. S. Isidore de Séville (1) a approuvé aussi ce remède par cette raison que le Supérieur est éclairé de Dieu, pour connaître les piéges que les démons tendent à ses inférieurs sous un magnifique prétexte de ferveur. *Le diable*, dit S. Jean Chrysostôme, *a ses abstinents, ses débonnaires, ses chastes, ses dévots; car si Dieu a créé pour le salut des hommes toute espèce de bien, cet imposteur a aussi introduit dans le monde toute sorte d'apparence de bien, pour séduire les hommes par cette similitude de l'un avec l'autre.* (2) N'était-ce pas une belle apparence de bien que celle dont le démon se servit pour tromper malheureusement ces pauvres religieux dont fait mention S. Ephrem? (3) Il leur suggéra que la vie qu'ils menaient dans le monastère était trop douce, qu'ils devaient chercher un désert affreux pour donner un entier essor à leur ferveur et contenter leurs désirs insatiables de pénitences. Ces malheureux se laissèrent tellement aveugler par ce faux éclat d'une plus grande austérité, qu'ils ne voulurent écouter aucun avis des autres, ne faisant nul cas du commandement de leur Supérieur. Ils s'en allèrent donc dans une solitude si stérile, qu'il n'y avait pas même de l'eau à boire, de sorte que, poussés par la faim et la soif, le froid et toutes les inclémences du

(1) *S. Isid. Hisp. l. 2. sent. c. 35.*

(2) Habet diabolus et mansuetos et humiles, habet castos, et eleemosynarios et jejunos, et omnem speciem boni quam creavit Deus ad salutem hominum, ipsam speciem et diabolus introduxit ad seductionem, ut inter bonum verum et bonum simulatum confusio fiat. *S. Joan. Chrys. vel auth. op. imp. hom. 4. in Matth.*

(3) *S. Ephr. t. 2. ep. ad Jo. mo.*

temps, ils voulurent retourner au monastère; mais la plupart périrent en chemin, excédés par la fatigue ou dévorés par les bêtes féroces, et ceux qui purent retourner avouèrent publiquement leur faute. S. Ephrem a tiré de cet exemple cette instruction pour un jeune homme qu'il formait à la vertu : *Mon fils*, lui disait-il, *ne te laisse point surprendre à ces faux brillants de vertu que le diable te pourrait présenter*, *mais suis en tout*, *comme le plus sûr*, *les avis de ton Supérieur.* (1) N'était-ce pas une belle apparence de bien que celle dont il se servit pour tromper le moine Raganard, disciple du bienheureux Albin? (2) Il lui inspira un esprit de pénitence si sévère qu'il faisait des veilles continuelles, se levant pour allumer sa chandelle après que les autres étaient endormis; qu'il s'abstint longtemps de vin contre le commandement qu'on lui en avait fait, en un mot, qu'il affligea son corps d'austérités sans nombre, alléguant qu'il devait imiter tant de saints pénitents qui l'avaient précédé; et cela non-seulement sans en avoir donné avis à son Supérieur, mais même contre ses ordres. Qu'en arriva-t-il? il succomba à cette rigueur excessive qu'il s'infligeait de sa propre volonté : la fièvre le saisit si violemment que, n'ayant point de forces pour résister, il fut réduit au dernier accablement. Son Abbé, qui le visita dans cette extrémité, ayant appris la cause de son mal, lui reprocha son infidélité en ces termes : *Tu as voulu nous tromper*, *et tu t'es trompé toi même*; *tu as été immodéré dans ta pénitence*, *et voilà ce qui t'en revient*. Car voici, d'après S. Vincent

(1) Non oportet igitur, carissime, sine prudentia propriis abduci consiliis. *Ibid.*

(2) Anonymus in vita *B. Albini.*

Ferrier (1) et S. Bernard (2), quel est le dessein du diable lorsqu'il suggère à ces fervents indiscrets ces excès de mortifications : non-seulement il les rend incapables de toutes sortes de biens extérieurs par l'affaiblissement de leurs corps, mais même il cherche à altérer leur esprit et l'empêcher ainsi de vaquer à l'oraison, au chœur, et aux autres exercices intérieurs, de sorte qu'il les retire de tout bien, en les retirant de ces exercices, qui sont l'âme de la perfection. Il prétend ensuite leur donner un entier dégoût et une aversion irrésistible pour la pénitence, pour laquelle ils avaient tant d'ardeur, car s'ils se relèvent de leur infirmité, ils abandonneront tous les exercices de mortification, pour se préserver de semblables accidents; et ils iront ainsi dans l'autre extrémité, qui est de n'avoir plus d'autre pensée que de se choyer et se donner tous ses aises.

N'était-ce pas encore une plus grande apparence de bien, que celle dont le démon se servit pour abuser un religieux de saint Pacôme, puisqu'il ne s'agissait de rien moins que du martyre? (3) Le diable excita dans son cœur un désir si véhément de verser son sang pour la gloire de Dieu, qu'il importunait jour et nuit ce vénérable abbé, de lui permettre d'aller dans le pays des infidèles, pour trouver occasion de satisfaire à ses désirs. Cet excellent prélat lui résista constamment, lui remontrant que toutes les persécutions avaient cessé avec la paix générale que Constantin avait rendue à l'Église, et que

(1) *S. Vinc. tract. de vita spir. c.* 10.

(2) Quoties ad opus manuum plus quam opus fuerat incitavit, et fractum viribus cæteris regularibus exercitiis invalidum reddidit. *S. Bern. s.* 33. *in Cant.*

(3) *Metaph. in Pacôm. c.* 77.

d'ailleurs la vie religieuse bien observée était un martyre, qui n'était guère moins agréable à sa divine Majesté que celui du sang. Ce malheureux religieux, ébloui de ce lustre du martyre, n'écouta point toutes ces raisons, il pressa son Abbé de lui permettre de partir. Ce saint homme, n'ayant pu l'arrêter par la prière, essaya de le faire par la crainte, et lui dit : *Prenez garde qu'à l'heure qu'il faudra soutenir votre foi au dépens de votre vie vous ne manquiez de courage* ! Cette menace n'eut pas plus d'effet que ses raisons : il persista à importuner son Abbé, et son importunité fut si grande qu'il extorqua plutôt qu'il n'obtint son congé. Il sort donc du monastère, et ayant fait quelque chemin, il tombe entre les mains des barbares. Ces idolâtres tirant leur épée, le menacent de la mort s'il n'abjure la foi de Jésus-Christ. Cette imaginaire constance de ce religieux fut tellement consternée de cette menace, qu'il offrit de l'encens aux idoles, et mangea avec ces barbares de la chair qui leur avait été immolée. Étant ainsi échappé de leurs mains, il rentra en lui-même, il retourna en son monastère, et s'étant jeté aux pieds de S. Pacôme, il lui dit, tout baigné de larmes, j'ai offensé Dieu grièvement en votre personne, et j'attribue toute ma faute à la résistance que j'ai apportée à vos commandements, car si je fusse resté dans le monastère comme vous le désiriez, et que j'eusse prêté l'oreille du cœur à vos sages avertissements, ce malheur ne me serait jamais arrivé.

A la vue de toutes ces chutes déplorables les religieux doivent apprendre que, quelque couleur de bien qui se présente à eux, ils ne doivent jamais s'y engager sans le conseil et l'ordre de

leurs prélats. Est-il un bien plus spécieux que celui d'une pénitence rigoureuse, ou d'un martyre souffert pour Jésus-Christ? et pourtant voilà des religieux qui périssent dans l'un ou dans l'autre pour avoir entrepris l'un ou l'autre contre la volonté de leurs supérieurs. Combien y-a-t-il eu de saints qui se sont sanctifiés dans ces deux exercices si augustes? Et néanmoins, il y en a qui s'y perdent; et ils doivent voir par là qu'ils ne doivent pas s'excuser sur l'exemple des saints qui ont eu les mêmes emplois. D'où vient donc cette différence si notable? c'est que les uns les ont entrepris par l'impulsion de la volonté de Dieu, qui leur était signifiée par leur Supérieur, tandis que les autres l'ont fait par leur propre caprice, sans en avoir donné avis à leur Supérieur, et quelquefois même contre son gré. Gerson n'en reconnaît point d'autre cause, quand il dit *qu'il en a trouvé plusieurs qui avaient un zèle de plaire à Dieu qui était ardent, mais qui n'était pas réglé par la science; que ces gens, étant abandonnés à eux-mêmes, ne peuvent que faire un malheureux naufrage, parce que le zèle sans discrétion conduit au précipice, et qu'ainsi il ne voit point d'autre remède, que de s'en remettre à son Supérieur pour modérer les excès de ce zèle.* (1) Il est vrai, dit S. Bernard, que notre amour ne doit point avoir de modération ni de bornes; mais notre action, si héroïque et si sainte qu'elle soit, doit avoir de la retenue et des limites, qui doivent ve-

(1) Aliquibus ex eis inest fervor novicius et zelus vehemens sed non secundum scientiam, qui si dimittantur suo cursui, ruunt tandem in aliquod præcipitium, quoniam zelus sine discretione præcipitat. *Gers. t. 3. tract. de perf. relig. cons. 12.*

nir de celui que Dieu nous a donné pour régler notre vie. (1)

C'est dans ce sentiment que les patriarches des Ordres qui ont été les plus éclairés dans la vie régulière, ont ordonné que tout ce que l'on ferait au-delà de ce qui est prescrit par la règle, serait communiqué au Supérieur pour être retranché ou modéré selon qu'il le jugerait à propos. S. Benoît (1) exhorte dans sa règle ses religieux à s'exercer pendant le carême plus rigoureusement que jamais dans l'abstinence et les autres mortifications du corps; mais il veut qu'on s'en remette en tout à la discrétion de l'Abbé; et c'est par là que Goffrid confondit un de ses religieux nommé Robert, qui s'abstenait trois jours de la semaine de manger : *Cette austérité serait louable*, lui reproche-t-il, *si elle était conforme à ta règle, mais ne sais-tu pas que la règle de S. Benoît, que nous professons, nous commande de ne rien faire, si saint que cela soit, sans licence de l'Abbé. Or, tu ne peux dire que tu ne m'en aies rien communiqué, et ainsi je te déclare que cette âpre pénitence dont tu te flattes, te sera imputée à présomption, et non à mortification, et que bien loin d'en recevoir de récompense, tu en seras sévèrement châtié par la justice divine.* (3) S. Romuald (4) était si rigide en ce point que Gaudence, un de ses inférieurs, n'ayant jamais voulu modérer les excès de sa pénitence, quelque commandement qu'il lui en fît, il lui retrancha après sa mort les suf-

(1) Cum nullam finem vel terminum habere debeat devotio amantis, tamen terminos suos fines et regulas habere debet actio operantis. *S. Bern. l. de vita solit.*

(2) *S. Bened. c.* 49. *reg.*

(3) *Goffrid. Abb. vindocin. l.* 4. *ep.* 2. *ad Rob.*

(4) *P. Dam. in vita S. Romual. c.* 5.

frages de tous les autres religieux, et ne voulut jamais permettre qu'on priât pour lui; il aurait même maintenu cette défense, s'il ne l'eût vu tout triste, dans une extase qu'il eut, ce qui lui fit croire qu'il était en purgatoire, et par conséquent en état de tirer du fruit de ces suffrages. *Il y en aurait peut-être quelques-uns*, dit S. Ignace (1); fondateur de la société de Jésus, *qui se flatteraient qu'ils ne doivent prendre conseil de leur Supérieur que dans les choses indifférentes ou mauvaises; mais ils doivent se désabuser, car je prétends comprendre les bonnes aussi bien que les autres dans cette obligation d'obéissance, et qu'on ne peut les faire sans le consentement du Supérieur.* Il pouvait en avoir pris la raison dans S. Basile, qui soutient *qu'on n'obéit qu'à demi en se privant des choses illicites par le commandement d'un Supérieur; mais que la parfaite obéissance consiste à ne pas faire même les actions les plus nobles et les plus vertueuses sans l'avis et l'autorité de son prélat.* (2) Enfin, S. Albert, patriarche de Jérusalem, qui, longtemps avant ceux-ci, nous avait donné cette règle si sainte que nous professons, nous ayant obligé à la surérogation, nous commande en même temps de la régler par l'ordre de notre Supérieur; car, bien qu'il ne le dise pas formellement, notre vénérable Père Thomas de Jésus (3), qui a commenté notre règle, le tire des paroles qui font suite à ce commandement, et dont le

(1) *S. Ignat. de obed.* 556.

(2) Porrò vera perfectaque subjectorum adversus moderatorem ordinis obedientia in eo cernitur, si quis ex ejus consilio non a rebus modo flagitiosis abstineat, sed ne ea quidem quæ laudabilia sunt sine ejus sententiâ faciat. *S. Bas. s. 2. de instit. mon.*

(3) *N. P. Thom. a Jesu in reg. B. Alb. p. 4. ep. ö;b. 2.*

sens est qu'il en faut user avec discrétion ; or toute la discrétion d'un religieux, comme nous l'avons fait voir par S. Grégoire, S. Bernard, Gerson et les autres Pères, c'est d'être sans discrétion pour suivre le jugement de son Supérieur. Ainsi l'intention de notre législateur, en nous commandant la surérogation, est de la soumettre à la conduite et à la modération des autres ; notre sainte religion a reconnu que c'était son esprit, et dans ses constitutions elle a fait une loi particulière, que nous observons exactement, qui est qu'on ne fît aucune pénitence, qu'on ne fréquentât pas même les sacrements, qu'on ne fît rien en un mot, sans la permission du Supérieur. Il est donc vrai, dans la pensée de tous les Pères et de tous les docteurs mystiques, que, quelque ardeur qu'un religieux sente pour la perfection au fond de son âme, il ne doit rien entreprendre, si saint que cela lui paraisse, sans avoir consulté son Supérieur; et que c'est une des plus dangereuses tentations du démon pour le perdre, que de lui persuader qu'il n'est pas nécessaire de garder cette dépendance.

CHAPITRE VIII.

L'Obéissance est nécessaire aux parfaits.

L'ÉTAT dont nous allons parler est tout dans le repos ; le premier était dans le trouble, le second a été mêlé de paix et de guerre, et le troisième ne goûte que la paix. Ces trois états nous ont été représentés dans la conduite du peuple d'Israël : le premier dans sa demeure en Égypte,

où il était accablé de travaux, et où il gémissait sous la tyrannie de Pharaon. Le second, par leur voyage dans les déserts, où la douceur du plaisir et des faveurs que Dieu leur communiquait adoucissait l'amertume de leurs peines; si la longueur du chemin les affligeait, la suavité de la manne les consolait, et si parfois la main d'une justice irritée par leur rébellion punissait leurs crimes, la main de la divine miséricorde s'étendait sur eux pour faire des prodiges en leur faveur. Le troisième nous est exprimé par leur entrée dans la terre de promission, où ne coulaient que le lait et le miel, c'est-à-dire où ils trouvaient un parfait repos sans crainte de leurs ennemis, sans travail et sans trouble; de même dans la perfection, les docteurs mystiques observent trois états : le premier, qui est celui des commençants, est tout de souffrance, parce que l'âme est alors tyrannisée par ses passions, agitée par sa concupiscence qui est indomptée, persécutée par ses ennemis, et exposée à mille combats si rigoureux qu'il s'en trouve peu qui aient assez de force pour les soutenir et les vaincre. S'ils sortent de cette funeste Égypte, il entrent dans le second état qui est un désert affreux et très-difficile à parcourir, c'est-à-dire qu'il faut qu'ils commencent à travailler à la poursuite des vertus, dont les premières conquêtes sont très-laborieuses; néanmoins comme la vertu n'est jamais sans goût, et que d'ailleurs la raison à acquis quelque liberté, elle goûte du plaisir parmi ses peines. Après, elle entre dans la terre de promission qui est le troisième état, qu'on appelle l'état des parfaits, état tout plein de repos, de saveurs et de consolations, parce qu'étant un état d'union, ce qui fait qu'on le nomme

la vie unitive, l'Époux divin traite déjà cette âme comme son épouse, et la comble de joie, de caresses et d'honneur. Il y a plaisir de voir dans le Château de l'âme qu'a bâti notre sainte mère Thérèse, la belle peinture qu'elle trace de cet état : *Elle l'appelle un mariage spirituel, et elle dit qu'il est si intime entre Dieu et l'âme qu'ils n'ont tous deux qu'un même amour, que les mêmes désirs, que les mêmes biens.* Cela étant, ne faut-il pas conclure que l'obéissance est très-nécessaire à ce sublime état, puisqu'elle a cela de propre d'unir si parfaitement deux personnes qu'elle n'aient qu'un même vouloir, que les mêmes mouvements, que les mêmes inclinations? C'est cette belle union que notre sainte mère Thérèse désirait à ses sœurs, quand elle leur faisait ce souhait avantageux : *L'union que je désirerais voir en toutes mes religieuses est celle de leur volonté avec celle de Dieu, et non pas une certaine espèce d'abreuvements ou récollections mignardes qui courent, et à quoi on a mis le nom d'union, et peut-être en sera-t-il ainsi si celle dont je viens de parler succède à la première. Mais si après cette suspension il se trouve peu d'obéissance et beaucoup de propre volonté, si je ne me trompe, cette âme sera unie avec son amour-propre et non avec Dieu.* C'est ce que son fidèle imitateur dans sa doctrine, aussi bien que son zélé coadjuteur dans la réforme, notre vénérable père Jean de la Croix a répété très-souvent dans ses écrits tout divins, mais principalement au chapitre XI du sixième livre de sa Montée du Mont-Carmel, où il dit ces excellentes paroles : *L'état de l'union divine consiste en ce que l'âme tienne sa volonté dans une totale transformation en la volonté de Dieu, de*

manière qu'en tout et partout son seul mobile soit la seule volonté divine. C'est pourquoi nous disons qu'en cet état, de deux volontés il n'en est fait qu'une, c'est-à-dire de la mienne et de celle de Dieu, de telle façon que la volonté de Dieu soit aussi la volonté de l'âme. Or, de grâce, qu'y a-t-il qui puisse opérer plus efficacement cette heureuse transformation de notre volonté avec celle de Dieu que l'obéissance, puisque son génie et son essence est de deux volontés de n'en faire qu'une? Ainsi ce sera à elle à nous élever à ce sublime état de perfection. Ç'a été le sentiment d'Origène, quand il nous a donné l'obéissance pour un caractère certain des âmes parfaites. *Bienheureuses*, s'écrie-t-il, *les âmes qui peuvent dire avec le Prophète, je suis comme une jument auprès de vous! Car que signifie ce langage, si ce n'est que comme le cheval se laisse conduire par celui qui le monte où il veut, et se plie entièrement à toutes ses volontés, aussi ces âmes sont parvenues au comble de la perfection, qui consiste dans la plus intime union avec Dieu, lesquelles sont tellement soumises à ces divines volontés, que cet amoureux époux et ce souverain Seigneur en peut faire tout ce qu'il veut sans qu'il trouve jamais aucune résistance?* (1) Je ne crois pas, sans cette soumission si souple, qu'il puisse y avoir jamais de perfection. L'Épouse, qui a été la figure de ces âmes si sublimes, nous le témoigne clairement quand elle proteste que son âme se liquéfiait à la moin-

(1) Beatæ sunt illæ animæ quæ dorsum suum curvaverunt, ut suscipiant sessorem verbum Dei super se, et frena ejus patiuntur, ut quocunque voluerit ipse, flectat et agat habenis præceptorum suorum, quia jam non propriâ voluntate incedunt, sed à Domino ducuntur et reducuntur voluntate sessoris. *Orig. hom. 1. in Cant.*

dre parole de son Époux, ce qui n'est autre chose que nous assurer, si nous nous en rapportons à l'interprétation de Richard de Saint-Victor, qu'elle était si soumise aux volontés de ce divin Époux que la moindre parole qu'elle entendait de lui la faisait opérer et la tournait où il voulait (1) : *Et voilà la marque la plus certaine*, dit-elle, *que je saurais vous donner que je suis à mon bien-aimé, et que mon bien-aimé est à moi.* En effet, n'est-ce pas être bien à autrui que de n'avoir ni action ni affection qui ne vienne de lui, et n'est-ce pas la disposition d'un obéissant, dont le propre est de n'agir jamais par lui-même? Qu'on ne se flatte donc pas, dit S. Jean Climaque (2), de quelque sainteté qu'on ait acquise, pour se dispenser de l'obéissance, car plus elle sera élevée, plus on y est obligé, vu que, la plus grande sainteté consistant dans une plus grande union, on ne saurait l'avoir parfaite que par le moyen de l'obéissance. Ainsi que l'on tienne pour un principe certain de la vie spirituelle, que l'on ne doit jamais abandonner l'obéissance, et qu'il est nécessaire dans les choses même les plus saintes de dépendre de la conduite d'autrui.

Il est vrai, remarque sagement S. Laurent Justinien, *que les parfaits n'ont pas besoin d'un directeur de la même façon que les commençants.* (3) Car, comme leurs exercices sont tout-

(1) Anima mea liquefacta est ut locutus est sponsus, anima quæ est perfecta ad nutum ejus se explicat, et juxta beneplacitum ejus voluntatem suam informat. *Rich. à S. Vict.*

(2) Obedientia est numquam sibi, ne in his quidem quæ optima videntur, usque ad consummationem vitæ credere. *S. Joan. Clim. grad.* 4.

(3) Cuncti indigent præceptore, quamvis non æquali; quemadmodum verò alia sunt infantium joca, alia senum

à-fait différents, ils doivent être conduits fort différemment, tout ainsi que dans l'éducation du corps ou de l'esprit, selon la politique du monde, on n'élève pas un enfant comme un vieillard ou comme un homme qui est parvenu à la maturité du jugement ; mais on conduit les uns et les autres selon l'habileté différente qu'ils ont à divers exercices; on ne doit pas non plus conduire de la même manière, ceux qui sont avancés dans la perfection ou qui l'ont acquise, que ceux qui ne font que de commencer; mais il est constant que tous, tant les parfaits que les commençants, ont besoin d'un conducteur, duquel ils doivent relever si entièrement, qu'ils ne fassent rien que par son aveu et ses ordres. Je demande de grâce si S. Malachie n'avait pas acquis une perfection très-éminente; qui en douterait n'aurait qu'à lire sa vie composée par S. Bernard avec non moins de fidélité que d'éloquence ; et pourtant ce célèbre historien nous assure qu'il était tellement soumis à la conduite d'un saint vieillard qu'il avait choisi pour son maître, qu'il nous fait faire deux observations excellentes dans cette soumission, qui sont fort à son honneur et bien dans notre sujet. En commençant sa carrière, il fut instruit immédiatement de Dieu, et après y avoir beaucoup avancé, il ne dédaigna pas de chercher un homme pour maître et suivre ses instructions, tellement que le disciple de Dieu ne crut jamais être en assurance jusques à ce qu'il fût disciple des hommes. Et en cela, ajoute S. Bernard, il fit paraître

instituta, ita etiam spiritualiter. Non enim incipientium, proficientium et perfectorum similia sunt, licet finis dissimilis non sit, primi circa interiora, tertii circa divina exercentur. *S. Laur. Just. l. de cast. com. c.* 3.

qu'il était disciple de Dieu, parce qu'il se rendit disciple des hommes, et qu'il avait fait de grands progrès dans la vertu : plus on y avance, plus on a de soumission à la conduite des autres.

Je demande encore une fois si S. François n'a pas atteint le plus haut degré de la perfection; écoutez pourtant ce que le sincère et noble historien de sa vie, S. Bonaventure, raconte de son obéissance : *Cet homme divin*, dit-il, *qui était instruit immédiatement du souverain Maître, qui est la sagesse divine, ne rejetait pas l'instruction des moindres, mais il les allait consulter tous avec humilité de cœur, pour apprendre d'eux par quelle adresse il pourrait profiter dans la vertu. C'était là tout son empressement, c'étaient tous ses soins et ses désirs. C'était sa divine philosophie que d'interroger les jeunes et les vieux, les sages et les moins éclairés, les parfaits et les moins parfaits, des moyens de s'élever à une plus haute perfection.* (1) Je pourrais faire la même demande pour ces deux cardinaux si fameux en science et en sainteté, le bienheureux Pierre Damien (2) et S. Charles Borromée (3), s'il n'est pas vrai, puisque toute l'Église le reconnaît, qu'ils aient été enrichis d'une vertu éminente; et néanmoins l'un et l'autre étaient si soumis à l'avis des directeurs qu'ils avaient

(1) Non erubescat à minoribus parva quærere, verus minor qui magna didicerat à magistro supremo studio, namque præcipuo solitus erat exquirere quali viâ qualive modo Deo posset secundum ejus beneplacitum perfectiùs deservire; hoc summa ejus philosophia, hoc summum ejus desiderium extitit quoad vixit, ut quæreret a sapientibus et simplicibus, perfectis et imperfectis, parvulis et grandævis qualiter ad perfectionis culmen virtuosiùs pervenire valeret. *S. Bon. in vita S. Franc. c.* 12.

(2) *Pierre Damien. op.* 11.

(3) *Gluss. l. c. vitæ S. Carol. c.* 5.

choisis, que le premier dit de lui-même qu'il ne le regardait pas comme un compagnon qu'il s'était associé dans le chemin de la perfection pour la parcourir plus agréablement, mais comme son ange qui lui tendait la main pour le soutenir, de peur qu'il ne trébuchât et qu'il ne tombât dans le chemin, et comme son père spirituel qui devait le diriger par ses lumières et l'animer par sa parole; il est rapporté du second, dans sa vie, qu'il ne se passait point de jour qu'il ne communiquât à son directeur tous les mouvements de son cœur avec une parfaite résignation de faire tout ce qu'il ordonnerait. Enfin, pour ne pas poursuivre tous ces grands personnages, qui se sont d'autant plus attachés à se soumettre à la conduite des autres qu'ils ont été plus comblés des grâces du ciel, on ne peut douter de la sublime perfection de la bienheureuse Marie d'Oignac (1), après le récit qu'en a fait l'illustre et savant cardinal Jacques de Vitry; et néanmoins apprenez de lui quelle était sa soumission aux lumières des autres : *Celle là*, dit-il, *ne pouvait pas agir sans conseil, qui était remplie de celui qui se vante qu'il est la sagesse qui préside à tous les conseils et qui se trouve toujours dans les conférences les plus savantes et les plus recherchées ; néanmoins, bien qu'elle eût cette instruction si familière, et que d'ailleurs elle fût très-bien versée dans la connaissance des Écritures saintes, elle avait un si bas sentiment d'elle-même, qu'elle préférait toujours les lumières des autres aux siennes, et mettait tout son soin à régler toute sa vie par la direction de ceux que Dieu avait élevés sur sa tête, ne croyant*

(1) *Jacob. vitr. l. 2. vitæ Mariæ Oign. c. 6.*

pas, sans ce secours, pouvoir jamais acquérir cette perfection à laquelle elle soupirait si ardemment.

En effet, S. Paul remarque que notre perfection en cette vie consiste à nous rendre conformes à Jésus-Christ, c'est-à-dire à nous crucifier comme lui; or il est impossible qu'on se crucifie entièrement par soi-même, on pourra attacher ses pieds, son corps, un de ses bras à une croix, mais on ne saurait attacher les deux mains, il faut que ce soit un tiers qui fasse cet office; de même, on peut par soi-même renoncer à ses biens extérieurs, abandonner ses plaisirs, se priver de ses commodités, fuir les honneurs; mais on ne saurait faire le renoncement général de tout ce qui est en dehors et au dedans de nous, ce qui nous rend de parfaits crucifiés, sans qu'il y ait un supérieur qui crucifie notre volonté. Car, tandis que nous opérons selon notre inclination, il y a toujours dans cette action quelque chose du nôtre qu'il reste à quitter, et cela ne peut se faire que par l'obéissance que nous rendrons à un prélat. Je crois que c'est la doctrine que Jésus-Christ enseignait à S. Pierre en ces paroles : *Quand tu étais jeune, tu te ceignais toi-même, mais quand tu seras vieux, un autre te ceindra.* C'est-à-dire quand tu étais dans les commencements ou dans les progrès de la perfection, tu pouvais de toi-même renoncer à tes satisfactions et à tous les vains contentements du monde, mais quand tu seras parvenu à la consommation de la perfection, il faudra qu'un autre te prive de tes inclinations et te dépouille de toi-même, parce que cette consommation n'est autre chose qu'un parfait crucifiement, et l'on ne se crucifie jamais parfaitement soi-même:

on a besoin de la main d'autrui. Qu'on ne se couvre donc point pour se soustraire à l'obéissance, de ce beau prétexte, qu'on est dans la perfection; car on est d'autant plus obligé d'obéir qu'on s'y sera plus avancé, vu que la perfection consistant dans l'union avec Dieu et dans le crucifiement de nous-mêmes, il est impossible, comme nous l'avons vu, d'avoir l'un et l'autre sans obéissance. Ne serait-il pas plaisant de dire que le pilote n'est nécessaire que pendant la tempête, mais que pendant le calme de la mer, il devient inutile, comme si le navire n'a pas besoin en tout temps d'être conduit pour éviter le naufrage? Ceux-là ne sont pas moins ridicules, qui soutiennent que le pilote de la vie spirituelle, qui est le Supérieur, n'est nécessaire qu'aux jeunes gens à cause des orages de leurs passions, ou aux plus avancés à cause des difficultés qui se rencontrent dans la conquête des vertus; mais que les parfaits, qui sont dans le repos, n'en ont plus besoin, comme s'il y avait un état en cette vie où l'on pût se conduire soi-même sans danger de périr. S. Ephrem (1) défend à qui que ce soit, si consommé qu'il soit dans la vertu, sous peine de la damnation éternelle, de dire: *Ego tanquam pastor incedo. Je puis me passer de pasteur, je n'ai besoin de pilote, je puis me conduire moi-même.* C'en est fait de ce religieux qui a cette pensée, quand il serait élevé jusques à l'ordre des séraphins. A quoi croyez-vous que ressemblent mieux ces sortes de gens, dit S. Grégoire (2), qu'à l'insolente Agar? Cette servante, ayant conçu d'Abraham, et voyant sa maîtresse stérile, fut si impudente qu'elle méprisa celle

(1) *S. Ephrem. t. 2. ep. ad Joan.*
(2) *S. Greg. l. 2. in 1. Reg. c. 4.*

qu'elle devait le plus honorer; aussi ces religieux ont conçu par l'obéissance ces grands désirs de perfection qu'ils possèdent, c'est elle qui les a rendus féconds en tant de vertus qu'ils ont, et au lieu de cultiver plus soigneusement cette obéissance dans leur fécondité, ils l'abandonnent lâchement, se figurant qu'ils n'ont plus besoin d'elle. C'est un égarement trop grossier, et je leur soutiens que plus ils seront riches en vertus, en lumières et en autres grâces du ciel, plus l'obéissance leur est nécessaire pour conserver celles qu'ils ont et pour en acquérir d'autres, vu qu'en quelque état qu'on soit de la vertu, l'on ne doit jamais présumer d'être parvenu à son dernier terme, puisque cette illustre sentence de S. Grégoire de Nisse (2) est reçue de toute la théologie mystique, *Que la vertu n'a point de bornes*. Et l'on ne peut faire sa conquête que par l'obéissance.

CHAPITRE IX.

Quelles sont les tentations des parfaits, et qu'on ne peut les vaincre sans obéissance.

L'ÉTAT des parfaits, étant tout tranquille, n'est pas sujet, dit Ste. Thérèse après une longue expérience qu'elle en avait faite, aux sifflements des serpents, ni aux morsures des bêtes vénimeuses, c'est-à-dire aux révoltes des passions, ni aux difficultés qu'il y a à surmonter pour acquérir les vertus; mais il a une autre tentation qui est plus subtile et plus difficile à vaincre,

(1) *S. Grégoire de Nisse au liv. de la vie de Moïse.*

qui est l'opinion de soi-même. Cette tentation naît de la longue expérience qu'ils ont des choses spirituelles et de la profusion des lumières surnaturelles dont cet état abonde ; l'une et l'autre les jettent insensiblement dans cette présomption qu'ils peuvent se conduire eux-mêmes et qu'ils n'ont besoin de prendre la direction d'autrui ; mais c'est une erreur qui est si pernicieuse, qu'elle seule suffit pour faire descendre du plus haut point de la perfection celui qui y serait monté. *Il y en a*, dit Gerson, *qui sont si sages dans leurs pensées, qu'ils s'estiment plus éclairés que leur Supérieur, et par un aveuglement effroyable de cette vaine opinion, ils croient qu'ils n'ont nullement besoin du conseil des autres ; tantôt ils se flattent de leur prudence fondée sur le long usage qu'ils ont fait des choses de Dieu ; tantôt ils s'imaginent qu'ils pourront apprendre dans l'oraison ce que leur Supérieur leur pourrait enseigner, qu'ils se connaissent mieux que tout autre ne les saurait connaître, que souvent le Supérieur parle par intérêt ou pour satisfaire à son ambition. J'avertis ces présomptueux*, poursuit ce savant homme, *que c'est une des plus dangereuses et des plus funestes tentations qui pourraient arriver surtout aux parfaits, et je leur applique ce que les anciens Pères disaient de leurs novices, que quand ils seraient si élevés à la perfection qu'ils toucheraient au ciel, ils n'y entreront jamais, car il est impossible qu'une telle superbe trouve place dans le paradis*. (1) Ce même Docteur ajoute que ces

(1) Hæc tentatio inter cæteras est perniciosior, et amplioris periculi, personis devotis præsertim, et his qui acutâ intelligentiâ pollent, et est profectò maxima superbia. *Gerson. t. 3. tract. de Relig. perf. consid.* 12. *et t.* 3. *de var. diab. tent. col.* 418.

sortes de gens n'ont pas besoin de démon qui les tente, parce qu'ils sont eux-mêmes leur démon beaucoup plus nuisible que ne sauraient être tous les démons de l'enfer. Ce célèbre maître de la vie spirituelle, Jean d'Avila, écrivait à peu près dans les mêmes termes au bienheureux Jean de Dieu (1); l'un et l'autre avait tiré cette pensée de S. Jean Climaque, qui longtemps avant eux avait prononcé cet apophthegme de la vie spirituelle : *Un religieux qui a présomption de lui-même n'a pas besoin d'autre tentateur; car il est son démon, son adversaire et son ennemi capital.* (2) Et pour répondre à ces faux prétextes dont ils couvrent leur orgueil, qui sont leur expérience, leur communication intime avec Dieu, ou la passion de leur Supérieur, ils doivent savoir qu'il y a déjà longtemps que ces trois excuses ont été condamnées par le Saint-Esprit. La première l'est en termes formels par le Sage, quand il commande de ne pas s'appuyer sur sa prudence (3); il ne faut pas douter qu'il ne parle à ces grands hommes si experts dans la vie spirituelle, car il y a dans les Écritures : Ne t'appuie point sur le bâton de ta prudence, ce qui est la marque des vieillards, c'est-à-dire des personnes qui ont fait un long usage des choses spirituelles. La seconde est condamnée par tous les passages de l'Écriture sainte, où Dieu renvoie les hommes qu'il a touchés de sa grâce,

(1) Qui sibi dux esse vult, spreto duce proprio, non jam indiget dæmone tentante quia factus est sibi dæmon. *Ib. et t. 3. tract. contra profect. inobed. Avila. p. i. cp. 3. ad Joannem Dei.*

(2) Superbus monachus dæmone opus non habet, ipse enim sibi jam, et dæmon, et hostis, et inimicus est. *Clim. gr.* 22.

(3) Ne innitaris prudentiæ tuæ. *Proverb.* 3.

pour leur instruction, aux autres hommes, comme il fit de Saul à Ananias, et de Corneille le centurion, à S. Pierre. La troisième trouve sa condamnation dans ce fameux texte de l'Évangile, qu'il faut consulter et écouter un Supérieur comme tenant la place de Dieu sur la terre, de sorte que quelque passion qu'il ait, il est capable sous cette qualité de lieutenant de Dieu, de nous donner des lumières.

S'il était besoin de fortifier cette condamnation de l'Écriture sainte contre ces présomptueux, de l'autorité des Pères, il serait facile d'en produire un grand nombre qui détruisent tous ces prétextes imaginaires. Nous pourrions apporter contre la première excuse cette mémorable sentence de S. Augustin : *Dès que tu auras dit dans ton cœur, je me suffis à moi-même après une si longue pratique des exercices spirituels, dès lors tu es tombé de la perfection que tu avais acquise.* (1) Bien plus, je veux, dit S. Jean Climaque, que tu possèdes par ton expérience si ancienne et si continuelle, toutes les connaissances de ceux qui se sont exercés dans la vie spirituelle, je t'assure que dès le moment que tu te croiras suffisant à toi-même par ta grande intelligence, tu feras un malheureux naufrage dans la perfection. (2) Et S. Jean Chrysostôme, poussant plus avant cette pensée, dit *que dès lors qu'on croit que nos connaissances peuvent nous dispenser de prendre la direction*

(1) Ubi dixisti : meus sensus sufficit mihi, ubi defecisti, ubi tuo consilio placuisti. *S. Aug. l.* 14. *de civit. Dei. c.* 13.

(2) Qui ductore caret, etiamsi sapiens sit, sæpe tamen errat in viâ, sic qui suam voluntatem ac judicium in viâ spirituali sequi decernit, licet omnem omnium sapientiam solus obtineret, facilè tamen in exitium animæ ruet. *S. Joan. Clim. gradu.* 25.

d'autrui, nous tombons dans la dernière folie et la dernière faiblesse qui puisse aveugler un religieux. (1) Ne fut-ce pas le malheur qui arriva au présomptueux Ptolomée? (2) Cet infortuné religieux, ayant demeuré quinze ans dans le monastère, durant lesquels il avait exercé les austérités les plus rigoureuses qu'on peut s'imaginer, conçut tant d'opinion de lui-même, qu'il crut n'avoir plus besoin de la conduite des autres; dans cette pensée, il quitta la compagnie de ses frères, et se retira dans un désert affreux; là, s'abandonnant à ses vaines pensées, il tomba dans un si prodigieux égarement d'esprit, qu'il crut que tout ce faisait par hasard. Il n'y eut aucun moyen de le guérir de cette extravagance, parce que sa présomption de lui-même l'avait tellement démonté qu'il se persuadait que ses connaissances étaient beaucoup au-dessus de celles de tous les autres Pères du désert, et qu'il ne devait ne leur céder en rien dans les avis salutaires qu'ils lui donnaient; ainsi sa fin fut très-funeste. C'est pourquoi S. Jérôme, instruisant sa chère Eustoquie, ne lui recommandait rien tant que de fuir ce malheureux maître qui est la présomption de soi-même. *Car le suivre n'est autre chose que courir au précipice de tous les malheurs, et s'abandonner aux plus fortes extravagances dont un esprit puisse être capable.* (3) Or la sentence de saint Bernard est

(1) Quod si te nullius operâ indigere putaveris, omnibus factus es stultior et imbecilior. *S. Joan. Chrys. hom.* 25. *in c.* 12. *ad Rom.*

(2) Hæc autem calamitas immedicabilis miserum invasit Ptolomeum ex rationis experte sui presumptione, quod à seductore dæmone illusus existimabat se habere cognitionem super omnes sanctos Patres. *Pallad. hist. Laus. c.* 24.

(3) Bonum est igitur obedire majoribus, nec præceptore

très-véritable : *Celui qui s'établit lui-même pour son maître, se soumet à la discipline d'un insensé.* (1)

Nous pourrions alléguer contre la seconde excuse tous les témoignages des Pères, qui s'accordent dans ce sentiment que quelque lumière que Dieu répande au fond du cœur, elle doit être soumise à la lumière extérieure des prélats, et si elle n'entraîne pas avec elle cette soumission, ils concluent que c'est une illusion du diable et non pas une communication de Dieu. Y a-t-il jamais eu aucun saint qui ait eu une conversation plus intime avec Dieu que Moïse, puisque l'Écriture sainte nous assure qu'il parlait à Dieu bouche à bouche, comme un ami à son ami? et néanmoins S. Basile, S. Jean Chrysostôme, S. Augustin et S. Isidore de Séville (2), nous font remarquer que ses hautes connaissances et ses merveilleuses lumières étaient si soumises à la direction des autres, qu'aussitôt que son beau-père Jethro lui eut représenté qu'il en devait agir autrement qu'il ne faisait dans la judicature du peuple, il changea de conduite et suivit celle qu'il lui suggérait. Peut-on douter que ces quatre animaux de l'Apocalypse, qui assistent sans cesse devant le trône de Dieu, n'aient été remplis intérieurement des plus sublimes lumières? et néanmoins S. Jean nous les représente ayant des yeux devant et derrière, c'est-à-dire, selon Léon d'Ostie (3) qui explique ce

uti pessimo scilicet præsumptione suâ. *Hier. ep.* 22. *ad Eust.*

(1) Qui se sibi magistrum constituit, stulto se discipulum subdit. *D. Bern. ep. ad Oger.*

(2) *Basil. inc.* 1. *Isaiæ. S. Joan. Chrys. hom. deferend. reprch. S. August. in prol. de doct. chr. S. Isid. comm. in Exod. c.* 26.

(3) *Leo Hosti. l.* 2. *c.* 17.

mystère, qu'ils regardent incessamment les autres pour prendre d'eux leur conduite. N'est-ce pas ce qu'on a admiré dans nos jours en la personne de notre vénérable père Jean de la Croix? On ne peut contester qu'il n'ait été comblé des lumières les plus divines, puisqu'on l'appelait l'homme intérieur ou contemplatif par excellence; et il est à croire que s'il a été gratifié de quelques connaissances particulières, ç'a été principalement touchant la réforme de notre Ordre, puisqu'il a eu le bonheur d'en jeter le premier les fondements; et par conséquent on doit se persuader que Dieu avait renfermé en lui toutes les lumières nécessaires pour élever cette réforme, et qu'il avait tracé dans son cœur tout le plan du nouveau Carmel réparé. Et pourtant, quand il avait exposé son sentiment dans les assemblées de l'Ordre touchant les matières de la réforme, si on le combattait, non-seulement il se soumettait au sentiment des autres, mais même il était le premier à exécuter les délibérations qui avaient été prises, et à régler sa vie selon ce qui avait été ordonné, bien que ce fût contraire à la lumière intérieure qu'il avait reçue de Notre-Seigneur. Quoiqu'il en usât de la sorte, il ne se relâcha jamais ni dans sa perfection ni dans celle de l'Ordre, car l'artifice le plus délicat dont le diable surprend même les plus parfaits, est de leur faire croire qu'ils ne doivent point céder aux autres, parce qu'il y va de la perfection de la religion ou de la leur propre. *Il y en a*, dit S. Grégoire, *qui se flattent, pour se soustraire à l'obéissance aveugle qu'ils doivent aux sentiments des autres, de ce beau prétexte qu'ils ne désirent qu'établir une plus grande perfection dans l'Ordre; mais les malheureux ne voient*

pas que sous cette pompeuse apparence d'une plus grande vertu, le diable entretient dans leur cœur l'estime d'eux-mêmes, qui est l'ulcère le plus envenimé et le plus contraire à la perfection dont il saurait les blesser. (1) C'est sous cette fausse couleur qu'il perdit le malheureux Éron : il lui fit entendre qu'après tant de communications qu'il avait eues avec Dieu, ce serait lui faire injure que de chercher d'autre maître que lui. (2) Séduit par cette pensée, il insulta son Supérieur, lui reprochant qu'il trompait tous ses disciples lorsqu'il les obligeait à suivre ses instructions, puisqu'il les détournait de prendre celle de Jésus-Christ, qu'on doit seul consulter par l'oraison, comme l'unique maître de la perfection. Son aveuglement l'empêchait de voir que ce divin Maître veut que quelque lumière qu'il répande dans l'oraison, elle soit sujette à la direction de nos Supérieurs ; et que si elle ne porte pas ce caractère de soumission, on doit la rejeter comme l'illusion la plus pernicieuse du démon.

Quant aux troisièmes, qui s'excusent sur la passion ou l'ignorance de leur Supérieur, je n'ai qu'à leur opposer ce passage excellent de S. Vincent Ferrier, si formel qu'il suffit pour les confondre : *Je veux*, dit-il, *qu'il soit vrai que ton Supérieur soit porté contre toi, et qu'il soit beaucoup moins intelligent dans les choses spirituelles que toi, cela ne suffit pas pour te soustraire à sa conduite, et pour justifier celle que tu prendrais de toi-même; car, quel que soit ton Supérieur, il n'y a rien à craindre pour ta perfection,*

(1) *S. Greg. l.* 23. *mor. c.* 17.

(2) Non oportet alios magistros attendere præter Christum. *Pallad. hist. Laus. c.* 33.

parce que, bien qu'il erre, tu n'erreras jamais en le suivant. (1) Ne l'avons-nous pas vu clairement en la personne des prêtres de Jérusalem, à l'égard des Mages? Ces pontifes étaient dans l'erreur de ne pas croire la venue du Messie; néanmoins, étant consultés par les Mages sur la naissance de Jésus-Christ, ils leur répondirent selon la vérité, qu'il était né en Bethléem. N'est-ce pas prodigieux que ces prêtres errent si lourdement contre toutes les lumières qu'ils ont de l'Écriture sainte, et que néanmoins ils ne puissent pas dissimuler la vérité à ceux qui s'adressent à eux, comme à des pasteurs que Dieu a établis dans son Église pour éclairer les autres? Il est donc vrai, qu'on ne peut jamais se tromper, ni être trompé, en suivant la conduite d'un Supérieur, si aveugle ou si passionné qu'il soit. Nous donnerons ailleurs les preuves qui peuvent autoriser une maxime si sainte. Il est temps de conclure ce troisième livre de la nécessité de l'obéissance dans tous les états, par cet excellent passage de S. Bernard, dans lequel ce religieux Père a compris en substance tout ce que nous avons déduit au long dans tout ce livre. *L'obéissance*, dit-il, *est nécessaire aux commençants, parce qu'elle a une vertu particulière pour détacher l'homme de toutes ses affections sensuelles, et pour réprimer tout ce qui fomente ses passions; elle est nécessaire aux profitants, parce que le propre de cet état étant de travailler à la conquête des vertus, ils ne le peuvent mieux faire qu'en se soumettant à celui qui est*

(1) Homo qui sub obedientiâ sanctâ consistit, et continuè regulâ discretionis dirigitur et instruitur, à talibus deceptionibus tutus est, etiamsi ipse pater spiritualis aliquando aliqualiter erraret. *S. Vinc. Ferr. tract. de vita spir.* c. 10.

la source de toutes les vertus. Et peuvent-ils mieux se soumettre que par l'obéissance, qui de deux volontés n'en fait qu'une par l'entière correspondance de celle de l'inférieur à celle du supérieur? Enfin, elle est nécessaire aux parfaits; car, si leur état consiste dans l'union, il n'y a rien qui leur en procure une plus intime que l'obéissance, et qui, par conséquent, les rende plus capables des communications de Dieu. (1) Si donc l'excellence de cette vertu ne nous touchait pas, qu'au moins le besoin que nous en avons nous porte à l'aimer, puisqu'il est évident, d'après ce que nous avons dit, que c'est renoncer à la perfection que de ne pas s'attacher à l'obéissance, puisqu'elle est si indispensablement nécessaire dans tous les états où peut parvenir un religieux, qu'il est impossible qu'aucun puisse subsister sans elle.

(1) Obedientia est in summo abdicativa, promotiva, quanto enim membra capiti sunt subjecta et firmius cohærentia, tanto magis potest ipsa ad bonum impellere et promovere, unitiva quia unit membra capiti. *Bern. dial. de obed.*



LIVRE QUATRIÈME.

Des motifs de l'Obéissance.



CHAPITRE PREMIER.

Où sont expliqués les trois premiers motifs de l'obéissance.

Saint Isidore, voulant faire concevoir à l'homme sa bassesse depuis sa prévarication, lui reproche que Dieu dédaigne désormais de se faire connaître par lui-même, et que pour cet effet il emploie les créatures les plus insensibles et les plus déraisonnables, bien que cet homme dans son innocence fût le miroir de la divinité le plus parfait qu'on pût voir sur la terre. S'il veut donner quelque connaissance de sa beauté, il la compare à la fleur du champ, il nous représente sa pureté sous la figure d'un lis, sa vitesse sous celle d'un chevreau courant par les montagnes, la douceur de ses attraits par l'odeur des onguents; et, pour ne pas nous étendre plus au long sur une matière si triviale, nous trouvons dans le Cantique des Cantiques que l'Époux divin, pour nous faire un digne tableau qui nous représentât la majesté de son visage et de sa personne, prend tout ce qu'il y a de plus agréable dans la nature, sans se servir en rien de l'homme, comme s'il ne lui restait plus au-

cune perfection qui en pût donner quelque idée. Je puis faire avec la même justice le même reproche à l'homme, quant à ce qui touche l'obéissance, savoir que Jésus-Christ, pour former dans nos esprits quelque idée de celle qu'il a eue, ne l'a pas comparée à celle de l'homme, mais à celle des animaux ou des créatures insensibles. J'ai été, dit-il, souple et doux comme l'agneau qui est sous la main de celui qui le tond, et mon obéissance a été égale à celle d'une brebis qu'on mène à la boucherie. Et pour ce qui est des créatures insensibles, n'a-t-il pas sujet de comparer son obéissance à la leur, puisqu'il ne peut se voir une fidélité plus inviolable que celle qu'elles gardent pour les commandements de Dieu depuis tant de siècles ?

Il y a du plaisir à lire le tableau qu'en fait S. Basile de Séleucie ; le voici dans ses propres termes (1) : *Le ciel et la terre étant créés au premier jour, ils portaient dans leur sein l'abîme des eaux, dont ils étaient si grossis que, comme une femme enceinte de plusieurs mois, ils souffraient des tranchées violentes ; pourtant ils ne laissèrent écouler une seule goutte d'eau pour se décharger d'un fardeau qui leur était si*

(1) Cœlum et terra producebantur, abyssum utero gestantia cumque maria bajularent, stabant, nec ad casum gravitate ipsâ devoluebantur utque venter gravis mentium revolutione extumescens paritionem appetentem proclamat, eodem prorsus modo appensum cœlum tantam aquarum vim sine conversione sustinebat, manebat enim inconcussum, dum creatoris nutu constrictum tenebatur.

Arena quasi habenâ formidabili mare continet Domini præcepto cohibitum, et singulis momentis audire ratum congregentur aquæ in locum unum, et appareat arida et manet præcepti memor; arenâ vinctum, nec præ vinctoris reverentiâ vincula violat, vocemque Prophetæ ratam facit terminum, quem posuisti non transgredientur. *S. Basil. Seleuc. or.* 1.

pesant, parce qu'ils n'en avaient reçu aucun ordre de Dieu; mais dès que dans le second jour, ils entendirent cette voix qui les avait rendus féconds au premier, leur commander d'enfanter, ils ouvrirent leur sein avec tant de profusion qu'ils produisirent des mers et des abîmes d'eau. Ces mers, quoique flottantes et portées naturellement à s'étendre, ont néanmoins respecté si fort en tous les temps la voix de Dieu, qu'elles n'osent franchir un grain de sable jeté sur le bord, comme une borne inviolable; et que s'il arrive par fois que l'impétuosité des vents ou la violence des tempêtes les porte hors du rivage sablonneux, elles reviennent aussitôt dans leurs premières limites, parce qu'elles semblent toujours ouïr cette voix de Dieu : Que les eaux soient ramassées dans un lieu séparé de la terre. Et, quelque humeur orgueilleuse qui les porte à s'élargir de plus en plus, elles ont toujours présent ce commandement de Dieu, qu'il a gravé dans le sable, de se contenir dans leur sein; et elles n'osent le violer à cause de respect qu'elles ont pour celui qui leur a donné ces bornes, si bien qu'elles réalisent sensiblement tous les jours la parole du Prophète: que Dieu leur a donné des limites qu'elles n'outre-passeront jamais, pour témoigner à cette majesté infinie la profonde soumission qu'elles ont à sa parole. Les autres créatures n'ont pas moins de respect pour elle que les eaux, car elles sont si soumises aux ordres qu'elle leur intime, qu'elles se réduiraient plutôt dans le néant, que de les violer en la moindre chose. N'est-ce pas un puissant motif à l'homme pour l'attacher inséparablement à la volonté de Dieu, vu que plus il est élevé au-dessus de toutes les autres créatures, plus il est

obligé à la soumission ? Car ce qui fait son élévation sur les autres créatures, c'est sa raison : plus il a de raison, plus il connaît le mérite d'un Dieu, et s'il le connaît, il est dans une obligation plus étroite de s'y soumettre. Cela étant, ne faut-il pas avouer que le religieux y a un engagement plus grand, parce que, sa raison étant plus éclairée par les lumières qu'il acquiert dans l'oraison et dans toutes les autres saintes pratiques qui l'occupent incessamment, il connaîtra mieux ce que c'est que Dieu, et le connaissant mieux, il lui doit une obéissance plus exacte et plus aveugle ? Et néanmoins, chose étrange ! l'égarement d'esprit de quelques religieux est venu à ce point de se figurer qu'ils sont moins obligés à obéir parce qu'ils sont dans une profession plus sainte ; ils se regardent comme des divinités indépendantes parce qu'on les a élevés au-dessus des autres, et ils ne voient pas que plus une créature est favorisée de Dieu, plus elle est obligée à lui obéir. N'est-il pas vrai qu'un enfant doit plus d'obéissance à son père qu'un serviteur, il ne la doit pas à la vérité comme un serviteur, c'est-à-dire forcée, mais filiale, mais il la doit en sa façon, plus que lui, ayant été plus considéré que le serviteur, et connaissant mieux le mérite de son père. Quelle confusion pour un religieux, que les créatures qui lui sont de beaucoup inférieures le devancent dans l'obéissance aux ordres de Dieu, et qu'il se laisse vaincre dans cette soumission par celles qu'il surpasse en toute autre chose ! Théodoret conjure tous les religieux *que pour le moins ils tâchent d'égaler en ce point l'obéissance des autres créatures, qui révèrent si fort le moindre indice des commandements de Dieu qu'elles n'ont*

pas moins de frayeur de les violer, que nous en avons du plus effroyable tonnerre qui gronde sur nos têtes; qu'ainsi un religieux ait tant de respect pour toutes les choses qui porteront quelque caractère de l'obéissance, qu'il meure plutôt que d'en être l'infracteur. (1) Par exemple, si sa passion lui persuade d'entrer dans quelque officine du monastère contre la coutume de sa religion, dès qu'il verra sur la porte le commandement de Dieu qui lui en défend l'entrée, il doit fuir ce lieu avec la même vitesse, que s'il devait éviter la foudre; si elle lui suggère de se servir de quelque ustensile de la maison sans permission, il doit avoir une si sainte frayeur de le toucher, que même il doit le regarder, disent les anciens Pères du désert, comme une dépouille ou une retraite du diable, qui porte le caractère de la rébellion. Notre vénérable père Jean de la Croix avait tant d'horreur pour tout ce qui est contraire à l'obéissance, que s'il se souvenait la nuit qu'il eût dans sa chambre une seule épingle contre ses ordres, il se levait pour la jeter dehors. Où voit-on à présent de ces religieux si délicats pour ce qui regarde l'obéissance, qu'ils n'osent rien prendre ni garder sans le consentement de leur Supérieur, et qui frémissent au moindre caractère de désobéissance qui se présente à eux? Et néanmoins toutes les créatures insensibles conservent un tel respect pour la volonté de Dieu, qu'elles choisiraient leur destruction plutôt que de violer en rien tout ce qui porte son apparence; si bien que

(1) Non propterea mare undis montium crepidines imitans continentem nequaquam inundat, sed quemadmodum nos tonitrum perhorrescimus sic illud positum terminum timet. *Theodor. in Ps.* 103.

l'on peut faire aux religieux ce reproche, que les créatures qui sont moins obligées à Dieu sont celles qui sont plus respectueuses à ses commandements.

Le second motif qu'un religieux doit avoir pour obéir, se prend de la qualité de servitenr qu'on lui donne dans les Canons; car le propre d'un serviteur c'est de ne rien faire par soi-même. C'est pour cela que Cassiodore dit *que les serviteurs n'ont point de tête.* (1) En effet, comme c'est le propre d'un chef d'influer et de régir tellement les autres membres, qu'ils ne soient animés et ne se meuvent que par lui, aussi les serviteurs doivent tellement dépendre des influences et des mouvements de leur maître, qu'ils n'en aient que par lui. C'est par la même raison que Théophile les appelle *des personnes sans personne* (2), parce que, selon la philosophie, la personne est celle qui produit l'action, et alors les serviteurs, ne devant faire aucune operation par eux-mêmes, ne peuvent pas porter le nom de personnes. Un autre ancien nous représente cette même obligation des serviteurs sous un autre emblême fort ingénieux, savoir sous la figure des banquiers; car comme un banquier est content de son débiteur quand il réduit tout à l'unité et à l'égalité, ce qui se fait quand il rend une somme égale au prêt, de même le serviteur contente son maître, et s'acquitte fidèlement de son devoir lorsqu'il réduit tout à l'unité, c'est-à-dire qu'il n'a d'autre pensée ni d'autre mouvement que pour exécuter la volonté de son Seigneur. (3) S. Paul persuade plus efficacement

(1) Servi caput non habent. *Cassiod.*

(2) *Α'πρόσωποι.*

(3) Ea est conditio imperandi, ut non aliter ratio constet

cette vérité par son exemple que tous ces anciens par leur raison et leurs figures. On ne peut pas douter qu'il n'ait été et qu'il n'ait fait gloire d'être serviteur de Jésus-Christ. Il s'en glorifie en mille endroits de ses Épitres, et il estime tant cette gloire qu'il la préfère à tous les honneurs du ciel et de la terre. Mais remarquez, je vous prie, comme il nous marque sa servitude : *Soit que je vive, soit que je meure, je suis tout à Dieu.* (1) Que signifie ce langage si ce n'est, *quelque opération que j'aie faite pendant ma vie et ma mort, elle est de Dieu, parce que portant la qualité de serviteur, je ne dois plus agir que par mon Maître et pour mon Seigneur?* Et en un autre endroit, ne dit-il pas *qu'il ne vit plus par lui-même, mais qu'il vit par Jésus-Christ* (2) ; parce que Jésus-Christ étant son Seigneur, c'est lui qui l'anime, qui le meut, et qui l'applique à ce qu'il veut? Si donc le religieux doit porter la qualité de serviteur, il ne doit plus avoir de mouvement de lui-même, il ne doit plus agir par son inclination, mais il doit dépendre entièrement de la volonté de son Supérieur, dont il s'est rendu le sujet.

Vous croyez peut-être, dit S. Hilaire (3), que

quam si uni redatur, metaphora ducta à mensulariis quibus constant rationes cum pares sunt. *Sallust. Crispus apud Tacit. l.* 1.

(1) Servitutem plusquam quodvis regnum amplectebatur et pluris faciebat. *Theodor. in hæc verba* (*Paulus servus J. C.*) : Sive vivimus, sive morimur, Domini sumus. *Rom.* 14.

(2) Vivo ego jam non ego, vivit vero in me Christus. *Ad Gal.* 2.

(3) Quid magnum Propheta fecit, servum se profitendo, quod nullus sit ausus denegare, sed professio cœterorum fallax est, quæ cum habeat conscientiæ necessitatem, non habet tamen confessionis veritatem ; proprium hoc Pro-

le Prophète se vantait de peu de chose, quand il protestait à Dieu qu'il était son serviteur et le fils de sa servante, parce que nous ne voyons point de chrétiens qui ne fassent parade de cette servitude honorable? Mais, hélas! qu'il y a bien de la différence du langage de David avec celui des autres! dans ceux-ci, c'est un compliment qui ne passe pas la bouche, c'est une civilité qui n'a aucun effet, c'est une grimace de respect qui est toute extérieure; mais dans le prophète royal, cette déclaration publique est accompagnée de tous les devoirs qu'on doit attendre d'un sincère serviteur; devoirs qui consistent à ne rien faire que par l'impulsion de son Seigneur, et à lui rapporter toute la gloire et le profit de ses actions, à n'avoir d'autre application jour et nuit qu'à le contenter, et à être toujours dans l'attente de ses commandements pour les exécuter. Voilà ce qu'observait David avec une fidélité admirable, et ce qui lui faisait dire hardiment qu'il était le serviteur de Dieu. Car, soit qu'il veillât, soit qu'il dormît, soit qu'il fût dans la paix ou dans la guerre, qu'il mangeât ou qu'il jeûnât, en un mot, quelque exercice qu'il fît, il ne regardait en tout que la volonté de Dieu. Voilà ou l'on connaît un serviteur de ce Seigneur infiniment adorable : la soumission à ses ordres et l'exécution de sa volonté sont le caractère de la servitude chrétienne, et à plus forte raison celui de la servitude d'un religieux,

phetæ est ut se servum Dei profiteatur in omni vitæ genere famulatu conditionis suæ fungens, sive ambulans, sive residens, sive vigilans, sive dormiens, in cibo etiam atque jejuniis, Deo aut esuriat, aut satur sit, et nullo tempore, à servitutis suæ officiis absistat. Hic liberè dicit: servus tuus sum ego. *Hilar. in Ps.* 118.

parce que, devant être plus parfaite, elle demande plus de soumission que celle des autres chrétiens. En effet, je les prie d'écouter la raison que donne le Prophète de l'obligation qu'il a d'être le serviteur de Dieu; il n'en donne qu'une : qu'il a brisé les liens de ses péchés. (1) Or il a tiré le religieux d'une plus grande captivité, puisqu'il n'a pas seulement rompu les fers de ses péchés, mais qu'il a brisé tous les liens qui l'attachaient à la terre, le mettant dans une pleine liberté d'esprit; si bien qu'il l'a plus engagé à être son serviteur, et par conséquent à lui obéir, puisque l'obéissance est l'apanage de la servitude. C'est pour cela que, dans l'ancienne loi, on perçait l'oreille aux serviteurs, pour leur apprendre, dit Théodoret, qu'ils devaient être toujours aux écoutes pour recevoir les commandements de leur maître, et dans la disposition de les accomplir aussitôt qu'ils les auraient reçus. (2) S. Paul se servait de ce raisonnement pour porter les premiers chrétiens à l'obéissance aux commandements de Dieu : *Souvenez-vous*, leur disait-il, *qu'on connaît un serviteur à son obéissance; si vous êtes serviteurs du monde et de vos passions, vous leur devez obéir, mais sachez que ce sera à votre damnation; que si, au contraire, vous faites profession hautement d'être serviteurs de Jésus-Christ, vous devez lui obéir, et ce sera pour votre gloire durant une éternité.* (3) Donc, puisque la vie re-

(1) O Domine, quia ego servus tuus, ego servus tuus, et filius ancillæ tuæ, dirupisti vincula mea. *Ps.* 115.

(2) Perforabitque autem ejus subulâ, et erit ei servus in seculum. *Exod.* 21.

Inducit signum illud auditûs organo appositum, servum omnem obedientiam præstare debere. *Theodor.*

(3) Nescitis quoniam cui exhibetis vos servos ad obedien-

ligieuse n'est autre chose qu'une déclaration publique et solennelle que l'on fait d'être d'une manière plus noble et plus étroite le serviteur de Jésus-Christ ; cette qualité particulière de serviteur que le religieux a prise dans sa profession, ne doit-elle pas être un motif bien plus puissant pour lui de ne chercher qu'à obéir? Et chacun ne devrait-il pas avoir continuellement sur les lèvres et au fond de l'âme ces paroles de la Sainte Vierge : *Voici le serviteur de Dieu, qu'il me soit fait en tout selon sa parole ; qu'elle seule soit le mobile de mon cœur et de mes opérations; de telle manière que jamais je n'aie ni affection, ni mouvement qui ne soit excité par cette parole impérieuse, à laquelle je veux inviolablement obéir.*

Le troisième motif qui doit pousser un religieux à obéir, est la désobéissance des autres, parce que c'est le propre de l'amour d'être pressé par le bien et par le mal : par le bien, pour le rechercher, et par le mal, pour le réparer. Une âme qui aime parfaitement un objet, ne s'excite pas seulement par sa beauté, ou par l'ardeur de ceux qui le poursuivent, mais elle redouble son amour par les injures qu'on lui fait pour réparer son honneur. Voyez-le, dans le Prophète, sur le sujet dont nous traitons : *J'ai vu*, disait-il à Dieu, *une dissipation générale à l'égard de votre loi dans mon peuple, il n'y avait personne qui ne la méprisât et ne la foulât aux pieds, lorsqu'il devait être plus rigide à l'observer. L'amour que j'avais pour cette loi divine fut si vivement blessé de ce déréglement, que je ne trouvai point d'autre remède à sa dou-*

dum, servi estis ejus cui obeditis, sive peccati ad mortem, sive obeditionis ad justitiam? *Ad Rom. c.* 6.

leur et à votre offense, que de garder plus inviolablement cette loi si sainte. Je m'y attachai plus fortement, et bien loin de me ralentir, l'exemple de la désobéissance des autres ne fit qu'allumer dans mon cœur de plus ardents désirs de l'accomplir. (1) C'était cette innocente et admirable conduite que notre sainte mère Thérèse enseignait à ses filles, et en elles, à tous les religieux. *Quand vous verrez*, disait-elle, *quelqu'une de vos sœurs faire brèche à l'observance, comme de manquer au silence, à la retraite, à la diligence pour se trouver aux actes de communauté, ne vous laissez pas emporter à ce zèle indiscret de correction, qui vient le plus souvent de notre amour-propre plutôt que d'un solide amour de Dieu, et d'une inclination naturelle de reprendre les autres pour paraître plus saint, plutôt que d'un sincère désir de maintenir l'observance; mais pratiquez cette vertu avec plus de ferveur et d'exactitude; soyez plus silencieuse, si vous voulez remédier au mal qui consiste à trop parler; tenez-vous plus dans la solitude, si vous voulez y retenir ces vagabondes et ces coureuses de maison, volez aux actes de communauté, si vous voulez donner des ailes à celles qui semblent n'avoir pas de pieds pour s'y traîner, et faites des actes plus généreux d'obéissance, si vous désirez y assujettir la volonté de celles qui y résistent. Par cette adresse, vous réussirez plus glorieusement dans votre dessein, vous remédierez plus doucement aux plaies qu'elles font à l'observance, et vous en réparerez les débris plus noblement que par votre zèle emporté.* C'est les reprendre à petit bruit, mais

(1) Tempus faciendi, Domine, dissipaverunt legem tuam; ideo dilexi mandata tua super aurum et topazion. *Ps.* 118.

avec grande force ; c'est les blesser sans qu'elles puissent renvoyer contre vous la flèche qui les perce, au lieu que si vous employez ces corrections qui se font avec tant de chaleur sous l'apparence d'un bon zèle, elles répondront hardiment que ce n'est pas à vous de les corriger, que vous présumez beaucoup trop de votre charge de Supérieur, qu'elles ne doivent pas vous rendre compte de leurs actions jusques à ce que vous ayez fait paraître l'autorité que vous avez de les examiner et de les censurer. Qu'arrive-t-il de là? des contestations, des dissentions, des discordes, et parfois des aigreurs irréconciliables. Car cette correctrice qui se persuade d'être animée de l'esprit de Dieu en se revêtant de son zèle indiscret, presse plus vivement l'inférieure qui lui réplique, redouble ses reproches, et en vient aux injures, l'appelant babillarde, coureuse et désobéissante. Celle-ci, déjà émue de voir sa faute découverte, s'aigrit davantage à ces reproches injurieux, s'échappe en des paroles insolentes, qui ne produisent au bout que des inimitiés que la vie ne peut souvent effacer. Mais si l'on corrige l'abus par un exemple d'observance contraire, c'est-à-dire par une plus exacte fidélité à garder l'observance lorsqu'on la viole le plus, c'est une correction qui ne peut amener de discorde; elle n'offense point, quoiqu'elle soit très-sensible à celui qui la reçoit; car ces reproches qu'elle fait de son déréglement par son bon exemple ne lui sont point outrageux, et pourtant ils la sollicitent puissamment à s'amender, sans qu'elle puisse rien trouver à redire; ils lui jettent la confusion sans qu'elle puisse justement s'en plaindre. Voici en effet, ce que lui dit ce bon exemple au fond

du cœur : ne portes-tu pas le même habit que celui qui est si rigide observateur de sa règle? n'as-tu pas fait la même profession? n'es-tu pas par conséquent dans la même obligation? D'où vient donc que tu es infracteur de tes lois et rebelle aux commandements de ton Supérieur, lorsque celui-là les observe avec tant de facilité et de promptitude ; lorsqu'il ne sait répliquer, lorsqu'il faut qu'il s'accuse et qu'il se rende à la force de cette correction, si douce, mais si invincible? C'est ainsi qu'il faut travailler à relever son frère dans ses chutes ; si on en usait de la sorte, on verrait cette émulation mutuelle à maintenir ses lois, les faibles seraient échauffés par le feu des fervents, et les fervents redoubleraient leur ardeur à la vue de la lâcheté des tièdes. C'est à la vérité le naturel de l'amour de s'échauffer à la présence du mal aussi bien que de la vertu ; non pas pour l'imiter, mais pour s'y opposer et le réparer ; et il fait l'un et l'autre en pratiquant avec plus de ferveur et d'exactitude le bien contraire au mal qu'on fait, comme d'obéir plus ponctuellement lorsqu'on viole plus facilement l'obéissance : pour une âme qui aime cette vertu et qui cherche à l'embrasser avec plus de chaleur, la désobéissance des autres est un puissant aiguillon.



CHAPITRE II.

Autres motifs pris de la peine des désobéissants, et de la récompense de ceux qui obéissent.

On ne peut rejeter la pensée de S. Cyprien, quand il dit *que c'est le dernier égarement de*

l'esprit, de se persuader d'arriver à bon port par un chemin où les autres n'ont reçu que des plaies, et de trouver des douceurs où ceux qui les ont devancés n'ont goûté que des amertumes..(1) De là il est aisé de voir que l'on ne saurait improuver ce sentiment si juste, que ces religieux qui se figurent de trouver quelque satisfaction dans la désobéissance, dans laquelle les autres n'ont trouvé que trouble, que chagrin, et une mort éternelle, sont dans le dernier aveuglement. *Quelle misère plus déplorable, et quel supplice plus cruel peut-on s'imaginer*, disait S. Augustin, *que la désobéissance à soi-même?* (2) Et d'où vient que l'on désobéit à soi-même, si ce n'est parce que l'on ne veut pas obéir à autrui? Une volonté qui s'est assujettie à celle d'un supérieur, a le bonheur d'être maîtresse d'elle-même. Il est presque impossible de faire une représentation juste de toutes les différentes agitations qui troublent et tyrannisent le cœur du désobéissant; car aussitôt qu'il a contenté sa volonté en une chose, avec mille peines et mille soucis qu'il lui a fallu prendre pour l'obtenir, elle lui en demande une autre plus difficile à acquérir: voilà de nouveaux combats qu'il faut donner, de nouvelles peines qu'il faut essuyer, de nouveaux artifices qu'il faut étudier pour réussir à cette poursuite. Il sera besoin d'importuner de nouveau un supérieur pour en tirer la licence nécessaire, d'avoir mille lâches condescendances pour les autres qui

(1) Quanta ignorantia veri est animi, quanta dementia id velle quod et nocuerit semper et noceat, et putare quod inde ipse non pereas, unde alios periisse cognoscas! *Cyp. de discipl. et habitu virg.*

(2) Quæ hominis est alia major miseria, nisi adversus eum ipsum inobedientia ejus ipsius? *S. Aug. l.* 14. *de civit. Dei. c.* 5.

doivent concourir à nous contenter. Quelle triste condition pour un religieux de se rendre sujet à tant de personnes, lui qui était venu en religion pour chercher et trouver la liberté des enfants de Dieu, et d'être captif de tant d'inclinations, faute de s'accoutumer à violenter tant soit peu les siennes ! Quel embarras d'esprit d'étudier sans cesse des inventions pour gagner tantôt l'inférieur, tantôt le supérieur, afin qu'ils contribuent à notre satisfaction ! Se peut-il trouver un état plus déplorable, puisque c'est être continuellement dans la gêne d'esprit la plus affligeante qu'on puisse ressentir ? Si d'un autre côté, vous ajoûtez les appréhensions continuelles qu'il a que quelqu'un ne traverse son dessein, n'est-ce pas le comble de tous les malheurs ? Car il s'imagine sans cesse que les autres n'ont d'autre pensée que de s'opposer à ses volontés ; il est dans une réserve violente en toutes ses paroles et en toutes ses actions pour ne pas donner à connaître ce qu'il veut, de peur qu'on n'y résiste ; il faut dissimuler ses intentions pour ne les pas éventer ; s'il en communique quelque chose, ce sera aux imparfaits, parce qu'ils sont déréglés comme lui, et qu'il les juge capables de le favoriser dans son libertinage. Pour les bons, qu'il sait devoir condamner son procédé, il s'en écarte tant qu'il peut, et n'oublie rien pour le leur cacher, de peur que, poussés du zèle du bien de la religion, ils ne troublent ses mauvaises inclinations. Que s'il arrive qu'ils soient découverts et traversés dans leur dessein, à quels emportements ne s'abandonnent-ils pas ? ils ne font que gronder de côté et d'autre, que murmurer insolemment, et enfin c'est un accablement de tristesse si épouvantable, qu'il n'y a point de misère comparable à la peine qu'il souffre au dedans.

Ils n'ont pas plus de consolation au dehors qu'au fond de leur cœur, car, en premier lieu, ils ne prennent aucun plaisir dans la conversation de leurs frères, parce que, comme a remarqué judicieusement S. Laurent Justinien, *ils sont si insolents dans leurs paroles, et si importuns dans leurs désirs, qu'ils sont insupportables à tous.* (1) Ils parlent sans cesse de ce qu'ils désirent, ce qui rend leur entretien ennuyeux; que si on les contredit et qu'on veuille représenter le déréglement et l'injustice de leurs inclinations, ils s'offensent, et, perdant tout respect, ils s'échappent en des injures atroces, et soutiennent leur imperfection avec tant d'audace et de chaleur, qu'ils convertissent la douceur de l'entretien religieux en des débats fort ennuyeux. Secondement, c'est qu'un désobéissant est toujours rapporteur, parce qu'il faut gagner l'esprit d'un supérieur pour obtenir les licences dont il a besoin pour sa satisfaction, et il se trouve des supérieurs si faibles que, prenant le rapport dans un sens de confiance, ils se laissent prendre facilement à ce piége. Or quel goût pourra-t-on avoir à converser avec un rapporteur? car il faut être toujours sur ses gardes, et dans une attention gênante sur chacune de ses paroles, de peur qu'il n'y en ait quelqu'une dont il prenne occasion de le brouiller avec le supérieur ou avec les autres; tellement que cette conversation est plutôt une méditation qu'un divertissement, ce qui fait qu'on la fuit comme une peine insupportable; et si on ne l'a peut évi-

(1) Inobedientia semper procax est, effrenata in locutione, incomposita in moribus, inordinata in affectionibus, ignara sui, et à dilectione proximi aliena. *S. Laur. Just. de discipl. et perf. c. 7.*

ter, la réserve qu'on use en leur endroit ne leur déplaît pas moins qu'aux autres l'application violente qu'ils doivent faire sur leurs paroles. Jugez quel plaisir peut avoir ce religieux dans la compagnie de ses frères ; et s'il n'est pas vrai qu'un désobéissant ne goûte aucun plaisir, ni au dedans ni au dehors de lui-même ; au lieu que celui qui obéit ne trouve de tous côtés que consolation : celle du dedans ne peut-être que très-sensible, puisque l'obéissance soumet la partie inférieure à la supérieure, et la supérieure à Dieu ; et n'est-ce pas entrer en participation des joies du ciel, vu que toute la félicité des bienheureux consiste à s'unir à Dieu par la conformité de leurs volontés ? Pour celle du dehors, elle est aussi très-douce ; car, selon, le témoignage de S. Bernard (1), et selon l'expérience qu'on en fait tous les jours, un obéissant est bien venu de tous ; chacun recherche son entretien et se plaît dans sa conversation, parce qu'il est respectueux envers tout le monde ; il écoute volontiers ce qu'on dit, il défère au sentiment des autres, et tenant plus à ce que la volonté des autres se fasse que la sienne, il ne conteste point, et ne s'oppose jamais aux inclinations de ses frères, ce qui étouffe tous les différends qui rendent la conversation dégoûtante. *Car*, s'il en faut croire Salvien, *la source des discordes, c'est la contrariété des volontés, étant impossible que nous aimions dans autrui ce que nous n'approuvons pas dans notre cœur.* (2) D'ailleurs un

(1) Obediens est amabilis sociis, omnibus officiosus et nulli onerosus, devotus ad Deum, benignus ad proximum, sobrius ad mundum. *S. Bern.*

(2) Maxima causa discordiarum est diversitas voluntatum, quia fieri aut omninò non potest, aut vix potest, ut eam rem in alio quisque diligat, à quâ ipse dissentit. *Salv. l.* 8. *de Provid.*

obéissant qui n'a point d'autre passion que celle d'obéir, n'a garde de faire des rapports pour gagner les bonnes grâces du Supérieur ou de ses égaux, puisque pour obéir on n'a pas besoin de bonne grâce, ce qui fait qu'on lui parle avec confiance, et c'est l'âme et la douceur de la conversation. Enfin un obéissant ne fait aucun choix dans sa compagnie, il va avec tous, il les reçoit tous d'un visage égal, et s'entretient avec la même familiarité et avec la même joie avec l'un qu'avec l'autre, parce que l'acceptation qu'on fait de l'un plutôt que de l'autre provenant de la crainte qu'on ne contrarie nos inclinations, les obéissants n'ont rien à craindre en cela, puisqu'ils n'ont que celle de faire la volonté de tous; ce qui fait qu'il n'y en a aucun dans la communauté qui ne les chérisse, qui ne leur témoigne de la confiance, et ne recherche leur conversation. Et n'est-ce pas jouir de toute la consolation qu'un religieux peut attendre du dehors? car, d'en rechercher parmi les séculiers, ni sa perfection ni les commandements d'un supérieur ne le permettent. Donc, puisqu'il a toute celle qu'il peut légitimement espérer, qui est la douceur de la conversation de ses frères, on doit avouer qu'un obéissant goûte les plus douces satisfactions intérieures et extérieures qu'on puisse ressentir en cette vie. Ce qui arriva à Ste. Bathilde nous le met hors de doute. Cette admimirable reine de France, transportée de ce désir insatiable qu'elle avait de se donner toute à Dieu, quitta la cour de ses enfants et se retira dans le monastère de Chelles pour converser plus librement avec Dieu. Elle y fut reçue avec une joie incroyable de toutes les religieuses, et y vécut quelque temps dans cette douceur. Mais,

ô inconstance humaine ! cette paix fut bientôt troublée par les appréhensions qu'eurent les religieuses, que Bathilde n'introduisît quelque relâchement dans leur observance par les exemptions qu'elle pourrait prétendre, à raison de sa qualité de reine qu'elle avait possédée autrefois, ou à raison des fréquentes visites qu'elle recevait. Ces craintes ne purent pas tellement se contenir au dedans qu'elles ne parussent au dehors par la froideur de leur visage et par d'autres dégoûts qu'elles témoignaient à cette innocente ; si bien que Ste. Bathilde, s'apercevant de leur changement, ne savait à quoi en attribuer la cause, et ne la pouvait apprendre de ses sœurs. Alors elle ne trouva point d'autre remède à ce mal que de se soumettre à toutes, et cette soumission eut un si grand succès qu'elle les désabusa de ces vaines appréhensions et gagna le cœur de toutes. Nous le ferons voir encore plus au long lorsque nous traiterons des effets de l'obéissance.

Pour ce qui est de la récompense des obéissants, il serait facile de faire voir que Dieu a attaché à l'obéissance tous les avantages temporels qu'on reçoit en cette vie ; il suffira de produire le chapitre II du Lévitique, car il ne se peut rien ajouter à ce qu'il dit de la récompense que Dieu promet à son peuple, s'il observe ses commandements. « Je vous donnerai la pluie en son temps, et la terre sera féconde en toute sorte de fruits. Il n'y aura point d'intervalle entre la récolte du vin et celle du blé, et l'une et l'autre seront si abondantes que vous en aurez jusques à satiété. Votre paix sera si profonde que vous ne craindrez ni la violence des bêtes les plus farouches, ni l'insulte des ennemis les

plus redoutables. Vous les poursuivrez si glorieusement, qu'ils tomberont avec honte à vos pieds, et cinq des vôtres seront capables de mettre en fuite cent des adversaires. Je multiplierai votre nation sur tous les autres peuples, et j'établirai une alliance perpétuelle avec vous, et pour marque de cette union inviolable, c'est que je mettrai mon Tabernacle au milieu de vous, pour me souvenir de ne plus vous rejeter de ma face, et pour demeurer avec plaisir au milieu de vous, comme étant le légitime Seigneur que vous reconnaîtrez par vos soumissions à mes commandements. » Saurait-on après cela désirer une récompense temporelle plus satisfaisante et plus glorieuse? Mais parce que ce ne sont pas celles qu'un chrétien de la loi de grâce doit rechercher, encore moins un religieux doit-il y aspirer : je veux lui peindre ici en deux mots celles qui sont conformes au sublime état qu'il professe, me réservant de lui en faire une peinture plus étendue dans le traité des effets de l'obéissance.

O le grand bien que l'obéissance! s'écrie saint Laurent Justinien, tout ravi dans la considération de son bonheur, *c'est elle qui attire la grâce sur la terre, qui enrichit l'âme de biens inestimables, qui ouvre le ciel, et qui peut donner de la jalousie aux bienheureux par les honneurs augustes qu'elle rend à la souveraine majesté.* (1) Le prophète royal avait découvert dans l'obéissance une récompense si glorieuse, qu'il protestait hautement que sa seule vue était capable de lui faire accepter les emplois les plus diffici-

(1) Magnum quippe bonum et saluti necessarium est obedientia, quæ gratiam confert, Deum honorat, cœlum reserat, animam ornat. *S. Laur. Inst. de discipl. et perf. c.* 17.

les auxquels elle pourrait l'engager : *Quand je sentais*, disait-il, *quelque contradiction dans mon cœur à accomplir votre sainte loi, je n'avais qu'à me proposer le prix de mon obéissance, et aussitôt toutes mes difficultés s'évanouissaient, toutes mes peines se calmaient, et mon cœur s'animait si fort à cette vertu que je passais facilement par-dessus tous les obstacles qui m'arrêtaient, parce que je la voyais si noblement et si abondamment récompensée, que je ne voyais plus de peines qu'on ne dût surmonter pour obtenir tant de biens.* (1) C'était ce que notre sainte mère Thérèse représentait sagement à ses filles pour relever leur courage, abattu dans l'exercice de l'obéissance. *Prenez garde*, leur remontrait-elle, *que ces dégoûts que vous sentez quelquefois à obéir, ne procèdent d'un artifice malicieux du démon, qui veut vous ravir les grands trésors que cette vertu apporte à ceux qui la cultivent; remettez-vous alors devant les yeux ces grandes richesses qu'elle vous acquerra, et je m'assure que toutes ces craintes que le diable jetait dans votre cœur se dissiperont, et que vous sentirez une ardeur incroyable à obéir.*

S. Bernard, voulant consoler une âme sainte qui se plaignait amèrement de la longueur de cette vie qui l'empêchait de jouir de son Époux, lui met en avant la promesse que lui fait l'Époux de lui donner des pendants qui soient revêtus d'argent ; car en quoi pensez-vous que consiste cette promesse si riche et si délicieuse, si ce n'est, répond ce dévot abbé dans l'explication de ce mystère (2), qu'il lui donnera l'o-

(1) Inclinavi cor meum ad faciendas justificationes tuas in æternum, propter retributionem. *Ps.* 118.

(2) Tu, ô sponsa, intuendæ dilecti inhias claritati, sed hoc

béissance ? Vous savez que l'oreille en est la figure, de sorte que promettre qu'il donnera à son Epouse des pendants d'oreille, c'est dire qu'il la favorisera de ses commandements, qui nous sont nettement exprimés par le Prophète sous la figure de l'argent, quand il disait à Dieu : vos paroles sont toutes chastes, et si pures qu'elles ressemblent à l'argent le plus purifié dans la fournaise. Or n'est-ce pas pleinement consoler cette amante qui soupire si ardemment après la jouissance de son époux, puisque c'est lui donner des satisfactions et des récompenses qui s'approchent fort de celle de ceux qui jouissent de Dieu? Que pensez-vous que soit dans la pensée de S. Pierre Chrysologue, le paradis, et ce qui fait le royaume du Souverain Seigneur? *c'est lorsqu'il n'y a que sa seule volonté qui domine dans notre cœur, dans nos désirs, et dans toutes nos actions : voilà ce que nous appelons le paradis et le royaume de Dieu.* (2) Ce fut l'instruction que Jésus-Christ (3) donna à la vénérable Mère de S. Barthélemi, en la consolant par l'espérance du salaire qu'elle devait recevoir de tant d'actes héroïques d'obéissance qu'elle avait faits pendant sa vie. *Apprends*, lui dit-il, *que toute la gloire des bienheureux consiste à faire ma volonté; c'est ce qui fait le paradis, et ce qui doit faire toutes les délices*

alterius temporis est. Damus autem in præsentiarum ornamenta auribus tuis, quod erit tibi interim consolatio, erit et præparatio ad hoc ipsum quod postulas. Proinde audi et inclina aurem tuam ornamentis quæ tibi facimus, ut per auditus obedientiam ad gloriam pervenias visionis. *Bern. S.* 41. *in Cant.*

(1) Hoc est regnum Dei, quando in cœlo et in terrà Dei voluntas est sola. *S. Pet. Chrysol.* 67.

(2) *In vitâ ipsius scriptâ à R. P. N. Philippo à SS. Trin.* 3. *p. d. N. Carm.*

des justes sur la terre. Et c'est ce qu'il a enseigné généralement à tous les chrétiens, quand, leur prescrivant la forme qu'ils doivent garder dans leurs prières, il leur commande de demander le royaume de Dieu, et qu'aussitôt il les oblige à souhaiter que sa volonté soit faite sur la terre ainsi que dans le ciel, comme s'il eût voulu leur inculquer que l'unique secret d'établir le royaume de Dieu sur la terre, est de faire en tout sa volonté par le moyen de l'obéissance à notre supérieur et de notre résignation à ses ordres, puisque c'est cette même obéissance qui fait le royaume de Dieu dans les cieux. *Je défie que dans aucun État*, poursuit S. Chrysologue, *l'on trouve une paix plus inaltérable, une concorde plus inviolable, et une grâce plus incorruptible, que dans celui où toutes les volontés s'uniront dans celle du souverain si parfaitement qu'il n'y aura plus qu'une seule volonté dans cet État.* (1) Si dans le ciel donc on doit goûter la plus douce et la plus ferme paix qui fût jamais, et si l'on y doit être uni du lien d'amitié le plus indissoluble qu'on puisse s'imaginer, ne faut-il pas attribuer à ce royaume bienheureux la plus parfaite conformité de sentiment et de volonté qu'on se puisse figurer? et par conséquent ne faut-il pas conclure que l'obéissance, réduisant toutes les volontés à une dans ce monde, sera ce qui fera le royaume de Dieu sur la terre? Et que peut-on croire de la récompense qu'elle aura dans le ciel, puisqu'ici-bas elle est si puissante et si favorisée, qu'elle peut faire du cœur de

(1) Hæc est fida pax, inconcussa concordia, gratia perseverans, quando per unius Domini ordinem familia naturâ diversa voluntate fit una, eadem reperitur et sensu. *S. Petr. Chrysol. s.* 68.

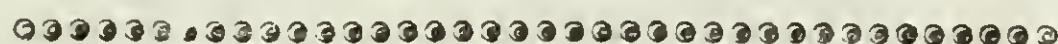
l'homme le royaume de Dieu ? O bonheur inestimable de l'obéissance ! n'auras-tu pas le pouvoir de captiver les religieux à ton amour et à ta poursuite ? Qui est celui qui par l'attente de tant de biens ne s'animera à vaincre toutes les difficultés qui se présentent pour obéir? *C'est être un très-mauvais ménager et un marchand inhabile*, dit Cassiodore, *que de ne vouloir perdre quelque petite chose, ou faire quelque modique dépense pour faire de plus gros gains.* (1) Ces religieux sont aussi très-malavisés, qui refusent d'obéir parce qu'il leur en doit coûter quelque peine ; c'est qu'ils ne considèrent pas que cette peine est la semence d'une infinité de biens, et que ce peu de travail aura en cette vie et en l'autre les plus riches et les plus douces récompenses qu'on saurait espérer.

Le Sage croyait que l'espérance de tant de biens était un si puissant motif pour affectionner un cœur à l'obéissance que, voulant y attacher son fils, il ne lui met en vue que ces nobles récompenses: *N'oublie jamais*, lui dit-il, *les commandements que je t'ai faits, et les lois que je t'ai données, car assure-toi que si tu les gardes fidèlement, ta vie ne sera pas seulement longue, mais la plus tranquille qu'on puisse souhaiter, parce que cette fidèle observance te comblera des biens les plus délicieux, et des bienfaits les plus estimables dont Dieu gratifie ses serviteurs.* (2) Que si au contraire tu viens à violer ces commandements, tu ne peux attendre

(1) Melius est præsentia damna contemnere, quam perpetuo quæstu perpetua commoda non habere. *Cassiod. l.* 4. *ep.* 36.

(2) Fili mi, ne obliviscaris legis meæ, et præcepta mea cor tuum custodiat; longitudinem enim dierum, et annos vitæ, et pacem apponent tibi. *Proverb. c.* 3.

que toute sorte de disgrâces du ciel; car n'est-il pas juste, selon la sage remarque de S. Laurent Justinien, *que celui-là soit exclus des faveurs de ce Souverain, qui a refusé d'obéir à ses commandements ?* (1) Que les religieux ne s'excusent donc plus de leur désobéissance sur la difficulté qu'il y a à obéir, mais qu'ils aient toujours dans l'esprit les récompenses que cette vertu apporte à celui qui l'affectionne, et ce leur sera un puissant aiguillon pour s'opposer à toutes les peines qui se rencontrent dans sa poursuite, et pour les vaincre.



CHAPITRE III.

Le religieux doit être poussé à obéir par l'obligation de ses vœux.

L'AMOUR, qui est ingénieux à plaire à son ami, a inventé de nouveaux liens, qui sont les vœux pour s'attacher plus étroitement à son service; parce que cet amour, ayant ce naturel si obligeant, dans la belle pensée de S. Grégoire, de se croire plus débiteur lorsqu'il donne plus, cherche de nouvelles inventions pour acquitter ses dettes prétendues; et il n'en a pas trouvé qui lui aient mieux réussi dans ce dessein que celle des vœux, puisque ce sont les engagements les plus forts et les plus intimes qu'il puisse avoir au service de celui qu'il aime. Si vous demandez à Cassien ce que font les vœux dans une âme,

(1) Dignus est ut ab ejus beneficiis quisquis sit extraneus, cujus jussionibus non vult esse subjectus. *S. Laur. Just. tract.* 113. *de or. c.* 4.

il vous répondra que ce sont trois clous qui nous attachent à la croix de Jésus-Christ. (1) Si vous en interrogez S. Laurent Justinien, il vous répondra que c'est un solennel contrat de mariage que nous passons avec ce divin Époux. (2) Si vous vous adressez à S. Bernard, vous apprendrez de lui que c'est une obligation publique que nous passons avec Dieu d'être tout à lui. (3) Si vous consultez S. Thomas, il vous enseignera que c'est une promesse que vous faites en face du ciel et de la terre de mener ici-bas la vie des bienheureux (4) ; c'est-à-dire que comme leur grand avantage est d'être affermi inviolablement dans le bien, aussi un religieux en faisant ses vœux, déclare qu'il veut tellement s'attacher au bien, que rien ne soit capable de l'en séparer. Or, de quelque façon que vous preniez les vœux, ils doivent être de puissants motifs à un religieux pour obéir, vu que si ce sont des clous qui nous attachent à la croix, nous ne devons plus avoir aucun mouvement de nous-mêmes ; car qu'est-ce qu'être crucifié si ce n'est ne pouvoir plus se remuer par soi-même ? Et que peut-on trouver qui nous puisse mettre dans cette heureuse impuissance plus parfaitement que l'obéissance ? C'est l'avis que Cassien donne à tous les religieux, et il serait bien à souhaiter qu'ils l'imprimassent fort avant dans leur cœur. *Souvenez-vous*, leur dit-il avec beaucoup de force, *que par votre profession vous vous êtes crucifiés à Jésus-Christ ; cela étant, pensez quelle est*

(1) *Cass. l. 4. c. 35.*

(2) *S. Laur. Just. de casto connub.*

(3) *S. Bern. S. de modo bene vivendi. S.* 62.

(4) Talis est necessitas voti, similitudinem quamdam habens cum confirmatione beatorum. *S. Th. c.* 2. *q.* 88. *a.* 4. *ad* 1.

la condition d'un crucifié, vous trouverez que c'est d'être incapable d'aucun mouvement par soi-même: est-il donc possible que vous prétendiez encore agir par votre volonté, et que vous vouliez encore être maîtres de vos actions? (1) N'est-ce pas révoquer la promesse que vous aviez faite dans votre profession, et s'il faut parler le langage de Ste. Thérèse, n'est-ce pas reprendre le gage que vous lui aviez donné si généreusement?

Les théologiens et les philosophes s'accordent à dire que la volonté est le mobile des autres puissances; si donc vous vous réservez le domaine de votre volonté, vous vous rendez propriétaire de tous vos mouvements; vous n'êtes donc pas un crucifié, puisque la nature d'un crucifié est de ne se plus mouvoir par soi-même; et par conséquent vous renoncez ou vous révoquez vos vœux, qui ne sont autre chose que trois clous qui vous attachent à la croix.

Que si vous considérez vos vœux comme un mariage spirituel, ne vous obligent-ils pas étroitement à obéir, puisque dans la doctrine de toute l'Église, tant de l'ancien que du nouveau Testament, l'épouse doit être si sujette à son époux qu'elle ne doit rien faire que par ses ordres: elle ne peut plus disposer de ses biens, elle ne doit plus avoir de pensées que pour lui plaire; ses affections doivent suivre les siennes; et, pour le dire en un mot, toute sa personne doit dépendre de sa direction. Il ne faut pas

(1) Sicut ergo crucifixus quis jam non pro animi sui motu membra sua quoquam movendi vel convertendi habet potestatem, ita et nos voluntates nostras ac desideria non secundum id quod nobis suave est ac delectat ad præsens, sed secundum legem Domini quò nos illa constrinxerit applicare debemus. *Cass. l. 4. c. 35.*

croire que cette dépendance soit moins nécessaire dans le mariage spirituel que dans l'autre ; au contraire, comme celui de l'esprit est plus noble, plus pur et plus intime, il obligera plus à cette soumission. C'est ce que S. Basile a très-sagement reconnu (1), quand, faisant allusion à ce que S. Paul exigeait d'une femme liée à un mari, il n'a pas fait difficulté de l'exiger plus étroitement dans le mariage spirituel; ainsi, dit-il, qu'une femme ne peut plus disposer de sa personne sans commettre un adultère, et qu'elle est obligée de lui garder une foi inviolable pendant qu'il vivra, de même une âme qui, par ses vœux, est devenue épouse de Jésus-Christ, peut encore moins disposer d'elle-même : il ne lui est plus permis de vivre à sa discrétion, et à moins qu'elle ne veuille violer la foi qu'elle a donnée à son Époux dans sa profession, elle ne peut appliquer sa volonté et ses autres puissances qu'à ce qu'il ordonnera. C'est ce qui a donné sujet à S. Bernard d'appeler ceux qui seraient si malheureux que de violer leurs vœux, des infidèles (2), et de ne les pas croire moins punissables que ces perfides qui ont violé les lois les plus sacrées.

Que si vos vœux sont des obligations que vous passez avec Dieu d'être tout à lui, n'est-il pas de l'essence d'un débiteur de payer la dette qu'il a contractée ? et peut-il mieux la payer qu'en n'agissant jamais plus par sa volonté, mais par celle de Dieu ? C'est pourquoi le même S. Bernard, qui représentait les vœux à sa Sœur sous le symbole des dettes, l'invitait en même temps avec

(1) *S. Basil. s. 1. de mon. instit.*

(2) Inter infideles deputabuntur qui quod voverunt non impleverunt. *S. Bern. s. 62. de modo bene vivendo.*

les paroles du Prophète de s'en acquitter. *Dites sans cesse avec ce roi,* lui dit-il affectueusement : *j'entrerai dans votre maison, c'est-à-dire dans le monastère; avec des holocaustes en main, qui seront pour moi un esprit contrit et humilié ; et là, je rendrai mes vœux, c'est-à-dire que sur l'autel de mon cœur je me sacrifierai tout entière, parce que c'est une dette que j'ai contractée dans ma profession, et que je ne puis mieux acquiter que par le sacrifice continuel de moi-même.*(1) De là est venue cette sainte maxime si familière parmi les saints, de renouveler chaque jour leurs vœux dans le fond de leur cœur. Plusieurs religions comme la nôtre, font cette rénovation solennellement une ou deux fois l'année ; mais outre cela, les religieux qui sont soigneux de rendre la dette qu'ils ont contractée avec Dieu dans leur profession, les renouvellent chaque jour en leur particulier, et ainsi ils font tous les jours des paiements de cette dette ; ils revoient et réparent les manquements qu'ils y auraient commis, ils prennent de nouvelles mesures pour la payer plus exactement, et enfin ils prennent un nouveau cœur pour s'en acquitter avec plus de ferveur qu'ils n'ont jamais fait ; car ayant fait cette rénovation le matin avec attention, cette pensée qu'on est obligé à Dieu nous retient le reste du jour dans notre devoir. Comment serait-on si lâche, qu'un moment après avoir contracté avec Dieu, on lui voulût rompre parole ? Comment, en considérant que par ses vœux on s'attache à la croix pour ne plus

(1) Introibo in domum tuam, id est in monasterium ; in holocaustis, hoc est in spiritu contritionis et compunctionis; reddam tibi vota mea, id est ibi me integram offeram tibi in arâ cordis quam tibi vovi. *S. Bern. tract. de modo bene vivendi.*

disposer de soi-même, voudrait-on le reste du jour vivre selon sa volonté? En pensant que nos vœux sont des contrats de mariage par lesquels nos âmes se donnent tout à leur Époux, comment voudraient-elles, par une infidélité horrible, violer si promptement la foi qu'elles lui ont jurée? Ainsi c'est une conduite très-salutaire de renouveler chaque matin ses vœux, puisque cette rénovation en fait concevoir plus d'estime, donne plus de force de s'en acquitter, et plus de sentiment d'être tout à Dieu.

Que si enfin nos vœux sont une imitation de la vie des bienheureux par l'union inséparable que nous protestons de faire avec Dieu, qu'est-ce qui nous peut lier plus inséparablement à lui que le renoncement de notre volonté, que nous faisons par l'obéissance? Il est impossible que deux personnes puissent être longtemps unies, si elles ont des volontés contraires : la source de la division est la contrariété des inclinations : si l'on prend des chemins opposés, on ne s'unira jamais au le même terme. Il ne se peut faire aussi qu'on s'unisse dans un même cœur, si nos affections sont opposées; et si nous avons professé d'être inséparables de Dieu, nous sommes obligés de n'avoir qu'une volonté avec lui. N'est-ce pas le grand bien qu'apporte l'obéissance, quand elle nous dépouille de nous-mêmes pour ne vouloir plus que ce que notre Supérieur veut?

Si cela est ainsi, comme l'on n'en peut douter après ce que nous avons dit suivant le sentiment des saints Pères et des maîtres de la vie spirituelle, à qui il est juste de s'en rapporter, n'y a-t-il pas de quoi s'étonner que les religieux d'à présent fassent si peu de cas de l'obéissance,

et qu'ils méprisent ainsi leurs vœux qui font la sublimité de leur condition? Hélas! qu'on a sujet de leur faire ce reproche que faisait autrefois Salvien à ceux de son temps : *Vous vous abusez de croire que vous êtes des religieux, et vous vous flattez vainement de penser que vous avez changé de vie; c'est d'habit et non de vie que vous avez changé. Vous voulez faire croire que vous êtes devenus plus vertueux par votre profession; mais vous n'avez rien fait que vous déguiser sous l'habit des saints, pour vivre plus licencieusement. Vous vous imaginez d'être plus parfaits pour être entrés dans un cloître; mais c'est une fausse illusion de votre esprit, que vos actions corrompues découvrent assez.* (1) Que sont vos entretiens, sinon des fables de séculiers, vos pensées, sinon des occupations de vanité, et vos actions, sinon de la lâcheté et souvent même des crimes énormes? Voit-on encore de ces religieux des anciens jours, qu'on recherchait avec tant d'ardeur pour voir des modèles de vertu et des miroirs de sainteté, qu'on désirait si passionnément d'entendre comme des oracles du ciel? A présent on ne voit que dissolution, que libertinage, et qu'une corruption générale dans toutes leurs actions; on ne les entend jamais dire une parole de Dieu. Ils n'ont garde de traiter de la vie spirituelle, car c'est un langage qui leur est inconnu; et on peut leur appliquer avec justice ce que disait autrefois la servante du Pontife à S. Pierre : Vo-

(1) Titulo sanctitatis sibimet inscripto non conversatione alii, sed professione, nomen demutavere, non vitam; et summam divini cultus habitum magis quam actum existimantes, vestem tantummodò induere, non mentem religiosi. *Salv. l. 5. de provid.*

tre parole marque qui vous êtes (1) : vous n'avez que des discours du siècle, vos entretiens sont tout mondains, votre conversation n'est que pour apprendre les nouvelles du monde ; il faut donc que vous avouiez que sous un habit religieux vous êtes tout séculiers ; il faut, comme poursuit Salvien, *que votre profession soit une aversion, et non pas une conversion* (2) ; c'est-à-dire qu'elle vous a servi à reculer, et non à avancer dans la vertu ; ou, si vous voulez, c'est-à-dire qu'elle vous a servi à éloigner Dieu de vous, et non à l'approcher ; à attirer sa colère, et non sa bienveillance. Il eût été beaucoup plus avantageux pour vous, dit le Sage, de ne pas promettre que de violer votre promesse, vu que plus vous aurez promis, plus vous aurez été obligés de tenir, et vous aurez d'autant plus irrité Dieu contre vous, que vous vous serez rendus plus débiteurs envers sa divine justice ; c'est-à-dire qu'il vous punira d'autant plus rigoureusement, que vous l'aurez plus outragé sous cette belle apparence de sainteté que vous faisiez paraître dans votre habit.

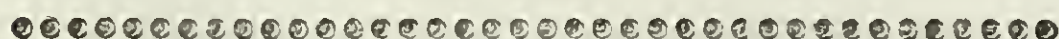
Cassiodore ne pouvait assez déplorer le malheur de certaines gens si corrompus qu'ils convertissaient les plus grands biens en poison, et qu'ils tiraient leur perte d'où ils devaient tirer leur avancement. (3) C'est la misère que nous voyons dans ces religieux qui prennent occasion de leurs vœux, si saints, si augustes et si salutaires, pour entretenir un plus grand liber-

(1) Loquela tua manifestum te facit.

(2) Præposterum est quod agitis, non est conversio sed aversio. *Ibid.*

(3) Malorum omnium probatur extremum, inde detrimenta suscipere, unde credebantur auxilia provenire. *Cassiod. l. 4. var. ep. 27.*

tinage ; car n'est-ce pas convertir les remèdes les plus souverains de nos infirmités et les instruments les plus efficaces de notre perfection, en un venin qui nous donnera la mort et en des instruments de notre damnation ? Et c'est néanmoins ce qui est commun à présent : il semble que l'on n'ait fait des vœux que pour couvrir un plus étrange débordement de vices, et pour être un séculier plus relâché sous un habit plus saint, et dans un profession aussi divine qu'est celle de la religion.



CHAPITRE IV.

L'incertitude de notre jugement et la certitude de l'obéissance doivent pousser fortement un religieux à obéir.

Le prophète-roi a bien raison d'accuser tous les hommes de mensonge ; parce que, comme l'a dit très-sagement son fils, en expliquant cet oracle de vérité, les pensées des hommes sont faibles, flottantes, timides et incertaines ; ce qu'ils approuvent un jour, ils le réprouvent un autre ; ils poursuivent avec ardeur ce qu'ils rejettent le lendemain avec indignation, et soutiennent avec chaleur en un temps une doctrine qu'ils combattront après avec opiniâtreté, parce que, n'ayant pas une lumière assez perçante pour pénétrer tout à coup le bien ou la vérité qui se présente à eux, ils sont obligés, selon les diverses connaissances qu'ils acquièrent, de changer de sentiment. C'est pourquoi le Saint-Esprit donne ce conseil à tous : *Ne vous fiez pas à vo-*

tre prudence, ni ne vous appuyez sur votre jugement. (1) Ce sont des glaces trompeuses qui peuvent nous faire égarer ; car, bien que la clarté soit leur partage, c'est néanmoins la lumière la plus incertaine de toutes. L'astrologie se vante d'avoir des principes constants, et de tirer le bonheur ou le malheur des hommes de la conjonction des planètes et de l'aspect des astres qui président à leur naissance. Les symptômes qui arrivent aux malades sont pour la médecine des présages de leur vie ou de leur mort ; les vents qui soufflent font connaître et éviter au pilote la tempête qui le menace ; mais la prudence n'a que de faibles conjectures, qu'elle tire du passé pour régler le présent ; et pour prévoir l'avenir, elle ne saurait asseoir un jugement solide sur un fondement si ruineux et si fragile. C'est pourquoi celui qui nous a découvert notre misère, nous donne en même temps comme un remède efficace pour éviter les tromperies, de mettre bas toute notre prudence, et de rechercher une lumière plus assurée pour nous guider, et un appui plus solide pour nous soutenir. Si vous voulez savoir où vous trouverez l'un et l'autre, S. Ambroise vous enseignera que c'est dans l'obéissance. *Admirez*, dit-il, *l'amoureuse conduite de Dieu envers les hommes ; il connaissait la faiblesse et l'inconstance de leur jugement, par une bonté qui ne saurait être assez aimée et reconnue, il les a pourvus d'une lumière indéfectible pour les éclairer, en leur donnant des supérieurs.* (2) Si tu veux donc ne jamais errer,

(1) Ne innitaris prudentiæ tuæ. *Prov. c.* 3.

(2) Ergò quia scivit infirmum te esse ad judicandum, voluit obedientem esse mandato : sciebat enim Deus esse te fragilem, sciebat judicare non posse. *Amb. l. de Parad.*

suis toujours cette lumière, qui sera pour toi pendant la nuit de la tentation une colonne de feu qui t'empêchera de t'égarer, et pendant le beau jour de la consolation, elle te servira de flambeau qui te garantira de toutes les embûches de tes ennemis. C'était de cet œil que la vénérable mère Léonor de S. Bernard (1), très-digne fille de Ste. Thérèse, regardait les instructions et les commandements des Supérieurs, quand elle appelait l'obéissance *l'oracle divin*, et son jugement *ignorance et folie*. C'est ce que l'Écriture sainte a voulu nous apprendre, quand elle a donné le nom *d'anges* aux Supérieurs (2), nous signifiants par là que comme l'ange est indéfectible dans sa nature, le Supérieur aussi ne peut jamais errer pour un obéissant ; ou, pour mieux dire, l'obéissant ne peut jamais errer en suivant les ordres de son Supérieur.

Cette illustre maîtresse de l'obéissance, Ste. Thérèse, nous enseigne parfaitement cette vérité, soit par ses paroles, soit par ses exemples, et, sans reproche, mieux que je n'aie pu trouver en toute autre vie ; il semble que Dieu, l'ayant choisie pour être le modèle de l'obéissance, avait imprimé dans son âme plus de connaissance de cette vertu et plus d'ardeur pour elle. *Si tous les anges*, disait-elle, *me disaient une chose et le Supérieur une autre, je croirais plutôt ce que le Supérieur me dirait et me commanderait, que tous ces esprits bienheureux, quoique certaine qu'ils fussent envoyés de Dieu, et que ce fussent eux qui me parlassent*. Ce sen-

(1) *In ejus vitâ, ex R. P. N. Philippo in suo Decore Carmeli.*

(2) Labia sacerdotis custodient scientiam, et legem requirent ex ore ejus, quia Angelus Domini exercituum est. *Malach.* 2.

timent a un grand rapport à celui que l'Apôtre nous a laissé dans son Épître aux Galates. *Si un ange*, leur écrivait-il, *descendait du ciel pour vous annoncer autre chose que ce que je vous ai prêché, vous n'y devez pas ajouter foi, mais le rejeter comme anathème, parce que la voie la plus assurée pour vous est de vous arrêter immuablement à la doctrine que ceux qu'il a établis dans l'Église vous enseignent.* Ce sont les oracles que vous devez écouter, ce sont les guides que vous devez suivre, et les lumières que vous devez rechercher, d'autant plus qu'elles ne vous tromperont jamais. C'était avec ce noble sentiment, que le cardinal Pierre Damien, qui mérita par sa science aussi bien que par sa sainteté d'être élevé à cette éminente dignité, s'approchait, comme nous l'avons déjà dit, du vénérable Léon l'Ermite, qu'il avait choisi pour son Supérieur. « Je vous regarde, lui disait-il, depuis que j'ai fait cet heureux choix, non plus comme un ami, ou comme un compagnon de la même vie que je professe, mais je vous révère comme mon père, comme mon maître, comme mon docteur, comme mon ange, comme mon seigneur ; la qualité de père et de seigneur tirent de mon cœur des respects profonds pour vous, et celles de maître, de docteur et d'ange m'obligent à une soumission entière à vos lumières, que je préfère à toutes celles des docteurs, et j'ose dire à celles des anges ; car, comme l'Apôtre me persuade de m'arrêter beaucoup plus pour ma sûreté à celles de la foi, bien qu'elles soient obscures et qu'elles me laissent dans les ténèbres, qu'à toutes celles que je pourrais recevoir des anges, de même je suis plus assuré en suivant vos lumières, qu'en suivant toutes

celles qui pourraient me venir des intelligences les plus éclairées. » (1)

Sainte Thérèse porte encore plus haut ce sentiment, ajoutant qu'il y a plus d'assurance à suivre les lumières d'un Supérieur que celles d'un Dieu qui nous parlerait dans l'obscurité. S'il m'est permis de pénétrer dans sa pensée, je dirai que c'est que Dieu ajuste sa conduite à celle du Supérieur, et je dis bien plus, qu'il fait dépendre sa conduite de celle du Supérieur. Lorsque cet illustre et savant cardinal, Pierre Damien, veut nous faire admirer le pouvoir merveilleux de l'Église dans la personne de S. Pierre, il nous fait remarquer que ses arrêts sont si souverains et si absolument définitifs, qu'ils sont suivis infailliblement de ceux de ce Juge suprême et qu'ils les précèdent toujours; car notez bien que Jésus-Christ dit à S. Pierre : Ce que tu lieras sur la terre sera lié dans le ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera absous dans le ciel ; il ne dit pas : ce qui sera lié dans le ciel demeurera lié sur la terre, et ce qui sera absous dans le ciel recevra la même absolution dans ce monde, pour nous apprendre qu'il a assujetti son tribunal à celui de S. Pierre, et qu'il ne fera que suivre les arrêts qu'il aura donnés ; et c'est ce qui rend l'autorité de ce prince des apôtres et de ce chef de l'Église si admirable, si élevée et si infaillible qu'on n'a pas fait difficulté dans tous les temps et dans tous les endroits du monde de s'y soumettre. Il en est de même de l'autorité du Supérieur ; Dieu fait dépendre son tribunal

(1) Te non qualemcumque complicem vel amicum, sed te patrem, te doctorem, te magistrum, et dominum electum mihi præ cunctis mortalibus habeo. *Petr. Dam. ep.* 11. *præfat.*

du sien, il ne confirme pas seulement la sentence qu'il donne, comme si une cour souveraine approuvait celle d'une subalterne, mais il s'est obligé à suivre ses arrêts, faisant même céder les siens à ses décisions. En voici un exemple incontestable et illustre dans la personne de Ste. Thérèse :

Cette admirable obéissante obéit une fois à son prélat contre ce que Dieu lui avait fait connaître dans une révélation qu'elle eut. Le Supérieur, l'ayant su, lui demanda pourquoi elle en avait usé de la sorte ; elle répondit : « Je puis me tromper dans mes révélations, mais à obéir je ne puis jamais être trompée. » Le Supérieur lui commanda de soumettre de nouveau l'affaire à Dieu, et qu'après elle lui rapportât ce qu'elle en penserait. Cette âme si souple le fit, et ensuite elle répondit à son prélat : « Notre Seigneur m'a fait entendre que la fondation de Madrid se fera, comme il me l'avait révélé auparavant, mais il m'a montré que par la voie de l'obéissance elle se fera beaucoup mieux. » Oh ! pouvoir merveilleux de l'obéissance, qui peut tant sur un Dieu, qu'elle lui fait soumettre ses sentiments et ses ordres à ceux d'une créature ! Ne puis-je pas en cette rencontre faire la même demande que faisait autrefois S. Bernard à cette Sagesse incarnée, qui différa l'exercice de la prédication jusques à l'âge de trente ans pour obéir à ses parents? Jésus-Christ, n'ayant encore que douze ans, était resté dans le temple à l'insu de Joseph et de Marie, pour instruire les docteurs; ses parents, qui ne pénétraient pas le secret de cette conduite, témoignèrent qu'ils ne l'approuvaient pas, et Jésus-Christ fut si obéissant, qu'il cessa de prêcher depuis l'âge de douze ans jus-

ques à celui de trente. C'est sur quoi S. Bernard prend liberté de faire cette interrogation à ce divin Prédicateur (1) : « Ou votre première entreprise était bonne, ou elle ne l'était pas ; si elle était bonne, pourquoi l'avez-vous laissée, si elle ne l'était pas, comment était-elle votre entreprise ? Il lui demande encore : cette première volonté était sainte ou non ; si elle était sainte, pourquoi ne l'a continuâtes-vous pas, si elle n'était pas sainte, comment était-elle votre volonté ? Je vois bien ce qu'il en est, répond ce dévot abbé, je reconnais que cette volonté était la vôtre, et qu'elle était infiniment sainte ; je reconnais aussi que ce dessein était de vous, et qu'il était infiniment sage ; néanmoins vous avez laissé l'un et l'autre pour suivre ceux de vos parents, afin de rendre l'un et l'autre meilleurs par l'obéissance, et afin que votre exemple nous guérît de la lèpre maudite de notre propre volonté et de notre sentiment particulier. » Et ce qui est merveilleux, c'est que cette Sagesse infinie ne s'est pas contentée d'avoir donné cet exemple prodigieux de soumission pendant sa vie ; mais à présent encore qu'elle règne dans les cieux, elle s'est liée à faire dépendre sa conduite de celle du Supérieur à l'égard de son inférieur, de telle manière que si le prélat ordonne quelque chose contre ce qu'elle avait déjà fait con-

(1) O Domine, voluntas de quâ dixisti ut non fieret si bona non erat, quomodo tua erat ? si bona erat, quomodo derelicta est ? sic et consilium si non bonum, quomodo tuum ? si bonum, quomodo relinquendum ? Et bona erant et ejus erant : neque minùs tamen relinquenda, ob hoc videlicet ut fierent meliora. Neque enim oportebat propria præjudicare communibus. De consilio idem dicimus : Christi erat, et bonum erat consilium illud, ut nos mundaret ab eâ leprâ quæ proprii consilii est. Exemplum enim dedit nobis ut et nos ita faciamus. *Bern. S. 3. de resur.*

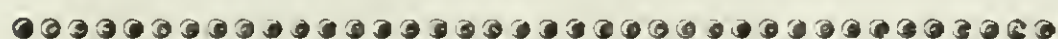
naître, Jésus-Christ veut que l'inférieur obéisse au commandement de son Supérieur, et non à ce qu'il avait déclaré ; et lui-même semble régler sa conduite sur celle du Supérieur, comme nous l'avons vu dans Ste. Thérèse, et comme on peut le voir dans plusieurs autres saints. C'est pour cela qu'il dit dans son Évangile : Qui vous entend m'entend, faisant que les décisions du Supérieur précèdent les siennes, pour donner à entendre aux inférieurs qu'à cet égard il ne ferait que suivre et appuyer ses arrêts.

Après tant d'assurances qui se trouvent dans l'obéissance, y aura-t-il quelque religieux qui ne s'affectionne à cette vertu ? Une des grandes angoisses des saints, c'est la crainte d'être trompés dans le discernement et la poursuite du bien ; ils appréhendent toujours de prendre le change, et que leur amour-propre ne les flatte dans ce choix. C'est ce qui faisait dire au prophète Job (1), « qu'il se défiait de toutes ses actions, et qu'il craignait fort que celles mêmes qui lui paraissaient les plus saintes, ne fussent criminelles devant Dieu. » Mais l'obéissant est délivré de toutes ces craintes ; il peut s'assurer que tout ce qu'il aura fait par le mouvement de cette vertu est saint et approuvé de Dieu, de sorte que s'il se trouvait un religieux qui pût se vanter de n'avoir jamais rien fait que par obéissance, il pourrait s'assurer qu'il n'y a pas eu un moment dans sa vie de vide, mais que tous ses jours sont pleins et enrichis de grands mérites. Nous l'apprenons de cette solennelle déclaration que fait le Prophète (2), « que celui-là est très-heureux qui ne re-

(1) Verebar omnia opera mea. *Job.* 9.

(2) Sed in lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte, et erit tanquam lignum quod plan-

garde en toutes ses actions que la volonté de Dieu, car il peut se promettre que la moindre de ses feuilles qui tombera ne demeurera pas vaine et stérile sur la terre, c'est-à-dire que la moindre de ses opérations fertilisera merveilleusement pour l'éternité, comme l'arbre planté sur le courant de l'eau rend son fruit en son temps; et qu'ainsi la moindre action d'obéissance portera des fruits excellents dans la gloire. »



CHAPITRE V.

La sainteté des commandements et la dignité de celui qui commande doivent porter un religieux à l'obéissance.

Les choses saintes portent avec elles tant de majesté, qu'elles s'attirent les respects et l'estime de ceux-mêmes qui se sont le plus déclarés contre elles. « Jamais nous n'en devons parler, dit Salvien, qu'avec une sainte frayeur, quand même nous n'en parlerions que pour leur donner des louanges; » car, comme elles sont des écoulements les plus parfaits de la majesté de Dieu, et comme cette adorable majesté ne fait pas seulement trembler les criminels en sa présence, mais qu'elle jette encore de la frayeur dans ses plus fidèles serviteurs, il faut qu'aussi ces choses saintes produisent tous ces mêmes mouvements dans le cœur de ceux qui les approchent. (1) Or, est-il rien de plus saint que

tatum est secus decursus aquarum, quod fructum suum dabit in tempore suo. *Ps.* 1.

(1) Tanta quippe est majestatis sacræ et tam tremendæ reverentia, ut non solùm ea quæ ab illis contra religionem

les commandements de Dieu? le Prophète les appelle avec pompe « la loi immaculée, qui est capable de purifier les âmes les plus souillées de crimes. » Suivant ce sentiment, Salvien (1) nous dit que ces commandements, quoique peu nombreux, sont tous très-salutaires, et que ce serait s'abuser lourdement que d'en regarder quelqu'un comme une chose de peu d'importance. Car jusques au moindre, ils sont tous remplis d'une infinité de biens, et quand cela ne serait pas, il suffit de dire qu'ils sont saints pour les faire aimer; et on ne peut pas douter qu'ils n'aient cette sainteté, puisqu'ils partent de Dieu, dont la justice est si parfaite qu'elle peut même, dans la pensée de S. Cyprien (2), sanctifier l'injustice et faire que la justice n'ait plus sa pureté, puisque sa volonté est la règle de toute la justice. Et il ne faut pas croire que cette sainteté soit affectée seulement aux commandements qui partent immédiatement de la bouche de Dieu, mais on doit encore l'attribuer à ceux que nous font les Supérieurs ; car en fait de commandement c'est une différence fort matérielle qu'il vienne immédiatement ou médiatement du Souverain qui a pouvoir de le faire, puisque l'obéissance dans le commandement ne regarde que la volonté de celui qui commande, et il est peu important pour cela qu'elle lui soit signifiée médiatement ou immédiatement.

De là vient l'autre motif pressant d'obéisance,

horrere solent, sed etiam ea quæ pro religione nos ipsi dicimus, cum grandi metu ac disciplinâ dicere debeamus. *Sal. l. 5. de provid.*

(1) Pauca sunt quæ mandat, sed salutaria ; expedita, sed sancta ; præcepla parva, sed fructu grandia ; scripto brevia, sed beatitudine sempiterna. *Salv. l. 1. ad Eccles. Cath.*

(2) *Cypr. de singul. Cleric.*

et il serait à souhaiter que tous les religieux y fissent une particulière attention en pensant que c'est Dieu qui commande ; car quel serait le religieux si déréglé qui, croyant que Dieu lui commande dans la personne du Supérieur, refuserait d'obéir ? Tout le désordre des religieux vient de ce qu'ils considèrent leur Supérieur, ou comme un savant fort éclairé, ou comme une personne fort vertueuse, ou enfin comme celui que le sort a élevé sur eux. Cela fait qu'ils n'obéissent ou qu'à sa sagesse humaine, ou qu'à sa vertu, ou qu'à l'éclat de son autorité ; et comme toutes ces choses peuvent changer dans leur esprit, il arrive que leur obéissance est fort inconstante et sujette à se perdre bientôt. Par exemple, quelque opinion qu'un religieux ait de la science de son Supérieur, elle n'est pas si universelle qu'il ne croie en plusieurs rencontres avoir plus de lumières sur quelque matière que son Supérieur. Quelque idée qu'il se soit faite de sa vertu, elle n'est pas si ferme et si inaltérable qu'elle n'ait ses éclipses ; tellement que s'il n'obéit qu'à sa vertu, il ne se peut que dans ces défauts son obéissance ne perde de son respect ; mais celui qui est assez heureux et assez éclairé pour n'avoir d'autre motif pour obéir que la dignité de celui qui lui commande dans la personne de son Supérieur, qui est Dieu, n'est point changeant dans son obéissance ; on ne le voit pas tantôt l'accepter, tantôt la refuser, parce que, quel que soit son Supérieur, il lui représente toujours la majesté de Dieu dont il tient la place, et cela étant bien imprimé dans son âme, peut-il rejeter ses commandements ? Le plus sage des rois d'Italie disait « qu'il n'y a rien de plus insolent que de voir un sujet mépriser les comman-

dements de son souverain, et qu'il n'est rien qu'un prince doive tant ressentir que ce mépris ou ce refus, puisque c'est attaquer dans le dernier outrage son autorité. » (1) Combien plus horrible sera l'insolence de ces religieux qui refusent d'obéir à leur prélat, puisque c'est s'en prendre à une autorité plus souveraine et plus digne de respect que toute celle des hommes, et qui n'est autre que celle de Dieu? C'était l'avertissement que donnait autrefois l'illustre évêque et martyr S. Ignace aux premiers chrétiens, pour les porter à obéir à leurs prélats. « Apprenez, leur disait-il (2), qu'il est extrêmement dangereux et terrible de contredire vos supérieurs, parce que ce n'est pas vouloir résister à un homme visible, mais à un Dieu invisible en soi et visible dans son lieutenant; il a dit lui-même à un de ses prélats pour le consoler de la désobéissance de ses sujets : sache que le mépris qu'ils ont fait de ton commandemant ne retombe pas tant sur toi que sur moi, puisque c'est mon autorité qu'ils doivent respecter dans ta personne, et que c'est par conséquent celle qu'ils ont le plus outragée dans ce refus. » C'était ce que Jésus-Christ remontrait fortement à notre vénérable mère Anne de S. Augustin, lorsqu'elle faisait tant de difficulté à accom-

(1) Quid enim ampliùs possit esse incongruum, quàm nostris jussionibus expeditis supplicantium vota suspendere, et post sacræ præceptionis affatum, si dici fas est, adhuc regium suspendisse judicium? *Cassiod. l. 4. var. ep.* 20.

(2) Decet et vos obedire Episcopo, et in nullo illi refragari : terribile namque est tali contradicere; nec enim hunc fallit qui videtur, sed invisibilem fallere nititur, qui non potest à quocumque falli; nam si id fit, non ad hominem sed ad Deum reddit contumelia : Samueli namque dixit Dominus (*l.* 1. *Reg. c.* 8.) : Non te spreverunt sed me. *S. Ign. ep.* 2. *ad Magnes.*

plir le commandement qu'on lui avait fait d'écrire sa vie. « Vois, lui dit-il en la blâmant aigrement, à qui tu t'en prends par ta résistance; car elle n'offense pas tant ton Supérieur que moi, parce qu'il ne te commande que comme mon lieutenant. » Et il ne faut pas que ces religieux apportent pour excuse que leur prélat est vicieux, car sa méchante vie ne lui ôte point son autorité, bien qu'elle diminue beaucoup son éclat. C'est la judicieuse remarque que S. Jean Chrysostôme fait sur ces paroles de l'Apôtre, que toute la puissance est de Dieu : « Pesez cette ingénieuse façon de parler de S. Paul; il ne dit pas qu'il n'y a point de prélat qui ne soit de Dieu, mais qu'il n'y a point de pouvoir qui ne soit de Dieu, pour nous apprendre par ce langage si ingénieux que, bien que le prélat ne soit pas selon le cœur de Dieu, ou par sa mauvaise vie, ou par son ambition, son pouvoir ne laisse pas d'être de Dieu, et qu'ainsi nous devons toujours le respecter et nous y soumettre. (1) » C'est l'explication que donne S. Grégoire à ces paroles si obscures du chapitre 18 du livre 1 des Rois, que le mauvais esprit de Dieu s'était saisi de Saül : « S'il est mauvais, comment peut-il être de Dieu? s'il est de Dieu, comment peut-il être mauvais, puisqu'il n'y a rien de si saint que l'esprit de Dieu? Ce saint pape répond que l'esprit de Saül était mauvais par sa rébellion et sa malice, mais qu'il était de Dieu par sa puissance qu'on devait toujours respecter en lui, bien que sa mauvaise vie l'en eût rendu indigne. » (2) Tout

(1) Non dixit, non est prælatus à Deo, quia licet prælatus non sit à Deo, potestas à Deo est. *S. Joan. Chrys. hom.* 23.

(2) Irruit in eum spiritus Dei malus. (1. *Reg.* 18.) Quomodò Dei, si sit malus? et quomodò malus, si sit Dei? ecce unus

ainsi qu'un diamant enchassé dans un chaton de cuivre ne perd pas son prix ni son brillant et n'a pas moins de valeur que s'il était enchassé dans un chaton d'or, de même l'autorité de Dieu n'est pas moins respectable pour se rencontrer dans un sujet corrompu de vices, puisque ce n'est pas des sujets qu'elle tire sa force et sa valeur, mais qu'elle la prend dans elle-même, sans que ces canaux corrompus puissent lui faire subir aucune altération.

« C'est en ce point, dit excellemment S. Cyrille, et fort à propos pour notre sujet, que l'on peut appliquer à Dieu ces paroles du prophète Isaïe, qu'il est un Dieu caché en ce monde, car il est tellement couvert dans ces Supérieurs déréglés, qu'à moins d'avoir une foi bien perçante, on ne saurait l'y découvrir. » Qui pourrait s'imaginer que Caïphe et tous les autres pontifes aient été si infailliblement les organes de Dieu, que sans être criminels de lèze-majesté divine, on n'ait pu leur refuser l'obéissance? Et néanmoins cela est si vrai que lui-même nous assure que par le même effet qu'ils ont été assis sur la chaire de Moïse, nous ne pouvons nous dispenser de leur rendre nos soumissions, car sur ce siége ils représentaient l'autorité de Dieu, que nous ne pouvons violer sans offenser cette divine majesté. C'est la raison pour laquelle, s'il en faut croire S. Dorothée, dans son premier traité, Dieu donnant des lois à son peuple, ajoutait toujours à la fin, *je suis le Dieu*, comme s'il eût voulu dire, ne considérez pas tant le ministre qui vous intime mes lois que leur auteur. Ne vous arrêtez

idemque spiritus et Domini appellatur et malus, Domini scilicet per licentiam potestatis justæ, malus autem per desiderium voluntatis injustæ. *S. Greg. l. 2. mor. c. 6.*

pas sur un Moïse, mais portez vos vues jusques à moi; car, outre que vous n'aurez par toujours des Moïses pour vous parler, ni des saints pour vous porter mes volontés, ce ne serait pas tant estimer mon autorité que la sainteté de mes ambassadeurs, de sorte que si cette sainteté cessait, votre obéissance cesserait; et néanmoins votre obligation d'obéir ne cesserait pas, parce qu'elle n'est pas fondée sur la sainteté des ministres, mais sur mon autorité souveraine, qui, ne recevant point de flétrissure par mes mauvais ministres, exige de vous les mêmes soumissions. S. Laurent Justinien, nous traçant la règle que nous devons garder pour obéir, dit « que nous devons premièrement porter notre vue sur Dieu, ensuite sur ce que l'on nous commande, et enfin sur celui qui nous porte la parole de Dieu (1); » que si l'on fait autrement, on renverse tellement l'ordre de l'obéissance que ce n'est plus obéir en religieux, parce que la raison formelle qui constitue l'obéissance religieuse, c'est de se soumettre à Dieu dans la personne du Supérieur; or, dès que l'on n'a pas ce premier regard dans l'obéissance, ce n'est plus à Dieu qu'on obéit, mais seulement aux talents d'un Supérieur, ou le plus souvent à soi-même. Il y en a qui en recevant un commandement, regardent d'abord s'il est à leur profit. « Je ne trouve pas, dit Tertullien, une effronterie plus insupportable que celle-là, car c'est faire marcher son intérêt avant la volonté de Dieu; et c'est l'imprudence la plus extravagante qu'on puisse faire que de préférer ses intérêts à l'honneur de la majesté divine,

(1) Dirigenda est acies mentis primùm in Deum, deinde in id quod præcipitur, postremò in eum qui jubet. *S. Laur. Just. c. 2. de obed.*

tandis que nos véritables intérêts ne peuvent se trouver que dans la soumission qu'on rend à sa divine volonté, soumission qui ne paraît jamais plus que lorsque nous n'avons dans l'obéissance d'autre vue que cette divine autorité. (1) Veux-tu que je te donne une règle infaillible, dit S. Jérôme, pour connaître si tu obéis à Dieu et non pas à toi-même, c'est de considérer si la première chose que tu regardes dans ton obéissance est l'autorité de Dieu ou ton intérêt propre; et veux-tu connaître si tu as ce pur regard pour Dieu, vois si tu es aussi fidèle à obéir aux petites choses qu'aux plus grandes, si tu n'estime rien de léger et de peu d'importance dans l'obéissance. (2) Comme nous le dirons ailleurs plus au long, il est fort indifférent à l'obéissant que la chose soit grande ou petite, parce qu'en son obéissance il n'envisage que la majesté d'un Dieu, et cette majesté divine paraît autant dans les petits que dans les grands commandements. Voilà la pierre de touche que S. Jérôme proposait autrefois à une de ses filles dévotes, pour examiner la sincérité de son obéissance, et c'est la même que je propose aujourd'hui aux religieux pour juger de la leur; et je m'assure que s'ils s'en servent comme il faut, plusieurs verront combien peu d'actes d'obéissance ils ont faits jusqu'à présent, puisqu'il s'en trouve si

(1) Audaciam existimo de bono divini præcepti disputare, neque enim quia bonum est, idcircò auscultare debemus, sed quia Deus præcepit; ad exhibitionem obsequii prior est majestas divinæ potestatis, prior est autoritas imperantis, quàm utilitas servientis. *Tert. de pœnit.*

(2) Nec aliqua præcepta ejus quasi vilia, minuscula ac parva contemnere debemus, sed imperantis in omnibus majestatem aspicere, nullum quippe mandatum Dei contemptibile nobis videri potest, si ejus sæpe cogitemus autorem. *S. Hieron. ad Demetr.*

peu qui dans leur soumission, aient eu cette vue pure de l'autorité de Dieu qui réside dans leur Supérieur. Ce ne sont que recherches d'eux-mêmes, qu'intérêts propres, et plusieurs autres motifs détournés qui les ont poussés à obéir; et pour le leur faire toucher au doigt, je n'ai qu'à leur mettre devant les yeux la plainte ordinaire qu'ils font; *pourquoi commande-t-on cela à moi plutôt qu'à un autre?* car s'il ne regardait que la majesté divine dans leur obéissance, ils tiendraient à honneur qu'on leur fît ce commandement plutôt qu'à un autre : un courtisan reçoit avec des sentiments de respect et d'honneur le commandement de son prince, parce qu'il estime beaucoup son autorité, et il n'y en a point d'assez insolent pour oser lui dire, pourquoi me faites-vous ce commandement plutôt qu'à tout autre? car ce serait trop outrager la majesté de ce souverain. Si les religieux donc ne regardaient dans leur obéissance, que la majesté de Dieu qui les commande par l'organe de leurs supérieurs, ils ne seraient pas si téméraires, ni si insolents que de dire, pourquoi s'adresse-t-on à moi plutôt qu'à tout autre? ils tiendraient à honneur cette préférence et se feraient gloire d'avoir été choisis sur tous les autres. Mais le mal et la source de toutes ces plaintes et de tous ces murmures viennent de ce que ce n'est pas la majesté divine qu'on envisage dans l'obéissance, mais quelqu'autre intérêt; et ces intérêts qu'on recherche ne se trouvant pas dans ce commandement, on tâche de s'en défaire et de le secouer sur les autres.



CHAPITRE VI.

Le dernier motif de l'obéissance est l'exemple des saints et de Jésus-Christ même.

Il y a deux choses qui sont très-puissantes, dans la pensée de l'Orateur romain, pour nous porter à l'amour et à la poursuite de quelque bien, c'est l'exemple et la rassemblance, parce que l'un et l'autre sont fondés sur la correspondance d'inclination ou de nature, qui est un aimant qui nous attire. Or combien le religieux n'a-t-il pas d'exemples d'obéissances? Combien y a-t-il de saints qui l'ont précédé, qui ont reçu leurs plus éclatantes couronnes par l'obéissance? S'il est vrai, selon le témoignage de S. Laurent Justinien, que l'on juge de la noblesse de quelque vertu par le nombre de ses courtisans, comme on connaît la grandeur d'un prince par sa suite, l'excellence d'un maître par la foule de ses disciples, ne faut-il pas ainsi avouer que l'obéissance doit être bien noble, puisqu'elle a eu tant de personnes de tout âge, de tout sexe, et de toute condition, qui ont fait gloire d'être à sa suite. (1) « C'est elle, dit S. Bernard, qui a dépeuplé tout le monde pour remplir les cloîtres, qui a dépouillé l'Égypte de toutes ses richesses, c'est-à-dire, le siècle de tous ceux qui lui étaient le plus attachés, pour en peupler les

(1) Regum gloria ex numerositate et nobilitate dignoscitur subditorum, scientia ex facundiâ et sufficientiâ clarescit discipulorum, et virtutum prærogativa nota efficitur ex auctoritate atque dignitate commendantium. *S. Laur. Just. tract. 2. de ligno vitæ. c. 2.*

déserts. (1) C'est elle, dit S. Jean Chrysostôme, que les apôtres embrassèrent à leur premier pas dans la perfection ; et elle les récompensa si généreusement de cet amour ardent qu'ils lui avaient témoigné, qu'ils lui doivent, ajoute cette bouche d'or, leur apostolat. (2) » C'est elle à qui le Docteur des Gentils donna ses premières affections, car aussitôt que Jésus-Christ eut fléchi ce cœur par sa lumière et sa voix, et en eut triomphé par sa grâce, le premier mouvement qu'il eut fut de se consacrer à sa volonté par l'obéissance : « Seigneur, que vous plaît-il de faire de moi ? Me voici prêt à tout ce que vous voudrez m'ordonner, et je vous déclare que je ne veux suivre en tout que votre sainte dispostion. » C'est elle, dit le psalmiste royal, qui fait toute l'occupation des anges dans le ciel ; voici son admirable façon de parler pour l'exprimer : « Ils accomplissent ponctuellement et exactement les commandements de Dieu, pour entendre et apprendre qu'elle est sa volonté. » Ne serait-il pas plus naturel de dire : ils entendent et apprennent la volonté de Dieu, et puis ils l'exécutent, vu que la connaissance précède toujours l'exécution? Il y a du mystère dans ce langage, et il n'est autre que pour nous représenter l'ardeur que les anges ont pour l'obéissance; car le Prophète, en disant qu'ils exécutent la volonté de Dieu pour l'apprendre, veut nous déclarer qu'ils aiment tant à obéir à Dieu qu'ils n'attendent pour récompense de leur obéissance qu'un second

(1) *S. Bern. sup. Evang. ecce nos reliquimus omnia.*

(2) Verum Apostoli ante omnes clarissimi evaserunt, cùm se ad veram et expetendam ejus familiaritatem consuetudinemque per obedientiam contulerunt. *S. Joan. Chryso. hom.* 4.

commandement, et pour la récompense du second qu'un troisième ; c'est pour cela qu'il dit qu'après avoir exécuté le premier ils écoutent pour recevoir le second, comme si l'exécution du premier ne pouvait être récompensée que par un second.

Origène, considérant la reconnaissance que ce même prophète rend à Dieu des bienfaits qu'il a reçus de sa libéralité, ne peut assez admirer sa conduite : « Que vous rendrai-je, dit David, pour toutes les grâces que vous m'avez faites ? je prendrai pour les reconnaître le calice du salut que vous me présentez. » C'est-à-dire je me disposerai à recevoir de nouvelles grâces. N'est-ce pas une admirable façon de payer des bienfaits que de recevoir des bienfaits? oui, répond Origène, on ne saurait mieux satisfaire à la libéralité de Dieu, qu'en se rendant capable de recevoir de nouvelles faveurs, parce que c'est témoigner qu'on les estime beaucoup que de désirer qu'il nous en accorde davantage ; et c'est la plus haute reconnaissance qu'on puisse rendre à un cœur généreux et noble dans ses libéralités que d'estimer ses faveurs. De même l'on ne saurait mieux exprimer l'estime et l'affection que les anges ont pour l'obéissance que par ce mystérieux langage, qu'ils font la volonté de Dieu pour être plus capables de recevoir ses commandements, car c'est dire qu'ils regardent un nouveau commandement comme la récompense de l'exécution du précédent, et qu'ils croient leur obéissance richement payée par une autre obéissance.

C'est elle que Jésus-Christ a tellement considérée que dès le moment qu'il entra au monde il la choisit pour son épouse ; il n'en faut point

d'autre preuve que la place qu'il lui donna, qui fut le milieu de son cœur. (1) L'épouse est celle qui a le plus d'union avec son époux; qui occupe le plus ses affections, et qui en est la plus inséparable; or se peut-il voir une union plus intime que celle de l'obéissance avec Jésus-Christ, puisque pour nous la déclarer il proteste à son Père et à tous les hommes qu'elle possède le milieu de son cœur? Il souffre que les autres vertus lui rendent hommage quand il fait son entrée au monde, qu'elles soient à sa suite pour lui donner de l'embellissement. La vérité et la miséricorde prennent le devant pour lui faire honneur; la paix et la vérité s'unissent et s'accordent à être à ses côtés pour l'accompagner; et sept autres, représentées par Isaïe sous la figure d'autant de femmes, se prosternent à ses pieds pour l'adorer et demander sa protection; mais il traite plus honorablement l'obéissance, car dès lors il l'a fait son épouse, et la loge au milieu de son cœur comme sur un trône royal, pour qu'elle domine toutes ses affections. En effet, n'est-ce pas elle pour laquelle il soupirait sans cesse, et qui occupait tous ses soins, comme il le représenta humblement à sa mère, qui se plaignait de sa demeure parmi les docteurs? N'est-ce pas elle qu'il aimait si tendrement qu'il dit qu'il en faisait sa nourriture (2), c'est-à-dire que comme l'aliment se convertit dans la substance de celui qui le mange, aussi toutes ses affections s'étaient converties en l'obéissance, ou l'obéissance avait converti toutes ses affections en elle? Enfin, si l'épouse doit être insé-

(1) Et legem tuam in medio cordis mei. *Ps.* 39.

(2) Meus cibus est ut faciam voluntatem Patris mei. *Joan.* 4.

parable de l'époux, n'est-il pas vrai, dans le langage de l'Apôtre, que Jésus-Christ a mieux aimé mourir sur la croix que de se séparer d'un seul moment de cette chère épouse qui est l'obéissance? C'est pour cela que la Sainte Vierge, qui connaissait si parfaitement l'inclination ardente de son fils pour cette vertu, lui consacra toutes ses affections pendant tout le temps de sa vie; à l'âge de trois ans elle fit dans le temple un sacrifice public et solennel de sa volonté à Dieu, l'ayant fait mille fois auparavant depuis le moment de sa conception au fond de son cœur. Si les prêtres la tirent du temple avec l'aveu de ses parents, c'est pour rendre l'obéissance la plus héroïque qu'on puisse s'imaginer, puisque c'est pour l'obliger à se marier avec Joseph; car quelle peine, quelle violence, et s'il le faut dire ainsi, quelles convulsions souffrait sa virginité, pour laquelle elle avait tant d'attache, quand il fallut donner son consentement à ce mariage, qui semblait si fort la flétrir ou plutôt la ruiner? Mais cette pureté virginale souffrit bien des angoisses plus violentes, quand un ange lui annonça de la part de Dieu qu'elle devait concevoir un fils. L'Évangéliste nous la représente dans une émotion de cœur qu'elle ne pouvait calmer, à raison de la diversité des pensées qui l'agitaient; elle repassait dans son esprit comment il se pouvait faire qu'une Vierge enfantât; et cela ne pouvant être, comment pourrait s'accomplir cette nouvelle qu'elle devait être mère d'un fils, puisqu'elle était si assurée de l'incorruptibilité de sa virginité. L'ange lui en ouvrit le moyen, qui était que le Saint-Esprit devait former cet Homme-Dieu dans son sein par un effort extraordinaire de sa puis-

sance ; il lui apporta des exemples de plusieurs autres actions merveilleuses pour lui persuader celle-ci, et il ménagea si adroitement son esprit dans ce prodigieux étonnement qu'il l'a convainquit ; elle montra alors cette résignation admirable de sa volonté : *voici la servante de mon Dieu, qu'il fasse de moi et en moi ce qu'il lui plaira.* Obéissance qui fut si éminente que S. Bernardin ne craint pas de dire que par ce seul acte elle mérita plus que tous les hommes et les anges ensemble dans tout le cours de leur vie. Je laisse à part tous les autres exemples illustres de l'obéissance de la Sainte Vierge, comme celui d'avoir immolé son Fils par le couteau de la circoncision ; celui de l'avoir sacrifié dans le temple par son amour ; celui de l'avoir porté dans l'Égypte avec mille fatigues qu'il fallut essuyer pendant un si long voyage, dénuée de toutes les commodités nécessaires pour se soulager dans le chemin ; celui de s'être soumise à la loi humiliante de la purification, et enfin celui de s'être trouvée sur le Calvaire, pour assister son Fils mourant sur une croix, parmi les tourments les plus cruels et les outrages les plus ignominieux que la cruauté la plus barbare pût inventer. Nous avons représenté ailleurs, autant qu'il nous a été possible, le mérite de l'obéissance de la Sainte Vierge dans ces actions. Ce que nous venons de dire à présent suffit pour nous persuader que Marie, aussi bien que son Fils, avait donné toutes ses affections à l'obéissance.

Après cela, les religieux auront-ils honte d'aimer, de chérir et de cultiver par leurs respects et leurs actions, cette vertu que tant de saints, et le Saint des Saints ont chérie et pratiquée

si passionnément ? « Il est honteux, disait autrefois Cassiodore, de dégénérer de ses ancêtres ; mais surtout en un temps où l'on sait que le prince aime et récompense noblement les mêmes actions qu'ils ont faites. (1) » Ceux qui sont à présent dans les cloîtres ne peuvent pas ignorer les mémorables exemples de l'obéissance de leurs prédécesseurs ; on les leur représente tous les jours ; leurs histoires les publient ; les chroniques des Ordres les conservent à la postérité ; ils ne peuvent donc qu'avoir la confusion sur le front, s'ils n'imitent point cette ardeur à obéir ; et surtout en ce temps où Jésus-Christ témoigne tant d'amour pour l'obéissance et lui donne de si magnifiques récompenses. Mais je crains qu'il n'arrive aux religieux ce que Tertullien reprochait à ceux de son temps : « Vous louez toujours vos anciens ; vous pronez leurs actions héroïques, vous exaltez leur générosité ; et néanmoins votre vie est toute nouvelle, elle n'a rien de celle de ces anciens, ou pour mieux dire, elle leur est entièrement dissemblable. (2) » On peut faire le même reproche à la plupart des religieux ; ils parlent toujours des grands hommes qui les ont précédés ; ils racontent avec emphase les actions illustres de ces grands héros de leur religion et font trophée partout de leur sainteté, et au bout leur vie est toute contraire à la leur, et tout en louant les anciens de leur religion ils mènent une vie à la mode du siècle. Je fais à ces gens la même prière que faisait au-

(1) Pudor est degenerasse à prioribus, eo præsertim tempore cum talem principem cogniscitis vos habere qui præmia bene meritis tribuat. *Cassiod. l. 1. var. ep. 44.*

(2) Laudatis semper antiquos, sed novè de die vivitis. *Tert. Apol.*

trefois S. Grégoire à ceux qui louaient hautement les martyrs et ne pouvaient se résoudre à souffrir la moindre peine. « N'ayez point de honte, leur reprochait ce sage pape, d'imiter ce que vous louez ; car si votre louange est vaine, c'est une flatterie indigne d'un chrétien, ou, si elle est solide et sincère, c'est être injuste et déraisonnable de ne vouloir pratiquer ce que l'on estime. (1) » N'est-ce pas la même injustice que commettent ces grands panégyristes de leurs anciens pères, quand ils refusent de pratiquer les mêmes actions qu'ils relèvent tant en eux ? Et il ne faut pas qu'ils s'excusent, comme ils font ordinairement, de ce que leurs occasions sont plus fâcheuses et plus insurmontables que celles de leurs ancêtres ; car, pour demeurer dans notre sujet d'obéissance, oseraient-ils avancer qu'ils aient des occasions plus difficiles que celles de leurs pères ? Aristote a dit, et l'expérience le fait voir tous les jours, que les plus rudes et les plus pressantes attaques sont dans l'honneur et dans la vie ; il est très-pénible d'obéir, quand il y va de l'un ou de l'autre, parce que ce sont les deux derniers biens dont nous nous dépouillons ; or combien y a-t-il eu de religieux qui ont exposé l'un et l'autre pour faire ce qu'on leur commandait !

Le vénérable père Faber, qui fut un des premiers compagnons de S. Ignace, étant dans un état de maladie, reçut ordre de ce prudent général de venir à Rome. Les médecins le dissuadaient d'y aller, à raison des chaleurs excessives de ce climat, qui nuiraient notablement à sa santé et avanceraient infailliblement sa mort. Ce

(1) Imitari non pigeat quod celebrare delectat. *S. Greg.*

fidèle obéissant, ayant ouï leurs raisons, leur fit cette belle réponse : Messieurs, j'estime beaucoup votre sentiment, mais permettez que je vous dise que dans la concurrence de votre décision avec le commandement de mon prélat, je préfère son avis au vôtre, et quelque respect que j'aie pour vos avis, je veux rendre plus de soumission aux ordres de mon Supérieur ; ainsi ne trouvez pas mauvais qu'ayant reçu son commandement, je parte pour Rome, et que je meure, s'il le faut, en obéissant : c'est la mort que j'estime la plus glorieuse, que je recherche avec le plus de passion. Il s'en alla donc à Rome contre le sentiment des médecins, mais selon les ordres de l'obéissance : il y mourut selon l'arrêt des médecins, mais par l'arrêt de l'obéissance. Après sa mort il apparut à une personne dans toute sa gloire, et il lui dit qu'il ne la devait qu'à l'obéissance dont il avait fait preuve. Il en arriva autant à un de nos religieux nommé le révérend père Laurent, dont la mémoire est en grande vénération parmi nous. Il était né d'une illustre famille de Flandre. Il prit l'habit à Paris, et quelques années après, il fut envoyé à notre couvent de Clermont, où il avait un singulier plaisir de demeurer, soit à cause de son éloignement des séculiers, soit parce qu'il avait beaucoup contribué à sa fondation par ses libéralités. Quand il y fut, et qu'il jouissait du repos qu'il avait désiré, il reçut une lettre de son provincial, qui lui témoignait qu'il serait bien aise qu'il vînt à Tolosa, que si néanmoins ses incommodités, qui étaient toujours extrêmes, ne le lui permettaient pas, il condescendait volontiers à ce qu'il restât à Clermont. Cet obéissant religieux, après avoir lu cette lettre, se disposa à

l'heure même pour son voyage, quelque ressentiment qu'il eût dans le cœur de son départ. Son infirmier, de la bouche de qui j'ai appris cette action héroïque, et dont la sincérité a reçu une approbation universelle, lui dit pour l'arrêter : Mon père, puisque le commandement de notre révérend père provincial n'est pas absolu, mais conditionnel, portant seulement qu'il le souhaiterait bien, mais que d'ailleurs il sait que vous trouvez ici quelque soulagement à vos maux qui sont si violents, vous pourriez lui représenter cette commodité qui vous est si nécessaire, et demeurer ici en attendant un commandement plus exprès. Mon frère, lui repartit cette âme si bien fondée en l'obéissance, il suffit qu'un obéissant connaisse de quelque façon que ce soit la volonté de son Supérieur pour l'accomplir, il ne doit pas attendre des commandements positifs, et ainsi rien ne m'empêchera de partir pour Tolosa; et en effet il y alla, et peu de temps après il y mourut de cette mort si précieuse aux yeux de Jésus-Christ, qui est celle de l'obéissance.

Je veux encore citer un troisième exemple de cette obéissance jusques à la mort, plus éclatant que les précédents à raison du danger plus prochain et plus évident qu'il y avait de mourir. Nous le tirerons de notre vénérable père Denis de la Nativité. C'était un homme qui, avant d'entrer en religion, s'était montré très-habile à la navigation, si bien que le vice-roi des Indes eut grande peine à consentir à sa retraite du monde. Mais comme on lui eut remontré que, même étant religieux, il ne refuserait pas ses services à l'État, il y consentit à condition qu'il l'emploierait dans ses besoins. Ce qu'il

fit en plusieurs occasions, mais surtout dans l'ambassade qu'il envoya à l'île de Sumatra. Quand on eut appris à ce vénérable père que le vice-roi désirait qu'il conduisît un vaisseau à cette île, il représenta humblement à son Supérieur le danger évident de mort auquel on l'exposait, parce qu'autrefois, conduisant la flotte des Portugais, il avait causé de grands dommages à ce peuple, de sorte que s'ils venaient à le reconnaître, il ne pourrait attendre d'eux que de très-mauvais traitements, et qu'il n'y allait pas moins que de sa vie. Le Supérieur, étant obligé de tenir la promesse qu'il avait faite au vice-roi de ne pas le refuser à l'État, lui remontra la nécessité où il était de lui ordonner ce voyage. Aussitôt cet admirable obéissant, sans rien répliquer, se disposa à partir; étant arrivé dans l'île, il fut avec toute sa compagnie lâchement traité par ces infidèles, qui exercèrent sur lui toutes les cruautés qu'on pouvait attendre d'esprits passionnés et barbares, et qui lui firent souffrir un martyre très-cruel. N'est-ce pas être une victime d'obéissance, que d'avoir obéi au risque d'une mort si évidente? Le vénérable frère Ambroise de Lombardie, religieux de saint François, ne voyait pas le danger moins certain, quand son Supérieur lui commanda d'aller au couvent de Ferme servir des malades frappés de la peste, et néanmoins il accepta ce commandement avec une humble résignation, faisant cette belle réponse à un religieux qui, s'imaginant qu'il avait bien de la peine à exécuter cet ordre, tâchait à l'encourager par plusieurs raisons : Non, non, mon frère, lui dit-il, je sais que je dois mourir à Ferme, néanmoins j'aime mieux mourir en obéissant au

commandement qu'on m'a fait, que de vivre longtemps par ma propre volonté. Il y alla donc, et fut enlevé en peu de temps par la contagion.

Toutes les histoires ne nous fournissent pas moins d'exemples d'obéissance en ce qui touche l'honneur. Celui de S. Jean Damascène n'est pas des moins remarquables. Il était des plus illustres familles de Damas, et d'ailleurs très-distingué à cause de ses rares talents. Son Supérieur, pour éprouver son esprit, l'envoya dans cette célèbre ville, où il était si connu et si estimé, pour vendre des paniers d'osier qu'il lui faisait faire ; il les mit à un prix excessif afin de le rendre plus ridicule, ou pour le moins, afin de prolonger plus longtemps son humiliation. Ce disciple le fit dans toutes les circonstances requises, sans avoir égard ni à son sang, ni à sa science, ni aux reproches, ni aux risées qu'il en devait attendre, et cela fait, il s'en retourna à son monastère. L'épreuve qu'un provincial de l'ordre de saint François fit au père Sauveur est encore plus humiliante. (1) Dieu avait gratifié ce vénérable religieux du don des miracles si abondamment qu'on accourait à lui de tous côtés pour recevoir du soulagement à toute sorte d'infirmités. Tous les pères du Couvent, étant lassés de la foule qui venait troubler leurs exercices de religion, prièrent le père provincial de l'envoyer en un autre couvent où il fût moins connu. Ce Supérieur fait assembler tous les religieux, et en leur présence il s'adresse au père Sauveur avec ces rudes paroles : « J'avais cru trouver en ce couvent d'Horta une communauté de paix et de tranquillité, et néanmoins

(1) *Dans les Chroniques de S. François. t. 4. l. 5. c. 45.*

je n'y trouve que chagrin et inquiétude, parce qu'il y a dans ce corps un scélérat qui le trouble étrangement. C'est toi, père Sauveur, qui cause tout ce désordre par ta sainteté affectée et par ton orgueil déguisé. N'as-tu point de honte d'entendre chacun dire : allons au saint d'Horta? Ils parleraient plus sainement s'ils disaient : allons au diable d'Horta, qui trouble tous les autres religieux, et qui par ses hypocrisies flétrit la réputation de ses frères, parce que ne faisant pas ce grand bruit de miracles comme lui, on dira qu'ils ne sont pas saints comme lui. Mais je suis résolu d'arrêter le cours de tes hypocrisies si bien étudiées pour tromper les peuples, et d'ensevelir dans le silence cette grande réputation de thaumaturge. Pour cet effet, je commande qu'on ne t'appelle plus père Sauveur, mais père Alphonse. Ensuite je veux que tu fasses satisfaction à cette communauté du trouble que tu leur a causé par cette grimace de sainteté vainement affectée, en recevant sur l'heure une rude discipline, et ensuite j'ordonne qu'à minuit tu partes pour aller au couvent de Réus. » Ce saint homme écouta cette sévère réprimande avec tant de paix, et accepta ce bannissement avec tant de résignation, qu'il répondit d'un air serein à son compagnon qui, touché de compassion du mauvais traitement qu'on lui avait fait, cherchait à le consoler : « Le révérend père provincial ne m'a pas traité selon mon iniquité, car il en aurait usé avec plus de rigueur qu'il n'a fait. Au reste, vous devez savoir que tout est entre les mains de Dieu, et que tout se fait par sa sainte volonté, que nous devons adorer en tout. » Deux jours après son départ d'Horta, il arriva au couvent de Réus; il donna la lettre

du provincial au gardien, qui, l'ayant lue, assembla tous ses religieux au Chapitre et leur dit : « Je vous avertis que le révérend père provincial envoie ici ce fâcheux religieux, qui a inquiété et troublé le couvent d'Horta avec ses miracles, et nous commande à tous de l'appeler à l'avenir père Alphonse, afin que si on le cherchait, on n'en apprît aucune nouvelle. Puis, se tournant vers le père Sauveur, qui était à genoux, il lui dit : « Je te défends de parler à aucun séculier, et pour empêcher à l'avenir toutes ces communications, je te mettrai en un lieu où tu ne pourras faire grand bruit avec eux. » Le lendemain, l'ayant trouvé à l'Église, où il avait passé la nuit, il lui commanda d'aller à la cuisine, et l'y enferma à clef, lui disant par dérision: *Fais tes miracles avec tes pots et tes marmites.* Cet homme de Dieu fut fort content de ce commandement, parce qu'il le mettait à couvert du concours des peuples dont il était fort ennuyé; mais Dieu, qui se plaît à manifester le mérite de ses serviteurs, d'autant plus que les hommes tâchent de l'obscurcir, suscita le peuple de Réus, et surtout les malades pour venir au couvent demander à voir le saint qui était venu d'Horta en leur ville. Les religieux, bien étonnés que tant de gens eussent su sitôt cette nouvelle (ils étaient jusques au nombre de deux mille), avertirent le gardien que le peuple faisait d'instantes prières pour voir le père Sauveur, et qu'il menacait même d'enfoncer les portes si on ne lui ouvrait l'Église. Le gardien, irrité de cette nouvelle, s'en alla à la cuisine, reprit plus aigrement que jamais cet humble obéissant, lui reprochant qu'il était un religieux turbulent, qu'il avait fait savoir sa venue au peuple pour être

recherché et applaudi ; qu'à ce coup il ne doutait plus qu'il ne fût un scélérat et un très-méchant religieux ; car, si peu qu'il eût eu de vertu, il n'aurait eu garde de soulever les villes pour troubler les monastères, et après d'autres reproches, il le laissa prosterné en terre. Ensuite il ferma la cuisine à clef, et il s'en alla à l'église pour dissuader ce peuple de la pensée qu'il avait de voir le père Sauveur ; mais bien loin que ses raisons le satisfissent, elles ne firent qu'allumer une nouvelle ardeur de le voir, de sorte qu'ayant enfoncé la clôture, qui n'était que de bois, ils entrèrent dans le monastère, et alors le père gardien, ne pouvant plus résister à leur violence, fit sortir de la cuisine le père Sauveur et le mena à l'église, où la joie du peuple et le nombre des miracles qui se firent fut presque incroyable. Le gardien, en étant aigri plus que jamais, lui renouvela plus âprement les reproches qu'il lui avait faits peu auparavant, le traitant d'hypocrite, de superbe, de séditieux ; et après, il écrivit au provincial ce qui s'était passé, et qu'il n'était pas moins à charge à Réus qu'à Horta à cause du trouble qu'apportait à la communauté le bruit de ses miracles. Le provincial lui envoya un nouvel ordre d'aller en un autre couvent, avec des invectives plus sanglantes que jamais contre sa sainteté si éclatante, qu'il nommait hypocrisie, vanité, illusion, dont on verra enfin, disait-il, les mauvais effets. Cet humble obéissant s'en alla sans réplique à Barcelonne où on l'envoyait ; là, Dieu continuant à manifester par des miracles sa protection pour ce religieux, ses supérieurs connurent que la main de Dieu était avec lui, et qu'il y avait injustice à exercer plus longtemps celui dont Dieu décla-

rait si évidemment la sainteté ; si bien qu'il finit le reste de ses jours avec plus de repos. Après cela, ne faut-il pas avouer, si c'est vrai ce qu'enseigne S. Bernard, « qu'il n'y a rien de plus dur que d'humilier et d'opprimer l'innocence, » que l'obéissance a donné de rudes attaques à la constance de ce serviteur de Dieu, puisqu'elle l'a traité avec tant d'indignité, lorsqu'il était le plus innocent? Ainsi il ne faut pas dire, pour ne te laisser toucher à l'exemple des saints, que les commandements qu'on te fait sont plus affligeants et plus humiliants que tous ceux de tes devanciers ; car pourrais-tu plus souffrir dans le corps que de donner ta vie pour obéir ; être plus flétri dans l'honneur que de passer pour un scélérat, et d'être traité comme le plus méchant homme et le plus indigne de ton habit, étant le plus gratifié de Dieu du don des miracles? et néanmoins tu as vu l'un et l'autre dans les exemples que nous venons de rapporter. Que si tout cela n'est pas encore assez touchant pour te porter à l'obéissance, qu'au moins l'exemple de Jésus-Christ te soit un aiguillon puissant auquel il te soit impossible de résister. S. Bonaventure a cru ce motif si invincible à un cœur bien tourné, qu'il se promettait qu'il attacherait à l'obéissance tous ceux qui se le proposeraient. « Lorsque les commandements que l'on vous fera vous paraîtront trop pénibles ou trop humiliants, dit ce séraphique Père à tous les religieux, je vous conjure de jeter les yeux sur l'obéissance de Jésus-Christ, et je m'assure que toutes vos difficultés et vos humiliations si insurmontables dans vos imaginations, disparaîtront aussitôt ou paraîtront bien légères. Car quelle peut être vôtre peine et votre dés-

honneur à obéir, si vous les comparez à ce que Jésus-Christ a souffert sur la croix pour obéir à son Père (1)? » Avant S. Bonaventure, S. Cyprien avait employé le même raisonnement pour engager tous les chrétiens à l'obéissance : « Souvenez-vous, leur disait-il, de ce qu'un Dieu a fait pour obéir, et il n'y aura personne qui puisse prétexter ou la difficulté ou l'humiliation du commandement pour s'en dispenser, puisque Jésus-Christ a obéi à celui de son Père aux dépens de sa vie et de son honneur. (2) » Ce serait de la dernière insolence, disait Tertullien, que l'homme rejetât ce que Dieu a approuvé, et qu'il ne voulût aimer une chose dans les mêmes circonstances qu'il l'a aimée. (3) Quel outrage serait-ce donc faire à Jésus-Christ de rejeter l'obéissance, qu'il a tant estimée, et de ne pas vouloir la pratiquer dans les mêmes conjonctures où il l'a observée inviolablement? Or tu ne peux ignorer que cette obéissance ne soit allée jusqu'à la mort de la croix, puisque S. Paul le prêche si hautement ; et que signifie jusqu'à la mort de la croix, si ce n'est jusqu'aux plus cruelles peines, et jusqu'aux opprobres les plus sanglants et les plus atroces ?

Un poète flattait autrefois son empereur, en lui disant qu'il avait trouvé un admirable secret pour retenir son peuple dans son devoir, secret qui consistait à lui donner l'exemple de ce qu'il

(1) Quandoque aliqua gravis obedientia te conturbat, citissimè cogita de Jesu, qui cum esset Rex regum et Dominus dominantium humiliavit semetipsum, teste Paulo, factus obediens usque ad mortem. *D. Bonavent. in Reg. novit. c.* 13.

(2) Omnia de Dei voluntate facienda sunt, ut Domini nostri vestigia et magisteria sectemur. *Cypr. de discipl. et hab. virg.*

(3) Diligenda res homini quæ Deo cara est, bonum quod amat majestas divina commendat. *Tertul. de pat.*

devait faire ; car il faut être dans le dernier égarement, ou préoccupé d'un esprit de rébellion, pour refuser d'imiter son prince. (1) Combien plus de pouvoir devrait avoir sur l'esprit des hommes l'exemple de Jésus-Christ obéissant jusqu'à la mort de la croix, pour leur faire embrasser toute sorte de commandements? Le Prophète le croyait si puissant qu'il disait à Dieu : « Seigneur, faites le premier ce que vous ordonnez, et je vous assure qu'il n'y aura personne, si dénaturé ou si revêche qu'il soit, qui ne vous suive, et même qui ne fasse gloire d'en faire autant. (2) » Que répondrez-vous, ô prophète si zélé de l'honneur de Dieu ! pour les religieux de ce temps? Comment les justifiez-vous de ce dédain et peut-être de cette aversion qu'ils ont pour l'obéissance ? Jésus-Christ l'a embrassée le premier comme son épouse, et eux la rejettent avec mépris ; Jésus-Christ l'a tant aimée pendant sa vie qu'il dit qu'il en faisait sa nourriture, c'est-à-dire qu'il l'avait convertie en sa substance, et eux appliquent tout leur esprit à la fuir et à l'éloigner d'eux ; Jésus-Christ l'a pratiquée jusqu'à la mort de la croix, et eux croient pouvoir justement s'en dispenser à la moindre peine et à la moindre humiliation qu'elle traîne après elle. Comment direz-vous donc qu'il n'a qu'à marcher le premier dans la carrière de l'obéissance, et que tous le suivront, puisque l'on

(1) In commune jubes, si quid censesque timendum, primus jussa sibi, tunc observantior æqui fit populus, nec ferre vetat, cum viderit ipsum autorem parere sibi, componitur orbis regis ad exemplum ; nec sic inflectere sensus humanos edicta valent, quàm vita jubentis. *Claud. in Honor.*

(2) Exurge, Domine, in præcepto quod mandasti, et synagoga populorum circumdabit te. *Ps.* 7.

voit si peu de suite après lui? Vous le diriez, et je le dirais avec vous : si les religieux pensaient sérieusement à l'exemple que Jésus-Christ leur a montré; car il est impossible, s'ils font ces sérieuses réflexions, que ce Sauveur si obéissant n'attire leur amour pour l'obéissance.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES EN CE VOLUME.

LIVRE PREMIER.

De la Nature et des Différences de l'Obéissance.

LIVRE DEUXIÈME.

De la Dignité de l'Obéissance.

LIVRE TROISIÈME.

De la Nécessité de l'Obéissance.

LIVRE QUATRIÈME.

Des Motifs de l'Obéissance.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

F. Aureau. — Imprimerie de Lagny